CORPORATION
FINANCIÈRE POWER

1

# Rapport du premier trimestre

pour la période close
le 31 mars 2020

# CORPORATION FINANCIÈRE POWER

## TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation Financière Power (la Société) pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 et les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société au 31 mars 2020 et pour la période de trois mois close à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et envoyé aux actionnaires de la Société qui en font la demande, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.


CORPORATION FINANCIÈRE POWER — PARTIE A

GREAT-WEST LIFECO INC. — PARTIE B

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. — PARTIE C

PARGESA HOLDING SA — PARTIE D

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de la Corporation Financière Power ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation[MD]. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de la Financière Power sont utilisées avec autorisation.

# CORPORATION FINANCIÈRE POWER

PARTIE A

RAPPORT DE GESTION

PAGE A 2

ÉTATS FINANCIERS ET NOTES ANNEXES

PAGE A 45

# Rapport de gestion

**LE 14 MAI 2020**

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
M$ = MILLIONS DE DOLLARS G$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées intermédiaires résumées non auditées de la Corporation Financière Power (la Financière Power ou la Société), un émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Financière Power et aux notes annexes pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (les états financiers consolidés intermédiaires), au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (le rapport de gestion annuel de 2019) et aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (les états financiers consolidés de 2019). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur la Financière Power, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société à l'adresse www.powerfinancial.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES › Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que sur les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, ainsi que sur l'incidence prévue de la réorganisation (telle qu'elle est définie aux présentes) et le rachat proposé par la Société et Power Corporation de certaines catégories de leurs actions privilégiées de premier rang. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que celle liée à la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats d'actions privilégiées de premier rang et le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

| | |
|---|---|
| adidas | adidas AG |
| BME | Bourse de Madrid |
| Canada Vie | La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie |
| China AMC | China Asset Management Co., Ltd. |
| EBR | Bourse Euronext de Bruxelles |
| EPA | Bourse Euronext de Paris |
| GBL | Groupe Bruxelles Lambert |
| GEA | GEA Group |
| Great-West | La Great-West, compagnie d'assurance-vie |
| Great-West Life & Annuity ou Empower Retirement | Great-West Life & Annuity Insurance Company |
| IFRS | Normes internationales d'information financière |
| IG Gestion de patrimoine | Groupe Investors Inc. |
| IGM ou Financière IGM | Société financière IGM Inc. |
| Investment Planning Counsel | Investment Planning Counsel Inc. |
| Irish Life | Irish Life Group Limited |
| Koho | KOHO Financial Inc. |
| LafargeHolcim | LafargeHolcim Ltd |
| Lifeco | Great-West Lifeco Inc. |
| London Life | London Life, Compagnie d'Assurance-Vie |
| Mackenzie ou Mackenzie Investments | Corporation financière Mackenzie |
| Ontex | Ontex N.V. |
| PanAgora | PanAgora Asset Management, Inc. |
| Pargesa | Pargesa Holding SA |
| Parjointco | Parjointco N.V. |
| Parques | Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A. |
| Personal Capital | Personal Capital Corporation |
| Portag3 | Portag3 Ventures Limited Partnership |
| Portag3 II | Portag3 Ventures II Limited Partnership |
| Power Corporation | Power Corporation of Canada |
| Putnam | Putnam Investments, LLC |
| Sagard Holdings | Sagard Holdings ULC |
| SGS | SGS SA |
| SIX | Bourse de la Suisse |
| Total | Total SA |
| TSX | Bourse de Toronto |
| Umicore | Umicore, NV/SA |
| Wealthsimple | Wealthsimple Financial Corp. |
| Webhelp | Groupe Webhelp |
| XETR | Bourse Xetra |

## Structure du rapport de gestion intermédiaire


| | Page |
|---|---|
| Aperçu | |
| Corporation Financière Power | 3 |
| Réorganisation | 4 |
| COVID-19 | 5 |
| Lifeco | 7 |
| Financière IGM | 8 |
| Pargesa et GBL | 8 |
| Portag3, Wealthsimple et Koho | 9 |
| Mode de présentation | 10 |
| Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS | 10 |
| Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS | 12 |
| Rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS | 13 |
| Résultats de la Financière Power | 14 |
| États consolidés des résultats | 15 |
| États non consolidés des résultats | 16 |
| Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté | 17 |
| Situation financière | 30 |
| Valeur de l'actif net | 34 |
| Flux de trésorerie | 35 |
| Gestion du capital | 37 |
| Gestion des risques | 39 |
| Instruments financiers et autres instruments | 40 |
| Arrangements hors bilan | 41 |
| Passifs éventuels | 41 |
| Engagements et obligations contractuels | 41 |
| Impôt sur le bénéfice | 41 |
| Transactions avec des parties liées | 42 |
| Sommaire des estimations et jugements comptables critiques | 42 |
| Changements de méthodes comptables | 43 |
| Modifications comptables futures | 43 |
| Contrôle interne à l'égard de l'information financière | 43 |
| Sommaire des résultats trimestriels | 44 |


## Aperçu

**CORPORATION FINANCIÈRE POWER**

La Financière Power, une filiale en propriété exclusive de Power Corporation du Canada (TSX : POW; POW.PR.E), est une société internationale de gestion et de portefeuille qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers et de la gestion d'actifs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Fondée en 1984 avec l'ambition de créer un groupe de services financiers intégré, la Financière Power est demeurée engagée à l'égard de la croissance et de l'évolution de ses principaux placements par l'intermédiaire de ses participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et, au cours des dernières années, elle a mis en œuvre une stratégie active en matière de technologies financières. La Financière Power détient également des participations importantes dans un portefeuille de sociétés d'envergure mondiale établies en Europe par l'intermédiaire de sa participation dans Pargesa. L'objectif historique et continu de la Financière Power est de créer une valeur supérieure à long terme pour les actionnaires.

Depuis la création de la Société, la haute direction de la Financière Power est demeurée constante dans son approche visant à prendre des décisions dans le meilleur intérêt à long terme de la Société. Tout au long de son histoire, la Financière Power a géré ses activités en fonction des mêmes principes de base :

- l'adoption d'une perspective et d'un horizon d'investissement à long terme;
- l'établissement d'entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- la supervision active et étroite de la gouvernance de ses sociétés;
- le recours à une approche prudente et conservatrice à l'égard du risque, et le maintien d'une situation financière solide.

**Placements**

Lifeco et IGM sont des chefs de file dans les secteurs de l'assurance, de la gestion d'actifs, ainsi que du patrimoine et de la retraite dans leurs principaux marchés : le Canada, les États-Unis et l'Europe.

En partenariat avec Lifeco et IGM, la Financière Power participe activement au secteur émergent des technologies financières. Le groupe croit que les technologies financières viendront modifier les modèles d'affaires dans le secteur des services financiers en rendant le conseil financier ainsi que les services d'assurance et de placement plus accessibles pour les consommateurs, ceux-ci pouvant y avoir recours de la façon et au moment qui leur conviennent le mieux. La stratégie en matière de technologies financières vise à fournir un rendement attrayant sur le capital investi tout en aidant les entreprises de services financiers actuelles à transformer leurs modèles.

Les investissements effectués à ce jour ont contribué à la conception de plateformes de premier plan, qui devraient faire partie de la prochaine génération de services financiers. La stratégie en matière de technologies financières permet au groupe d'apprendre de ces nouvelles technologies, de les adopter, de les intégrer et de comprendre la façon dont ces modèles d'affaires perturbateurs toucheront les activités courantes et la façon de réagir aux changements dans ce contexte afin d'être plus efficace. La stratégie en matière de technologies financières vise trois objectifs :

- Créer, par l'entremise des fonds Portag3, un écosystème composé d'investissements dans des entreprises en démarrage du secteur des technologies financières qui sont à la fois prometteuses et susceptibles d'avoir une influence à l'échelle mondiale.
- Faire des investissements importants auprès de fournisseurs de services financiers numériques de premier plan, dont Wealthsimple, un des plus importants conseillers financiers en ligne au Canada.
- Développer un bâtisseur d'entreprises en démarrage afin de soutenir la création de la prochaine génération de sociétés axées sur les technologies financières établies au Canada et étant actives mondialement.

De plus, la Financière Power et le groupe Frère, de Belgique, détiennent conjointement une participation donnant le contrôle dans Pargesa, une société de portefeuille qui, par l'entremise de sa filiale GBL, maintient un portefeuille diversifié de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leur secteur respectif et auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif. Le groupe Pargesa a positionné son portefeuille afin d'en renforcer le profil de croissance et d'optimiser ainsi son potentiel de création de valeur à long terme. Pargesa adhère aux valeurs et à l'approche de placement prudente de la Financière Power. De plus, cette participation permet à la Financière Power de créer de la valeur sur le marché européen.

## RÉORGANISATION

Le 13 décembre 2019, la Société et Power Corporation ont annoncé la signature d'une convention définitive en vue de réaliser une opération de réorganisation (la réorganisation) aux termes de laquelle chacune des actions ordinaires de la Société détenues par les porteurs d'actions ordinaires de la Société autres que Power Corporation et ses filiales en propriété exclusive (les actionnaires minoritaires de CFP) serait échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de Power Corporation (les actions comportant des droits de vote limités de PCC) et 0,01 $ en espèces. Au même moment, la Société et Power Corporation ont aussi annoncé leur intention de racheter, une fois la réorganisation complétée, certaines de leurs catégories d'actions privilégiées de premier rang respectives, pour un montant total de 350 M$, au moyen de la trésorerie disponible, ce qui devrait réduire les charges financières annuelles d'environ 15 M$ par année.

Le 13 février 2020, la Société a complété la réorganisation avec succès. Power Corporation a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Société et a émis 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités de PCC à l'intention des actionnaires minoritaires de CFP. Power Corporation détient désormais la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, lesquelles ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto. La Société demeure un émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, puisque ses actions privilégiées de premier rang et ses débentures à 6,9 % échéant le 11 mars 2033 demeurent en circulation.

La réorganisation simplifie la structure d'entreprise du groupe et vise à servir de fondement et de catalyseur à un ensemble plus vaste d'initiatives stratégiques destinées à dégager une valeur accrue pour les actionnaires.

**COVID-19**

L'éclosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont subi une grande volatilité et un affaiblissement important. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La Société, dont les principales participations consistent en une participation donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL par l'entremise de Pargesa, est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Au sein de la Financière Power et des sociétés de son groupe, la gestion de la sécurité et du bien-être des employés, le maintien de l'efficacité opérationnelle et de la prestation de services aux clients du groupe, l'évaluation des incidences sur le bénéfice, les liquidités et le capital, la planification en vue de différents scénarios éventuels et les communications avec les parties prenantes demeurent la priorité. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables des structures de gouvernance et des processus pour superviser la gestion des risques et les incidences potentielles du ralentissement économique ainsi que les autres conséquences possibles de la COVID-19. Pour obtenir une description plus détaillée des risques et des processus mis en place par Lifeco et IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

Les mesures suivantes ont été mises en œuvre par la Société en réponse à l'incidence de la COVID-19 sur la Société et ses employés :

- L'équipe de continuité des affaires, composée de gestionnaires des différents services, surveille activement la situation et ses effets sur les employés et les activités, conformément aux plus récentes directives des gouvernements.
- Une politique de télétravail a été mise en œuvre pour l'ensemble des employés. Tous les déplacements d'affaires ont été suspendus, et les réunions se font de façon virtuelle.
- Conformément à la priorité que s'est donnée la Société de veiller à la santé et au bien-être des employés, des communications et des mises à jour fréquentes sont transmises aux employés, y compris des communications sur les risques liés aux technologies et à l'information.
- Le plan et l'échéancier pour le retour des employés dans les bureaux de la Société seront gérés de façon prudente et en fonction de nombreux facteurs, y compris les directives de la santé publique et des gouvernements.
- La Société surveille ses liquidités et son capital. Au 31 mars 2020, la Société détenait un montant de 1 G$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe, et n'avait aucune dette importante arrivant à échéance à court terme.

La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales sociétés en exploitation. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de ses administrateurs et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes, laquelle est tributaire de la durée de la pandémie de COVID-19 ainsi que de la gravité et de la durée de ses répercussions financières. Bien qu'il ne puisse y avoir de certitude, si la pandémie régresse et que les mesures prises par les gouvernements mènent à une reprise financière mondiale soutenue dans un délai raisonnable, la Société ne s'attend pas à ce qu'il y ait une incidence négative sur sa capacité à verser des dividendes aux niveaux actuels.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de cette situation, tout comme son incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures. Se reporter à la section Sommaire des estimations et jugements comptables critiques du présent rapport de gestion et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'incidence sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants de la Société. Les parties B et C du présent rapport de gestion contiennent aussi une analyse détaillée de l'incertitude relative à la mesure et des risques éventuels auxquels sont exposées Lifeco et IGM.

Le 23 mars 2020, Power Corporation, de concert avec la Canada Vie et IGM, ont annoncé un don conjoint de 1 M$ afin de soutenir les opérations de secours liées à la crise. Les fonds servent à combler les besoins immédiats des banques alimentaires locales et nationales, qui peinent à gérer la demande croissante, et à fournir des ressources afin de répondre à d'autres besoins urgents éprouvés par les personnes vulnérables, en mettant à profit l'expertise unique de United Way et de Centraide du Grand Montréal.

## STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Société comprend quatre parties :

- Partie A – La Financière Power, présentée sur une base consolidée et non consolidée;
- Partie B – Rapport de gestion intermédiaire de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie C – Rapport de gestion intermédiaire d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com);
- Partie D – Les résultats financiers de Pargesa, préparés à partir de l'information publiée par Pargesa dans son communiqué de presse du premier trimestre. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de Pargesa, consulter son site Web (www.pargesa.ch).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. Pargesa est une société ouverte cotée à la Bourse de la Suisse (SIX : PARG). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 31 mars 2020.

Le graphique ci-dessous présente les intérêts économiques que détient la Société dans ses filiales en exploitation et dans certains autres placements au 31 mars 2020.

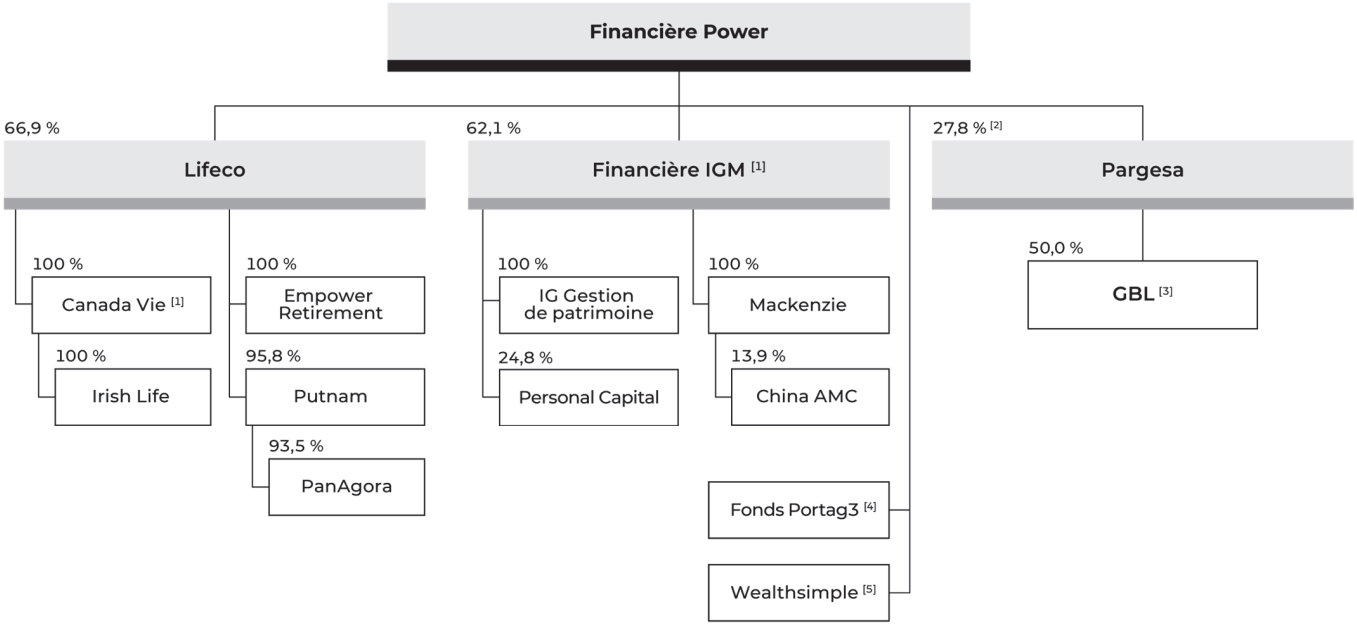


En caractères gras : sociétés ouvertes détenues

[1] Le 1er janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Canada Vie. La Canada Vie détient une participation de 3,9 % dans IGM, et IGM détient une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[3] Se reporter à la section Pargesa et GBL pour consulter la liste des placements dans des sociétés ouvertes.

[4] La Financière Power détient une participation directe de 63 %, et Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portag3. La Financière Power, Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portag3 II.

[5] La Financière Power détient une participation de 20,9 %, et Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 16,7 % et de 46,3 % dans Wealthsimple.

**LIFECO**

Great-West Lifeco Inc., TSX : GWO; avec une capitalisation boursière de 22,6 G$ au 31 mars 2020, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower Retirement, Putnam Investments et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés. Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, Lifeco a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques.

Au Canada, par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, Lifeco offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de constitution de patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu et d'autres produits spécialisés. En 2019, les trois compagnies d'assurance-vie canadiennes de Lifeco, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, ont adopté une seule marque au Canada : la Canada Vie. La Canada Vie est devenue la marque utilisée par l'organisation pour créer, offrir et promouvoir les produits et services à travers tous ses secteurs d'activité au Canada. Le 1er janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, ainsi que leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance-vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Cette fusion donne lieu à des efficiences opérationnelles et vient simplifier la structure du capital de Lifeco, lui permettant ainsi d'utiliser son capital de manière plus efficiente. L'incidence financière de la fusion ne devrait toutefois pas être significative.

L'exploitation américaine gère deux principales unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. Empower Retirement, l'unité Services financiers, est un fournisseur de premier plan de régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, de services de gestion et de tenue de dossiers, de comptes de retraite individuels, de services de gestion de fonds et de services de placements et de consultation. Depuis la clôture de la transaction liée aux activités de réassurance au deuxième trimestre de 2019, l'unité Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company (Protective Life), ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocédé. L'unité Gestion d'actifs, Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution, et offre également un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu ainsi que des stratégies de remplacement. PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées de l'exploitation américaine correspond à presque toutes les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, qui est entrée en vigueur le 1er juin 2019. Il s'agit notamment de produits d'assurance-vie, de produits de rentes et de régimes d'avantages à l'intention des cadres qui ne sont maintenant plus offerts par l'exploitation américaine.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes : Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité d'exploitation du Royaume-Uni offre des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris des obligations sous forme d'assurance-vie, des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. L'unité d'exploitation de l'Irlande offre des produits d'épargne et de placement, d'assurance-vie individuelle et collective, d'assurance-maladie et de retraite. L'unité d'exploitation de l'Allemagne offre des produits de retraite, des produits assortis de garanties de retrait minimum à vie et des produits d'assurance individuelle.

Le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale en propriété exclusive dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance-vie, à un membre du groupe FNZ. Les approbations réglementaires nécessaires ont été demandées aux autorités pertinentes et, si elles sont obtenues, la transaction devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2020. Lifeco prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction, même si celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de Lifeco.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les résultats d'exploitation de l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande.

Au 31 mars 2020, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 66,9 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

**FINANCIÈRE IGM**

La Société financière IGM Inc., TSX : IGM; avec une capitalisation boursière de 5,6 G$ au 31 mars 2020, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte essentiellement au sein du secteur des services-conseils financiers. Ses activités sont exercées par l'entremise de ses filiales, soit IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel.

IG Gestion de patrimoine offre une famille exclusive de fonds communs de placement et d'autres moyens de placement, en plus d'une vaste gamme de services en matière d'assurance, de valeurs mobilières, de prêts hypothécaires, ainsi que d'autres services financiers. IG Gestion de patrimoine offre le Plan vivant IG^MC^, une approche complète de la planification financière centrée sur le client et qui tient compte des besoins, des buts et des aspirations en constante évolution des Canadiens et de leur famille. Le Plan vivant IG^MC^ dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et les stratégies fiscales, afin de constituer un plan parfaitement synchronisé et complet. IG Gestion de patrimoine fournit ses services par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers répartis dans tout le Canada. La société cherche à se distinguer de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification tout en favorisant une relation à long terme avec ceux-ci.

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre une vaste gamme de mandats de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées utilisant une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Mackenzie distribue ses produits et services principalement grâce à un réseau de distribution diversifié composé de conseillers financiers externes. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

IGM détient une participation de 13,9 % dans China AMC, l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, qui s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. L'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 032 milliards RMB¥ (192 G$ CA) au 31 décembre 2019. La société mère de la Financière Power, Power Corporation, détient une participation directe de 13,9 % dans China AMC. Power Corporation et IGM détiennent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC. Power Corporation et IGM exercent une influence notable et comptabilisent leur participation respective en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Au 31 mars 2020, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

**PARGESA ET GBL**

Power Financial Europe B.V., une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 mars 2020, Parjointco détenait une participation de 55,5 % dans Pargesa, ce qui représente 75,4 % des droits de vote.

Pargesa, SIX : PARG; avec une capitalisation boursière de 5,4 G FS, est une société de portefeuille qui, au 31 mars 2020, détenait une participation de 50 % dans GBL, ce qui représente 51,9 % des droits de vote. GBL, une société de portefeuille belge, est cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL, EBR : GBLB; avec une capitalisation boursière de 11,6 G€, est l'une des plus importantes sociétés de portefeuille ouvertes en Europe. En tant que société de portefeuille axée sur la création de valeur à long terme, GBL s'appuie sur un actionnariat familial stable et solidaire. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés et auprès desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Le 11 mars 2020, Parjointco et Pargesa ont annoncé une entente visant une opération proposée qui simplifierait la structure du groupe. En vertu de cette entente, Parjointco lancera une offre d'échange publique visant la totalité des actions de Pargesa dont Parjointco n'est pas déjà propriétaire et aux termes de laquelle les actionnaires de Pargesa auront le droit de recevoir 0,93 action de GBL pour chaque action au porteur de Pargesa qu'ils détiennent. À la suite de l'opération proposée, il est prévu que les actions de Pargesa soient radiées de la cote de la SIX et que Parjointco conserve le contrôle de fait et maintienne environ le même intérêt économique dans GBL, soit 28 %. L'opération proposée sera assujettie au fait que Parjointco détienne ou ait reçu des acceptations des actionnaires à l'égard d'au moins 90 % du total des droits de vote de Pargesa. Les actionnaires de GBL ont approuvé la mise en œuvre de droits de vote doubles, une des conditions de l'opération, lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de GBL du 28 avril 2020. L'opération proposée devrait être conclue au quatrième trimestre de 2020.

Au 31 mars 2020, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les sociétés suivantes :

SOCIÉTÉS OUVERTES

- Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels
- SGS (SIX : SGSN) – contrôle, vérification et certification
- adidas (XETR : ADS) – conception et distribution de vêtements de sport
- Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux
- LafargeHolcim (SIX : HOLN et EPA : LHN) – ciment, granulats et béton
- Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux
- GEA (XETR : G1A) – fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons
- Ontex (EBR : ONTEX) – produits d'hygiène jetables

SOCIÉTÉS FERMÉES

- Webhelp – expérience client et services d'impartition de processus d'affaires
- Parques – exploitation de parcs de loisirs régionaux

De plus, par l'entremise de sa filiale Sienna Capital, GBL développe un portefeuille composé d'actions de sociétés fermées, de titres d'emprunt et de fonds thématiques.

Au cours du deuxième trimestre de 2019, GBL a vendu sa participation de 0,6 % dans Total au moyen de contrats de vente à terme arrivant à échéance en janvier 2020. GBL a réalisé un profit de 411 M€ au premier trimestre de 2020.

Au 31 mars 2020, la valeur de l'actif net de Pargesa s'établissait à 8 300 M FS, comparativement à 10 946 M FS au 31 décembre 2019. Au 31 mars 2020, la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à 15 875 M€, comparativement à 20 349 M€ au 31 décembre 2019.

Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Pargesa.

**PORTAG3, WEALTHSIMPLE ET KOHO**

La Financière Power, en partenariat avec IGM et Lifeco (le groupe), sont les investisseurs principaux dans des fonds dont Portag3 Ventures, une société liée, assure la gestion. Ces fonds d'investissement ont pour objectif de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs et qui ont le potentiel de faire une différence à l'échelle mondiale. À ce jour, Portag3 Ventures a investi dans plus de 50 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières. Portag3 Ventures est gérée par Sagard Holdings, une filiale de Power Corporation.

Au 31 mars 2020, le premier fonds d'investissement de Portag3 Ventures axé sur les technologies financières (Portag3) détenait des placements de 62 M$ (64 M$ au 31 décembre 2019), en excluant les investissements dans les filiales consolidées Wealthsimple et Koho présentés ci-dessous.

Portag3 II, le deuxième fonds de Portag3 Ventures axé sur les technologies financières, investit dans des entreprises en démarrage au sein de marchés verticaux ciblés du secteur mondial des technologies financières. Le montant total des engagements en capital de Portag3 II s'élève à 427 M$, à l'égard desquels la Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M$, pour un total de 99 M$. Au 31 mars 2020, la juste valeur et le coût du portefeuille de placements de Portag3 II, en excluant le placement dans la filiale consolidée Koho, se chiffraient respectivement à 161 M$ (143 M$ au 31 décembre 2019) et à 124 M$ (110 M$ au 31 décembre 2019).

Au 31 mars 2020, Portag3, la Financière Power et IGM détenaient, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 83,9 % dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 85,3 % et une participation entièrement diluée de 70,1 %. Wealthsimple est l'une des principales sociétés du secteur des technologies financières au Canada. Elle offre l'un des services de placement en ligne les plus complets et figure parmi ceux ayant affiché la croissance la plus rapide au pays.

Wealthsimple continue d'élargir sa présence sur le marché et de diversifier sa gamme de produits de placement et d'épargne, qui comprend Wealthsimple Invest, Wealthsimple Save, Wealthsimple Trade, Wealthsimple for Advisors (W4A) et Wealthsimple for Work (W4W). Au 31 mars 2020, Wealthsimple comptait plus de 350 000 clients sur les marchés du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni, avec un actif administré de plus de 6,8 G$. Le 23 janvier 2020, Wealthsimple a annoncé que Purpose Advisor Solutions avait fait l'acquisition de W4A. Au 31 mars 2020, l'actif administré de W4A se chiffrait à plus de 1,1 G$.

Au 31 mars 2020, le coût de l'investissement du groupe dans Wealthsimple se chiffrait à 315 M$ (soit le même montant qu'au 31 décembre 2019).

Au 31 mars 2020, Portag3 II, Portag3, la Financière Power, Lifeco et IGM détenaient, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation de 54,4 % dans Koho. Koho est une plateforme numérique canadienne offrant aux clients une expérience qui diffère de celle proposée par les banques traditionnelles. Au 31 mars 2020, le coût de l'investissement du groupe dans Koho se chiffrait à 32 M$ (soit le même montant qu'au 31 décembre 2019).

## Mode de présentation

### MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de la Financière Power (la société mère) ainsi que de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple, de Koho et des fonds Portag3 (les filiales en exploitation sur lesquelles la Financière Power exerce un contrôle) après l'élimination des soldes et des transactions intersociétés.

La participation de la Financière Power dans Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère. Le placement de la Financière Power dans Parjointco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction :

- de la quote-part revenant à la Financière Power :
  - du bénéfice net ou de la perte nette de Pargesa;
  - des autres éléments de bénéfice global ou de perte globale de Pargesa;
  - des autres variations des fonds propres de Pargesa.
- des dividendes reçus de Parjointco.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société :

| Contrôle | Méthode comptable | Bénéfice et autres éléments de bénéfice global | Test de dépréciation | Reprise d'une perte de valeur |
|---|---|---|---|---|
| Participation donnant le contrôle dans l'entité | Consolidation | Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle | Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans | Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise<br>Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur |
| Influence notable ou contrôle conjoint | Méthode de la mise en équivalence | Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global | La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation | Reprise de valeur s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement |
| Placements | Disponibles à la vente | Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions<br>Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global<br>Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant | Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement<br>Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur<br>Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle | Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise |

Au 31 mars 2020, les placements de la Société se présentaient comme suit :

| Placements | Intérêt économique en pourcentage | Type de placement | Méthode comptable |
|---|---|---|---|
| Lifeco [1] | 66,9 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| IGM [2] | 62,1 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| Pargesa [3] | 27,8 | Contrôle conjoint | Méthode de la mise en équivalence |
| Portag3 [4] | 63,0 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| Portag3 II [5] | 7,7 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| Wealthsimple [6] | 20,9 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| Koho [7] | 6,5 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |

[1] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] La Canada Vie détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[3] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[4] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portag3 II.

[6] Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 16,7 % et de 46,3 % dans Wealthsimple.

[7] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 6,5 %, et Portag3 et Portag3 II détiennent des participations respectives de 2,7 % et de 32,1 % dans Koho.

Au 31 mars 2020, les principaux placements de Pargesa se présentaient comme suit :

| Placements | Intérêt économique en pourcentage | Type de placement | Méthode comptable |
|---|---|---|---|
| GBL | 50,0 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| Sociétés ouvertes | | | |
| Imerys | 54,1 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| SGS | 18,9 | Placement | Disponible à la vente |
| adidas | 6,8 | Placement | Disponible à la vente |
| Pernod Ricard | 7,5 | Placement | Disponible à la vente |
| LafargeHolcim | 7,6 | Placement | Disponible à la vente |
| Umicore | 18,0 | Placement | Disponible à la vente |
| GEA | 8,5 | Placement | Disponible à la vente |
| Ontex | 20,0 | Placement | Disponible à la vente |
| Autres placements | < 5,0 | Placements | Disponibles à la vente |
| Sociétés fermées | | | |
| Sienna Capital [1] | 100,0 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| Webhelp | 63,7 | Participation donnant le contrôle | Consolidation |
| Parques | 23,0 | Influence notable | Méthode de la mise en équivalence |

[1] Sienna Capital détient un portefeuille de placements dans des fonds d'investissement alternatifs.

Ce résumé de la présentation comptable doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2019 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 6);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 8);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 11);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 20).

## MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de la Financière Power et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion sont définies ci-dessous :

| Mesure financière non conforme aux normes IFRS | Définition | Objectif |
|---|---|---|
| Mode de présentation non consolidée | Les participations de la Financière Power dans Lifeco, IGM, Portag3, Portag3 II, Wealthsimple et Koho sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. | Utilisé par la Société pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie.<br><br>Présente les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées.<br><br>Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Cette présentation aide le lecteur à évaluer l'incidence de l'apport au bénéfice de chaque filiale. |
| Bénéfice net ajusté | Bénéfice net, excluant les ajustements | Aide à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales et exclut les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes. |
| Ajustements | Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative.<br><br>Comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme tel par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. | Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction. L'exclusion de ces éléments aide la direction et le lecteur à évaluer les résultats de la période considérée, car ces éléments ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes. |
| Bénéfice net ajusté par action | Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté.<br><br>Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. | Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action. |
| Valeur de l'actif net | La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs non consolidés de la Financière Power, moins sa dette nette et ses actions privilégiées.<br><br>Les placements détenus dans des entités ouvertes (Lifeco, IGM et Pargesa) sont évalués à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. | Présente la juste valeur de l'actif net de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur.<br><br>Les investisseurs peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société ou sa juste valeur globale. |
| Valeur de l'actif net par action | Valeur de l'actif net calculée par action.<br><br>Valeur de l'actif net divisée par le nombre d'actions ordinaires en circulation. | Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net au moyen d'une mesure par action. |

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition bonifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Ce changement cadre avec l'adoption, par Lifeco, du bénéfice fondamental au premier trimestre de 2020 pour refléter l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de Lifeco. Lifeco définit le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) comme le bénéfice net excluant l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes de la société. La définition des ajustements inclut les autres éléments tels qu'ils étaient auparavant présentés par la Société ainsi que l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction et l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture. La définition des ajustements utilisée pour le bénéfice net ajusté a été adoptée pour améliorer la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière et en prévision de la mise en œuvre, par Lifeco, des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1er janvier 2023. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption de cette mesure bonifiée.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net et le mode de présentation non conforme aux normes IFRS et la présentation conforme aux normes IFRS figurent plus loin dans le présent rapport de gestion.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS avec les mesures financières non conformes aux normes IFRS : le bénéfice net ajusté, les ajustements et les montants par action connexes. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont présentés dans la section États non consolidés des résultats.

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS [1] | 329 | 401 | 536 |
| Quote-part des ajustements [2], déduction faite de l'impôt | | | |
| Lifeco | 135 | 212 | (60) |
| IGM | 5 | 8 | (2) |
| Pargesa | 1 | 24 | – |
| Activités propres | - | 9 | – |
| | 141 | 253 | (62) |
| Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS [1] | 470 | 654 | 474 |

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et des activités propres.

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Bénéfice net par action – mesure financière conforme aux normes IFRS [1] | 0,50 | 0,60 | 0,75 |
| Quote-part des ajustements [2], déduction faite de l'impôt | | | |
| Lifeco | 0,20 | 0,33 | (0,08) |
| IGM | 0,01 | 0,01 | (0,01) |
| Pargesa | - | 0,04 | – |
| Activités propres | - | 0,01 | – |
| | 0,21 | 0,39 | (0,09) |
| Bénéfice net ajusté par action – mesure financière non conforme aux normes IFRS [1] | 0,71 | 0,99 | 0,66 |

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et des activités propres.

## Résultats de la Financière Power

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- les États non consolidés des résultats, qui présentent les apports des filiales en exploitation et de Pargesa au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de la Financière Power.

Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description du mode de présentation sur une base non consolidée ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

**REPORT D'IFRS 9 – *INSTRUMENTS FINANCIERS* (IFRS 9)**

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées d'IFRS 17, dont une proposition de report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer au 1er janvier 2022. Le 17 mars 2020, en raison des réponses reçues des parties prenantes au cours de la période de commentaires sur l'exposé-sondage, l'IASB a approuvé le report de la date d'entrée en vigueur de la norme pour la faire passer au 1er janvier 2023. De plus, l'IASB a reporté au 1er janvier 2023 l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur.

IGM, une filiale, et Pargesa, détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement, ne sont pas admissibles à l'exemption et ont adopté IFRS 9 le 1er janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer les méthodes comptables conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, aux résultats de Pargesa. Au moment de la consolidation, la Société a ajusté les résultats d'IGM et de Pargesa pour que ceux-ci soient conformes à IAS 39. Se reporter à l'analyse portant précisément sur cette question qui se trouve dans les sections d'IGM et de Pargesa, sous Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de la Financière Power pour le trimestre clos le 31 mars 2020 sont présentés ci-dessous. Les secteurs opérationnels de la Société sont Lifeco, IGM et Pargesa. Ces tableaux reflètent les apports de Lifeco, d'IGM et de Pargesa au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

### Bénéfice net consolidé – Trimestres clos les

| | Lifeco | IGM [1] | Pargesa [2] | Exploitation générale [3] | Financière Power Bénéfice net consolidé | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
| **Produits** | | | | | | | |
| Total des primes, montant net | 10 906 | – | – | (5) | 10 901 | 9 472 | 9 590 |
| Produits de placement nets | (2 074) | 23 | – | (12) | (2 063) | (267) | 5 864 |
| Honoraires | 1 441 | 753 | – | (8) | 2 186 | 2 280 | 2 194 |
| Total des produits | 10 273 | 776 | – | (25) | 11 024 | 11 485 | 17 648 |
| **Charges** | | | | | | | |
| Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 7 705 | – | – | – | 7 705 | 7 769 | 13 912 |
| Commissions | 625 | 270 | – | (13) | 882 | 918 | 869 |
| Charges d'exploitation et frais administratifs | 1 507 | 276 | – | 46 | 1 829 | 1 876 | 1 789 |
| Charges financières | 65 | 27 | – | 11 | 103 | 110 | 107 |
| Total des charges | 9 902 | 573 | – | 44 | 10 519 | 10 673 | 16 677 |
| Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice | 371 | 203 | – | (69) | 505 | 812 | 971 |
| Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées | – | 6 | 78 | (1) | 83 | 35 | 50 |
| Bénéfice avant impôt | 371 | 209 | 78 | (70) | 588 | 847 | 1 021 |
| Impôt sur le bénéfice | (13) | 48 | – | 1 | 36 | 203 | 180 |
| **Bénéfice net** | 384 | 161 | 78 | (71) | 552 | 644 | 841 |
| **Attribuable aux** | | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 157 | 67 | – | (36) | 188 | 208 | 270 |
| Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles | – | – | – | 35 | 35 | 35 | 35 |
| Détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power | 227 | 94 | 78 | (70) | 329 | 401 | 536 |
| | 384 | 161 | 78 | (71) | 552 | 644 | 841 |

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, des ajustements apportés conformément à IAS 39 ont été comptabilisés au moment de la consolidation et inclus au titre de l'Exploitation générale.

[2] Les résultats présentés par Pargesa sont conformes à IFRS 9. La quote-part du bénéfice de Pargesa revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39, y compris la quote-part revenant à la Société d'un profit réalisé à la vente d'un placement et de la perte de valeur sur des placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global par Pargesa.

[3] La colonne Exploitation générale comprend les résultats de Portag3, de Portag3 II, de Wealthsimple et de Koho, les activités d'investissement et les activités propres de la Société, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de Pargesa est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

## ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Dans cette section du rapport de gestion, les apports de Lifeco et d'IGM au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

### Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| **Bénéfice net ajusté** [1] | | | |
| Lifeco [2] | 362 | 553 | 384 |
| IGM [2] | 99 | 118 | 108 |
| Pargesa [2] | 79 | 56 | 46 |
| | 540 | 727 | 538 |
| Activités propres | (35) | (38) | (29) |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | (35) | (35) | (35) |
| **Bénéfice net ajusté** [3] | 470 | 654 | 474 |
| **Ajustements** [4] | | | |
| Lifeco | (135) | (212) | 60 |
| IGM | (5) | (8) | 2 |
| Pargesa | (1) | (24) | – |
| Activités propres | – | (9) | – |
| | (141) | (253) | 62 |
| **Bénéfice net** [3] | 329 | 401 | 536 |

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, et de leur bénéfice net, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

[2] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple, de Koho, de Portag3 et de Portag3 II en fonction de leur participation respective. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent les ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

### Apport au bénéfice net ajusté par action et au bénéfice net par action

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| **Bénéfice net ajusté par action – de base** [1] | | | |
| Lifeco [2] | 0,54 | 0,84 | 0,54 |
| IGM [2] | 0,15 | 0,18 | 0,14 |
| Pargesa [2] | 0,12 | 0,08 | 0,07 |
| | 0,81 | 1,10 | 0,75 |
| Activités propres | (0,05) | (0,06) | (0,04) |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | (0,05) | (0,05) | (0,05) |
| **Bénéfice net ajusté par action** [3] | 0,71 | 0,99 | 0,66 |
| **Ajustements** [4] | | | |
| Lifeco | (0,20) | (0,33) | 0,08 |
| IGM | (0,01) | (0,01) | 0,01 |
| Pargesa | – | (0,04) | – |
| Activités propres | – | (0,01) | – |
| | (0,21) | (0,39) | 0,09 |
| **Bénéfice net par action** [3] | 0,50 | 0,60 | 0,75 |

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté par action, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM, et de leur bénéfice net par action, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

[2] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple, de Koho, de Portag3 et de Portag3 II en fonction de leur participation respective. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent les ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

| Premier trimestre de 2020 par rapport au premier trimestre de 2019 et au quatrième trimestre de 2019 |
|---|
| **Bénéfice net** |
| 329 M$ (0,50 $ par action), comparativement à 536 M$ (0,75 $ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 33,3 % par action, et à 401 M$ (0,60 $ par action) au quatrième trimestre de 2019. |
| **Bénéfice net ajusté** |
| 470 M$ (0,71 $ par action), comparativement à 474 M$ (0,66 $ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 7,6 % par action, et à 654 M$ (0,99 $ par action) au quatrième trimestre de 2019. |
| **Apport de Lifeco, d'IGM et de Pargesa au bénéfice net et au bénéfice net ajusté** |
| Apport de 399 M$ au bénéfice net, comparativement à 600 M$ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 33,5 %, et à 483 M$ au quatrième trimestre de 2019. |
| Apport de 540 M$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 538 M$ pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 0,4 %, et à 727 M$ au quatrième trimestre de 2019. |

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté, Activités propres et Ajustements ci-après.

## APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

### LIFECO

#### Apport à la Financière Power

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Apport aux éléments suivants de la Financière Power [1] : | | | |
| Bénéfice net ajusté | | | |
| Tel qu'il a été présenté par Lifeco | 363 | 556 | 386 |
| Écritures liées à la consolidation | (1) | (3) | (2) |
| | 362 | 553 | 384 |
| Ajustements | (135) | (212) | 60 |
| **Bénéfice net** | 227 | 341 | 444 |

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco était de 66,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (67,8 % pour la période correspondante de 2019).

#### Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Bénéfice net ajusté par action [1][2] | 0,585 | 0,895 | 0,576 |
| Ajustements [3] | (0,216) | (0,343) | 0,089 |
| **Bénéfice net par action** [1] | 0,369 | 0,552 | 0,665 |

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Désigné par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, Lifeco a adopté une définition bonifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS pour refléter l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de Lifeco. Cette mesure – le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) – a été adoptée pour améliorer la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière et en prévision de l'adoption des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1er janvier 2023. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption de cette mesure bonifiée.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

**Bénéfice net ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco**

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Bénéfice net ajusté [1][2][3] | | | |
| Exploitation canadienne | 273 | 274 | 257 |
| Exploitation américaine | 17 | 89 | 81 |
| Exploitation européenne | 132 | 317 | 163 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | 119 | 157 | 74 |
| Exploitation générale de Lifeco | 2 | (6) | (6) |
| | 543 | 831 | 569 |
| Ajustements [4][5] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction | (52) | (78) | 129 |
| Incidences liées aux marchés | (149) | (13) | (41) |
| Charge nette à la réévaluation d'un actif d'impôt différé | - | (199) | - |
| Charges de restructuration | - | (36) | - |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly | - | 8 | - |
| | (201) | (318) | 88 |
| Bénéfice net [1][3] | | | |
| Exploitation canadienne | 151 | 188 | 283 |
| Exploitation américaine | 5 | (121) | 81 |
| Exploitation européenne | 91 | 335 | 194 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | 93 | 117 | 105 |
| Exploitation générale de Lifeco | 2 | (6) | (6) |
| Bénéfice net | 342 | 513 | 657 |

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Désigné par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[3] Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, Lifeco a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de Lifeco, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

[4] Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[5] Se reporter à la section Ajustements.

**Bénéfice net par secteur, tel qu'il a été présenté par Lifeco**

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| **Canada** [1] | | | |
| Client individuel | 12 | 87 | 124 |
| Client collectif | 147 | 114 | 151 |
| Exploitation générale canadienne | (8) | (13) | 8 |
| | 151 | 188 | 283 |
| **États-Unis** [1] | | | |
| Services financiers [2] | 44 | 100 | 53 |
| Gestion d'actifs | (42) | 18 | (4) |
| Exploitation générale américaine | 3 | (239) | (1) |
| Activités d'assurance et de rentes réassurées [2] | – | – | 33 |
| | 5 | (121) | 81 |
| **Europe** [1] | | | |
| Royaume-Uni | 91 | 206 | 122 |
| Irlande | (16) | 88 | 33 |
| Allemagne | 19 | 35 | 40 |
| Exploitation générale européenne | (3) | 6 | (1) |
| | 91 | 335 | 194 |
| **Solutions de gestion du capital et des risques** [1] | | | |
| Réassurance | 94 | 128 | 105 |
| Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques | (1) | (11) | – |
| | 93 | 117 | 105 |
| **Exploitation générale de Lifeco** [1] | 2 | (6) | (6) |
| **Bénéfice net** [3] | 342 | 513 | 657 |

[1] Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, Lifeco a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de Lifeco, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

[2] L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées comprend les activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, entrée en vigueur le 1er juin 2019. Les chiffres correspondants ont été ajustés afin de tenir compte de la présentation pour l'exercice considéré.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

**Premier trimestre de 2020 par rapport au premier trimestre de 2019 et au quatrième trimestre de 2019**

**Bénéfice net**

342 M$ (0,369 $ par action), comparativement à 657 M$ (0,665 $ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 44,5 % par action, et à 513 M$ (0,552 $ par action) au quatrième trimestre de 2019.

En raison de la vente des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis au cours du deuxième trimestre de 2019, le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de Lifeco pour le premier trimestre de 2020 ne comprennent aucun bénéfice provenant de ces activités, qui avaient fourni un apport de 33 M$ au bénéfice net et au bénéfice net ajusté au premier trimestre de 2019.

**Bénéfice net ajusté**

543 M$ (0,585 $ par action), comparativement à 569 M$ (0,576 $ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 1,6 % par action, et à 831 M$ (0,895 $ par action) au quatrième trimestre de 2019.

## CANADA

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 132 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 151 M$. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 273 M$ au trimestre clos le 31 mars 2020, excluant les ajustements de 122 M$ détaillés ci-dessous. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 représentaient une incidence positive de 26 M$ sur le bénéfice.

### Client individuel

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 112 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 12 M$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'apport défavorable découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance relativement à la révision des hypothèses économiques pour les produits assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée en raison de l'important recul des marchés boursiers au cours du trimestre;
- d'autres incidences liées aux marchés, principalement attribuables à l'incidence des reculs et de la volatilité des marchés boursiers, pour le trimestre considéré, sur les garanties liées aux fonds distincts et sur l'inefficacité de la couverture connexe.

### Client collectif

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 4 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 147 M$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats défavorables au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la mortalité.

## ÉTATS-UNIS

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 76 M$ pour se chiffrer à 5 M$, comparativement à un bénéfice net de 81 M$ pour le trimestre correspondant de 2019. Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'est chiffré à 17 M$, excluant les ajustements de 12 M$ détaillés ci-dessous. Il n'y avait pas d'ajustements pour la période correspondante de 2019.

### Services financiers

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net s'est établi à 33 M$ US (44 M$ CA), comparativement à 40 M$ US (53 M$ CA) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 7 M$ US est principalement attribuable au fait que la volatilité des marchés a entraîné des pertes liées à l'inefficacité de la couverture en ce qui a trait aux produits assortis de garanties de retrait minimum à vie, partiellement contrebalancée par la croissance nette des activités et la hausse de l'apport des placements.

### Gestion d'actifs

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la perte nette s'est établie à 31 M$ US (42 M$ CA), comparativement à une perte nette de 3 M$ US (4 M$ CA) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 28 M$ US de la perte nette est principalement attribuable à la baisse des produits de placement nets liés aux capitaux de lancement en raison du recul des marchés au cours du premier trimestre de 2020. La perte nette pour le premier trimestre de 2020 comprend également des charges financières et autres de 7 M$ US (10 M$ CA), une baisse de 2 M$ US par rapport au trimestre correspondant de 2019.

### Activités d'assurance et de rentes réassurées

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, il n'y a eu aucune incidence sur le bénéfice, comparativement à un bénéfice net de 25 M$ US (33 M$ CA) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Après la vente à Protective Life, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, en 2019, il n'y a pas eu d'autres ventes, honoraires et autres produits ni bénéfice net liés à cette unité d'exploitation.

## EUROPE

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 103 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 91 M$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 132 M$, excluant les ajustements de 41 M$ détaillés ci-après. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 comprenaient une incidence positive de 31 M$ sur le bénéfice.

### Royaume-Uni

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 31 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 91 M$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence moindre des nouvelles affaires et aux résultats défavorables au chapitre des placements, partiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la mortalité;
- la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance à la suite de l'examen des prêts hypothécaires rechargeables et des modifications de la protection sur les produits collectifs d'assurance-maladie, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt en raison des incidences liées aux marchés boursiers.

### Irlande

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la perte nette s'est établie à 16 M$, comparativement à un bénéfice net de 33 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 49 M$ est principalement attribuable aux incidences défavorables liées aux marchés relativement aux fluctuations de marchés non couvertes, partiellement contrebalancée par la hausse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les incidences liées aux marchés s'expliquent principalement par l'incidence des reculs et de la volatilité des marchés boursiers et la diminution des taux d'intérêt, pour le trimestre considéré, sur les garanties liées aux fonds distincts et l'inefficacité de leurs couvertures connexes.

### Allemagne

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 21 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 19 M$, principalement en raison des incidences défavorables liées aux marchés boursiers relativement aux garanties liées aux produits de rentes variables, une fois prise en compte l'inefficacité de la couverture connexe.

## SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

### Réassurance

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 11 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 94 M$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, à une augmentation des provisions techniques relatives à un ancien bloc d'affaires comportant des garanties en matière de rendement des placements, qui reflète les résultats négatifs liés aux marchés au premier trimestre de 2020, et aux résultats moins favorables en matière de sinistres au chapitre des activités d'assurance-vie. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des nouvelles affaires et la hausse des volumes d'affaires.

## AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco.

Au premier trimestre de 2020, les ajustements de 201 M$ comprenaient ce qui suit :

- Une révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, qui ont eu une incidence défavorable de 52 M$.

  Au cours du premier trimestre de 2020, Lifeco a révisé certaines hypothèses économiques liées aux incidences du marché pour le trimestre considéré. Cette révision a donné lieu à une incidence défavorable de 98 M$, partiellement contrebalancée par la révision du raffinement de la modélisation, d'autres hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la morbidité ayant eu une incidence favorable de 46 M$, ce qui s'est traduit par une incidence défavorable nette de 52 M$ sur le bénéfice net.

- Des incidences défavorables liées aux marchés de 149 M$.

  Les incidences liées aux marchés se sont chiffrées à 149 M$ au premier trimestre de 2020, reflétant ainsi les incidences défavorables des reculs des marchés boursiers et des taux d'intérêt au cours de la période considérée sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, incluant l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers. Du montant total de l'incidence de 149 M$, une tranche de 68 M$ se rapporte aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.

Au premier trimestre de 2019, les ajustements comprenaient une incidence favorable de 88 M$ sur le bénéfice, qui se rapportait à une incidence de 129 M$ liée à la révision des hypothèses actuarielles et aux mesures prises par la direction, contrebalancée par les incidences défavorables liées aux marchés de 41 M$.

Les ajustements de 318 M$ au quatrième trimestre de 2019 comprenaient ce qui suit :

- Une révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, qui ont eu une incidence défavorable de 78 M$.
- Des incidences défavorables liées aux marchés de 13 M$.
- Une charge de 199 M$ (151 M$ US) à la réévaluation d'un actif d'impôt différé comptabilisée dans l'exploitation générale américaine.
- Des coûts de restructuration de 36 M$ (28 M$ US) comptabilisés dans l'exploitation générale américaine.
- Un profit net de 8 M$ lié à la transaction avec Scottish Friendly et comptabilisé dans l'exploitation générale européenne.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire de Lifeco. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de Lifeco.

## FINANCIÈRE IGM

### Apport à la Financière Power

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Apport aux éléments suivants de la Financière Power [1] : | | | |
| Bénéfice net ajusté | | | |
| Tel qu'il a été présenté par IGM | 100 | 125 | 103 |
| Écritures liées à la consolidation [2][3] | (1) | (7) | 5 |
| | 99 | 118 | 108 |
| Ajustements [3] | (5) | (8) | 2 |
| **Bénéfice net** | 94 | 110 | 110 |

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM était de 62,1 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (61,4 % pour la période correspondante de 2019).

[2] L'apport à la Financière Power comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39 et la répartition des résultats de Wealthsimple, de Portag3 et de Portag3 II. Au cours du premier trimestre de 2019, IGM a acquis une influence notable sur Personal Capital, et son placement, auparavant classé comme étant disponible à la vente, a été reclassé en tant qu'entreprise associée, ce qui s'est traduit par un profit en vertu d'IAS 39. L'apport à la Financière Power a été ajusté pour inclure la quote-part revenant à la Société de ce profit.

[3] Comprend la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco au titre de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction ainsi que des incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS.

### Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Bénéfice net ajusté par action [1] | 0,68 | 0,84 | 0,70 |
| Ajustements [2][3] | - | (0,04) | - |
| **Bénéfice net par action** [1] | 0,68 | 0,80 | 0,70 |

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[3] Décrit comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

### Bénéfice net ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| IG Gestion de patrimoine | 173 | 206 | 163 |
| Mackenzie | 36 | 42 | 36 |
| Exploitation générale et autres | 27 | 40 | 41 |
| Bénéfice net ajusté (avant intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres) [1] | 236 | 288 | 240 |
| Charges d'intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres [2] | (75) | (87) | (72) |
| Bénéfice net ajusté [3] | 161 | 201 | 168 |
| Ajustements [4][5] | - | (9) | - |
| **Bénéfice net** [3] | 161 | 192 | 168 |

[1] Cette mesure financière non conforme aux normes IFRS est décrite dans la partie C du présent rapport de gestion.

[2] Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[4] IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[5] Décrit comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

| Premier trimestre de 2020 par rapport au premier trimestre de 2019 et au quatrième trimestre de 2019 |
|---|
| **Bénéfice net** |
| 161 M$ (0,68 $ par action), comparativement à 168 M$ (0,70 $ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 2,9 % par action, et à 192 M$ (0,80 $ par action) au quatrième trimestre de 2019. |
| **Bénéfice net ajusté** |
| 161 M$ (0,68 $ par action), comparativement à 168 M$ (0,70 $ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 2,9 % par action, et à 201 M$ (0,84 $ par action) au quatrième trimestre de 2019. |

Le 1er janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. La Financière Power a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. L'apport à la Financière Power comprend des ajustements au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM.

Le bénéfice net de chaque secteur est résumé ci-dessous.

## IG GESTION DE PATRIMOINE

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a augmenté de 10 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 173 M$, principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 10 M$ des honoraires de gestion et de consultation, qui se sont établis à 368 M$. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 4,5 % de l'actif géré moyen ainsi qu'au fait que le premier trimestre de 2020 comptait une journée supplémentaire. Le taux moyen des honoraires de gestion a diminué de 4,5 points de base, pour se chiffrer à 162,6 points de base de l'actif géré moyen, reflétant des changements dans la composition des produits et une réduction des prix en 2019.
- Une diminution de 5 M$ des charges, qui se sont chiffrées à 315 M$ pour le trimestre, principalement en raison d'une diminution de 22 M$ des charges liées aux commissions attribuable au fait que toutes les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif en 2020 en raison des changements apportés à la structure de paiement des commissions aux conseillers d'IG. La diminution des charges liées aux commissions a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 14 M$ de la rémunération fondée sur l'actif, principalement en raison des changements liés à la rémunération apportés en 2020 et de l'augmentation de l'actif administré, ainsi que par une augmentation de 3 M$ des charges autres que les commissions.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 2 M$ des honoraires de distribution, qui se sont établis à 39 M$, principalement en raison de la baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et des frais de rachat.
- Une diminution de 1 M$ des frais d'administration, qui se sont établis à 73 M$. La diminution est principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits dégroupés, auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des honoraires attribuable à la hausse de l'actif géré moyen.
- Une diminution de 1 M$ des produits de placement nets et autres, qui se sont établis à 9 M$, principalement en raison de pertes latentes sur les titres de participation et les fonds communs de placement exclusifs d'IG Gestion de patrimoine.

## MACKENZIE

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net est demeuré stable par rapport au trimestre correspondant de 2019, s'établissant à 36 M$, principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 8 M$ des honoraires de gestion, qui se sont établis à 176 M$, en raison d'une hausse de 5,7 % du total de l'actif géré moyen et du fait que le premier trimestre de 2020 comptait une journée supplémentaire, contrebalancés par une baisse du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion a diminué de 1,9 point de base pour s'établir à 102,1 points de base, en raison d'une modification de la composition de l'actif géré.
- Une augmentation de 2 M$ des frais d'administration.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 7 M$ des produits de placement nets et autres. Les produits de placement nets et autres incluent les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs.
- Une hausse de 3 M$ des charges, qui se sont chiffrées à 164 M$, principalement en raison de l'augmentation des commissions de suivi.

## ACTIF GÉRÉ, ACTIF ADMINISTRÉ ET ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré :

| (en milliards de dollars) | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---|---|---|---|
| IG Gestion de patrimoine | 81,9 | 93,2 | 89,4 | 83,1 |
| Mackenzie | 63,1 | 70,2 | 67,8 | 62,7 |
| Exploitation générale et autres [1] | 2,5 | 3,4 | 3,3 | 3,3 |
| Total | 147,5 | 166,8 | 160,5 | 149,1 |

[1] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Le total de l'actif administré comprend les actifs détenus dans les comptes des clients administrés par IGM et se présente comme suit :

| (en milliards de dollars) | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 | 31 décembre 2018 |
|---|---|---|---|---|
| IG Gestion de patrimoine | 86,0 | 97,3 | 93,0 | 86,3 |
| Mackenzie | 63,1 | 70,2 | 67,8 | 62,7 |
| Exploitation générale et autres [1] | 19,4 | 22,7 | 22,0 | 21,1 |
| Total | 168,5 | 190,2 | 182,8 | 170,1 |

[1] Comprend l'actif administré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré quotidien moyen des fonds d'investissement :

| | 2020 | | | | 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| (en milliards de dollars) | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| IG Gestion de patrimoine | 90,9 | 91,9 | 90,4 | 90,2 | 87,0 |
| Mackenzie | 63,5 | 63,0 | 61,8 | 60,8 | 58,2 |
| Exploitation générale et autres [1] | 4,1 | 4,6 | 4,6 | 4,7 | 4,7 |
| Total | 158,5 | 159,5 | 156,8 | 155,7 | 149,9 |

[1] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

### AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

Il n'y a pas eu d'ajustements au cours du premier trimestre de 2020 ni au cours du trimestre correspondant de 2019. Le bénéfice net ajusté du quatrième trimestre de 2019 excluait une charge nette de 9 M$ correspondant à la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire d'IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats d'IGM.

## PARGESA

### Apport à la Financière Power

| Trimestres clos les<br>(en millions de dollars canadiens) | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Apport aux éléments suivants de la Financière Power [1] : | | | |
| Bénéfice net ajusté | | | |
| Tel qu'il a été présenté par Pargesa | 4 | 51 | 34 |
| Écritures liées à la consolidation [2] | 75 | 5 | 12 |
| | 79 | 56 | 46 |
| Ajustements | (1) | (24) | – |
| **Bénéfice net** | 78 | 32 | 46 |

[1] La participation moyenne de la Financière Power dans Pargesa était de 27,8 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

[2] La Société n'a pas adopté IFRS 9. L'apport à la Financière Power comprend un ajustement lié à Pargesa, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-dessous.

### Bénéfice net ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par Pargesa (conformément à IFRS 9)

| Trimestres clos les<br>(en millions de francs suisses) | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Apport du portefeuille au bénéfice net ajusté | | | |
| Quote-part du bénéfice de : | | | |
| Imerys | 15 | 16 | 24 |
| Webhelp | 4 | – | – |
| Parques | (8) | (3) | – |
| Dividendes : | | | |
| SGS | 60 | – | 50 |
| Pernod Ricard | - | 22 | – |
| Total | (5) | 4 | – |
| Autres [1] | 7 | 1 | 1 |
| Apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement | (73) | 122 | 11 |
| | - | 162 | 86 |
| Produits financiers (charges financières), montant net | 17 | (16) | 17 |
| Frais généraux et impôt | (6) | (7) | (9) |
| Bénéfice net ajusté [2][3] | 11 | 139 | 94 |
| Ajustements | (5) | (64) | (3) |
| **Bénéfice net** [3] | 6 | 75 | 91 |

[1] Comprend principalement le remboursement de retenues d'impôt à la source à recevoir des autorités fiscales françaises à l'égard de dividendes reçus d'Engie et de Total entre 2016 et 2017.

[2] Décrit comme le « résultat courant économique » dans la partie D du présent rapport de gestion.

[3] Attribuable aux actionnaires de Pargesa.

**Premier trimestre de 2020 par rapport au premier trimestre de 2019 et au quatrième trimestre de 2019**

**Bénéfice net**

6 M FS, comparativement à 91 M FS pour la période correspondante de 2019 et à 75 M FS au quatrième trimestre de 2019.

**Bénéfice net ajusté**

11 M FS, comparativement à 94 M FS pour la période correspondante de 2019 et à 139 M FS au quatrième trimestre de 2019.

**Ajustements apportés à l'apport de Pargesa**

Le 1er janvier 2018, Pargesa a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. La majorité de ses placements dans des entités ouvertes est classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif des instruments de placement en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les autres éléments du résultat global.

Les placements dans des fonds d'actions de sociétés fermées et d'autres fonds d'investissement sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents au 1er janvier 2018 sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Depuis le 1er janvier 2018, les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

La Financière Power a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. Le tableau suivant présente les ajustements de l'apport de Pargesa au bénéfice de la Financière Power, conformément à IAS 39.

| Trimestres clos les<br>(en millions de dollars canadiens) | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Cession du placement dans Total [1] | 70 | – | – |
| Cession partielle du placement dans adidas [2] | – | – | 18 |
| Cession partielle du placement dans LafargeHolcim [3] | – | 24 | – |
| Charges pour perte de valeur [4] | (40) | – | – |
| Cession de fonds d'actions de sociétés fermées et autres [5] | 20 | – | – |
| Reprise de (profits) pertes latents sur les fonds d'actions de sociétés fermées et autres [6] | 25 | (19) | (6) |
| Total | 75 | 5 | 12 |

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2019, GBL a vendu sa participation de 0,6 % dans Total au moyen de contrats de vente à terme, lesquels sont arrivés à échéance en janvier 2020 et ont entraîné un profit. Le profit de 321 M FS de Pargesa n'a pas été comptabilisé dans son bénéfice, puisque le placement était classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à la Financière Power de ce profit réalisé s'est chiffrée à 70 M$.

[2] Au cours du premier trimestre de 2019, une partie du placement dans adidas a été cédée, ce qui s'est traduit par un profit de 49 M FS. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de Pargesa puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à la Financière Power du profit réalisé s'est chiffrée à 18 M$.

[3] Au cours du quatrième trimestre de 2019, une partie du placement dans LafargeHolcim a été cédée, ce qui s'est traduit par un profit de 65 M FS lié à la reprise de pertes de valeur précédemment comptabilisées. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de Pargesa puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à la Financière Power s'est chiffrée à 24 M$.

[4] En vertu d'IFRS 9, Pargesa classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. La Financière Power a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur les placements suivants :

- GEA – Le placement dans GEA avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 22,50 € par action. Au cours du premier trimestre de 2020, le cours de l'action a diminué pour s'établir à 18,73 €, ce qui a donné lieu à une charge pour perte de valeur de 30 M FS. La quote-part revenant à la Financière Power s'est chiffrée à 13 M$.
- LafargeHolcim – Le placement dans Lafarge avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 35,83 € par action. Durant le premier trimestre de 2020, le cours de l'action a diminué pour atteindre 33,41 €, entraînant une charge pour perte de valeur de 49 M FS. La quote-part revenant à la Financière Power s'est chiffrée à 27 M$.

[5] Au cours du premier trimestre de 2020, un placement détenu par l'entremise de fonds d'actions de sociétés fermées, classé à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9, a été cédé, ce qui a donné lieu à un profit réalisé. La quote-part revenant à la Financière Power du profit réalisé s'est chiffrée à 10 M$, conformément à IAS 39. De plus, la Financière Power a comptabilisé sa quote-part d'un profit à la vente d'un autre placement d'un montant de 10 M$ en raison d'une reprise de perte de valeur antérieure.

[6] Pargesa classe les placements dans des actions de sociétés fermées à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. La Financière Power ne comptabilise pas ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et continue de classer ces fonds d'actions de sociétés fermées comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

À l'exception de la quote-part des résultats d'Imerys, de Webhelp et de Parques, une grande part du bénéfice net de Pargesa est composée de dividendes provenant de ses placements non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

- LafargeHolcim (deuxième trimestre)
- SGS (premier trimestre)
- adidas (deuxième trimestre)
- Umicore (deuxième et troisième trimestres)
- Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres)
- GEA (deuxième trimestre)
- Ontex (deuxième trimestre)

## RÉSULTATS

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a diminué de 85 M FS par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 6 M FS. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 11 M FS, comparativement à 94 M FS pour le trimestre correspondant de 2019. Les ajustements, détaillés ci-dessous, ont représenté une charge de 5 M FS pour le trimestre clos le 31 mars 2020, par rapport à une charge de 3 M FS pour le trimestre correspondant de 2019. Cette diminution du bénéfice net est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une baisse de 84 M FS de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement, principalement attribuable aux ajustements négatifs de la juste valeur des fonds non consolidés.
- Une baisse de 9 M FS de l'apport d'Imerys au bénéfice net ajusté, qui est passé de 24 M FS à 15 M FS au 31 mars 2020, principalement en raison de la baisse des produits tirés d'Imerys attribuable aux conditions actuelles du marché.
- Un apport négatif de 8 M FS de Parques au 31 mars 2020, comparativement à nil pour le trimestre correspondant de 2019.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par ce qui suit :

- Une hausse de 11 M FS des dividendes, qui se sont établis à 62 M FS comparativement à 51 M FS pour la période correspondante de 2019. Le dividende reçu de SGS a augmenté de 10 M FS en raison de l'augmentation de la participation en 2020. Un apport négatif de 5 M FS de Total a été comptabilisé, reflétant principalement l'incidence des contrats de vente à terme arrivés à échéance en janvier 2020. Un autre dividende de 7 M FS se rapporte au remboursement de retenues d'impôt à la source à recevoir des autorités fiscales françaises à l'égard de dividendes reçus d'Engie et de Total entre 2016 et 2017.

## AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Pargesa.

Pour le premier trimestre de 2020, les ajustements se sont chiffrés à 5 M FS, alors qu'il n'y avait pas eu d'ajustements importants au trimestre correspondant de 2019, et comprenaient essentiellement ce qui suit :

- La quote-part revenant à Pargesa des charges d'Imerys, de Parques et de Webhelp.

Pour le quatrième trimestre de 2019, les ajustements s'étaient chiffrés à 64 M FS et comprenaient essentiellement ce qui suit :

- La quote-part revenant à Pargesa des charges de 28 M FS comptabilisées par Imerys relativement aux coûts engagés par Imerys dans le cadre de son programme de transformation et à la perte de valeur des actifs secondaires attribuable à la déconsolidation des filiales nord-américaines de produits de talc.
- La quote-part revenant à Pargesa des dépenses non récurrentes de 22 M FS enregistrées par Parques.
- La quote-part revenant à Pargesa de 11 M FS liée à l'apport comptabilisé par GBL à la suite de l'acquisition de Webhelp, qui consistait principalement en la quote-part revenant à GBL des coûts de transaction engagés pour compléter l'acquisition.

## TAUX DE CHANGE MOYENS

Les taux de change moyens pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 étaient les suivants :

| | 31 mars 2020 | 31 mars 2019 | Variation en % |
|---|---|---|---|
| €/FS | 1,067 | 1,132 | (5,7) |
| FS/$ CA | 1,390 | 1,334 | 4,2 |

L'information ci-dessus est tirée du communiqué de presse de Pargesa pour le premier trimestre de 2020. Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de Pargesa.

## ACTIVITÉS PROPRES

Les activités propres incluent les produits tirés (pertes sur) des placements, les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Produits tirés (pertes sur) des placements | (7) | (6) | (4) |
| Charges d'exploitation et autres charges | | | |
| Charges d'exploitation | (23) | (27) | (19) |
| Charges financières | (4) | (4) | (5) |
| Amortissement | (1) | – | (1) |
| Impôt sur le bénéfice | – | (1) | – |
| | (28) | (32) | (25) |
| Activités propres | (35) | (38) | (29) |

## AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

| Trimestres clos les | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Lifeco | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction | (35) | (52) | 88 |
| Incidences liées aux marchés | (100) | (9) | (28) |
| Charge nette à la réévaluation d'un actif d'impôt différé | – | (133) | – |
| Charges de restructuration | – | (24) | – |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly | – | 6 | – |
| | (135) | (212) | 60 |
| IGM | | | |
| Quote-part des ajustements de Lifeco [1] | (5) | (8) | 2 |
| | (5) | (8) | 2 |
| Pargesa | | | |
| Imerys – pertes de valeur, charges de restructuration et autres | – | (11) | – |
| Parques et autres charges | (1) | (13) | – |
| | (1) | (24) | – |
| Activités propres | | | |
| Charges au titre de la réorganisation | – | (9) | – |
| | (141) | (253) | 62 |

[1] Comprend la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco au titre de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, ainsi que des incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté.

### Activités propres

La Société a engagé des coûts de 9 M$ au titre de la réorganisation, principalement liés aux frais juridiques et aux honoraires des conseillers financiers, au cours du quatrième trimestre de 2019.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements portant sur Lifeco, IGM et Pargesa ci-dessus.

# Situation financière

## BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM et le bilan non consolidé de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan non consolidé, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et du bilan consolidé résumé de la Société au 31 mars 2020.

| | Financière Power | Lifeco | IGM | Ajustements liés à la consolidation et autres [1] | Financière Power Bilans consolidés | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
| **Actif** | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 027 | 5 635 | 709 | (89) | 7 282 | 6 272 |
| Placements | 194 | 165 509 | 7 343 | (279) | 172 767 | 171 248 |
| Participations | | | | | | |
| Lifeco | 14 161 | – | 907 | (15 068) | – | – |
| IGM | 2 813 | 350 | – | (3 163) | – | – |
| Parjointco | 3 406 | – | – | – | 3 406 | 3 954 |
| Autres [2] | – | 64 | 911 | 51 | 1 026 | 948 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | – | 8 580 | – | – | 8 580 | 8 714 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | – | 21 025 | – | – | 21 025 | 20 707 |
| Autres actifs | 120 | 12 512 | 1 790 | 786 | 15 208 | 13 425 |
| Immobilisations incorporelles | 1 | 4 039 | 1 233 | 62 | 5 335 | 5 172 |
| Goodwill | – | 6 612 | 2 660 | 745 | 10 017 | 9 910 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | – | 212 577 | – | – | 212 577 | 231 022 |
| Total de l'actif | 21 722 | 436 903 | 15 553 | (16 955) | 457 223 | 471 372 |
| **Passif** | | | | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | – | 178 379 | – | – | 178 379 | 176 177 |
| Obligations à l'égard d'entités de titrisation | – | – | 6 729 | – | 6 729 | 6 914 |
| Débentures et autres instruments d'emprunt | 250 | 6 221 | 2 100 | (73) | 8 498 | 8 250 |
| Autres passifs | 295 | 13 285 | 2 082 | 897 | 16 559 | 15 297 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | – | 212 577 | – | – | 212 577 | 231 022 |
| Total du passif | 545 | 410 462 | 10 911 | 824 | 422 742 | 437 660 |
| **Fonds propres** | | | | | | |
| Actions privilégiées perpétuelles | 2 830 | 2 714 | – | (2 714) | 2 830 | 2 830 |
| Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 18 347 | 20 728 | 4 642 | (25 370) | 18 347 | 17 985 |
| Participations ne donnant pas le contrôle [3][4] | – | 2 999 | – | 10 305 | 13 304 | 12 897 |
| Total des fonds propres | 21 177 | 26 441 | 4 642 | (17 779) | 34 481 | 33 712 |
| Total du passif et des fonds propres | 21 722 | 436 903 | 15 553 | (16 955) | 457 223 | 471 372 |

[1] Les ajustements liés à la consolidation et autres comprennent les données de Portag3, de Portag3 II, de Wealthsimple et de Koho, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

[3] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[4] Les ajustements liés à la consolidation des participations ne donnant pas le contrôle sont relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et de Koho.

Le total de l'actif de la Société a diminué pour s'établir à 457,2 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 471,4 G$ au 31 décembre 2019, principalement en raison de l'incidence des fluctuations sur les marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Le passif a diminué pour s'établir à 422,7 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 437,7 G$ au 31 décembre 2019, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 18,4 G$, principalement en raison de l'incidence de la diminution nette de la valeur de marché et de produits de placement de 25,3 G$, partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises de 7,0 G$.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 2,2 G$, principalement en raison de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain et de l'incidence des nouvelles affaires, partiellement contrebalancés par des ajustements liés à la juste valeur.
- Les autres passifs du fonds général, inclus dans les autres passifs, ont augmenté de 1,1 G$, principalement en raison d'une hausse des instruments financiers dérivés, partiellement contrebalancée par une baisse des créditeurs.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

## BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidée ci-dessous, Lifeco et IGM sont présentées par la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, rehaussent l'information fournie dans le rapport de gestion et aident le lecteur à cibler les changements dans les bilans non consolidés de la Financière Power.

| | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Actif** | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie [1] | 1 027 | 1 021 |
| Participations | | |
| Lifeco | 14 161 | 13 654 |
| IGM | 2 813 | 2 720 |
| Parjointco | 3 406 | 3 954 |
| Autres [2] | 194 | 203 |
| Autres actifs | 121 | 138 |
| Total de l'actif | 21 722 | 21 690 |
| **Passif** | | |
| Débentures | 250 | 250 |
| Autres passifs [3] | 295 | 625 |
| Total du passif | 545 | 875 |
| **Fonds propres** | | |
| Actions privilégiées perpétuelles | 2 830 | 2 830 |
| Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 18 347 | 17 985 |
| Total des fonds propres | 21 177 | 20 815 |
| Total du passif et des fonds propres | 21 722 | 21 690 |

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 176 M$ (200 M$ au 31 décembre 2019). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés.

[2] Comprend les placements de la Financière Power dans Portag3, Portag3 II, Wealthsimple et Koho présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[3] Les autres passifs au 31 décembre 2019 comprenaient les dividendes de 337 M$ déclarés par la Société pour le quatrième trimestre et versés le 31 janvier 2020.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**
La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Financière Power se sont élevés à 1 027 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 1 021 M$ à la fin de décembre 2019. Les dividendes déclarés par la Société sur ses actions privilégiées de premier rang pour le premier trimestre et versés le 15 mai 2020, d'un montant de 35 M$, sont inclus dans les autres passifs. Les dividendes déclarés par IGM pour le premier trimestre et reçus par la Société le 30 avril 2020, d'un montant de 83 M$, sont inclus dans les autres actifs (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États non consolidés des flux de trésorerie présentée plus loin).

**Participations dans Lifeco, IGM et Parjointco**
La valeur comptable des participations de la Financière Power dans Lifeco, IGM et Parjointco, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 20 380 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 20 328 M$ au 31 décembre 2019.

| | Lifeco | IGM | Parjointco | Total |
|---|---|---|---|---|
| Valeur comptable au début de l'exercice | 13 654 | 2 720 | 3 954 | 20 328 |
| Quote-part du bénéfice net ajusté | 362 | 99 | 79 | 540 |
| Quote-part des ajustements | (135) | (5) | (1) | (141) |
| Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | 569 | 83 | (626) | 26 |
| Dividendes | (272) | (83) | – | (355) |
| Autres | (17) | (1) | – | (18) |
| Valeur comptable au 31 mars 2020 | 14 161 | 2 813 | 3 406 | 20 380 |

## FONDS PROPRES

**Actions privilégiées**
Les actions privilégiées de la Société comprennent onze séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif, deux séries d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, et deux séries d'actions privilégiées de premier rang à taux variable, dont une est à dividende non cumulatif. Le montant en capital déclaré total est de 2 830 M$ au 31 mars 2020 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2019). Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

**Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires**
Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires se sont chiffrés à 18 347 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 17 985 M$ au 31 décembre 2019.

| Trimestres clos les 31 mars | 2020 | 2019 |
|---|---|---|
| Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires au début de l'exercice | 17 985 | 18 670 |
| Variation des bénéfices non distribués | | |
| Bénéfice net avant les dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles | 364 | 571 |
| Dividendes déclarés | (35) | (360) |
| Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres | 2 | (63) |
| | 331 | 148 |
| Variations des réserves | | |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | | |
| Écarts de change | 483 | (130) |
| Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie | (54) | 52 |
| Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies | 206 | (80) |
| Quote-part de Pargesa et des autres entreprises associées | (588) | 280 |
| Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence des filiales | (16) | 11 |
| | 31 | 133 |
| Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires aux 31 mars | 18 347 | 18 951 |

La valeur comptable par action ordinaire de la Société s'est établie à 27,63 $ au 31 mars 2020, comparativement à 27,08 $ à la fin de 2019.

**Nombre d'actions ordinaires en circulation**
À la date du présent rapport de gestion, 664 096 506 actions ordinaires de la Société étaient en circulation, soit le même nombre qu'au 31 décembre 2019. Depuis que la réorganisation a été complétée, la totalité des actions ordinaires de la Société est détenue par Power Corporation.

## RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Dans le cadre de la réorganisation, Power Corporation a pris en charge le régime d'options sur actions de la Société. Les 13 079 888 options en circulation au 13 février 2020 en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power ont été échangées contre des options visant l'acquisition d'actions comportant des droits de vote limités de Power Corporation. Par conséquent, à la date du présent rapport de gestion, il n'y avait aucune option en circulation visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société.

**Offres publiques de rachat importantes**
Le 17 avril 2019, Lifeco a complété une offre publique de rachat importante (l'offre de Lifeco) et a racheté aux fins d'annulation 59 700 974 de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 33,50 $ par action ordinaire. La Société a participé à l'offre de Lifeco et, par conséquent, la participation de la Société dans Lifeco, qui atteignait 67,8 %, a diminué pour s'établir à 66,8 % (en excluant la participation de 4,0 % d'IGM). La diminution de la participation dans Lifeco s'est traduite par la comptabilisation d'un profit sur dilution de 108 M$ dans les bénéfices non distribués et dans la réserve au titre des autres éléments du bénéfice global ainsi que par une diminution correspondante des participations ne donnant pas le contrôle.

Power Corporation, la société mère de la Financière Power, a participé à l'offre publique de rachat importante de la Société (l'offre de CFP). Power Corporation a effectué son dépôt d'actions par l'entremise du choix relatif aux sociétés de portefeuille admissibles, tel qu'il est décrit dans l'offre publique de rachat importante de la Société (l'offre liée à l'offre de CFP), que la Société a aussi offert aux autres actionnaires, en vertu duquel la Société a émis puis annulé 467 839 296 actions ordinaires. Ceci s'est traduit par une augmentation nette de 556 M$ du capital social et une diminution correspondante des bénéfices non distribués, sans incidence sur les fonds propres.

Le 17 avril 2019, la Société a complété l'offre de CFP et a racheté aux fins d'annulation 49 999 973 de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 33,00 $ par action ordinaire, pour un montant total de 1,65 G$. L'excédent du montant payé en vertu de l'offre de CFP sur le capital social, soit 1,55 G$, a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués. Les coûts de transaction de 5 M$ engagés dans le cadre de l'offre de CFP ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués.

## Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs présentés dans le bilan non consolidé de la Financière Power, moins sa dette nette et ses actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés ouvertes sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net est une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Au 31 mars 2020, la valeur de l'actif net par action de la Société se chiffrait à 28,39 $, comparativement à 39,86 $ au 31 décembre 2019, soit une diminution de 28,8 %.

| | 31 mars 2020 | | | 31 décembre 2019 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bilan non consolidé | Ajustement lié à la juste valeur | Valeur de l'actif net | Bilan non consolidé | Ajustement lié à la juste valeur | Valeur de l'actif net |
| **Actif** | | | | | | |
| Placements | | | | | | |
| Lifeco | 14 161 | 917 | 15 078 | 13 654 | 6 976 | 20 630 |
| IGM | 2 813 | 641 | 3 454 | 2 720 | 2 795 | 5 515 |
| Parjointco | 3 406 | (1 188) | 2 218 | 3 954 | (1 413) | 2 541 |
| Autres [1] | 194 | 134 | 328 | 203 | 127 | 330 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 027 | - | 1 027 | 1 021 | – | 1 021 |
| Autres actifs [2] | 121 | - | 121 | 138 | – | 138 |
| Total de l'actif | 21 722 | 504 | 22 226 | 21 690 | 8 485 | 30 175 |
| **Passif et actions privilégiées** | | | | | | |
| Débentures | 250 | - | 250 | 250 | – | 250 |
| Autres passifs | 295 | - | 295 | 625 | – | 625 |
| Actions privilégiées perpétuelles | 2 830 | - | 2 830 | 2 830 | – | 2 830 |
| Total du passif et des actions privilégiées | 3 375 | - | 3 375 | 3 705 | – | 3 705 |
| **Valeur nette** | | | | | | |
| Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires/Valeur de l'actif net | 18 347 | 504 | 18 851 | 17 985 | 8 485 | 26 470 |
| **Par action** | **27,63** | | **28,39** | 27,08 | | 39,86 |

[1] L'ajustement lié à la juste valeur se rapporte aux placements de la Financière Power dans Portag3, Portag3 II, Wealthsimple et Koho.

[2] Comprend des dividendes de 83 M$ déclarés au premier trimestre par IGM et reçus par la Société le 30 avril 2020 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2019).

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 98,0 % du total des actifs à la juste valeur au 31 mars 2020 (98,4 % au 31 décembre 2019). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés ouvertes se traduirait par une variation de 2 075 M$, ou 3,12 $ par action, de la valeur de l'actif net de la Société.

## Flux de trésorerie

### ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM et les flux de trésorerie non consolidés de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement de l'état non consolidé des flux de trésorerie, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2020 :

| Trimestres clos les 31 mars | Financière Power | Lifeco | IGM | Ajustements liés à la consolidation et autres [1] | Financière Power Données consolidées | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 2020 | 2019 |
| Flux de trésorerie liés aux : | | | | | | |
| Activités d'exploitation | 344 | 1 930 | 90 | (380) | 1 984 | 796 |
| Activités de financement | (338) | (467) | (294) | 379 | (720) | (161) |
| Activités d'investissement | – | (711) | 193 | 9 | (509) | (117) |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | – | 255 | – | – | 255 | (48) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 6 | 1 007 | (11) | 8 | 1 010 | 470 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 1 021 | 4 628 | 720 | (97) | 6 272 | 5 624 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 mars | 1 027 | 5 635 | 709 | (89) | 7 282 | 6 094 |

[1] Les ajustements liés à la consolidation et autres comprennent les données de Portag3, de Portag3 II, de Wealthsimple et de Koho, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 1 010 M$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à une augmentation de 470 M$ pour la période correspondante de 2019.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 984 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 796 M$ pour la période correspondante de 2019.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent les dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées de la Société et les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 720 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 161 M$ pour la période correspondante de 2019.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 509 M$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 117 M$ pour la période correspondante de 2019.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 24 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 M$ pour la période correspondante de 2019.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

## ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La Financière Power est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus de Lifeco, d'IGM et de Parjointco ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions privilégiées et sur les actions ordinaires.

Les états non consolidés des flux de trésorerie de la Société ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur puisqu'ils permettent d'isoler les flux de trésorerie de la Financière Power, la société mère.

| Trimestres clos les 31 mars | 2020 | 2019 |
|---|---|---|
| **Activités d'exploitation** | | |
| Dividendes | | |
| Lifeco [1] | 272 | 277 |
| IGM | 83 | 83 |
| | 355 | 360 |
| Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie | (11) | (20) |
| | 344 | 340 |
| **Activités de financement** | | |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées perpétuelles | (35) | (35) |
| Dividendes versés sur les actions ordinaires | (302) | (309) |
| Autres | (1) | – |
| | (338) | (344) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 6 | (4) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 1 021 | 1 025 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 mars** | 1 027 | 1 021 |

[1] La Société a participé à l'offre de Lifeco au deuxième trimestre de 2019, et le nombre d'actions détenues par la Financière Power a diminué de 7,4 %, soit de 49 318 032 actions.

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 6 M$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à une diminution de 4 M$ pour la période correspondante de 2019.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 344 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 340 M$ pour la période correspondante de 2019.

- Les dividendes versés par Lifeco sur ses actions ordinaires au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 ont totalisé 0,4380 $ par action, comparativement à 0,4130 $ pour la période correspondante de 2019. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la Société a reçu des dividendes de Lifeco d'un montant de 272 M$, comparativement à 277 M$ pour la période correspondante de 2019.
- Les dividendes versés par IGM sur ses actions ordinaires au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 ont totalisé 0,5625 $ par action, soit le même montant que pour la période correspondante de 2019. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la Société a reçu des dividendes d'IGM d'un montant de 83 M$, soit le même montant que pour la période correspondante de 2019.
- Pargesa déclare et verse un dividende annuel au deuxième trimestre. Le conseil d'administration de Pargesa a approuvé un dividende de 2,63 FS par action au porteur pour 2020, comparativement à 2,56 FS en 2019, soit une augmentation de 2,7 %, à verser le 19 mai 2020.

Les activités de financement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 338 M$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 344 M$ pour la période correspondante de 2019, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur les actions privilégiées et les actions ordinaires d'un montant de 337 M$, comparativement à 344 M$ pour la période correspondante de 2019. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, les dividendes versés par la Société sur ses actions ordinaires ont totalisé 0,4555 $ par action, comparativement à 0,4330 $ par action pour la période correspondante de 2019.

La Société n'avait pas d'activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2020, tout comme à la période correspondante de 2019.

## Gestion du capital

Depuis la réorganisation, Power Corporation détient la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Les actions privilégiées et les titres d'emprunt de la Société demeurent en circulation. En tant que société de portefeuille, la Financière Power a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants à l'actionnaire de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions privilégiées perpétuelles, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions privilégiées perpétuelles comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées et les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par Lifeco et IGM sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions privilégiées perpétuelles et le total des fonds propres représentaient 80 % de la structure du capital consolidé au 31 mars 2020.

| | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Débentures et autres instruments d'emprunt** | | |
| Financière Power | 250 | 250 |
| Lifeco | 6 221 | 5 993 |
| IGM | 2 100 | 2 100 |
| Autres filiales et ajustements liés à la consolidation | (73) | (93) |
| | 8 248 | 8 000 |
| | 8 498 | 8 250 |
| **Actions privilégiées** | | |
| Financière Power | 2 830 | 2 830 |
| Lifeco | 2 714 | 2 714 |
| | 5 544 | 5 544 |
| **Fonds propres** | | |
| Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 18 347 | 17 985 |
| Participations ne donnant pas le contrôle [1] | 10 590 | 10 183 |
| | 28 937 | 28 168 |
| | 42 979 | 41 962 |

[1] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions privilégiées dans le présent tableau.

### Lifeco

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 14 mai 2020, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 2,379 % sur 10 ans, d'un montant de 600 M$, arrivant à échéance le 14 mai 2030. Lifeco se servira du produit net pour rembourser une dette à long terme dont l'échéance est à venir et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

La Société n'est elle-même assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM et certaines des autres filiales de la Société sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

### NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A (élevée) » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A (élevée) » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A (élevée) » comporte soient gérables.

## Gestion des risques

La Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers et de la gestion d'actifs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ses principales participations consistent en une participation donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL par l'entremise de Pargesa. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable de la surveillance de ses risques et le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

### SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Depuis la réorganisation, le conseil d'administration continue de superviser la gestion des risques et s'acquitte principalement de son mandat par l'intermédiaire de son comité d'audit. Il se concentre sur les risques opérationnels, y compris ceux inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.

Un placement dans les titres de la Société de même que les activités qu'exerce la Société comportent certains risques intrinsèques que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le rapport de gestion annuel de 2019 analyse certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres, et reflète les incidences de la réorganisation. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

Au cours du premier trimestre de 2020, aucun changement n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de surveillance, d'identification et de gestion des risques particuliers décrits dans le rapport de gestion annuel de 2019.

## Instruments financiers et autres instruments

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Au 31 mars 2020, les valeurs comptables et la juste valeur des actifs et des passifs de la Société et de ses filiales comptabilisés à la juste valeur ont changé par rapport au 31 décembre 2019. Ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société et de ses filiales. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours du trimestre clos le 31 mars 2020. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

| | 31 mars 2020 | | | 31 décembre 2019 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Montant nominal | Risque de crédit maximal | Total de la juste valeur | Montant nominal | Risque de crédit maximal | Total de la juste valeur |
| Financière Power | 84 | - | (7) | 23 | 6 | 6 |
| Lifeco | 27 487 | 929 | (1 723) | 21 634 | 451 | (930) |
| IGM | 2 730 | 32 | (33) | 2 608 | 15 | (2) |
| Autres filiales | 3 | - | - | 8 | - | - |
| | 30 220 | 961 | (1 756) | 24 250 | 466 | (932) |
| | 30 304 | 961 | (1 763) | 24 273 | 472 | (926) |

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 6,0 G$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur titres adossés à des prêts hypothécaires dont le règlement reste à venir (les titres liés à des opérations n'ayant pas encore été annoncées) et à des activités de couverture courantes. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché des instruments en position de profit) a augmenté pour s'établir à 961 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 472 M$ au 31 décembre 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

## Arrangements hors bilan

**GARANTIES**

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées.

**LETTRES DE CRÉDIT**

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion et à la note 32 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

## Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également aux parties B et C du présent rapport de gestion et à la note 31 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

## Engagements et obligations contractuels

Au 31 mars 2020, les obligations contractuelles de la Société et de ses filiales étaient sensiblement les mêmes que celles qui ont été présentées dans le rapport de gestion annuel de 2019.

## Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)

Au 31 mars 2020, la Société disposait de pertes autres qu'en capital de 325 M$ (soit un montant de 317 M$ à l'égard duquel les avantages n'ont pas été comptabilisés) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2040.

Au 31 mars 2020, la Société disposait de pertes en capital de 84 M$ (dont aucun montant n'a été comptabilisé) qui peuvent être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

Se reporter également à la section Transactions avec des parties liées ci-après.

## Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal de leurs activités, la Financière Power et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe et l'octroi de prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de la Financière Power. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En octobre 2017, IGM a obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales avec une filiale de Power Corporation, et aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM chaque année jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. IGM comptabilise l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice durant lequel les actions d'une filiale sont acquises.

Le 13 février 2020, la Société et Power Corporation ont complété la réorganisation. Se reporter à la section Aperçu pour obtenir plus de détails.

Le 30 avril 2020, la Financière Power a avancé un montant de 332 M$ à Power Corporation en échange d'un billet ne portant pas intérêt et remboursable sur demande. Le conseil d'administration de chaque société a passé en revue et approuvé cette transaction.

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

## Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales, Lifeco et IGM, doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2019 de la Société et les notes annexes aux états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions qui prévalent sur les marchés mondiaux du crédit, des actions et des changes.

La correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement de la direction est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vus accorder de notation par un tiers. Compte tenu de l'évolution rapide des marchés, les variations des notations de tiers pourraient accuser un retard par rapport aux nouveaux développements concernant la conjoncture actuelle.

La juste valeur des placements (note 16 des états financiers consolidés intermédiaires), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

En raison de l'incertitude entourant la conjoncture actuelle, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations faites dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

## Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

La Société a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

La Société surveille activement les modifications aux normes IFRS proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer leur incidence éventuelle sur la Société.

## Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société et ses filiales par rapport à ce qui a été présenté dans le rapport de gestion annuel de 2019 et les états financiers consolidés de 2019.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 mars 2020.

## Sommaire des résultats trimestriels

| | 2020 | | | | 2019 | | | | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Total des produits [1] | 11 024 | 11 485 | 15 158 | 3 511 | 17 648 | 12 438 | 12 787 | 11 360 | 10 440 |
| Actif géré [en milliards] | 871 | 934 | 916 | 907 | 904 | 854 | 876 | 877 | 867 |
| Actif administré [en milliards] | 1 692 | 1 816 | 1 781 | 1 751 | 1 731 | 1 565 | 1 617 | 1 598 | 1 563 |
| Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires) | 329 | 401 | 584 | 443 | 536 | 478 | 523 | 658 | 586 |
| Par action – de base [2] | 0,50 | 0,60 | 0,88 | 0,66 | 0,75 | 0,67 | 0,74 | 0,92 | 0,82 |
| Par action – dilué [2] | 0,50 | 0,60 | 0,88 | 0,66 | 0,75 | 0,67 | 0,73 | 0,92 | 0,82 |
| Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires) [3] | 470 | 654 | 554 | 558 | 474 | 404 | 412 | 532 | 486 |
| Par action – de base [2][3] | 0,71 | 0,99 | 0,83 | 0,84 | 0,66 | 0,57 | 0,58 | 0,74 | 0,68 |
| Ajustements [3][4] | (141) | (253) | 30 | (115) | 62 | 74 | 111 | 126 | 100 |
| Par action – de base [3] | (0,21) | (0,39) | 0,05 | (0,18) | 0,09 | 0,10 | 0,16 | 0,18 | 0,14 |

[1] La baisse des produits au deuxième trimestre de 2019 est attribuable à l'incidence de la vente par Lifeco, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life.

[2] Au deuxième trimestre de 2019, en vertu de l'offre de CFP, la Financière Power a racheté environ 7 % de ses actions ordinaires émises et en circulation.

[3] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, ainsi que les ajustements et les ajustements par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion. La définition des ajustements a été modifiée au premier trimestre de 2020. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour en savoir davantage. Les montants correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[4] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, d'IGM et de Pargesa :

| | 2020 | | | | 2019 | | | | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Lifeco | | | | | | | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction | (35) | (52) | 54 | 25 | 88 | 56 | 138 | 143 | 82 |
| Incidences liées aux marchés | (100) | (9) | (19) | 5 | (28) | (2) | 22 | (15) | 14 |
| Charge nette à la vente des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis | – | – | – | (134) | – | – | – | – | – |
| Charge nette à la réévaluation d'un actif d'impôt différé | – | (133) | – | – | – | – | – | – | – |
| Charges de restructuration | – | (24) | – | – | – | – | (38) | – | – |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly | – | 6 | – | – | – | – | – | – | – |
| Modifications aux lois fiscales | – | – | – | – | – | – | – | 3 | – |
| Provision pour frais juridiques | – | – | – | – | – | – | – | (9) | – |
| Quote-part des ajustements d'IGM | – | – | – | – | – | – | (1) | – | – |
| IGM | | | | | | | | | |
| Charges de restructuration et autres charges | – | – | – | – | – | – | (10) | – | – |
| Prime versée au remboursement anticipé de débentures | – | – | – | – | – | – | (5) | – | – |
| Quote-part des ajustements de Lifeco | (5) | (8) | 1 | (4) | 2 | 2 | 5 | 4 | 4 |
| Pargesa | | | | | | | | | |
| Imerys – cession des activités de toiture | – | – | – | – | – | 86 | – | – | – |
| Imerys – pertes de valeur, charges de restructuration et autres | – | (11) | – | (7) | – | (68) | – | – | – |
| Parques et autres charges | (1) | (13) | (6) | – | – | – | – | – | – |
| Activités propres | | | | | | | | | |
| Charges au titre de la réorganisation | – | (9) | – | – | – | – | – | – | – |
| | (141) | (253) | 30 | (115) | 62 | 74 | 111 | 126 | 100 |

## Bilans consolidés résumés



| (non audité)<br>[en M$ CA] | 31 mars<br>2020 | 31 décembre<br>2019 |
|---|---|---|
| **Actif** | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 7 282 | 6 272 |
| Placements [note 4] | | |
| Obligations | 116 287 | 115 127 |
| Prêts hypothécaires et autres prêts | 32 029 | 31 445 |
| Actions | 9 429 | 10 188 |
| Immeubles de placement | 5 836 | 5 887 |
| Avances consenties aux titulaires de polices | 9 186 | 8 601 |
| | 172 767 | 171 248 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | 8 580 | 8 714 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance [note 7] | 21 025 | 20 707 |
| Instruments financiers dérivés | 961 | 472 |
| Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 5] | 4 432 | 4 902 |
| Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations | 1 922 | 1 885 |
| Autres actifs | 11 618 | 10 293 |
| Actifs d'impôt différé | 707 | 775 |
| Immobilisations incorporelles | 5 335 | 5 172 |
| Goodwill | 10 017 | 9 910 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 6] | 212 577 | 231 022 |
| **Total de l'actif** | 457 223 | 471 372 |
| **Passif** | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance [note 7] | 176 634 | 174 521 |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement [note 7] | 1 745 | 1 656 |
| Obligations à l'égard d'entités de titrisation | 6 729 | 6 914 |
| Débentures et autres instruments d'emprunt | 8 498 | 8 250 |
| Instruments financiers dérivés | 2 724 | 1 398 |
| Autres passifs | 12 474 | 12 470 |
| Passifs d'impôt différé | 1 361 | 1 429 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 6] | 212 577 | 231 022 |
| **Total du passif** | 422 742 | 437 660 |
| **Fonds propres** | | |
| Capital social [note 8] | | |
| Actions privilégiées perpétuelles | 2 830 | 2 830 |
| Actions ordinaires | 1 292 | 1 292 |
| Bénéfices non distribués | 14 939 | 14 608 |
| Réserves | 2 116 | 2 085 |
| Total des fonds propres attribuables aux actionnaires | 21 177 | 20 815 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 13 304 | 12 897 |
| **Total des fonds propres** | 34 481 | 33 712 |
| **Total du passif et des fonds propres** | 457 223 | 471 372 |

# États consolidés résumés des résultats

| (non audité)<br>[en M$ CA, sauf les montants par action] | Trimestres clos les 31 mars<br>2020 | <br>2019 |
|---|---|---|
| **Produits** | | |
| Revenu-primes | | |
| Primes brutes souscrites | 12 160 | 10 698 |
| Primes cédées | (1 259) | (1 108) |
| Total des primes, montant net | 10 901 | 9 590 |
| Produits de placement nets | | |
| Produits de placement nets réguliers | 1 333 | 1 490 |
| Variation de la juste valeur par le biais du résultat net | (3 396) | 4 374 |
| Produits (pertes) de placement nets | (2 063) | 5 864 |
| Honoraires | 2 186 | 2 194 |
| Total des produits | 11 024 | 17 648 |
| **Charges** | | |
| Prestations aux titulaires de polices | | |
| Montant brut | 10 035 | 9 164 |
| Montant cédé | (977) | (617) |
| Total des prestations aux titulaires de polices, montant net | 9 058 | 8 547 |
| Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | | |
| Montant brut | (2 634) | 5 008 |
| Montant cédé | 910 | (83) |
| Total des variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net | (1 724) | 4 925 |
| Participations des titulaires de polices et bonifications | 371 | 440 |
| Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 7 705 | 13 912 |
| Commissions | 882 | 869 |
| Charges d'exploitation et frais administratifs | 1 829 | 1 789 |
| Charges financières | 103 | 107 |
| Total des charges | 10 519 | 16 677 |
| Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice | 505 | 971 |
| Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 5] | 83 | 50 |
| Bénéfice avant impôt | 588 | 1 021 |
| Impôt sur le bénéfice [note 13] | 36 | 180 |
| **Bénéfice net** | 552 | 841 |
| **Attribuable aux** | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 188 | 270 |
| Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles | 35 | 35 |
| Détenteurs d'actions ordinaires | 329 | 536 |
| | 552 | 841 |
| **Bénéfice par action ordinaire** [note 15] | | |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires | | |
| – de base | 0,50 | 0,75 |
| – dilué | 0,50 | 0,75 |

# États consolidés résumés du résultat global

| (non audité)<br>[en M$ CA] | Trimestres clos les 31 mars<br>2020 | 2019 |
|---|---|---|
| **Bénéfice net** | 552 | 841 |
| **Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)** | | |
| **Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net** | | |
| Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente | | |
| Profits (pertes) latents | 22 | 153 |
| (Charge) économie d'impôt | (4) | (29) |
| (Profits) pertes réalisés transférés en résultat net | (37) | (27) |
| Charge (économie) d'impôt | 3 | 3 |
| | (16) | 100 |
| Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie | | |
| Profits (pertes) latents | (14) | 4 |
| (Charge) économie d'impôt | 4 | – |
| | (10) | 4 |
| Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger | | |
| Profits (pertes) latents sur les conversions | 781 | (214) |
| Profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger | (90) | 60 |
| (Charge) économie d'impôt | 12 | (8) |
| | 703 | (162) |
| Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées | (561) | 282 |
| (Charge) économie d'impôt | (7) | (1) |
| | (568) | 281 |
| Total des éléments qui pourraient être reclassés | 109 | 223 |
| **Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net** | | |
| Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies [note 12] | 425 | (153) |
| (Charge) économie d'impôt | (104) | 33 |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés | 321 | (120) |
| **Autres éléments de bénéfice global** | 430 | 103 |
| **Bénéfice global** | 982 | 944 |
| **Attribuable aux** | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 571 | 251 |
| Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles | 35 | 35 |
| Détenteurs d'actions ordinaires | 376 | 658 |
| | 982 | 944 |

# États consolidés résumés des variations des fonds propres

| Trimestre clos le 31 mars 2020 (non audité) [en M$ CA] | Capital social | | | Réserves | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Actions privilégiées perpétuelles | Actions ordinaires | Bénéfices non distribués | Rémunération fondée sur des actions | Autres éléments de bénéfice global [note 14] | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des fonds propres |
| **Solde au début de l'exercice** | 2 830 | 1 292 | 14 608 | 201 | 1 884 | 2 085 | 12 897 | 33 712 |
| Bénéfice net | – | – | 364 | – | – | – | 188 | 552 |
| Autres éléments de bénéfice global | – | – | – | – | 47 | 47 | 383 | 430 |
| Bénéfice global | – | – | 364 | – | 47 | 47 | 571 | 982 |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | | | |
| Actions privilégiées perpétuelles | – | – | (35) | – | – | – | – | (35) |
| Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – | – | (198) | (198) |
| Rémunération fondée sur des actions [note 9] | – | – | – | 17 | – | 17 | 7 | 24 |
| Options sur actions exercées | – | – | – | (34) | – | (34) | 34 | – |
| Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres | – | – | 2 | 1 | – | 1 | (7) | (4) |
| **Solde à la fin de la période** | 2 830 | 1 292 | 14 939 | 185 | 1 931 | 2 116 | 13 304 | 34 481 |

| Trimestre clos le 31 mars 2019 (non audité) [en M$ CA] | Capital social | | | Réserves | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Actions privilégiées perpétuelles | Actions ordinaires | Bénéfices non distribués | Rémunération fondée sur des actions | Autres éléments de bénéfice global [note 14] | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des fonds propres |
| Solde au début de l'exercice | 2 830 | 833 | 15 887 | 162 | 1 788 | 1 950 | 13 334 | 34 834 |
| Bénéfice net | – | – | 571 | – | – | – | 270 | 841 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | – | – | – | – | 122 | 122 | (19) | 103 |
| Bénéfice global | – | – | 571 | – | 122 | 122 | 251 | 944 |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | | | |
| Actions privilégiées perpétuelles | – | – | (35) | – | – | – | – | (35) |
| Actions ordinaires | – | – | (325) | – | – | – | – | (325) |
| Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – | – | (197) | (197) |
| Rémunération fondée sur des actions [note 9] | – | – | – | 9 | – | 9 | 4 | 13 |
| Options sur actions exercées | – | – | – | (21) | – | (21) | 21 | – |
| Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres | – | – | (63) | 23 | – | 23 | (60) | (100) |
| **Solde à la fin de la période** | 2 830 | 833 | 16 035 | 173 | 1 910 | 2 083 | 13 353 | 35 134 |

## États consolidés résumés des flux de trésorerie

| (non audité)<br>[en M$ CA] | Trimestres clos les 31 mars<br>2020 | <br>2019 |
|---|---|---|
| **Activités d'exploitation** | | |
| Bénéfice avant impôt | 588 | 1 021 |
| Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements | (156) | (134) |
| Éléments d'ajustement | | |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | (2 663) | 5 206 |
| Variation des fonds détenus par des assureurs cédants | 163 | 78 |
| Variation des actifs au titre des cessions en réassurance | 1 066 | (172) |
| Variation de la juste valeur par le biais du résultat net | 3 396 | (4 374) |
| Autres | (410) | (829) |
| | 1 984 | 796 |
| **Activités de financement** | | |
| Dividendes versés | | |
| Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | (198) | (197) |
| Actions privilégiées perpétuelles | (35) | (35) |
| Actions ordinaires | (302) | (309) |
| | (535) | (541) |
| Émission d'actions ordinaires et de parts de fonds à durée de vie limitée par des filiales | 14 | 35 |
| Rachat d'actions ordinaires par des filiales | – | (9) |
| Émission de débentures | – | 250 |
| Augmentation des autres instruments d'emprunt | 20 | 21 |
| Diminution des autres instruments d'emprunt | (40) | (2) |
| Remboursement d'obligations locatives | (23) | (21) |
| Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation | 240 | 426 |
| Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres | (396) | (320) |
| | (720) | (161) |
| **Activités d'investissement** | | |
| Ventes et échéances d'obligations | 5 069 | 5 687 |
| Remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts | 1 084 | 777 |
| Vente d'actions | 960 | 548 |
| Vente d'immeubles de placement | 1 | 7 |
| Variation des avances consenties aux titulaires de polices | (151) | 13 |
| Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis | (29) | – |
| Placement dans des obligations | (4 150) | (5 075) |
| Placement dans des prêts hypothécaires et d'autres prêts | (1 332) | (1 276) |
| Placement dans des actions | (1 913) | (598) |
| Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 5] | (21) | (2) |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie classés comme détenus en vue de la vente | – | 31 |
| Placement dans des immeubles de placement et autres | (27) | (229) |
| | (509) | (117) |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 255 | (48) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 1 010 | 470 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 6 272 | 5 624 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période** | 7 282 | 6 094 |
| | | |
| **Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants** | | |
| Intérêts et dividendes reçus | 1 270 | 1 490 |
| Intérêts versés | 120 | 119 |

# Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)
M$ = MILLIONS DE DOLLARS G$ = MILLIARDS DE DOLLARS


| | | |
|---|---|---|
| Note 1 | Renseignements sur la Société | 50 |
| Note 2 | Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables | 51 |
| Note 3 | Cessions et autres transactions | 53 |
| Note 4 | Placements | 54 |
| Note 5 | Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées | 55 |
| Note 6 | Fonds distincts | 56 |
| Note 7 | Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 57 |
| Note 8 | Capital social | 58 |
| Note 9 | Rémunération fondée sur des actions | 59 |
| Note 10 | Gestion du capital | 60 |
| Note 11 | Gestion des risques | 62 |
| Note 12 | Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | 67 |
| Note 13 | Impôt sur le bénéfice | 68 |
| Note 14 | Autres éléments de bénéfice global | 68 |
| Note 15 | Bénéfice par action | 69 |
| Note 16 | Évaluation de la juste valeur | 70 |
| Note 17 | Événements postérieurs à la date de clôture | 74 |
| Note 18 | Information sectorielle | 74 |


Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

| | |
|---|---|
| Canada Vie | La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie |
| China AMC | China Asset Management Co., Ltd. |
| Financière Power ou la Société | Corporation Financière Power |
| Great-West | La Great-West, compagnie d'assurance-vie |
| Great-West Life & Annuity | Great-West Life & Annuity Insurance Company |
| IFRS | Normes internationales d'information financière |
| IG Gestion de patrimoine | Groupe Investors Inc. |
| IGM ou Financière IGM | Société financière IGM Inc. |
| Irish Life | Irish Life Group Limited |
| Lifeco | Great-West Lifeco Inc. |
| London Life | London Life, Compagnie d'Assurance-Vie |
| Mackenzie ou Placements Mackenzie | Corporation Financière Mackenzie |
| MCAB | Méthode canadienne axée sur le bilan |
| Pargesa | Pargesa Holding SA |
| Parjointco | Parjointco N.V. |
| Personal Capital | Personal Capital Corporation |
| Portag3 | Portag3 Ventures Limited Partnership |
| Portag3 II | Portag3 Ventures II Limited Partnership |
| Power Corporation | Power Corporation du Canada |
| Putnam | Putnam Investments, LLC |
| Wealthsimple | Wealthsimple Financial Corp. |

## NOTE 1 Renseignements sur la Société

La Corporation Financière Power, un émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, est constituée en société par actions, domiciliée au Canada et située au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

La Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers et de la gestion d'actifs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle détient également des participations importantes dans un portefeuille de sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

Le 13 décembre 2019, Power Corporation et la Société ont annoncé la signature d'une convention définitive en vue d'effectuer une opération de réorganisation (la réorganisation) aux termes de laquelle chacune des actions ordinaires de la Société détenues par les porteurs autres que Power Corporation et sa filiale en propriété exclusive serait échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de Power Corporation et 0,01 $ en espèces.

Le 13 février 2020, la Société a complété la réorganisation avec succès, et Power Corporation a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power. Depuis la réalisation de la réorganisation, Power Corporation détient la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Financière Power, qui ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto. Les actions privilégiées de la Financière Power continuent d'être cotées à la Bourse de Toronto, et les débentures à 6,9 % échéant le 11 mars 2033 demeurent en circulation.

Le 14 mai 2020, le conseil d'administration de la Financière Power a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Société au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables

### MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Financière Power au 31 mars 2020 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), en vertu des mêmes méthodes comptables, conformes aux normes IFRS, que celles qui sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui est décrit à la section Changement de méthodes comptables ci-après.

Les états financiers regroupent les comptes de la Financière Power et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que certains ajustements liés à la consolidation.

#### FILIALES

Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle énumérés précédemment ont changé.

Les principales filiales en exploitation de la Société sont :

| | | % de participation | |
|---|---|---|---|
| Sociétés | Principale activité | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
| Great-West Lifeco Inc. [1][2] | Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans des sociétés des secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine | 70,9 | 70,9 |
| Société financière IGM Inc. [3][4] | Gestion de patrimoine et d'actifs | 66,0 | 66,0 |
| Wealthsimple Financial Corp. [5] | Société de gestion de placements axée sur la technologie | 83,9 | 84,9 |

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 66,9 % et de 4,0 % dans Lifeco (même participation qu'au 31 décembre 2019).

[2] Les principales filiales en exploitation de Lifeco sont la Canada Vie, Great-West Life & Annuity et Putnam. Le 1er janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ainsi que leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule société : la Canada Vie.

[3] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (même participation qu'au 31 décembre 2019).

[4] Les principales filiales en exploitation d'IGM sont IG Gestion de patrimoine et Mackenzie.

[5] La Financière Power, Portag3 et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 20,9 %, de 16,7 % et de 46,3 % dans Wealthsimple (respectivement 21,2 %, 16,8 % et 46,9 % au 31 décembre 2019).

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les états financiers de la Financière Power comprennent, sur une base consolidée, les résultats de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des fonds propres et les états consolidés des flux de trésorerie sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de la Financière Power sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

### ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), des variations des fonds propres des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Les principales entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées de la Société sont :

| | | | % de participation | |
|---|---|---|---|---|
| Sociétés | Classement | Principale activité | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
| Parjointco N.V. [1] | Contrôle conjoint | Société de portefeuille | 50,0 | 50,0 |
| China Asset Management Co., Ltd. [2] | Entreprise associée | Société de gestion d'actifs | 13,9 | 13,9 |

[1] Parjointco N.V. détient une participation de 55,5 % dans Pargesa Holding SA (même participation qu'au 31 décembre 2019).

[2] Détenue par la Financière IGM.

### CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

La Société surveille activement les modifications aux normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) afin de déterminer l'incidence éventuelle qu'elles pourraient avoir sur la Société.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants ont été portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont décrits dans les méthodes comptables concernées, qui figurent dans les états financiers et les notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

**Incidence de la COVID-19 sur les estimations, hypothèses et jugements importants**

Les gouvernements à l'échelle mondiale ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 ». Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont subi une grande volatilité et un affaiblissement important. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces conséquences, tout comme leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures.

Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions qui prévalent sur les marchés mondiaux du crédit, des actions et des changes.

La correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement de la direction est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vus accorder de notation par un tiers. Compte tenu de l'évolution rapide des marchés, les variations des notations de tiers pourraient accuser un retard par rapport aux nouveaux développements concernant la conjoncture actuelle.

La juste valeur des placements (note 16), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

En raison de l'incertitude entourant la conjoncture actuelle, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations faites dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

### MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société par rapport à ce qui a été présenté dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2019.

## NOTE 3 Cessions et autres transactions

### LIFECO

**Entente de réassurance liée aux activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis**

Le 24 janvier 2019, Great-West Life & Annuity, une filiale en propriété exclusive de Lifeco, a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Protective Life Insurance Company (Protective Life) visant la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. La transaction a été complétée le 1er juin 2019.

Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de cette transaction sont assujettis à des ajustements ultérieurs. En octobre 2019, Protective Life a fourni à Lifeco sa liste d'ajustements proposés relativement aux passifs transférés. En décembre 2019, Lifeco s'est officiellement objectée à ces ajustements proposés. Selon la convention-cadre de transaction, les parties doivent tenter de régler ces différends de manière informelle, et ce processus est en cours. Selon l'information actuellement connue, il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces questions avec certitude. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que ces questions aient une incidence significative sur la situation financière consolidée de Lifeco.

**Vente d'Irish Progressive Services International Limited**

Le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale en propriété exclusive de Lifeco dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance-vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. La transaction proposée sera assujettie aux conditions de clôture habituelles, incluant l'obtention des approbations réglementaires requises, et devrait être complétée au cours du deuxième trimestre de 2020, sous réserve des approbations réglementaires. Lifeco prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la Société.

## NOTE 4 Placements

### VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

| | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Obligations | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 85 040 | 85 040 | 84 128 | 84 128 |
| Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 825 | 1 825 | 1 717 | 1 717 |
| Disponibles à la vente | 11 458 | 11 458 | 11 910 | 11 910 |
| Prêts et créances | 17 964 | 19 272 | 17 372 | 19 344 |
| | 116 287 | 117 595 | 115 127 | 117 099 |
| Prêts hypothécaires et autres prêts | | | | |
| Prêts et créances | 30 564 | 31 774 | 30 131 | 31 085 |
| Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 433 | 1 433 | 1 314 | 1 314 |
| Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 32 | 32 | – | – |
| | 32 029 | 33 239 | 31 445 | 32 399 |
| Actions | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 8 992 | 8 992 | 9 752 | 9 752 |
| Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 182 | 182 | 173 | 173 |
| Disponibles à la vente [1] | 255 | 255 | 263 | 263 |
| | 9 429 | 9 429 | 10 188 | 10 188 |
| Immeubles de placement | 5 836 | 5 836 | 5 887 | 5 887 |
| Avances consenties aux titulaires de polices | 9 186 | 9 186 | 8 601 | 8 601 |
| | 172 767 | 175 285 | 171 248 | 174 174 |

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

## NOTE 5 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées :

| | | | | | 31 mars 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| | Parjointco | China AMC | Personal Capital | Autres | Total |
| Valeur comptable au début de l'exercice | 3 954 | 663 | 194 | 91 | 4 902 |
| Placements | – | – | – | 21 | 21 |
| Quote-part du bénéfice (de la perte) | 78 | 9 | (3) | (1) | 83 |
| Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | (626) | 45 | 17 | 3 | (561) |
| Dividendes et distributions | – | (14) | – | – | (14) |
| Incidences des variations des participations et autres | – | – | – | 1 | 1 |
| Valeur comptable à la fin de la période | 3 406 | 703 | 208 | 115 | 4 432 |

| | | | | | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| | Parjointco | China AMC | Personal Capital | Autres | Total |
| Valeur comptable au début de l'exercice | 3 291 | 683 | – | 35 | 4 009 |
| Acquisition | – | – | 217 | – | 217 |
| Placements | – | – | – | 2 | 2 |
| Quote-part du bénéfice (de la perte) | 46 | 7 | (3) | – | 50 |
| Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | 281 | 3 | – | (2) | 282 |
| Valeur comptable à la fin de la période | 3 618 | 693 | 214 | 35 | 4 560 |

### PARJOINTCO

Le 11 mars 2020, Parjointco et Pargesa ont annoncé une entente visant une opération proposée qui simplifierait la structure du groupe. En vertu de cette entente, Parjointco lancera une offre d'échange publique visant la totalité des actions de Pargesa dont Parjointco n'est pas déjà propriétaire et aux termes de laquelle les actionnaires de Pargesa auront le droit de recevoir 0,93 action de GBL pour chaque action au porteur de Pargesa qu'ils détiennent. Après l'opération proposée, il est prévu que les actions de Pargesa soient radiées de la cote de la Bourse de la Suisse et que Parjointco conserve le contrôle de fait et maintienne à peu près le même intérêt économique dans GBL, soit 28 %. L'opération proposée sera assujettie au fait que Parjointco détienne ou ait reçu des acceptations des actionnaires à l'égard d'au moins 90 % du total des droits de vote de Pargesa. Les actionnaires de GBL ont approuvé la mise en œuvre de droits de vote doubles, une des conditions de l'opération, lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de GBL qui a eu lieu le 28 avril 2020. L'opération proposée devrait se conclure au quatrième trimestre de 2020.

## NOTE 6 Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités :

### PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

| | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 15 004 | 12 501 |
| Obligations | 45 701 | 44 973 |
| Prêts hypothécaires | 2 709 | 2 670 |
| Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire | 90 797 | 104 330 |
| Fonds communs de placement | 48 344 | 55 779 |
| Immeubles de placement [1] | 13 315 | 12 986 |
| | 215 870 | 233 239 |
| Produits à recevoir | 456 | 373 |
| Autres passifs | (4 689) | (3 737) |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement | 940 | 1 147 |
| | 212 577 | 231 022 |

[1] La Canada Vie a temporairement suspendu les cotisations à ses fonds de placement immobilier, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'à l'habitude.

### CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

| | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | 2020 | 2019 |
| Solde au début de l'exercice | 231 022 | 209 527 |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Dépôts des titulaires de polices | 6 294 | 5 726 |
| Produits de placement nets | 733 | 116 |
| Gains en capital réalisés sur les placements, montant net | 744 | 117 |
| (Pertes) gains en capital latents sur les placements, montant net | (26 785) | 13 471 |
| Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change | 7 003 | (3 171) |
| Retraits des titulaires de polices | (6 553) | (5 912) |
| Placement lié aux fonds distincts dans le fonds général | 88 | (24) |
| Placement lié au fonds général dans les fonds distincts | 234 | (15) |
| Transfert du fonds général, montant net | 4 | (5) |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement | (207) | 76 |
| Actifs détenus en vue de la vente | – | (113) |
| | (18 445) | 10 266 |
| Solde à la fin de la période | 212 577 | 219 793 |

## NOTE 6 Fonds distincts (suite)

### PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

| | 31 mars 2020 | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [1] | 128 145 | 73 371 | 14 363 | 215 879 |

[1] Excluant un montant de 3 302 M$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

| | 31 décembre 2019 | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [1] | 146 861 | 73 173 | 13 988 | 234 022 |

[1] Excluant un montant de 3 000 M$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 1 948 M$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (153 M$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2019), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs ainsi que ceux pour lesquels Lifeco ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

| | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 | | |
|---|---|---|---|---|
| | Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente | Total |
| Solde au début de l'exercice | 13 988 | 13 371 | 9 | 13 380 |
| Total des profits (pertes) inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts | 309 | 141 | (1) | 140 |
| Achats | 73 | 760 | – | 760 |
| Ventes | (42) | (284) | (8) | (292) |
| Transferts vers le niveau 3 | 35 | – | – | – |
| Solde à la fin de la période | 14 363 | 13 988 | – | 13 988 |

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples. Il n'y a pas eu de transfert hors du niveau 3 au cours de la période close le 31 mars 2020.

## NOTE 7 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

### PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

| | 31 mars 2020 | | | 31 décembre 2019 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 176 634 | 20 869 | 155 765 | 174 521 | 20 580 | 153 941 |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 1 745 | 156 | 1 589 | 1 656 | 127 | 1 529 |
| | 178 379 | 21 025 | 157 354 | 176 177 | 20 707 | 155 470 |

## NOTE 8 Capital social

### AUTORISÉ

Le capital autorisé de la Financière Power comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées de second rang pouvant être émises en série et un nombre illimité d'actions ordinaires.

### ÉMIS ET EN CIRCULATION

| | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | Nombre d'actions | Capital social | Nombre d'actions | Capital social |
| | | $ | | $ |
| Actions privilégiées (perpétuelles) de premier rang | | | | |
| Série A | 4 000 000 | 100 | 4 000 000 | 100 |
| Série D | 6 000 000 | 150 | 6 000 000 | 150 |
| Série E | 8 000 000 | 200 | 8 000 000 | 200 |
| Série F | 6 000 000 | 150 | 6 000 000 | 150 |
| Série H | 6 000 000 | 150 | 6 000 000 | 150 |
| Série I | 8 000 000 | 200 | 8 000 000 | 200 |
| Série K | 10 000 000 | 250 | 10 000 000 | 250 |
| Série L | 8 000 000 | 200 | 8 000 000 | 200 |
| Série O | 6 000 000 | 150 | 6 000 000 | 150 |
| Série P | 8 965 485 | 224 | 8 965 485 | 224 |
| Série Q | 2 234 515 | 56 | 2 234 515 | 56 |
| Série R | 10 000 000 | 250 | 10 000 000 | 250 |
| Série S | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 |
| Série T | 8 000 000 | 200 | 8 000 000 | 200 |
| Série V | 10 000 000 | 250 | 10 000 000 | 250 |
| | | 2 830 | | 2 830 |
| Actions ordinaires | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 664 096 506 | 1 292 | 714 096 479 | 833 |
| Offre publique de rachat importante | | | | |
| Émission découlant de l'incidence du choix relatif aux sociétés de portefeuille admissibles | – | – | 467 839 296 | 1 466 |
| Annulation d'actions | – | – | (467 839 296) | (910) |
| Rachat aux fins d'annulation | – | – | (49 999 973) | (97) |
| Solde à la fin de la période | 664 096 506 | 1 292 | 664 096 506 | 1 292 |

#### Actions ordinaires

Une fois l'opération de réorganisation complétée, le 13 février 2020, Power Corporation a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation détenues par les actionnaires autres que Power Corporation et sa filiale en propriété exclusive. Par conséquent, les actions de la Financière Power ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto, avec prise d'effet à la fermeture des marchés le 18 février 2020 (note 1).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, le dividende déclaré sur les actions ordinaires de la Société s'est élevé à 0,4555 $ par action.

#### Offre publique de rachat importante

Le 17 avril 2019, la Société a complété son offre publique de rachat importante (l'offre de CFP) et a racheté aux fins d'annulation 49 999 973 de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 33,00 $ par action ordinaire, pour un montant total de 1,65 G$. L'excédent du montant payé en vertu de l'offre de CFP sur le capital social, soit 1,55 G$, a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués.

## NOTE 9 Rémunération fondée sur des actions

### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Dans le cadre de la réorganisation, Power Corporation a pris en charge le régime d'options sur actions de la Société. Les 13 079 888 options en circulation au 13 février 2020 en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power (les options existantes) ont été échangées contre des options visant l'acquisition d'actions comportant des droits de vote limités de Power Corporation (les options de remplacement).

Les options de remplacement donnent aux porteurs d'options le droit de recevoir 1,05 action comportant des droits de vote limités de Power Corporation (les actions de PCC) pour chaque action ordinaire de la Financière Power (les actions de CFP) à un prix de souscription par action de PCC correspondant au prix de souscription par action de CFP, en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, divisé par 1,05. Les autres modalités des options de remplacement sont les mêmes que celles des options existantes, y compris les modalités relatives à l'acquisition des droits et à l'expiration des options ainsi qu'à la cessation d'emploi.

Le tableau suivant résume la situation du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power aux 31 mars 2020 et 2019 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates :

| | 31 mars 2020 | | 31 mars 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | Options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | $ | | $ |
| En circulation au début de l'exercice | 13 079 888 | 32,47 | 11 292 625 | 32,36 |
| Options prises en charge par Power Corporation | (13 079 888) | 32,47 | – | – |
| En circulation à la fin de la période | – | – | 11 292 625 | 32,36 |
| Options pouvant être exercées à la fin de la période | – | – | 6 869 777 | 31,82 |

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, Power Corporation a attribué des options à certains employés de la Financière Power.

**Charge de rémunération**

Lifeco et IGM ont établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération est enregistrée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'octroi, amortie sur la période d'acquisition des droits. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le montant total de la charge de rémunération relative aux options transférées à Power Corporation, ou attribuées par Power Corporation aux employés de la Financière Power, et aux options sur actions attribuées par ses filiales s'est chiffré à 24 M$ (13 M$ en 2019) et est comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

### RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Également dans le cadre de la réorganisation, le Régime d'unités d'actions liées au rendement de la Financière Power se poursuit selon les mêmes modalités et conditions que celles qui étaient auparavant applicables, sauf en ce qui a trait au nombre d'unités d'actions liées au rendement existantes et d'unités d'actions différées liées au rendement existantes, qui a été ajusté en le multipliant par 1,05. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement et de chaque unité d'action différée liée au rendement est maintenant fondée sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de Power Corporation.

## NOTE 10 Gestion du capital

### FINANCIÈRE POWER

En tant que société de portefeuille, la Financière Power a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants à l'actionnaire de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées perpétuelles, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions privilégiées perpétuelles comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de Groupe Bruxelles Lambert, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-dessous.

### LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

## NOTE 10 Gestion du capital (suite)



Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 31 mars 2020, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 133 % (135 % au 31 décembre 2019).

D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

### FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'elle soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 31 mars 2020, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

### AUTRES FILIALES

Certaines autres filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris un courtier de fonds communs de placement, des gestionnaires de portefeuille et un courtier exécutant. Ces autres filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 31 mars 2020, ces autres filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

## NOTE 11 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
    - Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
    - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
    - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La présente note annexe aux états financiers contient des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario, qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs changent;
- des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses mentionnées ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

## NOTE 11 Gestion des risques (suite)



Le texte qui suit présente un résumé des risques auxquels sont exposés les instruments financiers de la Société et de ses filiales, y compris les répercussions de la COVID-19.

**FINANCIÈRE POWER ET AUTRES FILIALES**

Les politiques et les procédures de gestion des risques de la Financière Power et des autres filiales sont présentées à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

*a) Liquidité et financement*

La capacité de la Société, qui est une société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la réception de dividendes de ses principales filiales en exploitation, plateformes de placement et autres placements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont aussi assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent changer de temps à autre, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes.

La déclaration et le versement de dividendes par la Société pour les périodes futures demeurent à la discrétion de ses administrateurs et dépendent de la performance en matière d'exploitation, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation, plateformes de placement et autres placements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes, qui à son tour dépend de la durée de la pandémie de COVID-19 et de la sévérité et la durée des incidences financières.

La Financière Power est d'avis que ses flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, ses soldes de trésorerie disponibles et ses liquidités accessibles au moyen de ses marges de crédit sont suffisants pour répondre à ses besoins en matière de liquidités.

*b) Risque de prix*

Pargesa détient indirectement des placements importants classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation. Au 31 mars 2020, l'incidence d'un recul de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par un montant d'environ 300 M$ dans les autres éléments de perte globale, soit la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Pargesa.

L'exposition de la Financière Power et des autres filiales au risque de liquidité, au risque de crédit et au risque de marché, et la façon dont elles gèrent ces risques, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

**LIFECO**

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques liés aux instruments financiers. L'approche de Lifeco à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante depuis le 31 décembre 2019. Un sommaire des risques est présenté ci-dessous. Une analyse plus détaillée de la structure de gouvernance du risque de Lifeco et de son approche à l'égard de la gestion des risques est présentée à la note Gestion des risques des états financiers de la Société au 31 décembre 2019.

**Risque de liquidité**

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco dispose de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

**Risque de crédit**

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## NOTE 11 Gestion des risques (suite)

**Risque de marché**

*a) Risque de change*

Si les actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

*b) Risque de taux d'intérêt*

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux fonds propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt qui prévoient l'augmentation, la diminution et la variation des taux.

La provision totale relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires qui suivent :

- Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le bénéfice net.
- Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le bénéfice net.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen annuel exhaustif.

Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de Lifeco, devraient être couverts par les provisions.

## NOTE 11 Gestion des risques (suite)



Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par Lifeco. Le tableau qui suit présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions. Les sensibilités indiquées dans le tableau comprennent l'incidence d'une modification parallèle des taux d'intérêt ultimes décrits dans les normes actuarielles.

| | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % |
| **Variation des taux d'intérêt** | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation | (292) | 790 | (230) | 811 |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | 223 | (605) | 175 | (619) |

### *c) Risque de prix*

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme standardisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient entraîner des répercussions additionnelles sur le marché et sur les passifs, faisant en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Cela signifie que l'incidence relative des baisses des valeurs de marché sur les passifs augmente en fonction de l'importance de la baisse.

Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net. Les incidences attendues tiennent compte de la variation prévue des actifs de couverture.

| | 31 mars 2020 | | | | 31 décembre 2019 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Augmentation | | Diminution | | Augmentation | | Diminution | |
| | 20 % | 10 % | 10 % | 20 % | 20 % | 10 % | 10 % | 20 % |
| **Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse** | | | | | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation | (203) | (160) | 174 | 390 | (63) | (33) | 45 | 223 |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | 163 | 128 | (139) | (313) | 54 | 27 | (39) | (182) |

Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net.

| | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | Augmentation de 10 % | Diminution de 10 % | Augmentation de 10 % | Diminution de 10 % |
| **Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe** | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation | (84) | 187 | (74) | 117 |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | 66 | (142) | 60 | (90) |

## NOTE 11 Gestion des risques (suite)

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses liées au rendement des placements à l'égard des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces hypothèses s'appuient généralement sur les rendements historiques et les indices boursiers. Les sensibilités indiquées dans les tableaux ci-dessus tiennent compte de l'incidence des changements apportés à ces limites à la suite des baisses sur les marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables :

| | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % |
| **Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement** | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation | (751) | 879 | (645) | 752 |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | 595 | (687) | 509 | (585) |

### FINANCIÈRE IGM

Les politiques et les procédures de gestion des risques d'IGM sont présentées dans la section ayant trait à IGM (partie C) du rapport de gestion du trimestre clos le 31 mars 2020 de la Société et à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, et elles n'ont pas changé de façon importante au cours du trimestre clos le 31 mars 2020.

*a) Liquidité et financement*

Le gouvernement du Canada a mis en place des mesures pour soutenir les Canadiens tout au long de la crise causée par la COVID-19 et permettant le report des paiements hypothécaires jusqu'à concurrence de six mois et le remboursement sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Étant donné qu'IGM titrise des prêts hypothécaires conformément au Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), elle a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels d'intérêts et de capital, créant ainsi un écart temporaire entre les montants de trésorerie reçus des clients qui reportent des paiements hypothécaires et les montants versés conformément au programme des TH LNH. Tous les prêts hypothécaires liés au programme des TH LNH sont assurés en cas de défaut.

IGM est d'avis que ses flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, ses soldes de trésorerie disponibles et ses liquidités accessibles au moyen de ses marges de crédit sont suffisants pour répondre à ses besoins en matière de liquidités.

*b) Risque de crédit*

La correction de valeur pour pertes de crédit d'IGM se chiffrait à 0,8 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 0,7 M$ au 31 décembre 2019, et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 visant à soutenir les Canadiens et les entreprises; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planifications financières avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

## NOTE 12 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans le bénéfice net et les autres éléments de bénéfice global se présente comme suit :

| | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | 2020 | 2019 |
| Régimes de retraite | | |
| Coût des services rendus | 67 | 60 |
| Réduction | (1) | – |
| Coût financier, montant net | 9 | 10 |
| | 75 | 70 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | | |
| Coût des services rendus | 1 | 1 |
| Coût financier, montant net | 3 | 4 |
| | 4 | 5 |
| Charge comptabilisée en résultat net | 79 | 75 |
| Réévaluations | | |
| Régimes de retraite | | |
| Écarts actuariels | (1 109) | 555 |
| Rendement de l'actif moins (plus) élevé que le taux d'actualisation | 656 | (408) |
| Variation du plafond de l'actif | 69 | (18) |
| Avantages postérieurs à l'emploi | | |
| Écarts actuariels | (41) | 24 |
| Charge (économie) comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global | (425) | 153 |
| Total de la charge (des produits) | (346) | 228 |

Les taux d'actualisation ont augmenté d'entre 0,7 % et 1,1 % au cours du premier trimestre de 2020, principalement en raison de la hausse du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché découlant des incidences de la COVID-19 sur le marché. Le gain découlant de l'augmentation des taux d'actualisation a été partiellement contrebalancé par la diminution de l'actif causée par des réductions sur le marché. Par conséquent, au cours du premier trimestre de 2020, la Société et ses filiales ont comptabilisé un gain actuariel net de 425 M$ dans les autres éléments de bénéfice global relativement à leurs régimes d'avantages à l'intention des employés.

## NOTE 13 Impôt sur le bénéfice

### CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée en résultat net s'établissent comme suit :

| | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | 2020 | 2019 |
| Impôt exigible | 68 | 90 |
| Impôt différé | (32) | 90 |
| | 36 | 180 |

### TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le taux d'imposition effectif global de la Société était de 6,1 %, comparativement à 15,9 % pour l'ensemble de l'exercice 2019 et à 17,6 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le taux d'imposition effectif global est inférieur au taux d'imposition effectif de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt concernant Lifeco, essentiellement attribuables à un élément fiscal favorable au sein de l'unité Royaume-Uni découlant des fluctuations du marché, de la hausse du montant du bénéfice assujetti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers ainsi que d'une augmentation des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, qui ne sont pas imposables.

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Société prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des produits de placement non imposables, des taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers et des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, qui ne sont pas imposables.

## NOTE 14 Autres éléments de bénéfice global

| | Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net | | | Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Trimestre clos le 31 mars 2020 | Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie | Écart de change | Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées | Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies | Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées | Total |
| Solde au début de l'exercice | 116 | 829 | 1 630 | (668) | (23) | 1 884 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | (54) | 483 | (588) | 206 | – | 47 |
| Solde à la fin de la période | 62 | 1 312 | 1 042 | (462) | (23) | 1 931 |

| | Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net | | | Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Trimestre clos le 31 mars 2019 | Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie | Écart de change | Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées | Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies | Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées | Total |
| Solde au début de l'exercice | 43 | 1 190 | 1 107 | (535) | (17) | 1 788 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | 52 | (130) | 280 | (80) | – | 122 |
| Solde à la fin de la période | 95 | 1 060 | 1 387 | (615) | (17) | 1 910 |

## NOTE 15 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action :

| | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | 2020 | 2019 |
| **Bénéfice** | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires | 364 | 571 |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | (35) | (35) |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires | 329 | 536 |
| Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales | – | – |
| Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif | 329 | 536 |
| **Nombre d'actions ordinaires** [en millions] | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base | 664,1 | 714,1 |
| Exercice potentiel des options sur actions en circulation | – | 0,1 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué | 664,1 | 714,2 |
| **Bénéfice net par action ordinaire** | | |
| De base | 0,50 | 0,75 |
| Dilué | 0,50 | 0,75 |

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, 9,1 millions d'options sur actions ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles avaient un effet antidilutif.

## NOTE 16 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

| Niveau | Définition | Actifs et passifs financiers |
|---|---|---|
| Niveau 1 | Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès. | ▪ Titres de participation négociés activement<br>▪ Contrats à terme standardisés négociés en bourse<br>▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives<br>▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles |
| Niveau 2 | Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.<br>Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers.<br>Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. | ▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne<br>▪ Titres de gouvernements et d'agences<br>▪ Actions incessibles<br>▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées<br>▪ La plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité<br>▪ La plupart des titres adossés à des actifs<br>▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote<br>▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts<br>▪ Dépôts et certificats<br>▪ La plupart des débentures et autres instruments d'emprunt<br>▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net |
| Niveau 3 | Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.<br>Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus. | ▪ Certaines obligations<br>▪ Certains titres adossés à des actifs<br>▪ Certaines actions de sociétés fermées<br>▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables<br>▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives<br>▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote<br>▪ Immeubles de placement<br>▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation<br>▪ Certains autres instruments d'emprunt |

## NOTE 16 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2019 et précédemment. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé (note 2).

| 31 mars 2020 | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total de la juste valeur |
|---|---|---|---|---|
| **Actifs** | | | | |
| Obligations | | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | – | 86 797 | 68 | 86 865 |
| Disponibles à la vente | – | 11 458 | – | 11 458 |
| Prêts hypothécaires et autres prêts | | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | – | 32 | 1 433 | 1 465 |
| Actions | | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | 7 923 | 65 | 1 186 | 9 174 |
| Disponibles à la vente | 6 | 46 | 56 | 108 |
| Immeubles de placement | – | – | 5 836 | 5 836 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | 206 | 6 231 | – | 6 437 |
| Instruments dérivés | 3 | 956 | 2 | 961 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | – | 156 | – | 156 |
| Autres actifs | 348 | 723 | – | 1 071 |
| | 8 486 | 106 464 | 8 581 | 123 531 |
| **Passifs** | | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | – | 1 745 | – | 1 745 |
| Instruments dérivés | 14 | 2 686 | 24 | 2 724 |
| Autres passifs | 4 | 49 | 14 | 67 |
| | 18 | 4 480 | 38 | 4 536 |

| 31 décembre 2019 | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total de la juste valeur |
|---|---|---|---|---|
| **Actifs** | | | | |
| Obligations | | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | – | 85 778 | 67 | 85 845 |
| Disponibles à la vente | – | 11 910 | – | 11 910 |
| Prêts hypothécaires et autres prêts | | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | – | – | 1 314 | 1 314 |
| Actions | | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | 9 011 | 118 | 796 | 9 925 |
| Disponibles à la vente | 12 | 42 | 59 | 113 |
| Immeubles de placement | – | – | 5 887 | 5 887 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | 216 | 6 445 | – | 6 661 |
| Instruments dérivés | – | 468 | 4 | 472 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | – | 127 | – | 127 |
| Autres actifs | 375 | 1 115 | – | 1 490 |
| | 9 614 | 106 003 | 8 127 | 123 744 |
| **Passifs** | | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | – | 1 656 | – | 1 656 |
| Instruments dérivés | 3 | 1 390 | 5 | 1 398 |
| Autres passifs | 43 | 355 | 13 | 411 |
| | 46 | 3 401 | 18 | 3 465 |

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes considérées.

## NOTE 16 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

| | Obligations | Prêts hypothécaires et autres prêts | Actions | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Trimestre clos le 31 mars 2020 | À la juste valeur par le biais du résultat net | À la juste valeur par le biais du résultat net | À la juste valeur par le biais du résultat net [2] | Disponibles à la vente | Immeubles de placement | Dérivés, montant net | Autres actifs (passifs) | Total |
| Solde au début de l'exercice | 67 | 1 314 | 796 | 59 | 5 887 | (1) | (13) | 8 109 |
| Total des profits (pertes) | | | | | | | | |
| Inclus dans le résultat net | (3) | (90) | 7 | (2) | (110) | (22) | (1) | (221) |
| Inclus dans les autres éléments de bénéfice global [1] | 4 | 12 | – | (2) | 47 | – | – | 61 |
| Achats | – | – | 61 | 1 | 13 | 1 | – | 76 |
| Émissions | – | 217 | – | – | – | – | – | 217 |
| Ventes | – | – | (35) | – | (1) | – | – | (36) |
| Règlements | – | (20) | – | – | – | – | – | (20) |
| Transferts vers le niveau 3 | – | – | 357 | – | – | – | – | 357 |
| Solde à la fin de la période | 68 | 1 433 | 1 186 | 56 | 5 836 | (22) | (14) | 8 543 |

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global comprend les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

| | Obligations | Prêts hypothécaires et autres prêts | Actions | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Trimestre clos le 31 mars 2019 | À la juste valeur par le biais du résultat net | À la juste valeur par le biais du résultat net | À la juste valeur par le biais du résultat net [2] | Disponibles à la vente | Immeubles de placement | Dérivés, montant net | Actifs (passifs) détenus en vue de la vente et autres actifs (passifs) | Total |
| Solde au début de l'exercice | 67 | 813 | 453 | 204 | 5 247 | 5 | (67) | 6 722 |
| Total des profits (pertes) | | | | | | | | |
| Inclus dans le résultat net | 2 | 55 | 18 | 22 | (5) | (9) | (3) | 80 |
| Inclus dans les autres éléments de bénéfice global [1] | (3) | – | – | (29) | – | – | – | (32) |
| Achats | – | – | 78 | 1 | 214 | (1) | – | 292 |
| Émissions | – | 69 | – | – | – | – | – | 69 |
| Ventes | – | – | (5) | – | (7) | – | – | (12) |
| Règlements | – | (13) | – | – | – | – | 28 | 15 |
| Autres [3] | – | – | – | (150) | – | – | 1 | (149) |
| Solde à la fin de la période | 66 | 924 | 544 | 48 | 5 449 | (5) | (41) | 6 985 |

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global comprend les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] En janvier 2019, le placement dans Personal Capital, auparavant classé comme étant disponible à la vente, a été reclassé en tant que participation dans une entreprise associée.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

## NOTE 16 Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données d'entrée importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

| Type d'actifs | Méthode d'évaluation | Données d'entrée importantes non observables | Valeur des données d'entrée | Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur |
|---|---|---|---|---|
| Immeubles de placement | L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché. | Taux d'actualisation | Fourchette de 1,9 % à 11,4 % | Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.<br>Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. |
| | | Taux réversif | Fourchette de 4,3 % à 6,8 % | Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur.<br>Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. |
| | | Taux d'inoccupation | Moyenne pondérée de 2,1 % | Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur.<br>Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur. |
| Prêts hypothécaires et autres prêts – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net) | La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée. | Taux d'actualisation | Fourchette de 4,1 % à 5,2 % | Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.<br>Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. |
| Actions | L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes. | Taux d'actualisation | Divers | Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.<br>Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. |

## NOTE 17 Événements postérieurs à la date de clôture

**FINANCIÈRE POWER**

Le 30 avril 2020, la Financière Power a avancé un montant de 332 M$ à Power Corporation en échange d'un billet ne portant pas intérêt et remboursable sur demande. Le conseil d'administration de chaque société a passé en revue et approuvé cette transaction.

**LIFECO**

Le 14 mai 2020, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 2,379 % sur 10 ans d'un montant de 600 M$ arrivant à échéance le 14 mai 2030. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 14 mai et le 14 novembre, à compter du 14 novembre 2020, jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 14 février 2030, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter 14 février 2030, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

## NOTE 18 Information sectorielle

Les secteurs opérationnels à présenter de la Société sont Lifeco, la Financière IGM et Pargesa. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Financière Power. La Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice. Les trois secteurs opérationnels à présenter sont brièvement décrits ci-dessous :

- Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La Financière IGM est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui exerce ses activités au Canada, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers. IGM tire ses produits de plusieurs sources, principalement des honoraires de gestion imputés à ses fonds communs de placement en contrepartie de services de consultation et de gestion de placements. IGM tire aussi des produits des honoraires imputés aux fonds communs de placement en contrepartie de la prestation de services administratifs.
- Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Pargesa est une société de portefeuille qui possède des participations diversifiées dans des sociétés établies en Europe et actives dans de nombreux secteurs : produits minéraux de spécialités industriels; contrôle, vérification et certification; ciment, granulats et béton; vins et spiritueux; conception et distribution de vêtements de sport; technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux; produits d'hygiène jetables; fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons; exploitation de parcs de loisirs régionaux ainsi qu'expérience client et services d'impartition de processus d'affaires.

La colonne Exploitation générale comprend les activités propres de la Financière Power ainsi que les résultats de Wealthsimple, de Portag3 et de Portag3 II. Cette colonne comprend également des écritures d'élimination liées à la consolidation.

L'apport au bénéfice de chaque secteur comprend la quote-part du bénéfice net provenant des participations que Lifeco et IGM détiennent l'une dans l'autre, de même que certains ajustements liés à la consolidation.

## NOTE 18 Information sectorielle (suite)

### BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

| Trimestre clos le 31 mars 2020 | Lifeco | IGM [1] | Pargesa | Exploitation générale | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| **Produits** | | | | | |
| Total des primes, montant net | 10 906 | – | – | (5) | 10 901 |
| Produits de placement nets | (2 074) | 23 | – | (12) | (2 063) |
| Honoraires | 1 441 | 753 | – | (8) | 2 186 |
| Total des produits | 10 273 | 776 | – | (25) | 11 024 |
| **Charges** | | | | | |
| Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 7 705 | – | – | – | 7 705 |
| Commissions | 625 | 270 | – | (13) | 882 |
| Charges d'exploitation et frais administratifs | 1 507 | 276 | – | 46 | 1 829 |
| Charges financières | 65 | 27 | – | 11 | 103 |
| Total des charges | 9 902 | 573 | – | 44 | 10 519 |
| Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice | 371 | 203 | – | (69) | 505 |
| Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées | – | 6 | 78 | (1) | 83 |
| Bénéfice avant impôt | 371 | 209 | 78 | (70) | 588 |
| Impôt sur le bénéfice | (13) | 48 | – | 1 | 36 |
| **Bénéfice net** | 384 | 161 | 78 | (71) | 552 |
| **Attribuable aux** | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 157 | 67 | – | (36) | 188 |
| Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles | – | – | – | 35 | 35 |
| Détenteurs d'actions ordinaires | 227 | 94 | 78 | (70) | 329 |
| | 384 | 161 | 78 | (71) | 552 |

[1] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

| Trimestre clos le 31 mars 2019 | Lifeco | IGM [1] | Pargesa | Exploitation générale | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| **Produits** | | | | | |
| Total des primes, montant net | 9 595 | – | – | (5) | 9 590 |
| Produits de placement nets | 5 815 | 49 | – | – | 5 864 |
| Honoraires | 1 479 | 736 | – | (21) | 2 194 |
| Total des produits | 16 889 | 785 | – | (26) | 17 648 |
| **Charges** | | | | | |
| Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 13 912 | – | – | – | 13 912 |
| Commissions | 610 | 275 | – | (16) | 869 |
| Charges d'exploitation et frais administratifs | 1 484 | 274 | – | 31 | 1 789 |
| Charges financières | 72 | 25 | – | 10 | 107 |
| Total des charges | 16 078 | 574 | – | 25 | 16 677 |
| Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice | 811 | 211 | – | (51) | 971 |
| Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées | – | 4 | 46 | – | 50 |
| Bénéfice avant impôt | 811 | 215 | 46 | (51) | 1 021 |
| Impôt sur le bénéfice | 130 | 45 | – | 5 | 180 |
| **Bénéfice net** | 681 | 170 | 46 | (56) | 841 |
| **Attribuable aux** | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 237 | 60 | – | (27) | 270 |
| Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles | – | – | – | 35 | 35 |
| Détenteurs d'actions ordinaires | 444 | 110 | 46 | (64) | 536 |
| | 681 | 170 | 46 | (56) | 841 |

[1] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

## NOTE 18 Information sectorielle (suite)

### TOTAL DE L'ACTIF

| 31 mars 2020 | Lifeco | IGM [2] | Pargesa | Exploitation générale | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie | 170 988 | 7 759 | - | 1 302 | 180 049 |
| Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées | 64 | 911 | 3 406 | 51 | 4 432 |
| Autres actifs | 42 117 | 1 790 | - | 906 | 44 813 |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 11 111 | 4 070 | - | 171 | 15 352 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 212 577 | - | - | - | 212 577 |
| Total de l'actif [1] | 436 857 | 14 530 | 3 406 | 2 430 | 457 223 |

| 31 décembre 2019 | Lifeco | IGM [2] | Pargesa | Exploitation générale | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie | 168 229 | 7 984 | – | 1 307 | 177 520 |
| Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées | 53 | 857 | 3 954 | 38 | 4 902 |
| Autres actifs | 40 974 | 1 472 | – | 400 | 42 846 |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 10 844 | 4 067 | – | 171 | 15 082 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 231 022 | – | – | – | 231 022 |
| Total de l'actif [1] | 451 122 | 14 380 | 3 954 | 1 916 | 471 372 |

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

[2] L'actif présenté par IGM comprend un ajustement pour tenir compte d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

# GREAT-WEST LIFECO INC.

PARTIE B

## RAPPORT DE GESTION

PAGE B 2

## ÉTATS FINANCIERS ET NOTES ANNEXES

PAGE B 58



Veuillez noter que chaque bas de page de la partie B comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « B » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

# RAPPORT DE GESTION
## POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2020
## DATÉ DU 6 MAI 2020

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre clos le 31 mars 2020, ainsi qu'une comparaison avec la période correspondante de 2019, avec le trimestre clos le 31 décembre 2019 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2019. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques.

## MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020. Le lecteur est aussi prié de se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités annuels de 2019 figurant dans le rapport annuel de 2019 de la compagnie.

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie et des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs d'activité et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles et la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de

COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie). Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2019 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 12 février 2020, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

**MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS**

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental », « bénéfice fondamental (en dollars américains) », « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres », « rendement des capitaux propres fondamental », « bénéfice net des activités principales », « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises », « primes et dépôts », « marge d'exploitation avant impôt », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

**Principales données financières consolidées**
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| | Aux et pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| **Bénéfice** | | | |
| Bénéfice fondamental[1][4] | **543 $** | 831 $ | 569 $ |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | **342** | 513 | 657 |
| **Par action ordinaire** | | | |
| De base | | | |
| Bénéfice fondamental[1][4] | **0,585** | 0,895 | 0,576 |
| Bénéfice net | **0,369** | 0,552 | 0,665 |
| Bénéfice net dilué | **0,369** | 0,552 | 0,665 |
| Dividendes versés | **0,438** | 0,413 | 0,413 |
| Valeur comptable | **22,34** | 21,53 | 22,07 |
| **Rendement des capitaux propres fondamental[1][2][4]** | **13,4 %** | 13,3 % | 11,0 % |
| **Rendement des capitaux propres[1][2]** | **10,3 %** | 11,7 % | 13,5 % |
| **Total des primes et dépôts[1]** | **46 365 $** | 39 096 $ | 40 845 $ |
| **Honoraires et autres produits** | **1 441** | 1 515 | 1 479 |
| **Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net** | **9 429** | 10 003 | 8 987 |
| **Total de l'actif selon les états financiers** | **436 903 $** | 451 167 $ | 442 492 $ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1] | **288 309** | 320 548 | 304 230 |
| **Total de l'actif géré[1]** | **725 212** | 771 715 | 746 722 |
| Autres actifs administrés[1] | **798 847** | 857 966 | 804 202 |
| **Total de l'actif administré[1]** | **1 524 059 $** | 1 629 681 $ | 1 550 924 $ |
| **Total des capitaux propres** | **26 441 $** | 25 543 $ | 27 400 $ |
| **Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie[3]** | **133 %** | 135 % | 140 % |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Se reporter à la rubrique Rendement des capitaux propres du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(4) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la compagnie a adopté une mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS améliorée. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) correspond au bénéfice net excluant l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats sous-jacents de la compagnie. Ces éléments comprennent les coûts de restructuration, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les pertes de valeur liées aux modifications des lois fiscales et autres éléments fiscaux, et les profits ou pertes liés à la cession d'une entreprise.

## RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

À compter de janvier 2020, l'éclosion d'un virus connu sous le nom de COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont entraîné l'imposition de restrictions concernant les voyages et de restrictions aux frontières, des périodes d'isolement volontaire, la distanciation physique, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution de la demande des consommateurs et une incertitude importante à l'égard des marchés. Cette situation a perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés des capitaux de partout dans le monde ont rapidement enregistré des reculs significatifs et continuent d'être en proie à une forte volatilité. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Bien qu'il soit actuellement impossible d'estimer les répercussions précises de la pandémie de COVID-19 étant donné son évolution imprévisible et sa nature incertaine, elle pourrait néanmoins avoir des incidences défavorables diverses sur les activités de la compagnie, ainsi que sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses liquidités et ses perspectives commerciales. La compagnie surveille la situation de près, notamment en procédant à des simulations de crise et à des analyses de scénarios, et elle a mis en œuvre des processus pour assurer la continuité des activités et pour favoriser le bien-être des clients, des employés et des collectivités. La gestion des risques liés à la COVID-19 (risques financiers, opérationnels et autres risques) se fait au moyen du cadre de gestion des risques existant de la compagnie. Des plans de continuité des services sont en place dans l'ensemble de la compagnie et une vaste majorité des employés travaillent à distance pour assurer la prestation de services aux clients et le maintien des activités et des fonctions de technologie. De plus, la compagnie a offert son soutien aux collectivités par l'entremise de dons financiers dans les diverses régions géographiques où la compagnie exerce ses activités.

**Incidence sur les résultats financiers**

Bénéfice net

Le contexte découlant de la pandémie a influé sur les résultats financiers de la compagnie pour le premier trimestre de 2020. Le recul des marchés boursiers et des taux d'intérêt observé depuis le 31 décembre 2019, principalement en raison de la COVID-19, a eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de la compagnie pour le premier trimestre de 2020. Parmi les éléments qui ont eu un effet défavorable, on compte l'incidence des hausses des passifs relatifs aux contrats d'assurance attribuables au repli des marchés boursiers, l'incidence des garanties liées aux fonds distincts et de l'inefficacité de la couverture connexe, la diminution des honoraires et les pertes latentes sur les capitaux de lancement. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique Bénéfice net du présent document.

Situation de trésorerie et de capital

La situation de capital de la compagnie demeurait solide au 31 mars 2020, avec un ratio du TSAV de 133 % pour la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, soit un résultat supérieur à la fourchette cible interne de la compagnie et de la cible de surveillance.

Les répercussions du recul des marchés boursiers au premier trimestre de 2020 se sont traduites par une diminution de 1,5 point du ratio du TSAV de la Canada Vie. La fluctuation des taux d'intérêt au premier trimestre de 2020 a donné lieu à une augmentation d'environ 2 points du ratio du TSAV. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur le ratio du TSAV.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 mars 2020, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,8 G$, y compris une tranche de 0,9 G$ détenue par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

Autres incidences

Plusieurs secteurs des marchés du crédit ont fait l'objet d'une volatilité extrême en mars, alors que les écarts se sont accentués dans les marchés de titres de grande qualité et à rendement élevé. Vers la fin du premier trimestre, les agences de notation ont abaissé certaines notations dans divers secteurs, particulièrement celles des émetteurs au sein des secteurs les plus touchés par l'arrêt des activités économiques ou par la détérioration apparente des modèles économiques futurs. Les répercussions de ces baisses de notations ont été limitées pour la compagnie au cours de la période, mais elles pourraient s'aggraver dans les périodes futures selon la durée de l'arrêt des activités et de la reprise économique.

**Incertitude de mesure**
Pour dresser des états financiers conformes aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement ainsi que du change à l'échelle mondiale. Il est plus difficile d'établir ces estimations et de porter ces jugements pendant une période d'incertitude comme c'est le cas actuellement.

L'estimation des provisions techniques dépend des notations des placements à revenu fixe. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des provisions techniques. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

En mars 2020, la compagnie a annoncé une suspension temporaire des rachats et des transferts hors des fonds distincts immobiliers, ainsi que des cotisations à ces derniers, au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne, car la conjoncture causée par la situation actuelle liée à la COVID-19 a mené à une incertitude relative à l'évaluation dans le secteur immobilier. La direction a déterminé qu'il fallait suspendre temporairement les retraits et les transferts hors des fonds afin de protéger les intérêts à long terme des porteurs de parts. Conformément aux modalités applicables aux fonds de placement immobilier, la suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que les conditions du marché se soient suffisamment stabilisées pour déterminer les évaluations avec une plus grande certitude et que la compagnie soit à l'aise avec la situation de trésorerie des fonds.

En outre, la juste valeur des placements de portefeuille ainsi que les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés. Compte tenu de l'incertitude entourant le contexte actuel, les résultats financiers réels pourraient être différents des estimations établies dans le cadre de la préparation des états financiers.

**Réponse des gouvernements et des organismes de réglementation**
Les gouvernements et les banques centrales des territoires où les filiales de la compagnie exercent leurs activités ont annoncé et mis en place des mesures visant à lutter contre les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, ce qui comprend des fonds d'urgence, des réductions des taux d'intérêt, des subventions salariales et d'autres mesures de soutien pour les particuliers et les entreprises. Les autorités de réglementation prudentielle des filiales d'assurance de la compagnie ont également pris des mesures pour financer les initiatives des assureurs visant à améliorer les liquidités de leurs clients et emprunteurs, notamment en permettant un allégement de capital relativement aux reports de versements d'emprunts et de primes d'assurance.

Les autorités de réglementation intensifient également leurs activités de surveillance et se concentrent sur les effets qu'a la pandémie sur les activités, la vigueur du capital et les liquidités des entités réglementées, et les communications relatives à la réglementation avec les filiales réglementées de la compagnie ont globalement augmenté. Les dividendes et les distributions de capital à l'intention des actionnaires des banques et des assureurs constituent un sujet de préoccupation au cours de cette pandémie, et plusieurs autorités de réglementation prudentielle ont fourni des directives précises sur le versement de dividendes et d'autres distributions à l'intention des actionnaires pendant cette crise, notamment au Canada, au Royaume-Uni et en Irlande, où certaines des filiales réglementées de la compagnie exercent leurs activités.

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a donné aux banques canadiennes et aux assureurs canadiens la directive de suspendre les rachats d'actions et de ne pas augmenter les versements de dividendes. À l'heure actuelle, la compagnie n'a pas l'intention d'augmenter les dividendes ou de réaliser des rachats d'actions.

Au Royaume-Uni, la Prudential Regulation Authority (PRA) a communiqué avec toutes les compagnies d'assurance en mars et en avril 2020 afin de leur rappeler d'effectuer une gestion prudente de leurs ressources financières pour s'assurer de respecter leurs engagements envers les titulaires de polices et de maintenir la sécurité et la viabilité et pour s'assurer que tout dividende consenti est prudent, qu'il cadre avec leur appétence au risque et qu'il se base sur une analyse de divers scénarios, certains très pessimistes.

En Irlande, la banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland ou CBI) a insisté auprès des assureurs pour qu'ils reportent leurs dividendes jusqu'au moment où ils seront en mesure d'établir avec davantage de certitude leurs prévisions à l'égard des coûts et des produits à venir, ce qui cadre avec les récentes directives publiées par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles. Par conséquent, la CBI est d'avis que les assureurs et réassureurs pour lesquels elle consent une autorisation ne devraient pas verser de dividende pour l'instant.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

La déclaration et le paiement de dividendes par la compagnie au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de ses administrateurs et dépendra, entre autres choses, de la situation financière de la compagnie, laquelle est elle-même tributaire de la durée de la pandémie de COVID-19 ainsi que de la gravité et de la durée de ses répercussions financières. Bien que la compagnie ne puisse le garantir, si la pandémie régresse et que les mesures prises par les gouvernements mènent à une reprise financière mondiale soutenue dans un délai raisonnable, elle s'attend à ce que sa capacité à payer des dividendes aux niveaux actuels ne soit pas entravée.

**Perspectives**

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

Le ralentissement général du marché causé par l'éclosion de la maladie a eu des répercussions sur les résultats de la compagnie vers la fin du premier trimestre, et ce ralentissement pourrait continuer d'influer sur le total des souscriptions, des flux de trésorerie nets et du bénéfice net de la compagnie. Si l'incertitude à l'égard des marchés se poursuit, ou si elle exerce des effets défavorables sur les sinistres ou les souscriptions, cette incertitude continuera ainsi d'influer défavorablement sur la performance de la compagnie. Ces répercussions dépendront de l'évolution de la situation, qui demeure très incertaine. La compagnie dispose de structures et de processus de gouvernance pour assurer le suivi régulier de la situation de capital de la compagnie à la lumière de l'information courante concernant le marché. Les perspectives financières de la compagnie pour l'exercice dépendront de la durée et de l'intensité des effets de la COVID-19. Le bénéfice devrait diminuer dans les périodes futures si la faiblesse des marchés et des taux d'intérêt perdure, si le niveau des activités de souscription diminue, si les primes reçues diminuent et si les sinistres au chapitre de l'invalidité se multiplient.

La priorité demeure de soutenir les clients et les employés à l'aide de plateformes numériques afin d'affronter les défis créés par la distanciation physique. Au cours des dernières années, la compagnie a investi dans plusieurs plateformes numériques dans l'ensemble de ses groupes à l'échelle mondiale, ce qui permet de fournir un soutien à distance pour tous les aspects de l'entreprise.

L'actif administré a diminué au premier trimestre de 2020, en raison de la faiblesse des marchés et, pour certains marchés, en raison d'une hausse des rachats. La compagnie s'attend à ce que les occasions de souscriptions soient réduites compte tenu des inquiétudes des clients actuels et potentiels à l'égard de l'ampleur et de la gravité de la pandémie et de ses effets à long terme sur les entreprises. La diminution des souscriptions et des sorties nettes de trésorerie pourrait se poursuivre, ce qui aurait une incidence défavorable sur les niveaux des actifs et des honoraires. Les activités de réassurance disposent toutefois d'un bassin solide de nouvelles affaires et elles ne ressentent pas de manière importante les effets de la pandémie de COVID-19 à l'heure actuelle.

Outre l'incidence des niveaux des marchés boursiers et flux de trésorerie futurs sur les valeurs des actifs, tel qu'il est expliqué antérieurement à la rubrique Incertitude de mesure, la juste valeur des placements de portefeuille ainsi que les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé, lesquelles reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue pour réduire le risque de taux d'intérêt, mais même si la compagnie est peu sensible aux taux d'intérêt, une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur certains produits de la compagnie, et des modifications des taux ont ainsi été mises en place et continueront de l'être au besoin.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

L'incidence de la pandémie sur la mortalité est également incertaine pour l'instant. Les changements dans les taux de mortalité et de longévité influencent les résultats de la compagnie. La compagnie gère les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité en offrant une gamme diversifiée de produits d'assurance vie et de rentes de même que des solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers.

Une baisse des sinistres pour les clients collectifs est à prévoir, en raison de la fermeture des fournisseurs de services de soins de santé non essentiels, comme les dentistes, et de la distanciation physique. Au Canada et en Irlande, la compagnie a réagi à ce changement de contexte en offrant des réductions de primes ou des rabais. Depuis avril 2020, les primes ont été réduites au Canada afin de dédommager les promoteurs et les participants des régimes dans ce nouveau contexte. En Irlande, les primes seront réduites pour les clients d'assurance maladie étant donné que le gouvernement a mis tous les hôpitaux privés à la disposition du public pendant la pandémie. Les résultats en matière de sinistres au chapitre de l'invalidité pourraient augmenter au cours des périodes futures en raison des directives de distanciation sociale et d'isolement volontaire, des restrictions concernant les activités commerciales et sociales et du contexte économique défavorable attribuable à la pandémie.

En raison de la pandémie de COVID-19, les principales filiales de la compagnie pourraient être aux prises avec une augmentation des coûts associés aux sinistres découlant de leurs polices ou avec un nombre accru de clients ayant de la difficulté à payer leurs primes. En outre, sur le plan opérationnel, les employés, les partenaires de vente, les courtiers et les partenaires de distribution de la compagnie et ses principales filiales, ainsi que les effectifs des fournisseurs, des fournisseurs de services et des contreparties avec lesquels la compagnie fait affaire, pourraient également pâtir de la pandémie de COVID-19 ou des efforts visant à en atténuer les effets, notamment les fermetures ordonnées par les gouvernements, les demandes ou les ordonnances de travail à domicile pour les employés et toute autre mesure de distanciation physique, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la compagnie et de ses principales filiales de diriger leurs activités respectives, notamment la capacité des principales filiales de vendre les produits de la compagnie, y compris ceux qui sont traditionnellement vendus en personne.

Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'emploient à combattre la propagation et la gravité de la COVID-19 et les problèmes de santé publique connexes, mais ces mesures pourraient ne pas être efficaces. Il est impossible de prédire quelle incidence auront les interventions juridiques et réglementaires déclenchées en réaction aux préoccupations concernant la COVID-19 et aux problèmes de santé publique connexes, notamment l'élargissement possible de la couverture d'assurance au-delà du texte de la police, sur les activités de la compagnie et ses principales filiales. La mesure dans laquelle les répercussions de la COVID-19 influeront sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière, la situation de trésorerie ou les perspectives de la compagnie et ses principales filiales dépendra des faits nouveaux ultérieurs, qui sont hautement incertains et ne peuvent être prédits, notamment les nouvelles informations qui pourraient apparaître sur la gravité de la COVID-19 et les mesures à prendre pour contenir ou gérer ses répercussions.

Les activités de la compagnie sont bien diversifiées. Cette diversité, conjuguée à la force et à l'expérience commerciales de la compagnie, fait en sorte que cette dernière est bien positionnée pour faire face au contexte actuel et pour profiter des occasions qui se présenteront. Lifeco a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à gérer ses activités tout au long de la reprise et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans ce nouvel environnement.



**BÉNÉFICE NET**

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et de sa filiale en exploitation, c'est-à-dire Irish Life Group Limited (Irish Life), ainsi que celui de Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A) et de Putnam Investments, LLC (Putnam), auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de la compagnie, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la compagnie a adopté une mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS améliorée afin de refléter le point de vue de la direction à l'égard de la performance opérationnelle de la compagnie. Cette mesure, soit le bénéfice fondamental (la perte fondamentale), est adoptée afin d'accroître la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière en prévision de la mise en œuvre des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1er janvier 2023. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

**Bénéfice fondamental et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| **Bénéfice fondamental[1]** | | | |
| Exploitation canadienne | **273 $** | 274 $ | 257 $ |
| Exploitation américaine | **17** | 89 | 81 |
| Exploitation européenne | **132** | 317 | 163 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | **119** | 157 | 74 |
| Exploitation générale de Lifeco | **2** | (6) | (6) |
| **Bénéfice fondamental de Lifeco[1]** | **543 $** | 831 $ | 569 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **(52) $** | (78) $ | 129 $ |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(149)** | (13) | (41) |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé[2] | **—** | (199) | — |
| Coûts de restructuration[2] | **—** | (36) | — |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly[2] | **—** | 8 | — |
| **Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco[2]** | **(201) $** | (318) $ | 88 $ |
| **Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires** | | | |
| Exploitation canadienne | **151 $** | 188 $ | 283 $ |
| Exploitation américaine | **5** | (121) | 81 |
| Exploitation européenne | **91** | 335 | 194 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | **93** | 117 | 105 |
| Exploitation générale de Lifeco | **2** | (6) | (6) |
| **Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires** | **342 $** | 513 $ | 657 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net et du bénéfice fondamental de la compagnie. Des commentaires additionnels sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2020 s'est chiffré à 543 M$ (0,585 $ par action ordinaire), en baisse de 26 M$ comparativement à 569 M$ (0,576 $ par action ordinaire) il y a un an. Le bénéfice fondamental a subi l'incidence défavorable d'environ 65 M$ de la baisse de la valeur de marché des placements en capitaux de lancement détenus par l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine et l'exploitation générale canadienne, ainsi que de la diminution des honoraires par rapport aux prévisions qui est attribuable au recul des niveaux des marchés boursiers depuis le 31 décembre 2019. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une hausse du bénéfice dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques attribuable à la croissance des activités.

Le bénéfice fondamental du premier trimestre de 2020 a diminué de 288 M$ par rapport au montant de 831 M$ enregistré au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats du trimestre. De plus, les résultats pour le quatrième trimestre de 2019 comprennent l'incidence favorable de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère au sein de l'exploitation européenne, qui ne s'est pas reproduite.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'est chiffré à 342 M$ (0,369 $ par action ordinaire), en baisse de 315 M$, ou 48 %, par rapport au bénéfice net de 657 M$ (0,665 $ par action ordinaire) enregistré il y a un an. Cette diminution est principalement attribuable aux effets défavorables des modifications des bases actuarielles et des incidences liées aux marchés qui découlent des baisses et de la volatilité marquées sur les marchés au premier trimestre de 2020, en raison de la pandémie de COVID-19.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'est établi à 342 M$, en baisse de 171 M$ par rapport au trimestre précédent, étant donné que les résultats pour le premier trimestre de 2020 ont subi les effets défavorables des modifications des bases actuarielles et des incidences liées aux marchés, alors que les résultats pour le quatrième trimestre de 2019 tenaient compte de l'incidence négative de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et des coûts de restructuration liés à l'unité d'exploitation américaine Gestion d'actifs de la compagnie.

Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction

Au cours du premier trimestre de 2020, la compagnie a révisé certaines hypothèses économiques liées aux répercussions du marché pour le trimestre considéré, une révision qui a donné lieu à une incidence défavorable de 98 M$, contrebalancée partiellement par la révision du raffinement de la modélisation, d'autres hypothèses économiques et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, qui ont eu une incidence favorable de 46 M$, ce qui s'est traduit par une incidence défavorable nette de 52 M$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 129 M$ sur le bénéfice net pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence défavorable de 78 M$ pour le trimestre précédent.

Au sein de l'exploitation canadienne, le bénéfice net a subi une incidence défavorable de 94 M$, ce qui comprend une incidence défavorable de 98 M$ liée à la révision des hypothèses économiques pour les produits assortis de flux de trésorerie de durée indéterminée attribuable à l'important recul des marchés boursiers au cours du trimestre. Pour l'exploitation européenne, le raffinement de la modélisation et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la morbidité, principalement, ont eu une incidence positive de 38 M$ sur le bénéfice net. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'incidence positive sur le bénéfice net s'est chiffrée à 4 M$.

Incidences liées aux marchés

Les incidences des marchés boursiers ont été considérables au cours de la période, en raison du déclin des niveaux des marchés depuis le 31 décembre 2019. Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le premier trimestre de 2020 ont augmenté au Canada, aux États-Unis et dans la grande région européenne, alors qu'ils ont diminué au Royaume-Uni, par rapport à la période correspondante de 2019; toutefois, ils affichaient une baisse importante à la fin du trimestre par rapport au 31 décembre 2019. Par rapport au premier trimestre de 2019, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du premier trimestre de 2020 a augmenté de 4 % au Canada (indice S&P/TSX), de 13 % aux États-Unis (indice S&P 500) et de 7 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), tandis qu'elle a diminué de 3 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du premier trimestre de 2020, les principaux indices boursiers affichaient des baisses de 22 % au Canada, de 20 % aux États-Unis, de 25 % au Royaume-Uni et de 26 % dans la grande région européenne, par rapport au 31 décembre 2019.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux des bons du Trésor ont principalement diminué alors que les écarts des obligations de sociétés se sont accentués au cours du trimestre.

En plus de l'incidence défavorable de 98 M$ comprise dans la révision des hypothèses actuarielles, les incidences liées aux marchés se sont chiffrées à 149 M$ au premier trimestre de 2020, reflétant ainsi les effets défavorables d'un repli des marchés boursiers et des taux d'intérêt au cours de la période sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, ce qui comprend l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers. Du montant total de l'incidence de 149 M$, une tranche de 68 M$ se rapporte aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, ce qui comprend l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net qui a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

Devises

Au cours du premier trimestre de 2020, le taux de change moyen du dollar américain a augmenté par rapport au premier trimestre de 2019, tandis que ceux de la livre sterling et de l'euro ont diminué. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 2 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 décembre 2019 au 31 mars 2020, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling ont augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 705 M$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes. Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures non conformes aux normes IFRS ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au premier trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif négatif de 3,5 %, une baisse comparativement à 16,0 % au premier trimestre de 2019. La diminution du taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2020 est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt, essentiellement attribuables à un élément fiscal favorable, au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne, découlant des fluctuations du marché qui s'est traduit par une baisse de 12,0 points. La tranche restante de la diminution provient d'une augmentation du montant du bénéfice assujetti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers.

Au premier trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif négatif de 3,5 %, une baisse comparativement à 21,6 % au quatrième trimestre de 2019. La diminution du taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2020 est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt, essentiellement attribuables à un élément fiscal favorable, au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne, découlant des fluctuations du marché qui s'est traduit par une baisse de 10,8 points. De plus, les résultats du quatrième trimestre de 2019 comprennent la réévaluation d'un actif d'impôt différé, contrebalancée en partie par la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère, qui a engendré une hausse de 14,9 points du taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2019.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

La compagnie comptabilise les actifs d'impôt différé en se fondant sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et qu'elle pourrait ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Au 31 mars 2020, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 185 M$ sur ses pertes fiscales reportées. De ce montant, une tranche de 283 M$ se rapporte à des pertes qui n'ont pas de date d'expiration et des tranches de 27 M$, de 314 M$, de 411 M$ et de 150 M$ se rapportent respectivement à des pertes arrivant à expiration en 2024, entre 2026 et 2030, entre 2031 et 2035, et entre 2036 et 2040. Le solde de l'actif d'impôt différé comprend une tranche de 767 M$ (548 M$ US) attribuable à une filiale de la compagnie qui a déjà enregistré des pertes. Une tranche de 337 M$ (241 M$ US) du solde de l'actif d'impôt différé de 767 M$ (548 M$ US) se rapporte à certaines pertes restreintes arrivant à échéance entre 2029 et 2034.

Étant donné le repli des marchés découlant de la COVID-19, la compagnie a évalué la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé et elle a conclu qu'il n'était pas nécessaire de modifier l'évaluation pour l'instant. La compagnie continuera de surveiller l'évolution des conditions des marchés relativement à la COVID-19 afin de déterminer s'il y aurait lieu d'effectuer des ajustements des évaluations dans l'avenir.

## PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

| **Primes et dépôts**[1] | **Pour les trimestres clos les** | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Exploitation canadienne | **6 888 $** | 7 229 $ | 6 644 $ |
| Exploitation américaine | **24 411** | 19 480 | 17 836 |
| Exploitation européenne | **10 460** | 7 925 | 11 906 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | **4 606** | 4 462 | 4 459 |
| **Total des primes et dépôts**[1] | **46 365 $** | 39 096 $ | 40 845 $ |

| **Souscriptions**[1][2] | **Pour les trimestres clos les** | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Exploitation canadienne | **3 632 $** | 3 609 $ | 3 180 $ |
| Exploitation américaine | **53 231** | 31 781 | 75 848 |
| Exploitation européenne | **9 668** | 6 566 | 11 181 |
| **Total des souscriptions**[1] | **66 531 $** | 41 956 $ | 90 209 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

## PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

**Produits nets tirés des placements**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement) | **1 318 $** | 1 388 $ | 1 478 $ |
| Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net | **(9)** | (2) | (3) |
| Profits nets réalisés | **48** | 119 | 11 |
| Produits tirés des placements – réguliers | **1 357** | 1 505 | 1 486 |
| Frais de placement | **(43)** | (43) | (36) |
| Produits nets tirés des placements – réguliers | **1 314** | 1 462 | 1 450 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | **(3 388)** | (1 766) | 4 365 |
| **Produits nets tirés des placements** | **(2 074) $** | (304) $ | 5 815 $ |

Au premier trimestre de 2020, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 7 889 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au premier trimestre de 2020 se sont soldées par une diminution de 3 388 M$, comparativement à une augmentation de 4 365 M$ au premier trimestre de 2019. Au premier trimestre de 2020, la diminution nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à la hausse des rendements des obligations de sociétés dans l'ensemble des régions et à un recul des marchés boursiers au Canada. Au premier trimestre de 2019, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à la baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions et à une remontée des marchés boursiers au Canada.

Au premier trimestre de 2020, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 314 M$, une diminution de 136 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des intérêts sur les placements en obligations et les placements hypothécaires liée aux actifs de l'exploitation américaine transférés à Protective Life en vertu de la convention de réassurance à caractère indemnitaire au deuxième trimestre de 2019. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 39 M$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 5 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2020, les produits nets tirés des placements ont diminué de 1 770 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution des justes valeurs de 3 388 M$ au premier trimestre de 2020, lesquelles avaient diminué de 1 766 M$ au trimestre précédent. La diminution nette des justes valeurs au premier trimestre est essentiellement attribuable à la hausse des rendements des obligations de sociétés dans l'ensemble des régions et à un recul des marchés boursiers au Canada. La diminution nette des justes valeurs au trimestre précédent est essentiellement attribuable à la hausse des rendements des obligations de sociétés dans l'ensemble des régions.

**Marchés du crédit**

Au premier trimestre de 2020, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 2 M$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable de 10 M$ au premier trimestre de 2019). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 19 M$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence favorable de 14 M$ au premier trimestre de 2019), principalement en raison des baisses de notations de diverses obligations de sociétés.

La pandémie a influé sur les marchés du crédit à la fin du premier trimestre de 2020, ce qui s'est traduit par une diminution de l'activité de crédit et de dépréciation avant la fin du trimestre. L'évolution des effets sur l'économie et les marchés pourrait avoir des répercussions défavorables sur l'activité de notation et de dépréciation, ce qui aurait en retour une incidence défavorable sur les résultats de la compagnie.

## HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

**Honoraires et autres produits**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| **Exploitation canadienne** | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | **390 $** | 404 $ | 371 $ |
| Contrats SAS | **50** | 53 | 51 |
| | **440** | 457 | 422 |
| **Exploitation américaine** | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | **665** | 679 | 659 |
| **Exploitation européenne** | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | **333** | 377 | 395 |
| **Solutions de gestion du capital et des risques** | | | |
| Réassurance et autres | **3** | 2 | 3 |
| **Total des honoraires et autres produits** | **1 441 $** | 1 515 $ | 1 479 $ |

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

## PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

**Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Exploitation canadienne | **2 232 $** | 2 514 $ | 2 426 $ |
| Exploitation américaine | **1 523** | 1 187 | 1 208 |
| Exploitation européenne | **855** | 1 546 | 865 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | **4 819** | 4 756 | 4 488 |
| **Total** | **9 429 $** | 10 003 $ | 8 987 $ |

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance vie et à l'assurance maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 9,4 G$, soit une augmentation de 0,4 G$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance, contrebalancées en partie par la baisse des volumes liés aux affaires existantes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications a diminué de 0,6 G$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse du montant net des prestations aux titulaires de polices. La diminution des paiements de prestations découle principalement de la baisse des prestations visant les contrats rachetés au sein de l'exploitation européenne, attribuable à la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly au quatrième trimestre de 2019, et de la diminution des prestations visant les contrats rachetés et les produits d'assurance maladie au sein de l'exploitation canadienne. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse des prestations visant les contrats rachetés au sein de l'exploitation américaine.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### ACTIF

**Actif administré[1]**

| | 31 mars 2020 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **Exploitation canadienne** | **Exploitation américaine** | **Exploitation européenne** | **Solutions de gestion du capital et des risques** | **Total** |
| **Actif** | | | | | |
| Actif investi | **80 916 $** | **35 923 $** | **48 429 $** | **6 290 $** | **171 558 $** |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | **5 570** | **2 127** | **2 954** | **—** | **10 651** |
| Autres actifs | **4 174** | **19 956** | **8 946** | **9 041** | **42 117** |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | **76 611** | **30 392** | **105 574** | **—** | **212 577** |
| **Total de l'actif** | **167 271** | **88 398** | **165 903** | **15 331** | **436 903** |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1] | **6 184** | **228 058** | **54 067** | **—** | **288 309** |
| **Total de l'actif géré[1]** | **173 455** | **316 456** | **219 970** | **15 331** | **725 212** |
| Autres actifs administrés[1] | **16 379** | **732 379** | **50 089** | **—** | **798 847** |
| **Total de l'actif administré[1]** | **189 834 $** | **1 048 835 $** | **270 059 $** | **15 331 $** | **1 524 059 $** |

| | 31 décembre 2019 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Solutions de gestion du capital et des risques | Total |
| **Actif** | | | | | |
| Actif investi | 81 179 $ | 32 768 $ | 48 845 $ | 5 995 $ | 168 787 $ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 560 | 1 990 | 2 834 | — | 10 384 |
| Autres actifs | 3 953 | 19 421 | 8 465 | 9 135 | 40 974 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 85 612 | 31 433 | 113 977 | — | 231 022 |
| **Total de l'actif** | 176 304 | 85 612 | 174 121 | 15 130 | 451 167 |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1] | 6 986 | 257 301 | 56 261 | — | 320 548 |
| **Total de l'actif géré[1]** | 183 290 | 342 913 | 230 382 | 15 130 | 771 715 |
| Autres actifs administrés[1] | 17 118 | 792 110 | 48 738 | — | 857 966 |
| **Total de l'actif administré[1]** | 200 408 $ | 1 135 023 $ | 279 120 $ | 15 130 $ | 1 629 681 $ |

[1] Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au 31 mars 2020, le total de l'actif administré avait diminué de 105,6 G$ par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 1,5 billion de dollars, essentiellement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises. L'augmentation des autres actifs administrés de l'exploitation européenne est principalement attribuable à l'acquisition de Conexim Advisors Limited et d'Acumen & Trust DAC au sein des activités irlandaises au cours du premier trimestre de 2020, dont l'apport aux actifs administrés était de 1,4 G$ et de 1,3 G$, respectivement, au 31 mars 2020.

## ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révise et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

**Portefeuille d'obligations** – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 mars 2020, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 116,2 G$, soit 68 % de l'actif investi, contre 115,0 G$, ou 68 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 79 % ayant la notation A ou une notation supérieure. Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 mars 2020. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés au fil de l'évolution de la pandémie.

**Qualité des obligations du portefeuille**

| | **31 mars 2020** | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| AAA | **21 386 $** | **18 %** | 22 083 $ | 19 % |
| AA | **33 045** | **28** | 33 272 | 29 |
| A | **38 380** | **33** | 37 233 | 32 |
| BBB | **22 809** | **20** | 21 922 | 19 |
| BB ou inférieure | **592** | **1** | 518 | 1 |
| **Total** | **116 212 $** | **100 %** | 115 028 $ | 100 % |

**Portefeuille de prêts hypothécaires** – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

**Portefeuille de prêts hypothécaires**

| | **31 mars 2020** | | | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prêts hypothécaires par type de bien | **Assurés** | **Non assurés** | **Total** | | Total | |
| Résidences unifamiliales | **564 $** | **1 512 $** | **2 076 $** | **8 %** | 2 069 $ | 9 % |
| Résidences multifamiliales | **3 455** | **3 622** | **7 077** | **28** | 7 004 | 29 |
| Prêts hypothécaires rechargeables | **—** | **1 433** | **1 433** | **6** | 1 314 | 5 |
| Biens commerciaux | **251** | **14 232** | **14 483** | **58** | 13 881 | 57 |
| **Total** | **4 270 $** | **20 799 $** | **25 069 $** | **100 %** | 24 268 $ | 100 % |

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 25,1 G$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 mars 2020, comparativement à 24,3 G$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019. L'augmentation du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable au nombre net de montages de prêts hypothécaires commerciaux et à l'incidence des fluctuations des devises, le dollar américain s'étant raffermi par rapport au dollar canadien. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,3 G$, soit 17 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Dans les conditions actuelles du marché, un nombre restreint de demandes de report hypothécaire ont été présentées après le 31 mars 2020. La direction surveille et évalue attentivement ces demandes, qui ne sont pas significatives pour l'instant, mais qui pourraient tout de même influer sur la performance de la compagnie dans l'avenir.

***Charge pour pertes de crédit futures***

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables.

Au 31 mars 2020, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 628 M$, comparativement à 2 575 M$ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 53 M$ principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des devises, aux modifications apportées aux notations et aux activités normales.

Les charges pour perte de valeur de 50 M$ (51 M$ au 31 décembre 2019) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 628 M$ (2 575 M$ au 31 décembre 2019) représentaient au total 1,8 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 mars 2020 (1,8 % au 31 décembre 2019).

***Exposition au secteur de l'énergie***

**Placements en obligations, prêts hypothécaires et immeubles de placement liés au secteur de l'énergie**

| | 31 mars 2020 | | | | | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Exploitation canadienne** | **Exploitation américaine** | **Exploitation européenne** | **Solutions de gestion du capital et des risques** | **Total** | Total |
| Obligations[1][2][3] | **2 112 $** | **1 069 $** | **690 $** | **421 $** | **4 292 $** | 4 407 $ |
| Prêts hypothécaires[4] | **1 924** | **413** | **39** | **—** | **2 376** | 2 389 |
| Immeubles de placement | **462** | **—** | **—** | **—** | **462** | 456 |
| **Total** | **4 498 $** | **1 482 $** | **729 $** | **421 $** | **7 130 $** | 7 252 $ |

(1) Les placements en obligations du secteur de l'énergie constituent une sous-catégorie de certains secteurs présentés à la note 9a)ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2019.
(2) Le coût amorti de ces obligations était de 4 417 M$ au 31 mars 2020 et de 4 133 M$ au 31 décembre 2019.
(3) Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants assortis d'une valeur comptable de 175 M$ et d'un coût amorti de 177 M$ au 31 mars 2020.
(4) Comprend des prêts hypothécaires assurés de 587 M$ au 31 mars 2020 et de 615 M$ au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, les placements de la compagnie liés au secteur de l'énergie, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, se chiffraient à 7,1 G$ (7,3 G$ au 31 décembre 2019). Ce montant comprend une exposition directe à des placements en obligations de 4,3 G$ (4,4 G$ au 31 décembre 2019), ou 2,4 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, ainsi qu'une exposition indirecte à des prêts hypothécaires commerciaux et des immeubles de placement de 2,8 G$ (2,9 G$ au 31 décembre 2019), ou 1,6 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants.

Au 31 mars 2020, les placements de la compagnie en obligations liées au secteur de l'énergie étaient bien diversifiés en fonction de plusieurs sous-secteurs et étaient considérés de haute qualité, environ 98 % de ces placements étant assortis d'une notation élevée (100 % au 31 décembre 2019). Une proportion de 60 % des placements du portefeuille visait des entités du secteur intermédiaire et du secteur du raffinage, alors qu'une proportion de 40 % visait des entités des secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères, ainsi que des entités liées aux organismes gouvernementaux.

En outre, l'exposition indirecte de la compagnie aux prêts hypothécaires commerciaux et aux immeubles de placement liés au secteur de l'énergie était concentrée dans certaines régions géographiques où l'économie dépend davantage du secteur de l'énergie, et cette exposition était bien diversifiée en fonction du type d'immeuble : 39 % dans les résidences multifamiliales, 25 % dans les immeubles industriels et autres, 19 % dans les commerces de détail et 17 % dans les immeubles de bureaux. Plus de 84 % du portefeuille total était concentré dans la province de l'Alberta, et la tranche restante était surtout concentrée dans l'État du Texas. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires commerciaux était de 66 % au 31 mars 2020 (66 % au 31 décembre 2019).

En mars 2020, Moody's Investors Service et S&P Global Ratings ont revu leurs perspectives à la baisse pour ce qui est du pétrole brut pour le reste de 2020, en raison de la diminution de la demande attribuable à la pandémie de COVID-19. Les hypothèses sur les prix des hydrocarbures constituent une donnée importante pour établir les prévisions à l'égard des flux de trésorerie ainsi que le profil de risque de crédit qui en découle pour les émetteurs et le secteur, particulièrement pour les sous-secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères. Les augmentations des charges pour pertes de crédit futures découlant des modifications à la baisse des notations qui sont propres au secteur de l'énergie ont été modestes et les placements dans le secteur de l'énergie n'ont subi aucune perte de valeur au premier trimestre de 2020.

### *Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni*

**Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni**

| | 31 mars 2020 | | | | | | | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Résidences multifamiliales** | **Magasins et centres commerciaux** | **Immeubles de bureaux** | **Bâtiments industriels** | **Prêts hypothécaires rechargeables** | **Autres** | **Total** | Total |
| Prêts hypothécaires | **703 $** | **1 527 $** | **1 353 $** | **878 $** | **1 433 $** | **564 $** | **6 458 $** | 6 223 $ |
| Immeubles de placement | **—** | **884** | **644** | **775** | **—** | **345** | **2 648** | 2 726 |
| **Total** | **703 $** | **2 411 $** | **1 997 $** | **1 653 $** | **1 433 $** | **909 $** | **9 106 $** | 8 949 $ |

Au 31 mars 2020, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 9,1 G$, ou 5,3 % de l'actif investi, comparativement à 8,9 G$ au 31 décembre 2019. L'augmentation de 0,2 G$ depuis le 31 décembre 2019 est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires rechargeables et à l'incidence des fluctuations des devises, la livre sterling s'étant raffermie par rapport au dollar canadien. Ce portefeuille demeure bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 28 % dans les immeubles industriels et autres, 26 % dans les commerces de détail, 22 % dans les immeubles de bureaux, 16 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 8 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 48 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 29 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 23 % lié à l'épicerie.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours du premier trimestre de 2020, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créditeurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 mars 2020, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 471 M$ (156 M$ au 31 décembre 2019) et un montant de 1 741 M$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (634 M$ au 31 décembre 2019). Les biens reçus en garantie à l'égard des actifs dérivés ont augmenté, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains. Les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont augmenté, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 5,9 G$, pour se chiffrer à 27,5 G$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur valeurs adossées à des créances hypothécaires dont le règlement reste à venir (les titres à déterminer), ainsi que des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 929 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 451 M$ au 31 décembre 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du premier trimestre de 2020 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 mars 2020. Se reporter à la note 9, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la compagnie pour le détail des notations des contreparties aux dérivés de la compagnie.

## PASSIF

**Total du passif**

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | **178 379 $** | 176 177 $ |
| Autres passifs du fonds général | **19 506** | 18 425 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | **212 577** | 231 022 |
| **Total** | **410 462 $** | 425 624 $ |

Le total du passif a diminué de 15,2 G$ par rapport au 31 décembre 2019, passant ainsi à 410,5 G$ au 31 mars 2020.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 18,4 G$ en raison essentiellement de l'incidence de la diminution nette de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 25,3 G$, contrebalancée partiellement par l'incidence des fluctuations des devises de 7,0 G$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 2,2 G$, principalement en raison de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain, ainsi qu'à l'incidence des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par les ajustements à la juste valeur. Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 1,1 G$, en raison essentiellement d'une augmentation des instruments financiers dérivés, contrebalancée en partie par une diminution des créditeurs.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2019 pour plus de détails.

**Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables**
La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie fournissent des garanties de revenu et peuvent également fournir des garanties en cas de décès et à l'échéance. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Au 31 mars 2020, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 142 M$ (3 332 M$ au 31 décembre 2019). La diminution de la valeur de marché est principalement attribuable au repli des marchés boursiers au cours du trimestre.

**Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables**

| | | 31 mars 2020 Insuffisance des placements par type de prestations | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **Valeur de marché** | **Revenu** | **Échéance** | **Décès** | **Total[1]** |
| **Exploitation canadienne** | 28 981 $ | 21 $ | 56 $ | 630 $ | 630 $ |
| **Exploitation américaine** | 10 130 | 104 | — | 12 | 116 |
| **Exploitation européenne** | 9 336 | 25 | 16 | 1 252 | 1 252 |
| **Solutions de gestion du capital et des risques[2]** | 770 | 575 | 1 | — | 575 |
| **Total** | **49 217 $** | **725 $** | **73 $** | **1 894 $** | **2 573 $** |

(1) Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 mars 2020 pour chaque police.
(2) L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 mars 2020 a augmenté de 1 588 M$ par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 2 573 M$. Cette augmentation est principalement attribuable au recul des marchés boursiers et à la hausse de la valeur des garanties liées aux fonds distincts qui découle de la diminution des taux d'intérêt au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 mars 2020, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 8 M$ pour le trimestre (5 M$ pour le premier trimestre de 2019), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

## STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO
Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

### DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT
Au 31 mars 2020, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont augmenté de 228 M$ par rapport au 31 décembre 2019, pour se chiffrer à 6 221 M$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises. Des débentures d'un montant en capital total de 500 M$ de la compagnie arrivent à échéance le 13 août 2020.

**CAPITAL SOCIAL ET SURPLUS**
Au 31 mars 2020, le capital social en circulation se chiffrait à 8 360 M$, dont 5 646 M$ d'actions ordinaires, 2 464 M$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, 213 M$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et 37 M$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

La compagnie a initié le 22 janvier 2020, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la compagnie n'a racheté aucune action ordinaire en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours (2019 – aucune). En raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les marchés, le 13 mars 2020, le BSIF a donné aux banques canadiennes et aux assureurs canadiens la directive de suspendre les rachats d'actions jusqu'à nouvel ordre.

## LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

**LIQUIDITÉS**
La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 mars 2020, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,8 G$ (8,9 G$ au 31 décembre 2019) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 86,8 G$ (86,6 G$ au 31 décembre 2019). Au 31 mars 2020, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,9 G$ (0,7 G$ au 31 décembre 2019) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, ce qui comprend de la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. Se reporter à la rubrique Répercussions de la pandémie de COVID-19 – Réponse des gouvernements et des organismes de réglementation, pour une analyse plus détaillée du contexte actuel.

## FLUX DE TRÉSORERIE

**Flux de trésorerie**

| | Pour les trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| **Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :** | | |
| Exploitation | **1 930 $** | 809 $ |
| Financement | **(467)** | (405) |
| Investissement | **(711)** | (43) |
| | **752** | 361 |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | **255** | (48) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période | **1 007** | 313 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | **4 628** | 4 168 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période** | **5 635 $** | 4 481 $ |

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au premier trimestre de 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1,0 G$ par rapport au 31 décembre 2019. Au cours du premier trimestre de 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1,9 G$, une hausse de 1,1 G$ par rapport au premier trimestre de 2019. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 0,5 G$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 0,4 G$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 0,7 M$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

## ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

## GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour la principale filiale en exploitation canadienne de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2020 était de 133 % (alors que le ratio du TSAV consolidé de La Great-West, compagnie d'assurance-vie était de 135 % au 31 décembre 2019). Cette diminution de 2 points est attribuable aux dividendes versés à Lifeco ainsi qu'à l'incidence des marchés et aux activités normales au cours du trimestre. Le repli des marchés boursiers au premier trimestre de 2020 a donné lieu à une diminution d'environ 1,5 point du ratio total du TSAV de la Canada Vie, qui s'explique principalement par la hausse des exigences de capital liées au TSAV pour les fonds distincts assortis de garanties. La fluctuation des taux d'intérêt au premier trimestre de 2020 a donné lieu à une augmentation d'environ 2 points du ratio du TSAV. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,9 G$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 mars 2020 (0,7 G$ au 31 décembre 2019).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

| **Ratio du TSAV** | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 |
|---|---|---|
| Capital de première catégorie | **11 483 $** | 11 952 $ |
| Capital de deuxième catégorie | **4 340** | 3 637 |
| Total du capital disponible | **15 823** | 15 589 |
| Provision d'excédent et dépôts admissibles | **12 942** | 12 625 |
| **Total des ressources en capital** | **28 765 $** | 28 214 $ |
| **Capital requis** | **21 673 $** | 20 911 $ |
| **Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)[1]** | **133 %** | 135 % |

[1] Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

**Mesures réglementaires du BSIF liées à la COVID-19**

Le BSIF offre un allégement de capital aux compagnies d'assurance en raison du contexte économique lié à la COVID-19.

Le BSIF a annoncé que les reports de paiement d'une période maximale de six mois sur les emprunts ne nécessiteront pas de hausse des exigences de capital sur les prêts hypothécaires, les contrats de location et les autres types de prêts. Les reports de paiement d'une période maximale de six mois sur les primes ne se traduiront pas non plus par une augmentation des exigences de capital.

Le BSIF a présenté un calcul de nivellement temporaire pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des taux d'intérêt. Le calcul de nivellement temporaire établit la moyenne des exigences en matière de risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive. La méthode de nivellement est facultative pour le premier trimestre, mais obligatoire pour la présentation du TSAV pour le deuxième trimestre. La compagnie n'a pas appliqué la méthode de nivellement à ses résultats pour la période de présentation de l'information considérée.

**Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital**
La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction de tout élément nouveau futur, y compris toute adaptation relative à la norme comptable IFRS 17 et les développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et dont la date d'entrée en vigueur est le 1er janvier 2023. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière.

## RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES[1]

**Rendement des capitaux propres fondamental[1]**

| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| **Exploitation canadienne** | **17,2 %** | 16,8 % | 14,8 % |
| **Services financiers aux États-Unis** | **9,9 %** | 11,4 % | 10,4 % |
| **Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)** | **(0,5) %** | 1,2 % | (1,7) % |
| **Exploitation européenne** | **11,9 %** | 12,9 % | 8,7 % |
| **Solutions de gestion du capital et des risques** | **36,9 %** | 33,2 % | 34,3 % |
| **Total du bénéfice fondamental de Lifeco[1]** | **13,4 %** | 13,3 % | 11,0 % |

**Rendement des capitaux propres[1]**

| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| **Exploitation canadienne** | **13,2 %** | 15,0 % | 17,2 % |
| **Services financiers aux États-Unis** | **3,4 %** | 5,1 % | 10,9 % |
| **Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)** | **(12,0) %** | (9,7) % | (1,7) % |
| **Exploitation européenne** | **14,2 %** | 16,5 % | 13,2 % |
| **Solutions de gestion du capital et des risques** | **31,0 %** | 31,9 % | 38,0 % |
| **Total du bénéfice net de Lifeco** | **10,3 %** | 11,7 % | 13,5 % |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondamental de 13,4 % au 31 mars 2020, contre 13,3 % au 31 décembre 2019 et 11,0 % au 31 mars 2019. La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 10,3 % au 31 mars 2020, contre 11,7 % au 31 décembre 2019 et 13,5 % au 31 mars 2019.

**NOTATIONS**

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles. Au premier trimestre de 2020, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes. Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du premier trimestre de 2020.

| Agence de notation | Mesure | Lifeco | Canada Vie | Irish Life | GWL&A |
|---|---|---|---|---|---|
| A.M. Best Company | Santé financière | | A+ | | A+ |
| DBRS Morningstar | Notation de l'émetteur | A (élevée) | AA | | |
| | Santé financière | | AA | | Non coté |
| | Créances de premier rang | A (élevée) | | | |
| | Créances de second rang | | AA (faible) | | |
| Fitch Ratings | Santé financière de l'assureur | | AA | AA | AA |
| | Créances de premier rang | A | | | |
| | Créances de second rang | | A+ | | |
| Moody's Investors Service | Santé financière de l'assureur | | Aa3 | | Aa3 |
| Standard & Poor's Ratings Services | Santé financière de l'assureur | | AA | | AA |
| | Créances de premier rang | A+ | | | |
| | Créances de second rang | | AA- | | |

Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, et leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Les notations des sociétés touchées ont été révisées afin de refléter la structure actuelle de la compagnie et sont semblables aux notations existantes.

## *RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS*

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie et de sa filiale en exploitation, c'est-à-dire Irish Life, ainsi qu'à celui de GWL&A et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de la compagnie, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

## EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne et de revenu de retraite et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

**Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **6 888 $** | 7 229 $ | 6 644 $ |
| Souscriptions[1] | **3 632** | 3 609 | 3 180 |
| Honoraires et autres produits | **440** | 457 | 422 |
| Bénéfice fondamental[1] | **273 $** | 274 $ | 257 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **(94)** | (82) | 28 |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(28)** | (4) | (2) |
| Bénéfice net | **151 $** | 188 $ | 283 $ |
| Total de l'actif | **167 271 $** | 176 304 $ | 169 102 $ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1] | **6 184** | 6 986 | 6 676 |
| Total de l'actif géré[1] | **173 455** | 183 290 | 175 778 |
| Autres actifs administrés[1] | **16 379** | 17 118 | 16 736 |
| **Total de l'actif administré[1]** | **189 834 $** | 200 408 $ | 192 514 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## FAITS NOUVEAUX ET PERSPECTIVES

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19**

  L'exploitation canadienne continue de prioriser le soutien de la clientèle, des collectivités et du personnel en offrant aux Canadiens des protections et des solutions de gestion du patrimoine qui les aideront à maintenir leur bien-être financier, physique et mental pendant cette période exceptionnelle. La prestation des produits, des services et du soutien se fait par voie électronique afin de favoriser la distanciation physique et pour assurer la sécurité des clients, des conseillers et des employés. Une aide financière est fournie aux promoteurs de régimes et aux participants pour les aider à maintenir et à élargir la couverture destinée aux employés, ainsi qu'aux collectivités sous la forme de dons visant à appuyer les mesures d'aide liées à la crise. Le 23 mars 2020, afin de soutenir les mesures d'aide liées à la crise de la COVID-19 offertes dans nos collectivités, la Canada Vie a annoncé, conjointement avec la Société financière IGM, sa société liée, et avec Power Corporation du Canada, sa société mère, un don commun de 1 M$. Ces fonds serviront à combler les besoins immédiats des banques alimentaires locales et nationales, qui ont de la difficulté à absorber la demande grandissante au Canada, et à répondre à d'autres besoins urgents de gens vulnérables par l'entremise de l'expertise unique de Centraide et de Centraide du Grand Montréal. Les fonds permettront également d'alléger les pressions considérables exercées sur les petites entreprises partout au Canada.

Dans l'unité Client individuel, les clients peuvent demander des propositions d'assurance à l'aide de l'application SimplementProtégé, qui simplifie le processus de demande et d'approbation de polices. Dans la situation actuelle, alors que les services paramédicaux sont temporairement non disponibles au Canada, les limites relatives à l'âge et au montant ont été adaptées afin qu'aucune souscription médicale ne soit exigée, tout en respectant la tolérance au risque de la compagnie. Toutefois, les souscriptions d'assurance sur le marché des grandes affaires devraient en souffrir pendant un certain temps, et des retards pourraient être enregistrés puisque les polices sont habituellement émises quelques semaines après un examen médical.

Dans l'unité Client collectif, l'investissement dans les solutions numériques est maintenu, comme Dialogue, une solution de soins de santé virtuels qui facilitera l'accès à des soins de santé de haute qualité pour plus d'un million de Canadiens, et Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale, qui oriente les employeurs et leurs employés en ce qui a trait à la gestion du stress. Comme bon nombre de professionnels de la santé ont suspendu leurs services, le nombre de réclamations sera significativement réduit pendant un certain temps. À compter d'avril, les primes seront réduites afin de compenser les promoteurs et les participants des régimes pour ce nouveau contexte. Les exigences de distanciation physique et d'auto-isolement, de même que les restrictions concernant les activités sociales et commerciales et la conjoncture défavorable découlant de la pandémie, pourraient entraîner une hausse des demandes d'indemnisation relatives à l'assurance invalidité au cours des périodes futures. La tarification de la couverture d'assurance invalidité sera ajustée au fil du temps, en fonction des résultats.

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a annoncé une suspension temporaire des rachats et des transferts hors des fonds distincts immobiliers, ainsi que des cotisations à ces derniers, car la conjoncture causée par la situation actuelle liée à la COVID-19 a eu des répercussions sur le marché immobilier mondial et il est maintenant difficile d'établir la valeur des biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'auparavant. Conformément aux modalités de la notice explicative des fonds, la direction a déterminé qu'il fallait procéder à cette suspension afin de protéger les intérêts à long terme des porteurs de parts. Conformément aux modalités applicables aux fonds de placement immobilier, la suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que les conditions du marché se soient suffisamment stabilisées pour déterminer les évaluations avec une plus grande certitude et que la compagnie soit à l'aise avec la situation de trésorerie des fonds. La compagnie, par l'intermédiaire de son compte général, a établi un processus pour aplanir les difficultés et faciliter certains autres retraits, notamment les paiements minimaux des fonds enregistrés de revenu de retraite.

- Le 1er janvier 2020, la compagnie a fusionné ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, ainsi que leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., en une seule compagnie d'assurance vie, soit La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Cette fusion a donné lieu à des efficiences opérationnelles et elle simplifie la structure du capital de la compagnie, ce qui lui permettra d'utiliser son capital de manière plus efficiente. L'incidence financière de la fusion ne devrait toutefois pas être significative.
- Avec prise d'effet le 2 janvier 2020, la compagnie a lancé son nouveau produit d'assurance vie avec participation de la Canada Vie. Ce nouveau produit est offert aux conseillers dans l'ensemble des canaux et il est appuyé par la fusion du compte de participation de la Canada Vie.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

### *CLIENT INDIVIDUEL*

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **2 672 $** | 3 110 $ | 2 508 $ |
| Souscriptions[1] | **2 902** | 2 718 | 2 357 |
| Honoraires et autres produits | **246** | 258 | 237 |
| Bénéfice fondamental[1] | **138 $** | 143 $ | 125 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **(98)** | (52) | 1 |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(28)** | (4) | (2) |
| Bénéfice net | **12 $** | 87 $ | 124 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Primes et dépôts**

Les primes et dépôts pour le premier trimestre de 2020 ont augmenté de 0,2 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,7 G$, essentiellement en raison d'une augmentation des primes liées aux produits d'assurance vie avec participation et des dépôts liés aux fonds communs de placement exclusifs.

Les primes et dépôts pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 0,4 G$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une diminution des dépôts liés aux fonds distincts et des primes liées aux produits d'assurance vie avec participation. Au trimestre précédent, les dépôts des fonds distincts incluaient une augmentation des transferts d'activités de la Great-West et de la London Life à la Canada Vie attribuable au passage à une seule marque, ainsi qu'au lancement de la nouvelle gamme de fonds distincts de la Canada Vie.

**Souscriptions**

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,5 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,9 G$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds distincts et des souscriptions de fonds communs de placement de tiers.

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,2 G$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds communs de placement exclusifs et des souscriptions de fonds communs de placement de tiers, facteur contrebalancé en partie par une diminution des souscriptions de fonds distincts.

En ce qui a trait aux fonds de placement liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le premier trimestre de 2020 se sont chiffrées à 165 M$, comparativement à 360 M$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 299 M$ au trimestre précédent.

**Honoraires et autres produits**

Pour le premier trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 9 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 246 M$, principalement en raison de l'augmentation de l'actif géré moyen et de l'augmentation des honoraires des distributeurs.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 12 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de l'actif administré moyen et de la diminution des honoraires des distributeurs.

**Bénéfice fondamental**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a augmenté de 13 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 138 M$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse de l'apport des placements et les résultats favorables au chapitre de la mortalité, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins favorable des nouvelles affaires et des résultats au chapitre de la morbidité.

Le bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2020 a diminué de 5 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une diminution des honoraires nets et de l'incidence moins favorable des nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de l'apport des placements et les résultats favorables au chapitre de la mortalité.

**Bénéfice net**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net s'est établi à 12 M$, soit une diminution de 112 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance relativement à la révision des hypothèses économiques pour les produits assortis de flux de trésorerie de durée indéterminée qui est attribuable à l'important recul des marchés boursiers au cours du trimestre, ainsi qu'aux autres incidences liées aux marchés. Les autres incidences liées aux marchés s'expliquent principalement par l'incidence du recul et de la volatilité enregistrés sur les marchés boursiers, pour le trimestre considéré, sur les garanties liées aux fonds distincts et sur l'inefficacité de la couverture connexe.

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 75 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est établi à 11 M$, comparativement à une perte nette de 8 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice net s'explique principalement par l'incidence favorable des nouvelles affaires, qui découle des souscriptions du nouveau produit avec participation de la Canada Vie lancé en janvier 2020.

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 41 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence favorable des nouvelles affaires. De plus, les résultats du quatrième trimestre de 2019 incluaient l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

## *CLIENT COLLECTIF*

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **4 216 $** | 4 119 $ | 4 136 $ |
| Souscriptions[1] | **730** | 891 | 823 |
| Honoraires et autres produits | **179** | 184 | 170 |
| Bénéfice fondamental[1] | **143 $** | 144 $ | 124 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **4** | (30) | 27 |
| Bénéfice net | **147 $** | 114 $ | 151 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.
(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Primes et dépôts**
Les primes et dépôts pour le premier trimestre de 2020 ont augmenté de 0,1 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,2 G$, essentiellement en raison de la hausse des primes liées aux produits d'assurance collective sur le marché des grandes affaires et de la hausse des primes liées aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Les primes et dépôts pour le premier trimestre de 2020 ont augmenté de 0,1 G$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'augmentation des dépôts liés aux fonds distincts, contrebalancée en partie par la baisse des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective et la baisse des primes liées aux produits de rentes collectifs à prime unique.

**Souscriptions**
Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 0,1 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 0,7 G$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de produits d'assurance collective sur le marché des grandes affaires et d'une baisse des dépôts de fonds distincts. Les souscriptions sur le marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 0,2 G$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique et d'une baisse des dépôts de fonds distincts.

En ce qui a trait aux fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le premier trimestre de 2020 se sont chiffrées à 98 M$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 400 M$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des entrées nettes de trésorerie de 122 M$ au trimestre précédent.

**Honoraires et autres produits**
Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont augmenté de 9 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 179 M$, principalement en raison de la hausse de l'actif géré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, par rapport au premier trimestre de 2019.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 5 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de l'actif géré moyen attribuable au déclin des marchés boursiers, en moyenne, et de la baisse des honoraires liés aux contrats SAS.

**Bénéfice fondamental**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 143 M$, soit une augmentation de 19 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la mortalité, contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre de la morbidité.

Le bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2020 s'est établi à 143 M$, soit un résultat semblable à celui du trimestre précédent, car la diminution de l'apport des placements et la baisse des honoraires nets ont été contrebalancées par les résultats plus favorables au chapitre de la mortalité.

**Bénéfice net**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net s'est établi à 147 M$, soit une diminution de 4 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats.

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2020 a augmenté de 33 M$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance au quatrième trimestre de 2019 tiennent compte de l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et du raffinement de certaines hypothèses relatives aux placements.

### *EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE*

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Au premier trimestre de 2020, l'exploitation générale canadienne a enregistré une perte nette de 8 M$, comparativement à un bénéfice net de 8 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse des produits nets tirés des placements. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprennent des profits latents liés aux capitaux de lancement qui ne sont pas reproduits.

Au premier trimestre de 2020, la perte nette s'est établie à 8 M$, comparativement à 13 M$ au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement.

## EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de GWL&A (qui exerce ses activités principalement sous la marque Empower Retirement), de Putnam, des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. À la suite de la clôture de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life au deuxième trimestre de 2019, l'unité Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé.

À la suite de la clôture de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life au deuxième trimestre de 2019, les activités d'assurance et de rentes réassurées, qui étaient auparavant incluses dans l'unité Services financiers, sont présentées comme une unité d'exploitation distincte. L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées correspond à presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, avec prise d'effet le 1er juin 2019. Il s'agit notamment de produits d'assurance vie, de produits de rentes et de régimes d'avantages à l'intention des cadres qui ne sont maintenant plus offerts par l'exploitation américaine.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

### CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence des fluctuations des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Principales données financières consolidées – Exploitation américaine**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1][3] | **24 411 $** | 19 480 $ | 17 836 $ |
| Souscriptions[1][3] | **53 231** | 31 781 | 75 848 |
| Honoraires et autres produits[3] | **665** | 679 | 659 |
| Bénéfice fondamental[1][3] | **17 $** | 89 $ | 81 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **—** | 25 | — |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(12)** | — | — |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé[2] | **—** | (199) | — |
| Coûts de restructuration[2] | **—** | (36) | — |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires[3] | **5 $** | (121) $ | 81 $ |
| Bénéfice fondamental (en dollars américains)[1][3] | **13 $** | 68 $ | 61 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction (en dollars américains)[2] | **—** | 19 | — |
| Incidences liées aux marchés (en dollars américains)[2] | **(9)** | — | — |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé (en dollars américains)[2] | **—** | (151) | — |
| Coûts de restructuration (en dollars américains)[2] | **—** | (28) | — |
| Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires[3] | **4 $** | (92) $ | 61 $ |
| Total de l'actif | **88 398 $** | 85 612 $ | 87 439 $ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1] | **228 058** | 257 301 | 247 725 |
| Total de l'actif géré[1] | **316 456** | 342 913 | 335 164 |
| Autres actifs administrés[1] | **732 379** | 792 110 | 742 238 |
| **Total de l'actif administré[1]** | **1 048 835 $** | 1 135 023 $ | 1 077 402 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Le secteur Exploitation américaine comprend les résultats de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées, qui correspond à presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, avec prise d'effet le 1er juin 2019. À la suite de la vente, aucuns honoraires et autres produits, souscription ou bénéfice net lié à cette unité d'exploitation n'ont été comptabilisés. En outre, les primes et dépôts sont principalement liés à des dépôts reçus au titre de comptes distincts, et les facteurs économiques ont été transférés à Protective Life, ce qui n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net. Le tableau suivant présente les résultats de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées.

| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| Primes et dépôts | **53 $** | 347 $ | 514 $ |
| Souscriptions | **—** | — | 321 |
| Honoraires et autres produits | **—** | — | 45 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | **—** | — | 33 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) | **—** | — | 25 |

**Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| **Bénéfice fondamental[1]** | | | |
| Services financiers[2] | **56 $** | 75 $ | 53 $ |
| Gestion d'actifs | **(42)** | 18 | (4) |
| Exploitation générale américaine | **3** | (4) | (1) |
| Activités d'assurance et de rentes réassurées[2] | **—** | — | 33 |
| **Bénéfice fondamental[1]** | **17 $** | 89 $ | 81 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[3] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][3] | **— $** | 25 $ | — $ |
| Incidences liées aux marchés[1][3] | **(12)** | — | — |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé[3][4] | **—** | (199) | — |
| Coûts de restructuration[3] | **—** | (36) | — |
| **Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires** | **5 $** | (121) $ | 81 $ |
| **Bénéfice fondamental (en dollars américains)[1]** | | | |
| Services financiers (en dollars américains)[2] | **42 $** | 57 $ | 40 $ |
| Gestion d'actifs (en dollars américains) | **(31)** | 13 | (3) |
| Exploitation générale américaine (en dollars américains) | **2** | (2) | (1) |
| Activités d'assurance et de rentes réassurées (en dollars américains)[2] | **—** | — | 25 |
| **Bénéfice fondamental (en dollars américains)[2]** | **13 $** | 68 $ | 61 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)[3] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction (en dollars américains)[3] | **— $** | 19 $ | — $ |
| Incidences liées aux marchés (en dollars américains)[3] | **(9)** | — | — |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé (en dollars américains)[3][4] | **—** | (151) | — |
| Coûts de restructuration (en dollars américains)[3] | **—** | (28) | — |
| **Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires** | **4 $** | (92) $ | 61 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées reflète les activités transférées à Protective Life le 1er juin 2019. Les chiffres correspondants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation adoptée pour la période considérée.

(3) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(4) La réévaluation d'un actif d'impôt différé de 199 M$ (151 M$ US) et les coûts de restructuration de 36 M$ (28 M$ US) ont été inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

## FAITS NOUVEAUX

- La Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act (la loi CARES) a été adoptée le 27 mars 2020. En vertu de la loi CARES, le gouvernement fédéral a autorisé des mesures générales de soutien économique pour les particuliers et les entreprises, notamment des modifications aux règles de distribution et d'emprunt sur les régimes de retraite des employeurs et les comptes de retraite individuels, mesures qui sont similaires à celles offertes dans les lois antérieures sur le secours aux sinistrés. La compagnie a mis en œuvre les modifications aux règles de distribution et d'emprunt. La loi CARES n'empêchera pas la compagnie de réaliser globalement sa stratégie d'affaires et ses objectifs de croissance. Les organismes de réglementation fédéraux, notamment l'Internal Revenue Service et le U.S. Department of Labor, devraient publier d'autres interprétations sur la loi CARES, et la compagnie évaluera ces directives en conséquence.

- Le 5 juin 2019, la Securities and Exchange Commission a adopté et publié la règle Regulation Best Interest (la règle de la SEC). La règle de la SEC établit une nouvelle norme de conduite selon laquelle les courtiers en valeurs mobilières doivent satisfaire à une norme supérieure en matière de diligence et de divulgation lorsqu'ils recommandent des titres et des stratégies de placement, y compris les transferts, et lorsqu'ils donnent des conseils à l'égard des comptes aux particuliers et aux participants de régimes de retraite. La règle de la SEC ne s'applique pas aux discussions tenues avec les promoteurs de régimes. La règle de la SEC entre en vigueur le 30 juin 2020 et la compagnie est prête à se conformer entièrement à la règle de la SEC d'ici cette date. Outre la règle de la SEC, le 1er février 2020, le Massachusetts a adopté sa propre règle de conduite pour les courtiers, qui entrera en vigueur le 1er septembre 2020 (la règle du Massachusetts). La compagnie a évalué la règle du Massachusetts et s'y conformera au même moment qu'elle se conformera à la règle de la SEC. La direction ne s'attend pas à ce que la règle de la SEC ou la règle du Massachusetts empêche la compagnie de réaliser globalement sa stratégie d'affaires et ses objectifs de croissance. D'autres États pourraient adopter des règles de conduite similaires dans l'avenir, et la compagnie évaluera ces règles en conséquence.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

### *SERVICES FINANCIERS*

#### FAITS NOUVEAUX ET PERSPECTIVES

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19**

  Empower Retirement s'est engagée à verser 250 000 $ US pour soutenir les mesures d'aide locales liées à la COVID-19 dans des secteurs aux besoins importants, notamment à l'égard de l'insécurité alimentaire, de la pénurie de sang, du soutien médical, des personnes âgées et des gens en situation d'itinérance.

  Les activités et les fonctions de technologie d'Empower Retirement ont été maintenues durant cette période de perturbation des marchés, et toute l'entreprise a été dotée de capacités permettant aux employés d'effectuer presque toutes leurs tâches à la maison, y compris les entreprises associées en Amérique du Nord et en Inde. Les volumes d'appels et le trafic Web ont atteint des sommets, sans toutefois dépasser la capacité actuelle. Dans l'ensemble, les gens qui investissent en vue de la retraite n'ont pas procédé à des ventes réactionnelles, et la majorité des participants des régimes d'Empower Retirement n'ont apporté aucun changement à leurs placements pour le moment. La compagnie a constaté un intérêt accru pour les offres de services-conseils et de produits de bien-être financier.

  Empower Retirement et d'autres intervenants du secteur des régimes de retraite ont plaidé, avec succès, en faveur d'un allégement auprès des organismes de réglementation fédéraux afin d'aider les particuliers qui en ont besoin à accéder à leur épargne-retraite en cas de précarité financière. Après l'adoption de la loi, Empower Retirement a mis en œuvre de nouveaux processus afin de répondre à ces besoins et a renoncé à certains frais liés à de tels décaissements.

- Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté, passant de 9,4 millions au 31 décembre 2019 à 9,6 millions au 31 mars 2020.
- L'actif administré par Empower Retirement se chiffrait à 583 G$ US au 31 mars 2020, une baisse comparativement à 673 G$ US au 31 décembre 2019 qui s'explique principalement par la diminution des niveaux des marchés boursiers à la fin de la période.
- Dans une étude publiée par Pensions & Investments en avril 2020, Empower Retirement a affiché le meilleur taux de croissance de l'actif et elle s'est classée au deuxième rang pour ce qui est du taux de croissance des participants dans le secteur américain des services de retraite, selon les données de septembre 2019.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1][2][3] | **4 708 $** | 3 150 $ | 2 772 $ |
| Souscriptions[1][2][4] | **33 581** | 15 798 | 60 977 |
| Honoraires et autres produits[2] | **374** | 376 | 329 |
| Bénéfice fondamental[1][2] | **56 $** | 75 $ | 53 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[5] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][5] | **—** | 25 | — |
| Incidences liées aux marchés[1][5] | **(12)** | — | — |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires[2][6] | **44 $** | 100 $ | 53 $ |
| Primes et dépôts (en dollars américains)[1][2][3] | **3 514 $** | 2 386 $ | 2 083 $ |
| Souscriptions (en dollars américains)[1][2][4] | **25 060** | 11 968 | 45 847 |
| Honoraires et autres produits (en dollars américains)[2] | **279** | 285 | 247 |
| Bénéfice fondamental (en dollars américains)[1][2] | **42 $** | 57 $ | 40 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)[1][5] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction (en dollars américains)[1][5] | **—** | 19 | — |
| Incidences liées aux marchés(en dollars américains)[5] | **(9)** | — | — |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)[2][6] | **33 $** | 76 $ | 40 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Les résultats d'exploitation de l'unité Services financiers ont été retraités pour les périodes comparatives afin de refléter l'incidence de la transaction de réassurance réalisée avec Protective Life, dont la clôture a eu lieu le 1er juin 2019.

(3) Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les primes et dépôts comprenaient un montant de 33 M$ US lié aux polices conservées (43 M$ US pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et 54 M$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2019).

(4) Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les souscriptions comprennent une somme de 0,3 G$ US associée aux fonds gérés par Putnam vendus sur la plateforme d'Empower Retirement (0,3 G$ US pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et 0,3 G$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2019).

(5) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(6) Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net comprenait un montant de 3 M$ US lié aux polices conservées (bénéfice net de 12 M$ US pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et perte nette de 19 M$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2019).

### Primes et dépôts

Au premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 1,4 G$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,5 G$ US, principalement en raison de l'augmentation des primes transférées à partir de l'actif administré et de la hausse des dépôts de participants de régimes existants d'Empower Retirement.

Au premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 1,1 G$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### Souscriptions

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 20,8 G$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 25,1 G$ US. Les souscriptions pour le premier trimestre de 2019 comprennent une importante souscription liée à un nouveau client qui compte environ 200 000 participants. Compte non tenu de cette souscription, Empower Retirement a affiché des hausses de souscriptions dans les régimes de toutes tailles. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles, mais ces souscriptions contribuent tout de même à réduire les coûts unitaires globaux.

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 13,1 G$ US par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une hausse des importantes souscriptions de régime enregistrées par Empower Retirement.

**Honoraires et autres produits**
Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Pour le premier trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 32 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 279 M$ US, principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la croissance du nombre de participants.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 6 M$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la répartition des activités et du déclin des marchés boursiers, en moyenne.

**Bénéfice fondamental**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 42 M$ US, soit une augmentation de 2 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la croissance nette des activités et l'augmentation de l'apport des placements, facteurs contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 15 M$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une diminution de l'apport des placements, partiellement contrebalancée par la croissance nette des activités.

**Bénéfice net**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net s'est établi à 33 M$ US, soit une diminution de 7 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la volatilité des marchés qui a entraîné des pertes liées à l'inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux garanties de retrait minimum à vie.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 43 M$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la volatilité des marchés qui a entraîné des pertes liées à l'inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux garanties de retrait minimum à vie. De plus, les résultats du quatrième trimestre de 2019 tenaient compte de l'incidence positive d'un ajustement de l'évaluation d'un régime de retraite d'employés.

## *GESTION D'ACTIFS*

### FAITS NOUVEAUX ET PERSPECTIVES

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19**
  Pour ce qui est de Putnam et du secteur de la gestion d'actifs dans son ensemble, les souscriptions brutes ont diminué et les rachats ont augmenté, en raison des craintes à l'égard de l'ampleur et de la gravité de la pandémie et de ses effets à long terme sur divers facteurs économiques, notamment le bénéfice des sociétés. En ce qui a trait à la gestion de placements, les travaux menés par Putnam sur les profils de risques et la constitution de portefeuilles se sont traduits par un rendement relatif solide pour l'ensemble des catégories d'actifs, ce qui devrait bien positionner la compagnie en vue d'un redressement éventuel des marchés. Le volume des activités liées à la distribution est demeuré élevé, l'accent étant mis sur les services à valeur ajoutée et sur les communications avec la clientèle.

- Au cours du premier trimestre de 2020, l'actif géré moyen et de clôture a diminué par rapport au 31 décembre 2019, en raison de la dépression des marchés et de l'augmentation des sorties. La majeure partie des sorties nettes des fonds communs de placement de 4,9 G$ US sont attribuables au fonds de titres à revenu fixe à duration ultra courte de Putnam, principalement en raison du gel des marchés du crédit avant la mise en œuvre des programmes de relance monétaire d'urgence par les banques centrales à l'échelle mondiale. L'actif géré moyen de Putnam s'est élevé à 172,4 G$ US pour le trimestre clos le 31 mars 2020, en baisse de 5,6 G$ US par rapport au trimestre précédent. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les souscriptions ont augmenté de 3,7 G$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation de 2,3 G$ US des souscriptions de fonds communs de placement.

- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 mars 2020, environ 86 % et 83 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. En outre, deux des fonds communs de placement de Putnam se sont vu attribuer des prix Lipper pour l'édition 2020, en reconnaissance de leur rendement ajusté en fonction des risques, qui est toujours excellent par rapport à leurs concurrents, sur des périodes de trois ans et plus.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Souscriptions[1] | **19 650 $** | 15 983 $ | 14 550 $ |
| Honoraires | | | |
| Frais de gestion de placements | **199** | 206 | 198 |
| Honoraires liés au rendement | **(2)** | 2 | (6) |
| Frais administratifs | **37** | 37 | 37 |
| Commissions et frais de placement | **57** | 58 | 56 |
| Honoraires | **291 $** | 303 $ | 285 $ |
| Bénéfice net des activités principales[1] | **(32) $** | 28 $ | 8 $ |
| Déduire : charges financières et autres (après impôt)[1] | **(10)** | (10) | (12) |
| Bénéfice net (perte nette)[2] | **(42) $** | 18 $ | (4) $ |
| Souscriptions (en dollars américains)[1] | **14 664 $** | 12 108 $ | 10 940 $ |
| Honoraires (en dollars américains) | | | |
| Frais de gestion de placements (en dollars américains) | **149** | 155 | 149 |
| Honoraires liés au rendement (en dollars américains) | **(2)** | 2 | (4) |
| Frais administratifs (en dollars américains) | **28** | 28 | 28 |
| Commissions et frais de placement (en dollars américains) | **43** | 44 | 42 |
| Honoraires (en dollars américains) | **218 $** | 229 $ | 215 $ |
| Bénéfice net des activités principales (en dollars américains)[1] | **(24) $** | 21 $ | 6 $ |
| Déduire : charges financières et autres (en dollars américains)[1] | **(7)** | (8) | (9) |
| Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains)[2] | **(31) $** | 13 $ | (3) $ |
| Marge d'exploitation avant impôt[1] | **(16,1) %** | 7,2 % | 6,6 % |
| Actif géré moyen (en dollars américains)[1] | **172 403 $** | 178 023 $ | 168 049 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net et le bénéfice fondamental pour les périodes présentées.

### Souscriptions

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 3,7 G$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 14,7 G$ US, en raison d'une hausse des souscriptions de fonds communs de placement de 2,3 G$ US et d'une hausse des souscriptions institutionnelles de 1,4 G$ US.

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 2,6 G$ US par rapport au trimestre précédent, en raison d'une augmentation de 1,4 G$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 1,2 G$ US des souscriptions institutionnelles.

**Honoraires**
Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Pour le premier trimestre de 2020, les honoraires ont augmenté de 3 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 218 M$ US, principalement en raison de l'amélioration des honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement.

Les honoraires pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 11 M$ US par rapport au trimestre précédent. La diminution s'explique surtout par la baisse des frais de gestion de placements, qui découle d'une diminution de l'actif géré moyen, et par la baisse des honoraires liés au rendement tirés des comptes institutionnels.

**Bénéfice des activités principales et bénéfice net**
Pour le premier trimestre de 2020, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 24 M$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 6 M$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette des activités principales a augmenté de 30 M$ US principalement en raison d'une baisse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement attribuable au déclin des marchés au cours du premier trimestre de 2020. Pour le premier trimestre de 2020, la perte nette, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 31 M$ US, comparativement à 3 M$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de 2020, les charges financières et autres ont diminué de 2 M$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7 M$ US.

Pour le premier trimestre de 2020, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 24 M$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 21 M$ US pour le trimestre précédent. La perte nette des activités principales a augmenté de 45 M$ US, ce qui s'explique par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que par la baisse des honoraires, attribuable à la baisse de l'actif géré moyen et des honoraires liés au rendement, et la hausse des charges d'exploitation. Pour le premier trimestre de 2020, la perte nette, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 31 M$ US, comparativement à un bénéfice net de 13 M$ US pour le trimestre précédent. Pour le premier trimestre de 2020, les charges financières et autres ont diminué de 1 M$ US par rapport au trimestre précédent.

## ACTIF GÉRÉ[1]

**Actif géré (en dollars américains)[1]**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| **Actif au début** | **181 724 $** | 174 191 $ | 160 200 $ |
| Souscriptions – fonds communs de placement | **9 211** | 7 798 | 6 860 |
| Rachats – fonds communs de placement | **(14 091)** | (6 316) | (6 859) |
| Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement | **(4 880)** | 1 482 | 1 |
| Souscriptions – marchés institutionnels | **5 453** | 4 310 | 4 080 |
| Rachats – marchés institutionnels | **(11 707)** | (5 587) | (6 096) |
| Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels | **(6 254)** | (1 277) | (2 016) |
| Entrées (sorties) d'actifs nettes – total | **(11 134)** | 205 | (2 015) |
| Incidence du rendement du marché | **(21 678)** | 7 328 | 12 395 |
| **Actif à la fin** | **148 912 $** | 181 724 $ | 170 580 $ |
| Actif géré moyen | | | |
| Fonds communs de placement | **86 356** | 86 824 | 79 484 |
| Actifs institutionnels | **86 047** | 91 199 | 88 565 |
| **Total de l'actif géré moyen** | **172 403 $** | 178 023 $ | 168 049 $ |

[1] Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, l'actif géré moyen a augmenté de 4,4 G$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 172,4 G$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative des marchés positifs au cours de la période de 12 mois. Pour le premier trimestre de 2020, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 11,1 G$ US, comparativement à 2,0 G$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 4,9 G$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 6,3 G$ US. En ce qui concerne les marchés institutionnels, le responsable de la gestion quantitative axée sur l'évaluation de Putnam a enregistré des sorties pendant plusieurs trimestres. Bien que le rendement dans cette catégorie ait été semblable à celui des sociétés concurrentes, ce style d'investissement a entraîné des sorties dans tout le secteur. Au cours de ces mêmes périodes, les mandats institutionnels actifs ont enregistré des flux positifs.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, l'actif géré moyen a diminué de 5,6 G$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des marchés et des sorties d'actifs nettes.

## *EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE*

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net s'est chiffré à 2 M$ US, comparativement à une perte nette de 1 M$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des produits nets tirés des placements.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net s'est chiffré à 2 M$ US, comparativement à une perte nette de 181 M$ US pour le trimestre précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 comprennent l'incidence de la réévaluation d'éléments liés à l'unité d'exploitation Gestion d'actifs, soit un actif d'impôt différé de 151 M$ US et des coûts de restructuration de 28 M$ US. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net a augmenté de 4 M$ US, principalement en raison de la diminution des charges d'exploitation.

## EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes : Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers et des conseillers en avantages du personnel indépendants.

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance vie individuelle et collective, d'assurance maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande, dont l'actif géré est d'environ 85 G€. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales.

L'unité d'exploitation Allemagne offre des produits de retraite, des produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et des produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

## CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence des fluctuations des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Principales données financières consolidées – Exploitation européenne**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **10 460 $** | 7 925 $ | 11 906 $ |
| Souscriptions[1] | **9 668** | 6 566 | 11 181 |
| Honoraires et autres produits | **333** | 377 | 395 |
| Bénéfice fondamental[1] | **132 $** | 317 $ | 163 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **38** | 19 | 70 |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(79)** | (9) | (39) |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly[2] | **—** | 8 | — |
| Bénéfice net | **91 $** | 335 $ | 194 $ |
| Total de l'actif | **165 903 $** | 174 121 $ | 170 077 $ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1] | **54 067** | 56 261 | 49 829 |
| Total de l'actif géré[1] | **219 970** | 230 382 | 219 906 |
| Autres actifs administrés[1] | **50 089** | 48 738 | 45 228 |
| **Total de l'actif administré[1][3]** | **270 059 $** | 279 120 $ | 265 134 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Au 31 mars 2020, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 7,1 G$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (8,4 G$ au 31 décembre 2019 et 8,4 G$ au 31 mars 2019).

## FAITS NOUVEAUX ET PERSPECTIVES

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19**
  Les entreprises de l'exploitation européenne au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne continuent de prioriser le soutien de la clientèle, des collectivités et du personnel en offrant des produits de rentes, des protections et des solutions de gestion du patrimoine qui les aideront à maintenir leur bien-être financier, physique et mental pendant cette période exceptionnelle. La prestation des produits, des services et du soutien se fait par voie électronique afin de favoriser la distanciation physique et pour assurer la sécurité des clients, des conseillers et des employés.

  En réaction à la pandémie de COVID-19, toutes les entreprises de l'exploitation européenne ont versé des dons de charité à des organismes qui soutiennent les services de santé et les travailleurs essentiels, notamment en fournissant de l'hébergement pour le personnel des services de santé, en assistant les patients isolés et les proches aidants et en offrant des lits d'urgence et des chambres d'isolation pour les sans-abri.

  En avril 2020, Irish Life a annoncé une réduction de ses primes d'assurance maladie. La réduction sera appliquée rétrospectivement aux primes payées par les clients pour avril, mai et juin, et elle sera portée en diminution des primes à payer pour les mois suivants. La réduction des primes sera en vigueur pour les trois mois lorsque les hôpitaux privés exerceront leurs activités sous l'autorité du système de santé public, à la suite de changements temporaires effectués en raison de la pandémie de COVID-19.

  Le 20 mars 2020, Canada Life U.K. et Irish Life ont annoncé des périodes de report d'un maximum de six mois pour les rachats et les transferts hors de leurs fonds immobiliers de revenu viager et de retraite en unités de compte, car la conjoncture causée par la pandémie de COVID-19 actuelle a eu des répercussions sur le marché immobilier mondial et il est maintenant difficile d'établir la valeur des biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'auparavant. Conformément aux modalités des fonds, la direction a déterminé qu'il fallait procéder à la mise en œuvre de ces périodes de report afin de protéger les intérêts à long terme de tous les porteurs de parts. Conformément aux modalités des fonds, les reports demeureront en vigueur jusqu'à ce que les conditions du marché se soient suffisamment stabilisées pour déterminer les évaluations avec une plus grande certitude et que la compagnie soit à l'aise avec la situation de trésorerie des fonds. Toutes les entreprises de l'exploitation européenne ont établi des processus pour aplanir les difficultés et faciliter les demandes de prestations de décès et certains autres retraits, le cas échéant.

- Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne (UE) et a conclu un accord transitoire qui demeurera en vigueur jusqu'à la fin de 2020. Les entreprises de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe ont pris les mesures nécessaires pour gérer l'incidence immédiate du Brexit et continueront d'évaluer toute autre mesure qui pourrait devoir être prise tandis que le Royaume-Uni et l'UE établissent les modalités de leur relation future.

- Au 31 mars 2020, les réductions annualisées des charges liées au programme de restructuration au Royaume-Uni se chiffraient à 14 M£ avant impôt, un montant semblable à celui enregistré au 31 décembre 2019. La compagnie demeure en bonne voie d'atteindre sa cible relative aux réductions annuelles des charges de 20 M£ avant impôt d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020; toutefois, l'atteinte de cette cible pourrait être retardée si le confinement lié à la COVID-19 était prolongé au Royaume-Uni. Les réductions des charges devraient provenir de diverses mesures, comme l'amélioration des processus et des systèmes et la réduction de l'effectif.

- Le 3 février 2020, Irish Life, par l'intermédiaire de sa filiale Invesco Limited, a conclu l'acquisition d'Acumen & Trust DAC, une société de services-conseils financiers irlandaise qui lui permettra d'accroître sa présence dans les secteurs des services-conseils en avantages du personnel et des conseils financiers individuels.

- Le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, au groupe de sociétés FNZ. Les approbations réglementaires nécessaires ont été demandées aux autorités pertinentes, et si elles sont obtenues, la transaction devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2020. La compagnie prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction, même si celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.

- Le 2 mars 2020, Irish Life a acquis Conexim Advisors Limited (Conexim), qui lui donne accès, au moyen d'une plateforme indépendante, à des fonds, des actions, des obligations et des fonds négociés en bourse de tous les principaux marchés. Conexim fournit ses services par l'intermédiaire de conseillers financiers qui offrent des services-conseils financiers et des services de placement à des particuliers et à des entreprises. La transaction ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

### *ROYAUME-UNI*

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **1 028 $** | 957 $ | 1 233 $ |
| Souscriptions[1] | **1 102** | 1 027 | 1 216 |
| Honoraires et autres produits | **39** | 63 | 56 |
| Bénéfice fondamental[1] | **72 $** | 233 $ | 96 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **22** | (9) | 65 |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(3)** | (18) | (39) |
| Bénéfice net | **91 $** | 206 $ | 122 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Primes et dépôts**

Au premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont diminué de 0,2 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1,0 G$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates.

Au premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 0,1 G$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des primes collectives et d'une augmentation des souscriptions de produits de rentes individuels, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine.

**Souscriptions**

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 0,1 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1,1 G$, en raison principalement d'une baisse des souscriptions de produits individuels et collectifs de rentes, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables.

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,1 G$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une hausse des souscriptions de produits individuels de rentes et des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables.

**Honoraires et autres produits**

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 17 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 39 M$, principalement en raison de la baisse des honoraires de gestion découlant des polices en unités de compte vendues à Scottish Friendly au cours du quatrième trimestre de 2019.

Pour le premier trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont diminué de 24 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

**Bénéfice fondamental**

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 72 M$, soit une diminution de 24 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'incidence moindre des nouvelles affaires et les résultats défavorables au chapitre des placements, facteurs contrebalancés en partie par les résultats favorables au chapitre de la mortalité.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 161 M$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par les résultats défavorables au chapitre des placements et l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés partiellement par les résultats favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 tiennent compte de la résolution d'un différend avec une administration fiscale étrangère.

**Bénéfice net**

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 31 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 91 M$. Cette diminution tient essentiellement aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental ainsi qu'à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de l'examen des prêts hypothécaires rechargeables et des modifications de la protection sur les produits collectifs d'assurance maladie, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence favorable des marchés boursiers découlant des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 115 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental, contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de l'examen des prêts hypothécaires rechargeables et des modifications de la protection sur les produits collectifs d'assurance maladie, et par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt attribuable à l'incidence des marchés boursiers.



## *IRLANDE*

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1][2] | **9 142 $** | 6 602 $ | 10 410 $ |
| Souscriptions[1][2] | **8 480** | 5 393 | 9 888 |
| Honoraires et autres produits | **189** | 229 | 235 |
| Bénéfice fondamental[1] | **27 $** | 52 $ | 31 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[3] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][3] | **16** | 27 | 4 |
| Incidences liées aux marchés[1][3] | **(59)** | 9 | (2) |
| Bénéfice net | **(16) $** | 88 $ | 33 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 0,6 G$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,2 G$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019 et 0,1 G$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019).

(3) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Primes et dépôts**

Au premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont diminué de 1,3 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 9,1 G$, principalement en raison de l'accord avec NN Investment Partners conclu au cours du premier trimestre de 2019 et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des souscriptions de produits de retraite.

Au premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 2,5 G$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de produits de retraite ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

**Souscriptions**
Les souscriptions pour le premier trimestre de 2020 se sont élevées à 8,5 G$, en baisse de 1,4 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les primes et dépôts de la même période.

Les souscriptions pour le premier trimestre de 2020 ont augmenté de 3,1 G$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

**Honoraires et autres produits**
Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 46 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 189 M$, principalement en raison d'un nouveau traité de réassurance de la baisse des honoraires de gestion et des autres produits.

Pour le premier trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont diminué de 40 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

**Bénéfice fondamental**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 27 M$, soit une diminution de 4 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la hausse des charges, la baisse de l'apport des placements et par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité, facteurs contrebalancés en partie par les résultats favorables au chapitre des règlements des sinistres liés à l'assurance maladie.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 25 M$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse de l'apport des placements, l'incidence moindre des nouvelles affaires et la hausse des charges.

**Bénéfice net**
Au premier trimestre de 2020, la perte nette s'est établie à 16 M$, comparativement à un bénéfice net de 33 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des incidences défavorables liées aux marchés relativement aux fluctuations non couvertes, facteur contrebalancé en partie par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les incidences liées aux marchés s'expliquent principalement par l'incidence du recul et de la volatilité enregistrés sur les marchés boursiers et la diminution des taux d'intérêt, pour le trimestre considéré, sur les garanties liées aux fonds distincts et sur l'inefficacité de la couverture connexe.

La perte nette pour le premier trimestre de 2020 a été de 16 M$, comparativement à un bénéfice net de 88 M$ pour le trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental ainsi que de l'incidence défavorable des marchés boursiers liée aux fluctuations non couvertes et de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

## *ALLEMAGNE*

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **290 $** | 366 $ | 263 $ |
| Souscriptions[1] | **86** | 146 | 77 |
| Honoraires et autres produits | **105** | 109 | 104 |
| Bénéfice fondamental[1] | **36 $** | 34 $ | 37 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **—** | 1 | 1 |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(17)** | — | 2 |
| Bénéfice net | **19 $** | 35 $ | 40 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.



**Primes et dépôts**
Au premier trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 27 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 290 M$, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions de produits de retraite.

Les primes et dépôts pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 76 M$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite. Les souscriptions de produits de retraite en Allemagne sont saisonnières et sont généralement plus élevées au quatrième trimestre.

**Souscriptions**
Les souscriptions pour le premier trimestre de 2020 se sont élevées à 86 M$, en hausse de 9 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les primes et dépôts de la même période.

Les souscriptions pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 60 M$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

**Honoraires et autres produits**
Pour le premier trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 1 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 105 M$, principalement en raison de l'augmentation des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2020 ont diminué de 4 M$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la baisse des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts.

**Bénéfice fondamental**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 36 M$, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a augmenté de 2 M$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse de l'apport des placements, contrebalancée en partie par la baisse des volumes d'affaires.

**Bénéfice net**
Au premier trimestre de 2020, le bénéfice net s'est établi à 19 M$, soit une diminution de 21 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par l'incidence défavorable des marchés boursiers relative aux garanties liées aux produits de rentes variables et tenait compte de l'inefficacité de la couverture connexe.

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 16 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

## *EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE*
Le compte de l'exploitation générale européenne se compose d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation européenne, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents.

Au premier trimestre de 2020, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 3 M$, comparativement à 1 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des charges.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la perte nette s'est élevée à 3 M$, comparativement à un bénéfice net de 6 M$ pour le trimestre précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 incluent un profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly de 8 M$. Compte non tenu de cet élément, pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la perte nette s'est élevée à 3 M$, comparativement à 2 M$ pour le trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

## SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES
Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco inclut les résultats d'exploitation de l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient compte d'éléments non liés directement ou imputés à l'unité d'exploitation Réassurance ainsi que des résultats des anciennes activités internationales.

### CONVERSION DES DEVISES
L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence des fluctuations des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Principales données financières consolidées – Solutions de gestion du capital et des risques**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **4 606 $** | 4 462 $ | 4 459 $ |
| Honoraires et autres produits | **3** | 2 | 3 |
| Bénéfice fondamental[1] | **119 $** | 157 $ | 74 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **4** | (40) | 31 |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(30)** | — | — |
| Bénéfice net | **93 $** | 117 $ | 105 $ |
| Total de l'actif | **15 331 $** | 15 130 $ | 15 874 $ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels[1] | **—** | — | — |
| Total de l'actif géré[1] | **15 331** | 15 130 | 15 874 |
| Autres actifs administrés[1] | **—** | — | — |
| **Total de l'actif administré[1]** | **15 331 $** | 15 130 $ | 15 874 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.



## FAITS NOUVEAUX ET PERSPECTIVES

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19**

  Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a terminé l'exercice 2019 avec un bassin solide de nouvelles affaires, et la pandémie de COVID-19 n'a pas eu de répercussions significatives sur ce secteur au premier trimestre. En 2020, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques restera concentré sur son objectif de répondre à la demande du marché pour des solutions de gestion du capital faisant appel à la réassurance vie aux États-Unis et en Europe.

  En Europe, la faiblesse des taux d'intérêt et l'incidence financière connexe sur les réserves et le capital en vertu de Solvabilité II constituent une dynamique clé sur le marché. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques continue d'aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter ces défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide et demeurera une priorité en 2020.

  Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les répercussions à plus long terme de la COVID-19, à l'heure actuelle, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne s'attend pas à un changement significatif des prévisions en ce qui a trait aux nouvelles affaires pour l'exercice 2020. La volatilité du marché et les taux de mortalité accrus pourraient avoir une incidence sur les résultats tout au long de l'exercice.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

### *RÉASSURANCE*

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Primes et dépôts[1] | **4 601 $** | 4 456 $ | 4 454 $ |
| Honoraires et autres produits | **3** | 2 | 3 |
| Bénéfice fondamental[1] | **120 $** | 162 $ | 74 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental[2] | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction[1][2] | **4** | (34) | 31 |
| Incidences liées aux marchés[1][2] | **(30)** | — | — |
| Bénéfice net | **94 $** | 128 $ | 105 $ |

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Primes et dépôts**

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines transactions de réassurance vie, les primes varieront selon les composantes de la transaction. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Les primes et dépôts au premier trimestre de 2020 ont augmenté de 0,1 G$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent, pour s'établir à 4,6 G$, principalement en raison des nouvelles ententes en matière de réassurance, contrebalancées en partie par la baisse des volumes liés aux affaires existantes.

**Honoraires et autres produits**

Pour le premier trimestre de 2020, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 3 M$, un montant comparable à ceux qui ont été enregistrés au trimestre précédent ainsi qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Bénéfice fondamental**

Au premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 120 M$, soit une augmentation de 46 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation tient essentiellement à l'incidence favorable des nouvelles affaires et à la hausse des volumes d'affaires, facteurs en partie contrebalancés par les résultats moins favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie.

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 42 M$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence initialement moins favorable des nouvelles affaires, partiellement contrebalancée par la hausse des volumes d'affaires et les résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités de rentes.

**Bénéfice net**

Pour le premier trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 11 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 94 M$. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par une augmentation des provisions techniques relatives à un ancien bloc d'affaires comportant des garanties en matière de rendement des placements qui reflète les résultats négatifs liés aux marchés au premier trimestre de 2020, ainsi que par les répercussions liées au bénéfice fondamental.

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2020 a diminué de 34 M$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des résultats négatifs liés aux marchés au chapitre des anciens produits garantis, contrebalancés en partie par l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que par les répercussions liées au bénéfice fondamental.

### *EXPLOITATION GÉNÉRALE DU SECTEUR SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES*

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la perte nette s'est élevée à 1 M$, un montant semblable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, l'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a enregistré une perte nette de 1 M$, comparativement à 11 M$ pour le trimestre précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 incluent les apports négatifs des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont associés aux anciennes activités internationales.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice net a augmenté de 8 M$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et au trimestre précédent, pour s'établir à 2 M$, principalement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements et de la baisse des charges d'exploitation.

## GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et des pertes éventuelles. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance des risques et des politiques connexes de la compagnie, ce qui comprend la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires. La gestion des risques et les pratiques relatives au contrôle de la compagnie n'ont subi aucune modification importante au cours du premier trimestre de 2020. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2019 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

## MÉTHODES COMPTABLES

### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2020 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, M*éthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2020.

Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il propose d'apporter des modifications ciblées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Le 17 mars 2020, l'IASB a reporté de un an la date d'entrée en vigueur de la norme pour la faire passer au 1er janvier 2023. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1er janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'IASB prévoit publier les modifications finales à IFRS 17 au milieu de 2020.

IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.

Aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la compagnie, outre les informations fournies à cet égard dans le rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2019.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux normes IFRS aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

**Bénéfice fondamental et bénéfice fondamental par action ordinaire**

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) et les mesures financières fondées sur le bénéfice fondamental (la perte fondamentale), y compris le bénéfice fondamental par action ordinaire et le rendement des capitaux propres fondamental, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice fondamental reflète le point de vue de la direction sur la performance opérationnelle de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut :

- l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction;
- l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, qui comprend :
  - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
  - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
  - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
  - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur les passifs d'impôt différé qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues;
- certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats sous-jacents de la compagnie, y compris les coûts de restructuration, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, l'incidence des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres éléments fiscaux, et les profits ou pertes liés à la cession d'une entreprise.

**Bénéfice fondamental**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| **Bénéfice fondamental** | **543 $** | 831 $ | 569 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco : | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction | **(52)** | (78) | 129 |
| Incidences liées aux marchés | **(149)** | (13) | (41) |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé[1] | **—** | (199) | — |
| Coûts de restructuration[2] | **—** | (36) | — |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly[3] | **—** | 8 | — |
| **Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires** | **342 $** | 513 $ | 657 $ |
| | | | |
| **Bénéfice fondamental par action ordinaire – de base** | **0,585 $** | 0,895 $ | 0,576 $ |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco : | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction | **(0,056)** | (0,084) | 0,131 |
| Incidences liées aux marchés | **(0,160)** | (0,014) | (0,042) |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé[1] | **—** | (0,215) | — |
| Coûts de restructuration[2] | **—** | (0,039) | — |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly[3] | **—** | 0,009 | — |
| **Bénéfice net par action ordinaire – de base** | **0,369 $** | 0,552 $ | 0,665 $ |

(1) Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, l'unité Exploitation générale américaine tient compte d'un élément exclu du bénéfice fondamental, soit la réévaluation d'un actif d'impôt différé de 199 M$ (151 M$ US) liée à l'unité Gestion d'actifs.

(2) Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, l'unité Exploitation générale américaine tient compte d'un élément exclu du bénéfice fondamental, soit des coûts de restructuration de 36 M$ (28 M$ US) liés à l'unité Gestion d'actifs.

(3) Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, l'unité Exploitation générale européenne tient compte d'un élément exclu du bénéfice fondamental, soit un profit net de 8 M$ lié à la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly.

### Rendement des capitaux propres

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres fondamental, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net fondamental (la perte nette fondamentale) des quatre derniers trimestres, respectivement, sont divisés par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.

### Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

**Primes et dépôts**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| **Montants présentés dans les états financiers** | | | |
| Primes reçues, montant net (produits d'assurance vie, de rentes garanties et d'assurance maladie) | **10 906 $** | 9 478 $ | 9 595 $ |
| Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) : | | | |
| Produits individuels | **4 226** | 5 446 | 3 632 |
| Produits collectifs | **2 068** | 1 913 | 2 094 |
| **Primes et dépôts présentés dans les états financiers** | **17 200 $** | 16 837 $ | 15 321 $ |
| Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) | **812** | 841 | 811 |
| Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | **28 353** | 21 418 | 24 713 |
| **Total des primes et dépôts** | **46 365 $** | 39 096 $ | 40 845 $ |

### Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux normes IFRS qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie.

L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.

Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

**Actif administré**

| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| **Total de l'actif selon les états financiers** | **436 903 $** | 451 167 $ | 442 492 $ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | **288 309** | 320 548 | 304 230 |
| **Total de l'actif géré** | **725 212** | 771 715 | 746 722 |
| Autres actifs administrés | **798 847** | 857 966 | 804 202 |
| **Total de l'actif administré** | **1 524 059 $** | 1 629 681 $ | 1 550 924 $ |



## Souscriptions

Les souscriptions sont une mesure non conforme aux normes IFRS pour laquelle il n'existe aucune mesure comparable aux termes des normes IFRS et qui constitue un indicateur de la croissance des nouvelles affaires. Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :

- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
- Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

## Incidence des fluctuations des devises

Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur les bilans consolidés de la compagnie comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

## Marge d'exploitation avant impôt

Pour l'unité d'exploitation américaine Gestion d'actifs de la compagnie, ce ratio fournit une mesure de la rentabilité de l'unité d'exploitation. Elle est fondée sur le bénéfice net (la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité d'exploitation divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Bénéfice net (perte nette) des activités principales**
Pour son unité d'exploitation américaine Gestion d'actifs, la compagnie présente le bénéfice net (la perte nette) des activités principales, qui constitue une mesure de la performance de l'unité d'exploitation. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

**Bénéfice net des activités principales[1]**

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 31 mars 2019 |
| Bénéfice net des activités principales | **(32) $** | 28 $ | 8 $ |
| Déduire : charges financières et autres | **(10)** | (10) | (12) |
| Bénéfice net (perte nette) | **(42) $** | 18 $ | (4) $ |
| | | | |
| Bénéfice net des activités principales (en dollars américains) | **(24) $** | 21 $ | 6 $ |
| Déduire : charges financières et autres (en dollars américains) | **(7)** | (8) | (9) |
| Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains) | **(31) $** | 13 $ | (3) $ |

(1) Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net et le bénéfice fondamental pour les périodes présentées.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION
Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES
Les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

| **Renseignements financiers trimestriels** (en millions de dollars, sauf les montants par action) | **2020** | 2019 | | | | 2018 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **T1** | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| **Total des produits[1]** | **10 273 $** | 10 689 $ | 14 374 $ | 2 746 $ | 16 889 $ | 11 699 $ | 12 027 $ | 10 613 $ |
| **Détenteurs d'actions ordinaires** | | | | | | | | |
| **Bénéfice fondamental** | | | | | | | | |
| Total | **543 $** | 831 $ | 677 $ | 614 $ | 569 $ | 630 $ | 509 $ | 652 $ |
| De base – par action | **0,585** | 0,895 | 0,729 | 0,654 | 0,576 | 0,638 | 0,515 | 0,659 |
| Dilué – par action | **0,585** | 0,894 | 0,728 | 0,653 | 0,576 | 0,638 | 0,515 | 0,658 |
| **Bénéfice net** | | | | | | | | |
| Total | **342 $** | 513 $ | 730 $ | 459 $ | 657 $ | 710 $ | 689 $ | 831 $ |
| De base – par action | **0,369** | 0,552 | 0,786 | 0,489 | 0,665 | 0,719 | 0,697 | 0,839 |
| Dilué – par action | **0,369** | 0,552 | 0,785 | 0,489 | 0,665 | 0,719 | 0,697 | 0,839 |

(1) Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement, d'une prime cédée initiale à Protective Life (13 889 M$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019) et d'une commission de réassurance reçue de Protective Life (1 080 M$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019) liées à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles.

(2) Le bénéfice fondamental attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice fondamental par action ordinaire sont des mesures du bénéfice non conformes aux normes IFRS. Les éléments suivants ont été exclus du bénéfice fondamental pour chaque trimestre :

| **Éléments exclus du bénéfice fondamental** | **2020** | 2019 | | | | 2018 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **T1** | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| Révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction | **(52) $** | (78) $ | 81 $ | 38 $ | 129 $ | 83 $ | 203 $ | 209 $ |
| Incidences liées aux marchés | **(149)** | (13) | (28) | 6 | (41) | (3) | 33 | (22) |
| Charge nette à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis | **—** | — | — | (199) | — | — | — | — |
| Coûts de restructuration | **—** | (36) | — | — | — | — | (56) | — |
| Réévaluation d'un actif d'impôt différé | **—** | (199) | — | — | — | — | — | — |
| Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly | **—** | 8 | — | — | — | — | — | — |
| Modifications aux lois fiscales | **—** | — | — | — | — | — | — | 5 |
| Provision pour frais juridiques | **—** | — | — | — | — | — | — | (13) |
| Total | **(201) $** | (318) $ | 53 $ | (155) $ | 88 $ | 80 $ | 180 $ | 179 $ |

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 342 M$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 657 M$ il y a un an. Ce montant représente 0,369 $ par action ordinaire (0,369 $ après dilution) pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 0,665 $ par action ordinaire (0,665 $ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le premier trimestre de 2020 s'est établi à 10 273 M$ et comprend des primes reçues de 10 906 M$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 314 M$, une variation à la baisse de 3 388 M$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 441 M$.

## CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

| **Conversion des devises**<br>**Périodes closes les** | **31 mars 2020** | 31 déc. 2019 | 30 sept. 2019 | 30 juin 2019 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Dollar américain** | | | | | |
| Bilan | **1,40 $** | 1,30 $ | 1,32 $ | 1,31 $ | 1,34 $ |
| Produits et charges | **1,34 $** | 1,32 $ | 1,32 $ | 1,34 $ | 1,33 $ |
| **Livre sterling** | | | | | |
| Bilan | **1,74 $** | 1,72 $ | 1,63 $ | 1,66 $ | 1,74 $ |
| Produits et charges | **1,72 $** | 1,70 $ | 1,63 $ | 1,72 $ | 1,73 $ |
| **Euro** | | | | | |
| Bilan | **1,55 $** | 1,46 $ | 1,44 $ | 1,49 $ | 1,50 $ |
| Produits et charges | **1,48 $** | 1,46 $ | 1,47 $ | 1,50 $ | 1,51 $ |

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET *(non audité)*

*(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)*

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
| **Produits** | | | |
| Primes reçues | | | |
| Primes brutes souscrites | **12 165 $** | 10 755 $ | 10 703 $ |
| Primes cédées | **(1 259)** | (1 277) | (1 108) |
| Total des primes, montant net | **10 906** | 9 478 | 9 595 |
| Produits nets tirés des placements (note 5) | | | |
| Produits nets tirés des placements – réguliers | **1 314** | 1 462 | 1 450 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | **(3 388)** | (1 766) | 4 365 |
| Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements | **(2 074)** | (304) | 5 815 |
| Honoraires et autres produits | **1 441** | 1 515 | 1 479 |
| | **10 273** | 10 689 | 16 889 |
| **Prestations et charges** | | | |
| Prestations aux titulaires de polices | | | |
| Montant brut | **10 035** | 10 513 | 9 164 |
| Montant cédé | **(977)** | (865) | (617) |
| Total des prestations aux titulaires de polices, montant net | **9 058** | 9 648 | 8 547 |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | | | |
| Montant brut | **(2 634)** | (2 403) | 5 008 |
| Montant cédé | **910** | 169 | (83) |
| Total de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net | **(1 724)** | (2 234) | 4 925 |
| Participations des titulaires de polices et bonifications | **371** | 355 | 440 |
| Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | **7 705** | 7 769 | 13 912 |
| Commissions | **625** | 650 | 610 |
| Charges d'exploitation et frais administratifs | **1 335** | 1 298 | 1 301 |
| Taxes sur les primes | **116** | 128 | 130 |
| Charges financières | **65** | 71 | 72 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | **56** | 60 | 53 |
| Charges de restructuration | **—** | 52 | — |
| **Bénéfice avant impôt** | **371** | 661 | 811 |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 14) | **(13)** | 143 | 130 |
| **Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle** | **384** | 518 | 681 |
| Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | **9** | (28) | (9) |
| **Bénéfice net** | **375** | 546 | 690 |
| Dividendes sur actions privilégiées (note 11) | **33** | 33 | 33 |
| **Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires** | **342 $** | 513 $ | 657 $ |
| **Bénéfice par action ordinaire (note 11)** | | | |
| **De base** | **0,369 $** | 0,552 $ | 0,665 $ |
| **Dilué** | **0,369 $** | 0,552 $ | 0,665 $ |

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*

*(en millions de dollars canadiens)*

| | Pour les trimestres clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 | 31 mars 2019 |
| **Bénéfice net** | **375 $** | 546 $ | 690 $ |
| **Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)** | | | |
| **Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net** | | | |
| Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger | **783** | 302 | (214) |
| Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger | **(90)** | (20) | 60 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | **12** | 2 | (8) |
| Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente | **22** | (91) | 159 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | **(4)** | 16 | (29) |
| (Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente | **(38)** | (24) | (5) |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | **3** | 2 | — |
| Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie | **5** | (2) | 1 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | **(1)** | 1 | — |
| Participations ne donnant pas le contrôle | **(77)** | 28 | (66) |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | **18** | (8) | 12 |
| **Total des éléments qui pourraient être reclassés** | **633** | 206 | (90) |
| **Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net** | | | |
| Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 13) | **327** | 197 | (114) |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | **(84)** | (45) | 26 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | **(38)** | (15) | 11 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | **9** | 3 | (3) |
| **Total des éléments qui ne seront pas reclassés** | **214** | 140 | (80) |
| **Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)** | **847** | 346 | (170) |
| **Bénéfice global** | **1 222 $** | 892 $ | 520 $ |

## BILANS CONSOLIDÉS *(non audité)*

*(en millions de dollars canadiens)*

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Actif** | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | **5 635 $** | 4 628 $ |
| Obligations (note 5) | **116 212** | 115 028 |
| Prêts hypothécaires (note 5) | **25 069** | 24 268 |
| Actions (note 5) | **9 620** | 10 375 |
| Immeubles de placement (note 5) | **5 836** | 5 887 |
| Avances consenties aux titulaires de polices | **9 186** | 8 601 |
| | **171 558** | 168 787 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | **8 580** | 8 714 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance (note 8) | **21 025** | 20 707 |
| Goodwill | **6 612** | 6 505 |
| Immobilisations incorporelles | **4 039** | 3 879 |
| Instruments financiers dérivés | **929** | 451 |
| Biens immobiliers occupés par leur propriétaire | **753** | 727 |
| Immobilisations corporelles | **467** | 455 |
| Autres actifs | **3 343** | 3 110 |
| Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir | **6 154** | 5 881 |
| Impôt exigible | **201** | 236 |
| Actifs d'impôt différé | **665** | 693 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9) | **212 577** | 231 022 |
| **Total de l'actif** | **436 903 $** | 451 167 $ |
| | | |
| **Passif** | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 8) | **176 634 $** | 174 521 $ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 8) | **1 745** | 1 656 |
| Débentures et autres instruments d'emprunt | **6 221** | 5 993 |
| Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance | **1 399** | 1 433 |
| Instruments financiers dérivés | **2 652** | 1 381 |
| Créditeurs | **3 055** | 3 352 |
| Autres passifs | **4 732** | 4 689 |
| Impôt exigible | **407** | 461 |
| Passifs d'impôt différé | **1 040** | 1 116 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9) | **212 577** | 231 022 |
| **Total du passif** | **410 462** | 425 624 |
| | | |
| **Capitaux propres** | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | |
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales | **2 848** | 2 759 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales | **151** | 107 |
| Capitaux propres | | |
| Capital social | | |
| Actions privilégiées | **2 714** | 2 714 |
| Actions ordinaires (note 10) | **5 646** | 5 633 |
| Surplus cumulé | **13 591** | 13 660 |
| Cumul des autres éléments de bénéfice global | **1 342** | 495 |
| Surplus d'apport | **149** | 175 |
| **Total des capitaux propres** | **26 441** | 25 543 |
| **Total du passif et des capitaux propres** | **436 903 $** | 451 167 $ |

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*

*(en millions de dollars canadiens)*

| | 31 mars 2020 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Capital social** | **Surplus d'apport** | **Surplus cumulé** | **Cumul des autres éléments de bénéfice global** | **Participations ne donnant pas le contrôle** | **Total des capitaux propres** |
| **Solde au début de l'exercice** | **8 347 $** | **175 $** | **13 660 $** | **495 $** | **2 866 $** | **25 543 $** |
| Bénéfice net | **—** | **—** | **375** | **—** | **9** | **384** |
| Autres éléments du résultat global | **—** | **—** | **—** | **847** | **88** | **935** |
| | **8 347** | **175** | **14 035** | **1 342** | **2 963** | **26 862** |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | |
| Détenteurs d'actions privilégiées (note 11) | **—** | **—** | **(33)** | **—** | **—** | **(33)** |
| Détenteurs d'actions ordinaires | **—** | **—** | **(407)** | **—** | **—** | **(407)** |
| Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 10) | **13** | **(49)** | **—** | **—** | **49** | **13** |
| Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions | **—** | **21** | **—** | **—** | **—** | **21** |
| Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam | **—** | **—** | **—** | **—** | **(15)** | **(15)** |
| Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam | **—** | **2** | **—** | **—** | **(2)** | **—** |
| Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle | **—** | **—** | **(4)** | **—** | **4** | **—** |
| **Solde à la fin de la période** | **8 360 $** | **149 $** | **13 591 $** | **1 342 $** | **2 999 $** | **26 441 $** |

| | 31 mars 2019 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Capital social | Surplus d'apport | Surplus cumulé | Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au début de l'exercice | 9 997 $ | 139 $ | 13 342 $ | 1 045 $ | 2 875 $ | 27 398 $ |
| Changement de méthode comptable | — | — | (109) | — | — | (109) |
| Solde révisé au début de l'exercice | 9 997 | 139 | 13 233 | 1 045 | 2 875 | 27 289 |
| Bénéfice net | — | — | 690 | — | (9) | 681 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | — | — | — | (170) | 46 | (124) |
| | 9 997 | 139 | 13 923 | 875 | 2 912 | 27 846 |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | |
| Détenteurs d'actions privilégiées (note 11) | — | — | (33) | — | — | (33) |
| Détenteurs d'actions ordinaires | — | — | (408) | — | — | (408) |
| Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 10) | 15 | (30) | — | — | 28 | 13 |
| Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions | — | 11 | — | — | — | 11 |
| Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam | — | — | — | — | (26) | (26) |
| Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam | — | 33 | — | — | (36) | (3) |
| Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle | — | — | 1 | — | (1) | — |
| Solde à la fin de la période | 10 012 $ | 153 $ | 13 483 $ | 875 $ | 2 877 $ | 27 400 $ |

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*

*(en millions de dollars canadiens)*

| | Pour les trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| **Activités d'exploitation** | | |
| Bénéfice avant impôt | **371 $** | 811 $ |
| Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus | **(114)** | (37) |
| Ajustements : | | |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | **(2 663)** | 5 206 |
| Variation des fonds détenus par des assureurs cédants | **163** | 78 |
| Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance | **(55)** | 15 |
| Variation des actifs au titre des cessions en réassurance | **1 066** | (172) |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | **3 388** | (4 365) |
| Autres | **(226)** | (727) |
| | **1 930** | 809 |
| **Activités de financement** | | |
| Émission d'actions ordinaires (note 10) | **13** | 15 |
| Augmentation (diminution) de la marge de crédit d'une filiale | **(39)** | 20 |
| Augmentation (diminution) des débentures et autres instruments d'emprunt | **(1)** | 1 |
| Dividendes sur actions ordinaires versés | **(407)** | (408) |
| Dividendes sur actions privilégiées versés | **(33)** | (33) |
| | **(467)** | (405) |
| **Activités d'investissement** | | |
| Ventes et échéances d'obligations | **4 923** | 5 653 |
| Encaissements sur prêts hypothécaires | **537** | 436 |
| Ventes d'actions | **960** | 528 |
| Ventes d'immeubles de placement | **1** | 7 |
| Variation des avances consenties aux titulaires de polices | **(151)** | 13 |
| Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis | **(29)** | — |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie classés comme actifs détenus en vue de la vente | **—** | 31 |
| Placement dans des obligations | **(4 028)** | (5 040) |
| Placement dans des prêts hypothécaires | **(1 011)** | (983) |
| Placement dans des actions | **(1 900)** | (474) |
| Placement dans des immeubles de placement | **(13)** | (214) |
| | **(711)** | (43) |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | **255** | (48) |
| **Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie** | **1 007** | 313 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période** | **4 628** | 4 168 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période** | **5 635 $** | 4 481 $ |
| **Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie** | | |
| Produits d'intérêts reçus | **1 123 $** | 1 344 $ |
| Intérêts versés | **45** | 46 |
| Dividendes reçus | **74** | 70 |

**NOTES ANNEXES RÉSUMÉES** *(non audité)*

*(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)*

## 1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 6 mai 2020.

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2019.

Les états financiers de la compagnie au 31 mars 2020 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, en raison de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'exploitation européenne en deux secteurs opérationnels distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a donné lieu à une modification des chiffres comparatifs au sein de ces secteurs opérationnels (note 15). Les autres secteurs à présenter de la compagnie, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation générale de Lifeco, sont demeurés inchangés. Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. GWL&A et Putnam sont incluses dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité Réassurance, qui était auparavant présentée dans l'exploitation européenne, est maintenant présentée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

*2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*; IAS 1, *Présentation des états financiers,* et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*; et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie surveille activement les modifications aux normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

| Nouvelle norme | Sommaire des modifications à venir |
|---|---|
| IFRS 17, *Contrats d'assurance* | Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées à IFRS 17, *Contrats d'assurance.* Le 17 mars 2020, l'IASB a reporté de un an la date d'entrée en vigueur de la norme pour la faire passer au 1er janvier 2023. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1er janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'IASB prévoit publier les modifications finales à IFRS 17 au milieu de 2020.<br>IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial. |

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2019.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants

À compter de janvier 2020, l'éclosion d'un virus connu sous le nom de COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont entraîné l'imposition de restrictions concernant les voyages et de restrictions aux frontières, des mises en quarantaine, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution de la demande des consommateurs et une incertitude importante à l'égard des marchés. Les marchés des capitaux de partout dans le monde ont rapidement enregistré des reculs significatifs et continuent d'être en proie à une forte volatilité. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

*2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu des changements rapides qui s'opèrent sur le marché, les notations des tiers peuvent accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel.

La juste valeur des placements de portefeuille (note 5), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé reflètent le jugement de la direction.

En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

## 3. Cessions et autres transactions

### a) Convention de réassurance liée aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 24 janvier 2019, GWL&A a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Protective Life Insurance Company (Protective Life) visant la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles de l'exploitation américaine. La transaction a été conclue le 1er juin 2019.

Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de cette transaction sont assujettis à d'autres ajustements. En octobre 2019, Protective Life a fourni à la compagnie sa liste d'ajustements proposés relativement aux passifs transférés. En décembre 2019, la compagnie s'est officiellement opposée à ces ajustements proposés. Selon la convention-cadre de transaction, les parties doivent tenter de régler ces différends de manière informelle et ce processus est en cours. Selon l'information connue à l'heure actuelle, il est difficile de se prononcer sur l'issue de cette question avec certitude. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que cette question ait une incidence significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

### b) Vente d'Irish Progressive Services International Limited

Le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. La transaction proposée sera assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2020, sous réserve des approbations réglementaires. La compagnie prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie.

## 4. Charge de restructuration

Restructuration de Putnam

Au 31 mars 2020, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 27 $. Le tableau suivant présente la variation de la provision pour restructuration aux fins de la restructuration de Putnam.

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Solde au début de l'exercice** | **37 $** | — $ |
| Charges de restructuration | **—** | 52 |
| Montants utilisés | **(12)** | (15) |
| Fluctuations des taux de change | **2** | — |
| **Solde à la fin de la période** | **27 $** | 37 $ |

Transformation de l'exploitation au Royaume-Uni

Au 31 mars 2020, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 37 $. Le tableau suivant présente la variation de la provision pour restructuration aux fins de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni.

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Solde au début de l'exercice** | **39 $** | 61 $ |
| Montants utilisés | **(2)** | (21) |
| Fluctuations des taux de change | **—** | (1) |
| **Solde à la fin de la période** | **37 $** | 39 $ |

## 5. Placements de portefeuille

### a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

| | 31 mars 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | **Valeur comptable** | **Juste valeur** | Valeur comptable | Juste valeur |
| **Obligations** | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net[1] | **85 141 $** | **85 141 $** | 84 229 $ | 84 229 $ |
| Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net[1] | **1 825** | **1 825** | 1 717 | 1 717 |
| Disponibles à la vente | **11 282** | **11 282** | 11 710 | 11 710 |
| Prêts et créances | **17 964** | **19 272** | 17 372 | 19 344 |
| | **116 212** | **117 520** | 115 028 | 117 000 |
| **Prêts hypothécaires** | | | | |
| Résidentiels | | | | |
| Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net[1] | **1 433** | **1 433** | 1 314 | 1 314 |
| Prêts et créances | **9 153** | **9 495** | 9 073 | 9 347 |
| | **10 586** | **10 928** | 10 387 | 10 661 |
| Commerciaux | **14 483** | **15 157** | 13 881 | 14 485 |
| | **25 069** | **26 085** | 24 268 | 25 146 |
| **Actions** | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net[1] | **8 992** | **8 992** | 9 752 | 9 752 |
| Disponibles à la vente | **11** | **11** | 16 | 16 |
| Disponibles à la vente, au coût[2] | **186** | **186** | 189 | 189 |
| Méthode de la mise en équivalence | **431** | **293** | 418 | 410 |
| | **9 620** | **9 482** | 10 375 | 10 367 |
| **Immeubles de placement** | **5 836** | **5 836** | 5 887 | 5 887 |
| **Total** | **156 737 $** | **158 923 $** | 155 558 $ | 158 400 $ |

(1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

(2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

*5. Placements de portefeuille (suite)*

**b) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :**

Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| Montants dépréciés par classement | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | **20 $** | 21 $ |
| Disponibles à la vente | **16** | 16 |
| Prêts et créances | **26** | 29 |
| **Total** | **62 $** | 66 $ |

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation comprend des obligations de 36 $ et des prêts hypothécaires de 26 $ au 31 mars 2020 (obligations de 37 $ et prêts hypothécaires de 29 $ au 31 décembre 2019). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de corrections de valeur de 49 $ et de 51 $ au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement.

**c) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :**

| **Pour le trimestre clos le 31 mars 2020** | **Obligations** | **Prêts hypothécaires** | **Actions** | **Immeubles de placement** | **Autres** | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Produits nets tirés des placements – réguliers : | | | | | | |
| Produits tirés des placements – gagnés | **904 $** | **219 $** | **79 $** | **105 $** | **42 $** | **1 349 $** |
| Profits nets réalisés | | | | | | |
| Disponibles à la vente | **38** | **—** | **1** | **—** | **—** | **39** |
| Autres classements | **2** | **7** | **—** | **—** | **—** | **9** |
| Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net | **—** | **(9)** | **—** | **—** | **—** | **(9)** |
| Autres produits (charges) | **—** | **—** | **—** | **(31)** | **(43)** | **(74)** |
| | **944** | **217** | **80** | **74** | **(1)** | **1 314** |
| Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | |
| Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | **14** | **—** | **—** | **—** | **—** | **14** |
| Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | **(1 568)** | **(99)** | **(1 813)** | **—** | **188** | **(3 292)** |
| Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net | **—** | **—** | **—** | **(110)** | **—** | **(110)** |
| | **(1 554)** | **(99)** | **(1 813)** | **(110)** | **188** | **(3 388)** |
| **Total** | **(610) $** | **118 $** | **(1 733) $** | **(36) $** | **187 $** | **(2 074) $** |

*5. Placements de portefeuille (suite)*

| Pour le trimestre clos le 31 mars 2019 | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Produits nets tirés des placements – réguliers : | | | | | | |
| Produits tirés des placements – gagnés | 1 027 $ | 235 $ | 66 $ | 87 $ | 91 $ | 1 506 $ |
| Profits nets réalisés | | | | | | |
| Disponibles à la vente | 1 | — | 4 | — | — | 5 |
| Autres classements | 4 | 2 | — | — | — | 6 |
| Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net | — | (3) | — | — | — | (3) |
| Autres produits (charges) | — | — | — | (28) | (36) | (64) |
| | 1 032 | 234 | 70 | 59 | 55 | 1 450 |
| Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | |
| Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 38 | — | — | — | — | 38 |
| Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 3 276 | 55 | 874 | — | 127 | 4 332 |
| Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net | — | — | — | (5) | — | (5) |
| | 3 314 | 55 | 874 | (5) | 127 | 4 365 |
| Total | 4 346 $ | 289 $ | 944 $ | 54 $ | 182 $ | 5 815 $ |

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société liée contrôlée par Power Corporation. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

## 6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2019 de la compagnie. Certains risques sont présentés ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2019.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

Concentration du risque de crédit
Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie détient des marges de crédit obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

### c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

*6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)*

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

*6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)*

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif connexe, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel.

De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions.

Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie. Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions. Les sensibilités présentées dans le tableau tiennent compte de l'incidence d'une modification parallèle des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles.

| | **31 mars 2020** | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | **Hausse de 1 %** | **Baisse de 1 %** | Hausse de 1 % | Baisse de 1 % |
| **Variation des taux d'intérêt** | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation | **(292) $** | **790 $** | (230) $ | 811 $ |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | **223 $** | **(605) $** | 175 $ | (619) $ |

*6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)*

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, plus les chutes des valeurs de marché sont importantes, plus l'incidence relative de ces chutes sur les passifs augmente.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs de couverture.

| | **31 mars 2020** | | | | 31 décembre 2019 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Hausse de 20 %** | **Hausse de 10 %** | **Baisse de 10 %** | **Baisse de 20 %** | Hausse de 20 % | Hausse de 10 % | Baisse de 10 % | Baisse de 20 % |
| **Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse** | | | | | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation | **(203) $** | **(160) $** | **174 $** | **390 $** | (63) $ | (33) $ | 45 $ | 223 $ |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | **163 $** | **128 $** | **(139) $** | **(313) $** | 54 $ | 27 $ | (39) $ | (182) $ |

*6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)*

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie :

| | **31 mars 2020** | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | **Hausse de 10 %** | **Baisse de 10 %** | Hausse de 10 % | Baisse de 10 % |
| **Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe** | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation | **(84) $** | **187 $** | (74) $ | 117 $ |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | **66 $** | **(142) $** | 60 $ | (90) $ |

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après la chute des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

| | **31 mars 2020** | | 31 décembre 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | **Hausse de 1 %** | **Baisse de 1 %** | Hausse de 1 % | Baisse de 1 % |
| **Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement** | | | | |
| Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation | **(751) $** | **879 $** | (645) $ | 752 $ |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | **595 $** | **(687) $** | 509 $ | (585) $ |

## 7. Évaluation à la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

*7. Évaluation à la juste valeur (suite)*

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

| | 31 mars 2020 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Actifs évalués à la juste valeur** | **Niveau 1** | **Niveau 2** | **Niveau 3** | **Total** |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | **5 635 $** | **— $** | **— $** | **5 635 $** |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Obligations | **—** | **86 898** | **68** | **86 966** |
| Prêts hypothécaires | **—** | **—** | **1 433** | **1 433** |
| Actions | **7 861** | **65** | **1 066** | **8 992** |
| Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | **7 861** | **86 963** | **2 567** | **97 391** |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | | | |
| Obligations | **—** | **11 282** | **—** | **11 282** |
| Actions | **6** | **—** | **5** | **11** |
| Total des actifs financiers disponibles à la vente | **6** | **11 282** | **5** | **11 293** |
| Immeubles de placement | **—** | **—** | **5 836** | **5 836** |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | **206** | **6 231** | **—** | **6 437** |
| Dérivés[1] | **3** | **926** | **—** | **929** |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | **—** | **156** | **—** | **156** |
| Autres actifs : | | | | |
| Actifs du compte de négociation | **344** | **674** | **—** | **1 018** |
| Autres[2] | **4** | **49** | **—** | **53** |
| **Total des actifs évalués à la juste valeur** | **14 059 $** | **106 281 $** | **8 408 $** | **128 748 $** |
| **Passifs évalués à la juste valeur** | | | | |
| Dérivés[3] | **14 $** | **2 638 $** | **— $** | **2 652 $** |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | **—** | **1 745** | **—** | **1 745** |
| Autres passifs | **4** | **49** | **—** | **53** |
| **Total des passifs évalués à la juste valeur** | **18 $** | **4 432 $** | **— $** | **4 450 $** |

(1) Compte non tenu de garanties de 441 $ reçues de contreparties.
(2) Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.
(3) Compte non tenu de garanties de 1 600 $ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

*7. Évaluation à la juste valeur (suite)*

| Actifs évalués à la juste valeur | 31 décembre 2019 Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|---|---|---|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 628 $ | — $ | — $ | 4 628 $ |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Obligations | — | 85 879 | 67 | 85 946 |
| Prêts hypothécaires | — | — | 1 314 | 1 314 |
| Actions | 8 956 | 118 | 678 | 9 752 |
| Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | 8 956 | 85 997 | 2 059 | 97 012 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | | | |
| Obligations | — | 11 710 | — | 11 710 |
| Actions | 12 | — | 4 | 16 |
| Total des actifs financiers disponibles à la vente | 12 | 11 710 | 4 | 11 726 |
| Immeubles de placement | — | — | 5 887 | 5 887 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | 216 | 6 445 | — | 6 661 |
| Dérivés[1] | — | 451 | — | 451 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | — | 127 | — | 127 |
| Autres actifs : | | | | |
| Actifs du compte de négociation | 332 | 760 | — | 1 092 |
| Autres[2] | 43 | 355 | — | 398 |
| Total des actifs évalués à la juste valeur | 14 187 $ | 105 845 $ | 7 950 $ | 127 982 $ |
| Passifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Dérivés[3] | 3 $ | 1 378 $ | — $ | 1 381 $ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | — | 1 656 | — | 1 656 |
| Autres passifs | 43 | 355 | — | 398 |
| Total des passifs évalués à la juste valeur | 46 $ | 3 389 $ | — $ | 3 435 $ |

(1) Compte non tenu de garanties de 155 $ reçues de contreparties.
(2) Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.
(3) Compte non tenu de garanties de 580 $ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

*7. Évaluation à la juste valeur (suite)*

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

| | 31 mars 2020 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net** | **Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net** | **Actions à la juste valeur par le biais du résultat net[3]** | **Actions disponibles à la vente** | **Immeubles de placement** | **Total de l'actif de niveau 3** |
| **Solde au début de l'exercice** | **67 $** | **1 314 $** | **678 $** | **4 $** | **5 887 $** | **7 950 $** |
| Total des profits (pertes) | | | | | | |
| Compris dans le résultat net | **(3)** | **(90)** | **7** | **—** | **(110)** | **(196)** |
| Compris dans les autres éléments du résultat global[1] | **4** | **12** | **—** | **—** | **47** | **63** |
| Achats | **—** | **—** | **59** | **1** | **13** | **73** |
| Émissions | **—** | **217** | **—** | **—** | **—** | **217** |
| Ventes | **—** | **—** | **(35)** | **—** | **(1)** | **(36)** |
| Règlements | **—** | **(20)** | **—** | **—** | **—** | **(20)** |
| Transferts vers le niveau 3[2] | **—** | **—** | **357** | **—** | **—** | **357** |
| Transferts hors du niveau 3[2] | **—** | **—** | **—** | **—** | **—** | **—** |
| **Solde à la fin de la période** | **68 $** | **1 433 $** | **1 066 $** | **5 $** | **5 836 $** | **8 408 $** |
| **Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements** | **(3) $** | **(90) $** | **7 $** | **— $** | **(110) $** | **(196) $** |
| **Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 mars 2020** | **(3) $** | **(90) $** | **7 $** | **— $** | **(110) $** | **(196) $** |

(1) Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

*7. Évaluation à la juste valeur (suite)*

| | 31 décembre 2019 | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net | Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net | Actions à la juste valeur par le biais du résultat net[3] | Actions disponibles à la vente | Immeubles de placement | Actifs détenus en vue de la vente | Total de l'actif de niveau 3 | Passifs détenus en vue de la vente | Total du passif de niveau 3 |
| Solde au début de l'exercice | 67 $ | 813 $ | 404 $ | 2 $ | 5 218 $ | 29 $ | 6 533 $ | 26 $ | 26 $ |
| Changement de méthode comptable | — | — | — | — | 29 | — | 29 | — | — |
| Solde révisé au début de l'exercice | 67 | 813 | 404 | 2 | 5 247 | 29 | 6 562 | 26 | 26 |
| Total des profits (pertes) | | | | | | | | | |
| Compris dans le résultat net | 4 | 109 | 40 | — | 37 | (2) | 188 | — | — |
| Compris dans les autres éléments du résultat global[1] | (4) | (5) | — | — | (36) | (1) | (46) | — | — |
| Achats | — | — | 299 | 2 | 644 | — | 945 | — | — |
| Émissions | — | 469 | — | — | — | — | 469 | — | — |
| Ventes | — | — | (65) | — | (5) | (26) | (96) | — | — |
| Règlements | — | (72) | — | — | — | — | (72) | — | — |
| Autres | — | — | — | — | — | — | — | (26) | (26) |
| Transferts vers le niveau 3[2] | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Transferts hors du niveau 3[2] | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Solde à la fin de l'exercice | 67 $ | 1 314 $ | 678 $ | 4 $ | 5 887 $ | — $ | 7 950 $ | — $ | — $ |
| Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements | 4 $ | 109 $ | 40 $ | — $ | 37 $ | (2) $ | 188 $ | — $ | — $ |
| Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2019 | 4 $ | 105 $ | 38 $ | — $ | 37 $ | — $ | 184 $ | — $ | — $ |

(1) Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

*7. Évaluation à la juste valeur (suite)*

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

| Type d'actif | Méthode d'évaluation | Données importantes non observables | Valeur des données | Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur |
|---|---|---|---|---|
| Immeubles de placement | L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché. | Taux d'actualisation | Fourchette de 1,9 % à 11,4 % | Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. |
| | | Taux réversif | Fourchette de 4,3 % à 6,8 % | Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. |
| | | Taux d'inoccupation | Moyenne pondérée de 2,1 % | Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur. |
| Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net) | La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée. | Taux d'actualisation | Fourchette de 4,1 % à 5,2 % | Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. |

## 8. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

| | 31 mars 2020 | | |
|---|---|---|---|
| | **Passif, montant brut** | **Actifs au titre des cessions en réassurance** | **Montant net** |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | **176 634 $** | **20 869 $** | **155 765 $** |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | **1 745** | **156** | **1 589** |
| **Total** | **178 379 $** | **21 025 $** | **157 354 $** |

| | 31 décembre 2019 | | |
|---|---|---|---|
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 174 521 $ | 20 580 $ | 153 941 $ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 1 656 | 127 | 1 529 |
| Total | 176 177 $ | 20 707 $ | 155 470 $ |

## 9. Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

### a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | **15 004 $** | 12 501 $ |
| Obligations | **45 701** | 44 973 |
| Prêts hypothécaires | **2 709** | 2 670 |
| Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire | **90 797** | 104 330 |
| Fonds communs de placement | **48 344** | 55 779 |
| Immeubles de placement[1] | **13 315** | 12 986 |
| | **215 870** | 233 239 |
| Produits à recevoir | **456** | 373 |
| Autres passifs | **(4 689)** | (3 737) |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement | **940** | 1 147 |
| **Total** | **212 577 $** | 231 022 $ |

(1) La Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier, ainsi que les transferts et les rachats hors de ces fonds, puisqu'il est difficile, en raison des répercussions de la COVID-19 sur le marché immobilier mondial, d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'auparavant.

*9. Fonds distincts (suite)*

**b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts**

| | Pour les trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| **Solde au début de l'exercice** | **231 022 $** | 209 527 $ |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Dépôts des titulaires de polices | **6 294** | 5 726 |
| Produits nets tirés des placements | **733** | 116 |
| Profits en capital réalisés sur les placements, montant net | **744** | 117 |
| (Pertes) profits en capital latents sur les placements, montant net | **(26 785)** | 13 471 |
| Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change | **7 003** | (3 171) |
| Retraits des titulaires de polices | **(6 553)** | (5 912) |
| Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général | **88** | (24) |
| Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts | **234** | (15) |
| Virement du fonds général, montant net | **4** | (5) |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement | **(207)** | 76 |
| Actifs détenus en vue de la vente | **—** | (113) |
| **Total** | **(18 445)** | 10 266 |
| **Solde à la fin de la période** | **212 577 $** | 219 793 $ |

**c) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 7)**

| | **31 mars 2020** | | | |
|---|---|---|---|---|
| | **Niveau 1** | **Niveau 2** | **Niveau 3** | **Total** |
| **Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts[1]** | **128 145 $** | **73 371 $** | **14 363 $** | **215 879 $** |

(1) Compte non tenu d'un montant de 3 302 $ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

| | 31 décembre 2019 | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts[1] | 146 861 $ | 73 173 $ | 13 988 $ | 234 022 $ |

(1) Compte non tenu d'un montant de 3 000 $ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours du premier trimestre de 2020, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 1 948 $ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (153 $ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2019), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

*9. Fonds distincts (suite)*

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 | | |
|---|---|---|---|---|
| | **Total** | Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente | Total |
| **Solde au début de l'exercice** | **13 988 $** | 13 235 $ | 9 $ | 13 244 $ |
| Changement de méthode comptable | **—** | 136 | — | 136 |
| Solde révisé au début de l'exercice | **13 988** | 13 371 | 9 | 13 380 |
| Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts | **309** | 141 | (1) | 140 |
| Achats | **73** | 760 | — | 760 |
| Ventes | **(42)** | (284) | (8) | (292) |
| Transferts vers le niveau 3 | **35** | — | — | — |
| Transferts hors du niveau 3 | **—** | — | — | — |
| **Solde à la fin de la période** | **14 363 $** | 13 988 $ | — $ | 13 988 $ |

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

## 10. Capital social

Actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les 31 mars | | | |
|---|---|---|---|---|
| | **2020** | | 2019 | |
| | **Nombre** | **Valeur comptable** | Nombre | Valeur comptable |
| **Actions ordinaires** | | | | |
| **Solde au début de l'exercice** | **927 281 186** | **5 633 $** | 987 739 408 | 7 283 $ |
| Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions | **398 720** | **13** | 494 565 | 15 |
| **Solde à la fin de la période** | **927 679 906** | **5 646 $** | 988 233 973 | 7 298 $ |

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, 398 720 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionnariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 13 $, ce qui comprend un surplus d'apport de 2 $ transféré au moment de l'exercice (494 565 actions au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, pour une valeur comptable de 15 $, ce qui comprend un surplus d'apport de 2 $ transféré au moment de l'exercice).

Le 17 janvier 2020, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 22 janvier 2020 et se terminera le 21 janvier 2021.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la compagnie n'a acheté aucune action ordinaire dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (néant au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les marchés, le 13 mars 2020, le BSIF a ordonné aux banques et aux assureurs canadiens de suspendre les rachats d'actions jusqu'à nouvel ordre.

## 11. Bénéfice par action ordinaire

| | Pour les trimestres clos les 31 mars | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| **Bénéfice** | | |
| Bénéfice net | **375 $** | 690 $ |
| Dividendes sur actions privilégiées | **(33)** | (33) |
| **Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires** | **342 $** | 657 $ |
| **Nombre d'actions ordinaires** | | |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation | **927 540 109** | 987 830 447 |
| Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation | **455 585** | 306 494 |
| **Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué** | **927 995 694** | 988 136 941 |
| **Bénéfice de base par action ordinaire** | **0,369 $** | 0,665 $ |
| **Bénéfice dilué par action ordinaire** | **0,369 $** | 0,665 $ |
| **Dividendes par action ordinaire** | **0,4380 $** | 0,4130 $ |

## 12. Gestion du capital

### a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

### b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

*12. Gestion du capital (suite)*

| | **31 mars 2020** | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|
| **Capital de première catégorie** | **11 483 $** | 11 952 $ |
| **Capital de deuxième catégorie** | **4 340** | 3 637 |
| **Total du capital disponible** | **15 823** | 15 589 |
| **Provision d'excédent et dépôts admissibles** | **12 942** | 12 625 |
| **Total des ressources en capital** | **28 765 $** | 28 214 $ |
| **Capital requis** | **21 673 $** | 20 911 $ |
| **Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)[1]** | **133 %** | 135 % |

(1) Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

## 13. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

| | **Pour les trimestres clos les 31 mars** | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| Régimes de retraite | | |
| Coût des services | **60 $** | 54 $ |
| Coût financier, montant net | **6** | 7 |
| Réduction | **(1)** | — |
| | **65** | 61 |
| Autres avantages postérieurs à l'emploi | | |
| Coût des services | **1** | 1 |
| Coût financier, montant net | **3** | 3 |
| | **4** | 4 |
| Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net | **69** | 65 |
| Réévaluations des régimes de retraite | | |
| Écarts actuariels | **(960)** | 495 |
| Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif | **600** | (383) |
| Frais administratifs (moins élevés) que prévu | **(1)** | (1) |
| Variation du plafond de l'actif | **69** | (18) |
| (Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite | **(292)** | 93 |
| Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi | | |
| Écarts actuariels | **(35)** | 21 |
| Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments (de bénéfice global) de perte globale | **(327)** | 114 |
| **Total des (produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations** | **(258) $** | 179 $ |

*13. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)*

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes :

| | **31 mars** | | 31 décembre | |
|---|---|---|---|---|
| | **2020** | 2019 | 2019 | 2018 |
| Taux d'actualisation moyen pondéré | **3,3 %** | 2,9 % | 2,6 % | 3,4 % |

## 14. Impôt sur le résultat

### a) Charge d'impôt sur le résultat

La charge (l'économie) d'impôt se compose des éléments suivants :

| | **Pour les trimestres clos les 31 mars** | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| Impôt exigible | **43 $** | 71 $ |
| Impôt différé | **(56)** | 59 |
| **Total de la charge (économie) d'impôt** | **(13) $** | 130 $ |

### b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le taux d'imposition effectif global était de (3,5) %, comparativement à 16,0 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2020 est inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, essentiellement attribuables à un élément fiscal favorable, au sein de l'unité Royaume-Uni de l'exploitation européenne, découlant des fluctuations du marché qui a donné lieu à une diminution de 12,0 points, ainsi que de la hausse du montant du bénéfice assujetti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le taux d'imposition effectif global était de (3,5) %, comparativement à 21,6 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2019.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2020 est inférieur à celui du quatrième trimestre de 2019, en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, essentiellement attribuables à un élément fiscal favorable, au sein de l'unité Royaume-Uni de l'exploitation européenne, découlant des fluctuations du marché qui a donné lieu à une diminution de 10,8 points. En outre, au quatrième trimestre de 2019, la réévaluation d'un actif d'impôt différé, contrebalancée en partie par la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère, a donné lieu à une augmentation du taux d'imposition effectif de 14,9 points.

## 15. Information sectorielle

### a) Résultat net consolidé

**Pour le trimestre clos le 31 mars 2020**

| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne[1] | Solutions de gestion du capital et des risques[1] | Exploitation générale de Lifeco | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produits** | | | | | | |
| Total des primes, montant net | 3 247 $ | 2 262 $ | 791 $ | 4 606 $ | — $ | 10 906 $ |
| Produits nets tirés des placements | | | | | | |
| Produits nets tirés des placements – réguliers | 616 | 312 | 293 | 84 | 9 | 1 314 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | (2 206) | (310) | (664) | (208) | — | (3 388) |
| Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements | (1 590) | 2 | (371) | (124) | 9 | (2 074) |
| Honoraires et autres produits | 440 | 665 | 333 | 3 | — | 1 441 |
| | 2 097 | 2 929 | 753 | 4 485 | 9 | 10 273 |
| **Prestations et charges** | | | | | | |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 952 | 2 206 | 224 | 4 323 | — | 7 705 |
| Autres[2] | 915 | 674 | 430 | 53 | 4 | 2 076 |
| Charges financières | 32 | 24 | 6 | 3 | — | 65 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 23 | 21 | 12 | — | — | 56 |
| **Bénéfice (perte) avant impôt** | 175 | 4 | 81 | 106 | 5 | 371 |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | 17 | (2) | (36) | 7 | 1 | (13) |
| **Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle** | 158 | 6 | 117 | 99 | 4 | 384 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 11 | (2) | — | — | — | 9 |
| **Bénéfice net (perte nette)** | 147 | 8 | 117 | 99 | 4 | 375 |
| Dividendes sur actions privilégiées | 28 | — | 5 | — | — | 33 |
| **Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital** | 119 | 8 | 112 | 99 | 4 | 342 |
| Incidence de la répartition du capital | 32 | (3) | (21) | (6) | (2) | — |
| **Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires** | 151 $ | 5 $ | 91 $ | 93 $ | 2 $ | 342 $ |

(1) Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, la compagnie a scindé l'exploitation européenne en deux secteurs opérationnels distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (note 2).

(2) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

*15. Information sectorielle (suite)*

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019

| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne[1] | Solutions de gestion du capital et des risques[1] | Exploitation générale de Lifeco | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Produits | | | | | | |
| Total des primes, montant net | 3 087 $ | 1 266 $ | 783 $ | 4 459 $ | — $ | 9 595 $ |
| Produits nets tirés des placements | | | | | | |
| Produits nets tirés des placements – réguliers | 656 | 469 | 252 | 74 | (1) | 1 450 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | 2 282 | 666 | 1 116 | 301 | — | 4 365 |
| Total des produits nets tirés des placements | 2 938 | 1 135 | 1 368 | 375 | (1) | 5 815 |
| Honoraires et autres produits | 422 | 659 | 395 | 3 | — | 1 479 |
| | 6 447 | 3 060 | 2 546 | 4 837 | (1) | 16 889 |
| Prestations et charges | | | | | | |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 5 172 | 2 219 | 1 854 | 4 667 | — | 13 912 |
| Autres[2] | 877 | 686 | 416 | 57 | 5 | 2 041 |
| Charges financières | 32 | 31 | 6 | 3 | — | 72 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 21 | 20 | 12 | — | — | 53 |
| Bénéfice (perte) avant impôt | 345 | 104 | 258 | 110 | (6) | 811 |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | 70 | 20 | 38 | 3 | (1) | 130 |
| Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle | 275 | 84 | 220 | 107 | (5) | 681 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | (8) | — | (1) | — | — | (9) |
| Bénéfice net (perte nette) | 283 | 84 | 221 | 107 | (5) | 690 |
| Dividendes sur actions privilégiées | 28 | — | 5 | — | — | 33 |
| Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital | 255 | 84 | 216 | 107 | (5) | 657 |
| Incidence de la répartition du capital | 28 | (3) | (22) | (2) | (1) | — |
| Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires | 283 $ | 81 $ | 194 $ | 105 $ | (6) $ | 657 $ |

(1) Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, la compagnie a scindé l'exploitation européenne en deux secteurs opérationnels distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a donné lieu à une modification des chiffres comparatifs au sein de ces secteurs opérationnels. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net et sur les flux de trésorerie de la compagnie (note 2).

(2) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

*15. Information sectorielle (suite)*

**b) Total consolidé de l'actif et du passif**

| | 31 mars 2020 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **Exploitation canadienne** | **Exploitation américaine** | **Exploitation européenne[1]** | **Solutions de gestion du capital et des risques[1]** | **Total** |
| **Actif** | | | | | |
| Actif investi | **80 916 $** | **35 923 $** | **48 429 $** | **6 290 $** | **171 558 $** |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | **5 570** | **2 127** | **2 954** | **—** | **10 651** |
| Autres actifs | **4 174** | **19 956** | **8 946** | **9 041** | **42 117** |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | **76 611** | **30 392** | **105 574** | **—** | **212 577** |
| **Total** | **167 271 $** | **88 398 $** | **165 903 $** | **15 331 $** | **436 903 $** |

| | 31 mars 2020 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **Exploitation canadienne** | **Exploitation américaine** | **Exploitation européenne[1]** | **Solutions de gestion du capital et des risques[1]** | **Total** |
| **Passif** | | | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | **73 738 $** | **47 005 $** | **45 744 $** | **11 892 $** | **178 379 $** |
| Autres passifs | **9 305** | **5 310** | **3 578** | **1 313** | **19 506** |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | **76 611** | **30 392** | **105 574** | **—** | **212 577** |
| **Total** | **159 654 $** | **82 707 $** | **154 896 $** | **13 205 $** | **410 462 $** |

(1) Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, la compagnie a scindé l'exploitation européenne en deux secteurs opérationnels distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (note 2).

*15. Information sectorielle (suite)*

| | 31 décembre 2019 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne[1] | Solutions de gestion du capital et des risques[1] | Total |
| Actif | | | | | |
| Actif investi | 81 179 $ | 32 768 $ | 48 845 $ | 5 995 $ | 168 787 $ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 560 | 1 990 | 2 834 | — | 10 384 |
| Autres actifs | 3 953 | 19 421 | 8 465 | 9 135 | 40 974 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 85 612 | 31 433 | 113 977 | — | 231 022 |
| Total | 176 304 $ | 85 612 $ | 174 121 $ | 15 130 $ | 451 167 $ |

| | 31 décembre 2019 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne[1] | Solutions de gestion du capital et des risques[1] | Total |
| Passif | | | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 74 939 $ | 43 689 $ | 45 662 $ | 11 887 $ | 176 177 $ |
| Autres passifs | 8 448 | 5 035 | 3 653 | 1 289 | 18 425 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 85 612 | 31 433 | 113 977 | — | 231 022 |
| Total | 168 999 $ | 80 157 $ | 163 292 $ | 13 176 $ | 425 624 $ |

(1) Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, la compagnie a scindé l'exploitation européenne en deux secteurs opérationnels distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a donné lieu à une modification des chiffres comparatifs au sein de ces secteurs opérationnels. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net et sur les flux de trésorerie de la compagnie (note 2).

## 16. Chiffres correspondants

La compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour que les informations à fournir soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le total des capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Page laissée en blanc intentionnellement.

# SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

PARTIE C


## RAPPORT DE GESTION

PAGE C 2

## ÉTATS FINANCIERS ET NOTES ANNEXES

PAGE C 56


Veuillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

# RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date est daté du 8 mai 2020.

## MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

### DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des éclosions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAII »), « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAII, le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente sont des mesures complémentaires de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1, 2 et 3.

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

L'actif administré de la Société financière IGM se chiffrait à 168,5 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 182,8 G$ au 31 mars 2019 et à 190,2 G$ au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré s'élevait à 147,5 G$, comparativement à 160,5 G$ au 31 mars 2019 et à 166,8 G$ au 31 décembre 2019, comme il est présenté dans le tableau 5. Pour le premier trimestre de 2020, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 163,3 G$, comparativement à 155,9 G$ pour le premier trimestre de 2019.

Au 31 mars 2020, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 143,2 G$, comparativement à 154,3 G$ au 31 mars 2019 et à 161,8 G$ au 31 décembre 2019. Pour le premier trimestre de 2020, l'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est établi à 158,5 G$, comparativement à 149,9 G$ pour le premier trimestre de 2019.

La diminution de l'actif géré est principalement attribuable aux baisses du niveau des marchés des capitaux, surtout au cours du dernier mois du trimestre.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'élevait à 160,9 M$, ou 68 cents par action, comparativement au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 167,5 M$, ou 70 cents par action, pour la période correspondante de 2019, soit une baisse de 2,9 % du bénéfice par action.

Les capitaux propres se chiffraient à 4,6 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 4,5 G$ au 31 décembre 2019. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'est établi à 14,1 %, contre 15,2 % pour la période correspondante de 2019. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2020 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2019.

## FAITS NOUVEAUX EN 2020

### COVID-19

Les gouvernements à l'échelle planétaire ont mis en place des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus (« COVID-19 »). Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont provoqué une grande volatilité et un affaiblissement important sur les marchés boursiers mondiaux et des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale, se traduisant par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

Malgré la volatilité sans précédent constatée sur les marchés boursiers mondiaux au mois de mars, une augmentation globale a été observée sur ces marchés pour la période englobant les cinq derniers trimestres. L'indice composé S&P/TSX a augmenté de 19,1 % en 2019 et a chuté de 21,6 % au premier trimestre de 2020. Au cours des mêmes périodes, les marchés boursiers américains ont augmenté de 28,9 % et diminué de 20,0 %. Les placements de nos clients ont obtenu un rendement moyen de 13,0 % en 2019 et un rendement négatif de 11,7 % au premier trimestre de 2020. La baisse de 11,6 % de l'actif géré de la Société financière IGM, qui est passé de 166,8 G$ au 31 décembre 2019 à 147,5 G$ au 31 mars 2020, n'a pas été aussi marquée que les reculs généraux sur les marchés, ce qui illustre la nature diversifiée de la composition globale de l'actif de la Société financière IGM.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les clients, les employés, les conseillers et les actionnaires de la Société, nous avons pris les mesures suivantes :

- Respecter les protocoles et les processus en matière de gestion de crise et de continuité des affaires et suivre les directives gouvernementales à cet égard.
- Demander à nos équipes de concentrer leurs efforts sur la résolution et la gestion des enjeux liés à la COVID-19, ainsi que former de nouveaux comités et élaborer de nouveaux processus, au besoin :
  1) Comité directeur de la COVID-19 – réorienter le travail des comités et des forums de direction, ou former de tels comités au besoin, sur les enjeux liés à la COVID-19 en leur confiant les mandats suivants.
  2) Comité de continuité des affaires et de préparation aux situations d'urgence – planification responsable et mesures à prendre en réaction aux événements, y compris les pandémies.
  3) Comité des ressources humaines – soutien aux employés et aux membres de la direction, planification des effectifs, et soutien aux programmes d'avantages sociaux et d'aide aux employés.
  4) Comité des communications aux réseaux de distribution et aux clients – communications au réseau de conseillers IG, aux réseaux de distribution de Mackenzie et d'IPC et aux clients en fonction des conditions des marchés.

- Mettre en œuvre une politique de télétravail à l'intention de nos employés à l'échelle du pays, suspendre tous les déplacements professionnels non essentiels et reporter (ou utiliser la technologie virtuelle) tous les événements internes et externes auxquels participent employés et clients.
- Mettre en œuvre une politique de télétravail à l'intention de nos conseillers et de leurs équipes et fermer temporairement tous les bureaux au Canada et ailleurs dans le monde.
- Publier des mises à jour régulières sur le marché à l'intention de nos clients et accroître le nombre et l'étendue des communications aux clients et des mandats de planification financière.
- Changer le format des événements et des conférences planifiés qui se tiendront à distance, y compris la conférence de l'équipe de direction du réseau de conseillers d'IG et l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société, qui se tiendra uniquement sous forme virtuelle le vendredi 8 mai 2020.
- Élaborer des plans de gestion prudente des dépenses tout en : a) cultivant les relations avec les clients, b) prenant des mesures adéquates à l'intention de nos employés et de nos conseillers financiers, c) concrétisant nos priorités stratégiques, et d) recherchant des occasions de réduire les dépenses discrétionnaires.

Le 23 mars 2020, la Société, la Canada-Vie et Power Corporation du Canada ont annoncé un don conjoint de 1 M$ visant à soutenir les efforts de secours en période de crise. Le financement sera utilisé pour combler les besoins immédiats des banques alimentaires locales et nationales, lesquelles peinent à suffire à la demande accrue; pour offrir des ressources pour répondre à d'autres besoins urgents de personnes vulnérables par l'entremise de l'expertise unique de Centraide et de Centraide du Grand Montréal; et pour amoindrir les pressions que subissent les petites entreprises dans l'ensemble du Canada.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

| TRIMESTRES CLOS LES | **31 MARS 2020** | | 31 DÉCEMBRE 2019 | | 31 MARS 2019 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *(en M$)* | **BÉNÉFICE** | **BPA[1]** | BÉNÉFICE | BPA[1] | BÉNÉFICE | BPA[1] |
| **Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS** | **160,9 $** | **0,68 $** | 200,8 $ | 0,84 $ | 167,5 $ | 0,70 $ |
| Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée | **–** | **–** | (9,2) | (0,04) | – | – |
| **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS** | **160,9 $** | **0,68 $** | 191,6 $ | 0,80 $ | 167,5 $ | 0,70 $ |
| **BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS** | **271,7 $** | | 336,5 $ | | 295,9 $ | |
| Commissions fondées sur les ventes versées | **(40,7)** | | (45,2) | | (43,7) | |
| **BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS** | **231,0** | | 291,3 | | 252,2 | |
| Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement | **33,0** | | 23,5 | | 12,6 | |
| Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif | **(7,7)** | | (6,5) | | (4,8) | |
| Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs | **(20,1)** | | (19,9) | | (20,0) | |
| Charges d'intérêts[2] | **(27,3)** | | (27,8) | | (25,2) | |
| **Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – mesure non conforme aux normes IFRS** | **208,9** | | 260,6 | | 214,8 | |
| Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée | **–** | | (9,2) | | – | |
| **Bénéfice avant impôt sur le résultat** | **208,9** | | 251,4 | | 214,8 | |
| Impôt sur le résultat | **(48,0)** | | (59,8) | | (45,1) | |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | **–** | | – | | (2,2) | |
| **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS** | **160,9 $** | | 191,6 $ | | 167,5 $ | |

1. *Bénéfice dilué par action.*
2. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.*

La COVID-19 pourrait, à l'heure actuelle et ultérieurement, exposer la Société à un certain nombre de risques inhérents à la nature de ses activités, notamment le risque de liquidité; le risque de crédit; le risque d'entreprise et les risques liés à l'actif géré; le risque opérationnel; le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique; les faits nouveaux en matière de réglementation; et le risque lié au personnel. Ces risques sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

## SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2 et 3, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société.

Certains postes figurant aux tableaux 2 et 3 ne sont pas attribués à des secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et des charges d'intérêts sur les contrats de location. La variation des charges d'intérêts pour la période découle de l'incidence de l'émission de débentures à 4,206 % d'un montant de 250 M$ le 20 mars 2019.
- *Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée en 2019* – un montant de 9,2 M$ comptabilisé au quatrième trimestre qui représentait la quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR – PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

| | IG GESTION DE PATRIMOINE | | PLACEMENTS MACKENZIE | | ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 |
| Produits | | | | | | | | |
| Produits tirés des honoraires | **479,6 $** | 473,2 $ | **202,4 $** | 193,0 $ | **70,6 $** | 70,0 $ | **752,6 $** | 736,2 $ |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | **8,7** | 10,0 | **(2,8)** | 4,2 | **23,6** | 38,7 | **29,5** | 52,9 |
| | **488,3** | 483,2 | **199,6** | 197,2 | **94,2** | 108,7 | **782,1** | 789,1 |
| Charges | | | | | | | | |
| Commissions | **149,5** | 157,0 | **75,4** | 72,5 | **45,1** | 45,2 | **270,0** | 274,7 |
| Charges autres que les commissions[1] | **165,4** | 162,9 | **88,5** | 88,8 | **22,0** | 22,7 | **275,9** | 274,4 |
| | **314,9** | 319,9 | **163,9** | 161,3 | **67,1** | 67,9 | **545,9** | 549,1 |
| **Bénéfice avant intérêts et impôt** | **173,4 $** | 163,3 $ | **35,7 $** | 35,9 $ | **27,1 $** | 40,8 $ | **236,2** | 240,0 |
| Charges d'intérêts[2] | | | | | | | **(27,3)** | (25,2) |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | | | | | | | **208,9** | 214,8 |
| Impôt sur le résultat | | | | | | | **48,0** | 45,1 |
| **Bénéfice net** | | | | | | | **160,9** | 169,7 |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | | | | | | | **–** | 2,2 |
| **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires** | | | | | | | **160,9 $** | 167,5 $ |
| **Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires** | | | | | | | **160,9 $** | 167,5 $ |

1. *Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.*
2. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.*

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR – PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

| | IG GESTION DE PATRIMOINE | | PLACEMENTS MACKENZIE | | ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 |
| Produits | | | | | | | | |
| Produits tirés des honoraires | **479,6 $** | 501,0 $ | **202,4 $** | 207,3 $ | **70,6 $** | 70,5 $ | **752,6 $** | 778,8 $ |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | **8,7** | 16,8 | **(2,8)** | 0,6 | **23,6** | 36,5 | **29,5** | 53,9 |
| | **488,3** | 517,8 | **199,6** | 207,9 | **94,2** | 107,0 | **782,1** | 832,7 |
| Charges | | | | | | | | |
| Commissions | **149,5** | 159,6 | **75,4** | 73,9 | **45,1** | 44,8 | **270,0** | 278,3 |
| Charges autres que les commissions[1] | **165,4** | 151,9 | **88,5** | 92,6 | **22,0** | 21,5 | **275,9** | 266,0 |
| | **314,9** | 311,5 | **163,9** | 166,5 | **67,1** | 66,3 | **545,9** | 544,3 |
| **Bénéfice avant intérêts et impôt** | **173,4 $** | 206,3 $ | **35,7 $** | 41,4 $ | **27,1 $** | 40,7 $ | **236,2** | 288,4 |
| Charges d'intérêts[2] | | | | | | | **(27,3)** | (27,8) |
| Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée | | | | | | | **–** | (9,2) |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | | | | | | | **208,9** | 251,4 |
| Impôt sur le résultat | | | | | | | **48,0** | 59,8 |
| **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires** | | | | | | | **160,9 $** | 191,6 $ |
| **Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[3]** | | | | | | | **160,9 $** | 200,8 $ |

1. *Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.*
2. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.*
3. *Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.*

   *Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre exclut la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée d'un montant de 9,2 M$ qui a été comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net.*



- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 4.

  Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.
- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société. La diminution des dividendes sur actions privilégiées perpétuelles reflète le rachat de 150,0 M$ d'actions privilégiées le 30 avril 2019.

TABLEAU 4 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

| TRIMESTRES CLOS LES | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|
| **Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi** | **26,65 %** | 26,76 % | 26,79 % |
| Incidence des éléments suivants : | | | |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | **(2,34)** | (3,43) | (3,95) |
| Consolidation de la perte fiscale[1] | **(1,30)** | (1,36) | (1,55) |
| Autres éléments | **(0,02)** | 0,83 | (0,32) |
| **Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté** | **22,99** | 22,80 | 20,97 |
| Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée | **–** | 0,99 | – |
| **Taux d'imposition effectif – bénéfice net** | **22,99 %** | 23,79 % | 20,97 % |

1. *Se reporter à la note 26, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).*

## SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ

L'actif administré se chiffrait à 168,5 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 182,8 G$ au 31 mars 2019, soit une baisse de 7,8 %. Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré s'élevait à 147,5 G$, comparativement à 160,5 G$ au 31 mars 2019, soit une baisse de 8,1 %. Le tableau 5 présente les variations de l'actif géré et de l'actif administré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 6, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2019[1]

| | IG GESTION DE PATRIMOINE | | PLACEMENTS MACKENZIE | | INVESTMENT PLANNING COUNSEL | | ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS[2] | | DONNÉES CONSOLIDÉES | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 |
| **Fonds d'investissement** | | | | | | | | | | |
| **Fonds communs de placement[3, 4]** | | | | | | | | | | |
| Ventes brutes | **2 686 $** | 2 350 $ | **3 656 $** | 2 505 $ | **193 $** | 219 $ | **– $** | – $ | **6 535 $** | 5 074 $ |
| Ventes nettes | **(50)** | (14) | **355** | 148 | **(81)** | (16) | **–** | – | **224** | 118 |
| **FNB** | | | | | | | | | | |
| Créations nettes | | | **1 015** | 228 | | | **–** | – | **1 015** | 228 |
| Éliminations des soldes interproduits[2] | | | **(378)** | – | | | **(555)** | (86) | **(933)** | (86) |
| **Total des ventes nettes de fonds d'investissement** | **(50)** | (14) | **992** | 376 | **(81)** | (16) | **(555)** | (86) | **306** | 260 |
| **Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes** | | | | | | | | | | |
| Ventes nettes | | | **(198)** | (103) | | | **112** | (4) | **(86)** | (107) |
| **Ventes nettes combinées** | **(50) $** | (14) $ | **794 $** | 273 $ | **(81) $** | (16) $ | **(443) $** | (90) $ | **220 $** | 153 $ |
| **Variation du total de l'actif géré** | | | | | | | | | | |
| Ventes nettes | **(50) $** | (14) $ | **794 $** | 273 $ | **(81) $** | (16) $ | **(443) $** | (90) $ | **220 $** | 153 $ |
| Rendements des placements | **(11 210)** | 6 288 | **(7 896)** | 4 775 | **(612)** | 317 | **188** | (132) | **(19 530)** | 11 248 |
| Variation de l'actif, montant net | **(11 260)** | 6 274 | **(7 102)** | 5 048 | **(693)** | 301 | **(255)** | (222) | **(19 310)** | 11 401 |
| Actif au début | **93 161** | 83 137 | **70 205** | 62 728 | **5 391** | 5 125 | **(1 949)** | (1 924) | **166 808** | 149 066 |
| **Actif à la fin** | **81 901 $** | 89 411 $ | **63 103 $** | 67 776 $ | **4 698 $** | 5 426 $ | **(2 204) $** | (2 146) $ | **147 498 $** | 160 467 $ |
| **Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :** | | | | | | | | | | |
| **Fonds d'investissement** | | | | | | | | | | |
| Fonds communs de placement[3] | **81 901 $** | 89 411 $ | **54 288 $** | 57 694 $ | **4 698 $** | 5 426 $ | **– $** | – $ | **140 887 $** | 152 531 $ |
| FNB | | | **5 255** | 3 330 | | | **–** | – | **5 255** | 3 330 |
| Éliminations des soldes interproduits[2] | | | **(1 766)** | (898) | | | **(1 153)** | (628) | **(2 919)** | (1 526) |
| Total des fonds d'investissement | **81 901** | 89 411 | **57 777** | 60 126 | **4 698** | 5 426 | **(1 153)** | (628) | **143 223** | 154 335 |
| **Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes** | | | **5 326** | 7 650 | | | **(1 051)** | (1 518) | **4 275** | 6 132 |
| **Actif à la fin** | **81 901 $** | 89 411 $ | **63 103 $** | 67 776 $ | **4 698 $** | 5 426 $ | **(2 204) $** | (2 146) $ | **147 498 $** | 160 467 $ |
| **Actif administré[1]** | **85 951 $** | 92 999 $ | **63 103 $** | 67 776 $ | **24 372 $** | 27 064 $ | **(4 953) $** | (5 020) $ | **168 473 $** | 182 819 $ |

1. *L'actif géré comprend les actifs détenus dans des fonds de la Société.*
   *L'actif administré comprend les actifs détenus dans les comptes des clients administrés par la Société.*
2. *Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.*
   - *Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 2,2 G$ au 31 mars 2020 (2019 – 2,1 G$) et les ventes nettes, à 443 M$ pour le premier trimestre de 2020 (2019 – ventes nettes de 90 M$).*
   - *Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 1,8 G$ au 31 mars 2020 (2019 – 898 M$) et des ventes nettes de 378 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (2019 – néant).*
3. *L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.*
4. *Au premier trimestre de 2020, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 373 M$, des rachats de 192 M$ et des ventes nettes de 181 M$.*

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| | **T1 2020** | T4 2019 | T3 2019 | T2 2019 | T1 2019 | T4 2018 | T3 2018 | T2 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **États consolidés du résultat net** *(en M$)* | | | | | | | | |
| Produits | | | | | | | | |
| Honoraires de gestion et honoraires de conseil | **562,1 $** | 581,2 $ | 574,0 $ | 567,5 $ | 545,2 $ | 546,0 $ | 573,8 $ | 562,8 $ |
| Honoraires d'administration | **101,9** | 104,2 | 104,5 | 104,1 | 101,7 | 103,3 | 109,1 | 107,1 |
| Honoraires de distribution | **88,6** | 93,4 | 91,1 | 94,2 | 89,3 | 94,4 | 93,3 | 89,9 |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | **29,5** | 53,9 | 46,5 | 46,1 | 52,9 | 47,8 | 55,8 | 56,2 |
| | **782,1** | 832,7 | 816,1 | 811,9 | 789,1 | 791,5 | 832,0 | 816,0 |
| Charges | | | | | | | | |
| Commissions | **270,0** | 278,3 | 272,4 | 275,8 | 274,7 | 272,4 | 270,1 | 270,1 |
| Charges autres que les commissions | **275,9** | 266,0 | 254,3 | 259,7 | 274,4 | 269,0 | 245,9 | 252,7 |
| Charges d'intérêts[1] | **27,3** | 27,8 | 27,7 | 27,7 | 25,2 | 24,1 | 27,0 | 28,8 |
| | **573,2** | 572,1 | 554,4 | 563,2 | 574,3 | 565,5 | 543,0 | 551,6 |
| Bénéfice avant les éléments suivants | **208,9** | 260,6 | 261,7 | 248,7 | 214,8 | 226,0 | 289,0 | 264,4 |
| Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée | **–** | (9,2) | – | (8,0) | – | – | – | – |
| Prime versée au remboursement anticipé de débentures | **–** | – | – | – | – | – | (10,7) | – |
| Charges de restructuration et autres charges | **–** | – | – | – | – | – | (22,7) | – |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | **208,9** | 251,4 | 261,7 | 240,7 | 214,8 | 226,0 | 255,6 | 264,4 |
| Impôt sur le résultat | **48,0** | 59,8 | 59,2 | 55,6 | 45,1 | 43,9 | 55,2 | 58,5 |
| Bénéfice net | **160,9** | 191,6 | 202,5 | 185,1 | 169,7 | 182,1 | 200,4 | 205,9 |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | **–** | – | – | – | 2,2 | 2,2 | 2,2 | 2,2 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | **160,9 $** | 191,6 $ | 202,5 $ | 185,1 $ | 167,5 $ | 179,9 $ | 198,2 $ | 203,7 $ |
| **Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS**[2] *(en M$)* | | | | | | | | |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS | **160,9 $** | 200,8 $ | 202,5 $ | 193,1 $ | 167,5 $ | 179,9 $ | 222,7 $ | 203,7 $ |
| Autres éléments : | | | | | | | | |
| Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée | **–** | (9,2) | – | (8,0) | – | – | – | – |
| Prime versée au remboursement anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt | **–** | – | – | – | – | – | (7,8) | – |
| Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt | **–** | – | – | – | – | – | (16,7) | – |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS | **160,9 $** | 191,6 $ | 202,5 $ | 185,1 $ | 167,5 $ | 179,9 $ | 198,2 $ | 203,7 $ |
| **Bénéfice par action** *(¢)* | | | | | | | | |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires[1] | | | | | | | | |
| – De base | **68** | 84 | 85 | 81 | 70 | 75 | 92 | 85 |
| – Dilué | **68** | 84 | 85 | 81 | 70 | 75 | 92 | 85 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | | | | | |
| – De base | **68** | 80 | 85 | 77 | 70 | 75 | 82 | 85 |
| – Dilué | **68** | 80 | 85 | 77 | 70 | 75 | 82 | 85 |
| **Actif quotidien moyen des fonds d'investissement** *(en G$)* | **158,5 $** | 159,5 $ | 156,8 $ | 155,7 $ | 149,9 $ | 147,0 $ | 154,0 $ | 150,9 $ |
| **Total de l'actif géré des fonds d'investissement** *(en G$)* | **143,2 $** | 161,8 $ | 157,6 $ | 156,3 $ | 154,3 $ | 143,3 $ | 153,4 $ | 152,5 $ |
| **Total de l'actif géré** *(en G$)* | **147,5 $** | 166,8 $ | 162,5 $ | 162,3 $ | 160,5 $ | 149,1 $ | 159,7 $ | 159,1 $ |
| **Actif administré** *(en G$)* | **168,5 $** | 190,2 $ | 185,1 $ | 184,7 $ | 182,8 $ | 170,1 $ | 182,6 $ | 181,6 $ |

1. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, à compter du premier trimestre de 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.*
2. *Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.*

## FAITS NOUVEAUX EN 2020

### COVID-19 ET COMMUNICATION AVEC LES CLIENTS

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent pour les marchés des capitaux mondiaux, nous avons entrepris d'accroître considérablement le nombre de communications destinées aux clients et aux conseillers. Nous avons fourni des renseignements exhaustifs et des mises à jour continues sur le marché à nos conseillers de sorte qu'ils disposent des outils nécessaires pour soutenir nos clients et répondre à leurs besoins en matière de planification financière à long terme. Nos conseillers prennent contact et communiquent activement avec nos clients, et ils continuent d'insister sur l'importance de la planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié.

### TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en premier en améliorant la transparence des frais et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

IG Gestion de patrimoine a accru la transparence des frais grâce à des solutions à frais dégroupés proposées à tous les segments de clientèle au quatrième trimestre de 2019, ce qui signifie que les clients paient des honoraires de conseil au courtier pour ses services plutôt que de voir cette rémunération au courtier intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. Auparavant, ces solutions n'étaient offertes qu'aux clients à valeur élevée.

IG Gestion de patrimoine a lancé le compte de services-conseils IG (« CSCIG ») au cours du quatrième trimestre de 2019. Le CSCIG est un compte à honoraires qui permet aux clients de simplifier et de regrouper les placements dans un seul compte tout en offrant des options à tarifs dégroupés et une plus grande transparence des frais. Les CSCIG peuvent contenir des actifs d'IG gestion de patrimoine ainsi que des actifs externes admissibles. IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires provenant de ces actifs externes tout en rémunérant ses conseillers qui s'occupent de ces actifs.

## STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Les actifs financiers discrétionnaires détenus par les Canadiens se chiffrent à 4,4 billions de dollars et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne est détenue dans une proportion de 74 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M$, que nous appelons les clients à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 21 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 $ et 1 M$, ce que nous appelons les clients aisés. Les clients de ces secteurs présentent généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

### GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

#### *Conseillers ayant l'esprit d'entreprise, conseils supérieurs*

Nos conseillers financiers procurent de la valeur aux clients en apprenant à connaître leurs besoins particuliers, en créant et en mettant en œuvre des plans financiers bien élaborés, et en offrant des conseils supérieurs. IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers financiers hautement qualifiés dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur

financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examens normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 mars 2020 :

- 1 830 pratiques de conseillers (31 mars 2019 – 1 966), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme cela est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 498 nouveaux conseillers (31 mars 2019 – 640), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 035 conseillers associés et directeurs régionaux (31 mars 2019 – 1 036). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 363 conseillers (31 mars 2019 – 3 642).

Les critères de recrutement d'IG Gestion de patrimoine augmentent les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

Nos programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation.

IG Gestion de patrimoine soutient aussi ses conseillers et clients au moyen de son réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Les conseillers ou les spécialistes qui offrent des services aux clients sont inscrits auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »).

***Expériences client segmentées***

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Notre priorité est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée, tout en continuant à offrir des conseils financiers à l'ensemble de nos clients. La valeur de cette approche est illustrée par des études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier.

Pour répondre aux besoins distincts du marché des clients à valeur élevée, nous offrons IG Gestion privée de patrimoine, qui fournit des services de gestion des placements et des services de planification de la retraite, de planification fiscale et de planification successorale.

Le Plan vivant IG^MC est une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client. Il regroupe des stratégies intégrées de placement, de gestion fiscale et de gestion des risques pour constituer un plan parfaitement personnalisé.

Le Plan vivant IG met à profit l'expérience et le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent environ un million de clients partout au Canada.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permettent d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des prêts hypothécaires et des services bancaires pour élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.
- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le Centre de service national nous permet d'offrir à des clients disposant de comptes dont les soldes sont moins importants une

expérience en temps réel ciblée, uniforme et améliorée, alors que nos planificateurs accrédités se concentrent sur des clients qui présentent des besoins plus complexes et sophistiqués.

*Processus d'affaires*

À IG Gestion de patrimoine, nous examinons et améliorons continuellement notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle permet une meilleure efficience au chapitre de la gestion des relations par les conseillers et des systèmes de planification financière et de renseignements sur les portefeuilles, afin de les aider à servir nos clients plus efficacement.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 175 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 700 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 15 G$ au 31 mars 2020.

Le Portail des conseillers IG, lancé en 2019, est une plateforme de gestion des relations avec les clients qui a été développée à partir de la technologie de Salesforce. Il permet à nos conseillers de gérer les relations avec les clients, d'améliorer leur efficacité au moyen de flux de travail numériques et d'accéder à des renseignements fondés sur des données afin de faciliter la gestion de leur pratique. Le Portail des conseillers IG nous met en bonne position pour une croissance future.

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM, ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de notre plateforme de courtiers en valeurs destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé.

*Culture axée sur la performance et la diversité*

Nous devons absolument offrir une rémunération et des avantages concurrentiels pour attirer et maintenir en poste des talents exceptionnels. Notre approche en matière de formation et de perfectionnement, ainsi que notre recours à la rétroaction par le biais de sondages périodiques auprès de nos employés, permettent à ces derniers et à nos conseillers d'améliorer les services offerts à nos clients.

## BÊTA ET ALPHA

BÊTA – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

ALPHA – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible au moyen de portefeuilles de placements composés judicieusement (bêta), et de créer de la valeur pour les clients grâce à une gestion active (alpha). Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers mondiaux hautement qualifiés afin que nos clients aient accès à une gamme diversifiée de produits et des solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

IG Gestion de patrimoine entretient des relations avec Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme BlackRock, T. Rowe Price, PIMCO, China AMC et JP Morgan Asset Management.

*Solutions financières efficaces*

Nous fournissons à nos clients une gamme de solutions financières complète, bien construite et à des tarifs concurrentiels. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

Nos solutions comprennent ce qui suit :

- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des portefeuilles gérés qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques risque-rendement choisies soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors et les Portefeuilles à risque géré IG.
- *Compte de services-conseils IG (« CSCIG ») et structures de frais dégroupés* – Le CSCIG a été lancé au quatrième trimestre de 2019. Il s'agit d'un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui offre des solutions à tarifs dégroupés à tous nos clients. Les CSCIG permettent une plus grande transparence des frais et peuvent comporter tant des actifs d'IG Gestion de patrimoine que des actifs externes admissibles.

- *Profil*[MC] – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 $ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.
- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire) et comptes de courtage à honoraires.

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans les structures de frais dégroupés. Nous procédons actuellement au transfert de nos clients vers des produits à structures de frais dégroupés, ce qui constitue un changement important pour IG Gestion de patrimoine et le secteur canadien des fonds communs de placement dans son ensemble. Les produits à structures de frais dégroupés établissent une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Cette distinction offre aux clients une transparence accrue en ce qui a trait aux honoraires qu'ils versent, et permet à IG Gestion de patrimoine de proposer une tarification concurrentielle, surtout pour les clients à valeur élevée. Nous présentons une tarification plus concurrentielle pour récompenser les clients qui nous ont été fidèles, pour favoriser le regroupement des actifs des clients à IG Gestion de patrimoine et pour attirer de nouveaux clients.

Nous cesserons d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour la quasi-totalité des produits de placement.

IG Gestion de patrimoine surveille le rendement de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar† est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 mars 2020, 97,0 % des séries de fonds communs de placement à frais dégroupés d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar† et 59,6 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar†, les proportions étaient de 71,4 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 37,4 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2020. Ces séries sont accessibles au moyen du compte de services-conseils IG dans lequel nous transférons actuellement tous les comptes des clients d'IG. La cote Morningstar† est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

## ACTIF ADMINISTRÉ ET ACTIF GÉRÉ

Le lancement du compte de services-conseils IG signifie que des honoraires sont facturés à l'égard de l'actif administré externe admissible. Par conséquent, l'actif administré est un indicateur de performance clé pour la Société.

Au 31 mars 2020, l'actif administré d'IG Gestion de patrimoine s'élevait à 86,0 G$ et l'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 81,9 G$. Le niveau de l'actif administré et de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds.

Les variations de l'actif administré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 7.

À mesure qu'un nombre accru de nos clients feront la transition vers le compte de services-conseils IG, l'actif administré deviendra un indicateur clé de nos affaires. Les produits provenant du compte de services-conseils IG sont gagnés grâce à l'actif administré externe admissible. La rémunération de nos conseillers

TABLEAU 7 : VARIATION DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | VARIATION (%) 31 DÉC. 2019 | VARIATION (%) 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| Entrées brutes des clients | **3 006 $** | 2 465 $ | 2 467 $ | 21,9 % | 21,8 % |
| Sorties brutes des clients | **2 625** | 2 576 | 2 405 | 1,9 | 9,1 |
| **Flux nets** | **381** | (111) | 62 | n.s. | n.s. |
| Rendements des placements | **(11 707)** | 2 932 | 6 650 | n.s. | n.s. |
| Variation de l'actif, montant net | **(11 326)** | 2 821 | 6 712 | n.s. | n.s. |
| Actif au début | **97 277** | 94 456 | 86 287 | 3,0 | 12,7 |
| **Actif à la fin** | **85 951 $** | 97 277 $ | 92 999 $ | (11,6) % | (7,6) % |
| **Actif administré moyen** | **94 184 $** | 95 324 $ | 90 084 $ | (1,2) % | 4,6 % |

se calcule aussi en fonction de l'apport d'actifs dans le compte de services-conseils IG et dans d'autres programmes tarifés.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les entrées brutes des clients se sont élevées à 3,0 G$ en ce qui concerne l'actif administré d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 21,8 % par rapport à 2,5 G$ pour la période correspondante de 2019. Les flux nets se sont établis à 381 M$ pour le premier trimestre, soit une augmentation de 319 M$ par rapport à 62 M$ pour la période correspondante de 2019. Pour le premier trimestre, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 11,7 G$ de l'actif administré, comparativement à une augmentation de 6,7 G$ pour le premier trimestre de 2019.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 8.

Au 31 mars 2020, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 32,6 G$, ou 39,8 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 12,3 %, comparativement à 29,0 G$ au 31 mars 2019, ce qui représentait 32,4 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,1 G$ pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse de 273 M$ par rapport au premier trimestre de 2019, et représentaient 86 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 41 % du total des ventes de fonds communs de placement.

## OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de sa clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 44,1 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 3,0 % par rapport au dernier exercice, et représentait 54 % du total de l'actif géré. Les ventes de solutions destinées aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,3 G$ pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse de 18,0 % par rapport à l'exercice précédent, et représentaient 47 % du total des ventes, en hausse par rapport à 46 % en 2019.

- La série U est offerte à tous les clients et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2020, l'actif géré dans la série U relativement aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 $ avait augmenté pour se chiffrer à 18,3 G$, comparativement à 18,2 G$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 0,4 %.
- Profil[MC] – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 $ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2020, l'actif géré du programme Profil s'élevait à 14,3 G$, soit une augmentation de 32,4 % par rapport à un actif géré de 10,8 G$ au 31 mars 2019.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 $ et regroupait un actif de 11,5 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 30,1 %, par rapport à 16,4 G$ au 31 mars 2019, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.

## CENTRE DE SERVICE NATIONAL

Notre Centre de service national soutient plus de 200 000 clients et regroupe un actif géré de 1,5 G$.

TABLEAUX 8 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

| | | | | VARIATION (%) | |
|---|---|---|---|---|---|
| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 |
| Ventes | **2 686 $** | 2 251 $ | 2 350 $ | 19,3 % | 14,3 % |
| Rachats | **2 736** | 2 498 | 2 364 | 9,5 | 15,7 |
| **Ventes nettes (rachats nets)** | **(50)** | (247) | (14) | 79,8 | n.s. |
| Rendements des placements | **(11 210)** | 2 629 | 6 288 | n.s. | n.s. |
| Variation de l'actif, montant net | **(11 260)** | 2 382 | 6 274 | n.s. | n.s. |
| Actif au début | **93 161** | 90 779 | 83 137 | 2,6 | 12,1 |
| **Actif à la fin** | **81 901 $** | 93 161 $ | 89 411 $ | (12,1) % | (8,4) % |
| **Actif quotidien moyen des fonds communs de placement** | **90 909 $** | 91 931 $ | 86 989 $ | (1,1) % | 4,5 % |

### VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 86,0 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 7,6 %, comparativement à 93,0 G$ au 31 mars 2019. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 81,9 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 8,4 %, comparativement à 89,4 G$ au 31 mars 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 90,9 G$ pour le premier trimestre de 2020, en hausse de 4,5 % par rapport à 87,0 G$ pour le premier trimestre de 2019.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,7 G$, soit une hausse de 14,3 % par rapport à la période correspondante de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,7 G$, soit une hausse de 15,7 % par rapport à 2019. Pour le premier trimestre de 2020, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 50 M$, comparativement à des rachats nets de 14 M$ en 2019. Au cours du premier trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 11,2 G$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 6,3 G$ au cours du premier trimestre de 2019.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 11,7 % au premier trimestre de 2020, comparativement à 10,4 % au premier trimestre de 2019. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 10,7 % au 31 mars 2020, comparativement à 9,5 % au 31 mars 2019, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 17,1 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 mars 2020. IG Gestion de patrimoine et le secteur des fonds communs de placement ont affiché une hausse importante des rachats en mars 2020 dans le contexte de la COVID-19.

### VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 86,0 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 11,6 % comparativement à 97,3 G$ au 31 décembre 2019. Au 31 mars 2020, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 81,9 G$, soit une diminution de 12,1 % par rapport à 93,2 G$ au 31 décembre 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 90,9 G$ au premier trimestre de 2020, par rapport à 91,9 G$ au quatrième trimestre de 2019, soit une diminution de 1,1 %.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,7 G$, soit une hausse de 19,3 % par rapport au quatrième trimestre de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,7 G$ au premier trimestre, ce qui représente une hausse de 9,5 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 11,7 % au premier trimestre, comparativement à 10,2 % au quatrième trimestre de 2019. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 50 M$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 247 M$ au cours du trimestre précédent.

## AUTRES PRODUITS ET SERVICES

### FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 mars 2020, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,4 G$, comparativement à 1,7 G$ au 31 mars 2019.

### ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est un important fournisseur de produits d'assurance de la Société. Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,1 pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 2,2 en 2019. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

### OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine

peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires† d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires†.

La Société adhère au programme de report de versements hypothécaires, une mesure de soutien pour les propriétaires adoptée à la suite des perturbations économiques causées par la COVID-19. L'évaluation est effectuée au cas par cas, selon les besoins des clients et dans le cadre de leur plan financier global.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2020, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires† se sont chiffrés à 187 M$, contre 203 M$ en 2019, ce qui constitue une diminution de 7,9 %. Au 31 mars 2020, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires† totalisaient 10,2 G$, comparativement à 10,6 G$ au 31 mars 2019, soit une baisse de 4,2 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires† ouverts au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 s'élevait à 209 M$, comparativement à 135 M$ en 2019. Au 31 mars 2020, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires† était de 3,0 G$, comparativement à 2,6 G$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 50 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires† d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires†, les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires† s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires†, incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires†, s'élevait à 4,7 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 4,2 G$ au 31 mars 2019.

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 9.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

### PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires† et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Les produits tirés des honoraires de gestion et des honoraires de conseil comprennent des honoraires pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement et les produits tirés des frais pour les conseils offerts aux clients, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement et de l'actif administré. Les honoraires de gestion et les honoraires de conseil se sont chiffrés à 368,1 M$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 9,9 M$, ou 2,8 %, par rapport à 358,2 M$ en 2019.

L'augmentation nette des honoraires de gestion et des honoraires de conseil au premier trimestre de 2020 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 4,5 %, comme l'illustre le tableau 8. Par ailleurs, le premier trimestre de 2020 comptait une journée civile de plus que le premier trimestre de 2019, ce qui a donné lieu à des honoraires de gestion additionnels de 3,3 M$. Le taux moyen des honoraires de gestion au premier trimestre s'est établi à 162,6 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 167,1 points de base en 2019, ce qui reflète des changements dans la composition des produits et une réduction de la tarification en 2019.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 72,8 M$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une baisse de 1,5 %, comparativement à 73,9 M$ pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration, ce qui a été contrebalancé en partie par une augmentation des honoraires découlant de la hausse de l'actif géré moyen.

TABLEAU 9 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | VARIATION (%) 31 DÉC. 2019 | VARIATION (%) 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Produits** | | | | | |
| Honoraires de gestion et honoraires de conseil | **368,1 $** | 381,7 $ | 358,2 $ | (3,6) % | 2,8 % |
| Honoraires d'administration | **72,8** | 75,3 | 73,9 | (3,3) | (1,5) |
| Honoraires de distribution | **38,7** | 44,0 | 41,1 | (12,0) | (5,8) |
| | **479,6** | 501,0 | 473,2 | (4,3) | 1,4 |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | **8,7** | 16,8 | 10,0 | (48,2) | (13,0) |
| | **488,3** | 517,8 | 483,2 | (5,7) | 1,1 |
| **Charges** | | | | | |
| Commissions | | | | | |
| Amortissement des commissions | **7,7** | 6,5 | 4,8 | 18,5 | 60,4 |
| Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées | **–** | 16,1 | 23,4 | (100,0) | (100,0) |
| Autres commissions | **28,2** | 30,7 | 29,6 | (8,1) | (4,7) |
| | **35,9** | 53,3 | 57,8 | (32,6) | (37,9) |
| Rémunération fondée sur l'actif | **113,6** | 106,3 | 99,2 | 6,9 | 14,5 |
| Charges autres que les commissions | **165,4** | 151,9 | 162,9 | 8,9 | 1,5 |
| | **314,9** | 311,5 | 319,9 | 1,1 | (1,6) |
| **Bénéfice avant intérêts et impôt** | **173,4 $** | 206,3 $ | 163,3 $ | (15,9) % | 6,2 % |

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires†.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 38,7 M$ au premier trimestre de 2020, ont diminué de 2,4 M$ par rapport à 41,1 M$ en 2019, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une baisse des frais de rachat. IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

## PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 8,7 M$ au premier trimestre de 2020, soit une diminution de 1,3 M$, comparativement à 10,0 M$ en 2019. Cette diminution était essentiellement attribuable aux pertes latentes sur nos titres de capitaux propres et nos fonds communs de placement exclusifs.

Ces pertes ont été en partie contrebalancées par une hausse de 2,4 M$ des produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine qui ont totalisé 9,7 M$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 7,3 M$ en 2019. Le tableau 10 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré.

## CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses produits et services financiers.

TABLEAU 10 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | VARIATION (%) 31 DÉC. 2019 | VARIATION (%) 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires** | | | | | |
| Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés | | | | | |
| Produits d'intérêts | **47,9 $** | 50,5 $ | 52,6 $ | (5,1) % | (8,9) % |
| Charges d'intérêts | **39,8** | 41,3 | 44,1 | (3,6) | (9,8) |
| Produits d'intérêts nets | **8,1** | 9,2 | 8,5 | (12,0) | (4,7) |
| Profit sur ventes[1] | **1,8** | 0,6 | 0,3 | 200,0 | n.s. |
| Ajustements de la juste valeur | **(2,7)** | 0,2 | (3,5) | n.s. | 22,9 |
| Autres produits | **2,5** | 2,8 | 2,0 | (10,7) | 25,0 |
| | **9,7 $** | 12,8 $ | 7,3 $ | (24,2) % | 32,9 % |
| **Moyenne des prêts hypothécaires gérés** | | | | | |
| Titrisations | **6 729 $** | 6 996 $ | 7 402 $ | (3,8) % | (9,1) % |
| Autres produits | **2 772** | 2 744 | 2 855 | 1,0 | (2,9) |
| | **9 501 $** | 9 740 $ | 10 257 $ | (2,5) % | (7,4) % |
| **Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes[2] :** | | | | | |
| Titrisations | **248 $** | 284 $ | 437 $ | (12,7) % | (43,2) % |
| Autres[1] | **226** | 256 | 66 | (11,7) | 242,4 |
| | **474 $** | 540 $ | 503 $ | (12,2) % | (5,8) % |

1. *Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.*
2. *Représentent les montants en principal vendus.*

Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 35,9 M$ pour le premier trimestre de 2020, soit une baisse de 21,9 M$ par rapport à 57,8 M$ en 2019, car toutes les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif en 2020.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, les commissions de vente des conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont calculées à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité), alors qu'elles étaient auparavant calculées en fonction des ventes brutes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. Tous les versements de commissions sont dorénavant inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients. Les commissions liées aux ventes de fonds communs de placement à tarifs groupés d'IG Gestion de patrimoine étaient auparavant passées en charges à mesure qu'elles étaient engagées, car ces commissions étaient considérées comme étant l'exécution d'un contrat existant avec un fonds commun de placement.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 14,4 M$ pour le premier trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport à 2019, pour s'établir à 113,6 M$. L'augmentation est principalement attribuable aux changements liés à la rémunération apportés en 2020 et à l'accroissement de l'actif administré.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Pour le premier trimestre de 2020, les charges autres que les commissions se sont établies à 165,4 M$, comparativement à 162,9 M$ en 2019, soit une hausse de 2,5 M$, ou 1,5 %.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

### PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion et des honoraires de conseil ont diminué de 13,6 M$, ou 3,6 %, au premier trimestre de 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019, pour s'établir à 368,1 M$. La diminution des honoraires de gestion et des honoraires de conseil au premier trimestre était principalement attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 1,1 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 8, ainsi qu'à la diminution d'environ 4,4 M$ découlant du fait que le premier trimestre comptait une journée civile de moins que le quatrième trimestre de 2019 et de l'incidence de l'année bissextile au premier trimestre de 2020. Le taux moyen des honoraires de gestion au premier trimestre s'est établi à 162,6 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 165,2 points de base au quatrième trimestre de 2019.

Les honoraires d'administration se sont établis à 72,8 M$ au premier trimestre de 2020, soit une diminution de 2,5 M$, comparativement à 75,3 M$ au quatrième trimestre de 2019. Les honoraires d'administration ont diminué en raison de la baisse de l'actif géré et du transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 38,7 M$ au premier trimestre de 2020, ont diminué de 5,3 M$ par rapport à 44,0 M$ au quatrième trimestre, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance.

### PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 8,7 M$ au premier trimestre de 2020, comparativement à 16,8 M$ au trimestre précédent, ce qui représente une baisse de 8,1 M$.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 9,7 M$ au premier trimestre, en baisse de 3,1 M$ par rapport à 12,8 M$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 10. La diminution des produits tirés des placements nets et des autres produits était aussi attribuable aux pertes latentes sur nos titres de capitaux propres et nos fonds communs de placement exclusifs.

### CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 35,9 M$, comparativement à 53,3 M$ au trimestre précédent. Cette diminution est attribuable à l'ensemble des commissions versées à la vente de produits de placement inscrits à l'actif en 2020.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions ont augmenté pour s'établir à 165,4 M$, comparativement à 151,9 M$ au trimestre précédent, en raison principalement du caractère saisonnier de certaines charges.

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées et nous utilisons une multitude de canaux de distribution.

## LA COVID-19 ET LES COMMUNICATIONS

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent pour les marchés des capitaux mondiaux, nous avons entrepris d'accroître considérablement le nombre de nos communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et nos clients institutionnels. Nous nous employons à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès aux gestionnaires de placements afin de garantir qu'ils disposent des outils et des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients. Notre approche s'articulant autour de multiples équipes spécialisées fait en sorte que les investisseurs pourront trouver la solution adéquate, peu importe la conjoncture du marché.

## STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon *leur* point de vue, ce qui a une incidence sur nos priorités stratégiques et assure la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent de faire ce qui suit :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de son mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. Outre nos propres équipes de placement, nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur une trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leurs clients. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de

nos relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

## ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 11, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 12.

Au 31 mars 2020, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie (fonds communs de placement, FNB) s'est établi à 57,8 G$ et le total de l'actif géré (y compris les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes) s'est chiffré à 63,1 G$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour ses clients et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

TABLEAU 11 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE[1]

| | | | | VARIATION (%) | |
|---|---|---|---|---|---|
| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 |
| Ventes | **3 656 $** | 2 587 $ | 2 505 $ | 41,3 % | 45,9 % |
| Rachats | **3 301** | 2 569 | 2 357 | 28,5 | 40,1 |
| Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement[2] | **355** | 18 | 148 | n.s. | 139,9 |
| Créations nettes de parts de FNB | **1 015** | 646 | 228 | 57,1 | n.s. |
| Éliminations des soldes interproduits[3] | **(378)** | (399) | – | 5,3 | n.s. |
| **Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement** | **992** | 265 | 376 | n.s. | 163,8 |
| Rendements des placements | **(7 206)** | 1 576 | 4 242 | n.s. | n.s. |
| Variation de l'actif, montant net | **(6 214)** | 1 841 | 4 618 | n.s. | n.s. |
| Actif au début | **63 991** | 62 150 | 55 508 | 3,0 | 15,3 |
| **Actif à la fin** | **57 777 $** | 63 991 $ | 60 126 $ | (9,7) % | (3,9) % |
| **Composé des éléments suivants :** | | | | | |
| Fonds communs de placement | **54 288 $** | 60 838 $ | 57 694 $ | (10,8) % | (5,9) % |
| FNB | **5 255** | 4 749 | 3 330 | 10,7 | 57,8 |
| Éliminations des soldes interproduits[3] | **(1 766)** | (1 596) | (898) | (10,7) | (96,7) |
| Fonds d'investissement | **57 777 $** | 63 991 $ | 60 126 $ | (9,7) % | (3,9) % |
| **Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement** | **63 459 $** | 62 969 $ | 58 184 $ | 0,8 % | 9,1 % |

1. *Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.*
2. *En 2020 et en 2019, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :*
   - *Au premier trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes de 373 M$, à des rachats de 192 M$ et à des ventes nettes de 181 M$.*
   - *Au quatrième trimestre de 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M$, à des rachats de 165 M$ et à des rachats nets de 36 M$.*
3. *Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.*

TABLEAU 12 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE[1]

| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | VARIATION (%) 31 DÉC. 2019 | VARIATION (%) 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| Ventes nettes (rachats nets) | | | | | |
| Fonds communs de placement[2] | **355 $** | 18 $ | 148 $ | n.s. % | 139,9 % |
| Créations nettes de parts de FNB | **1 015** | 646 | 228 | 57,1 | n.s. |
| Éliminations des soldes interproduits[3] | **(378)** | (399) | – | 5,3 | n.s. |
| Fonds d'investissement | **992** | 265 | 376 | n.s. | 163,8 |
| Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes | **(198)** | (86) | (103) | (130,2) | (92,2) |
| **Total des ventes nettes (rachats nets)** | **794** | 179 | 273 | n.s. | 190,8 |
| Rendements des placements | **(7 896)** | 1 755 | 4 775 | n.s. | n.s. |
| Variation de l'actif, montant net | **(7 102)** | 1 934 | 5 048 | n.s. | n.s. |
| Actif au début | **70 205** | 68 271 | 62 728 | 2,8 | 11,9 |
| **Actif à la fin** | **63 103 $** | 70 205 $ | 67 776 $ | (10,1) % | (6,9) % |
| **Composé des éléments suivants :** | | | | | |
| Fonds communs de placement | **54 288 $** | 60 838 $ | 57 694 $ | (10,8) % | (5,9) % |
| FNB | **5 255** | 4 749 | 3 330 | 10,7 | 57,8 |
| Éliminations des soldes interproduits[3] | **(1 766)** | (1 596) | (898) | (10,7) | (96,7) |
| Fonds d'investissement | **57 777** | 63 991 | 60 126 | (9,7) | (3,9) |
| Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes | **5 326** | 6 214 | 7 650 | (14,3) | (30,4) |
| Total de l'actif géré | **63 103 $** | 70 205 $ | 67 776 $ | (10,1) % | (6,9) % |
| **Total de l'actif moyen[4]** | **69 366 $** | 69 137 $ | 65 613 $ | 0,3 % | 5,7 % |

1. *Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.*
2. *En 2020 et en 2019, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :*
   - *Au premier trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes de 373 M$, à des rachats de 192 M$ et à des ventes nettes de 181 M$.*
   - *Au quatrième trimestre de 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M$, à des rachats de 165 M$ et à des rachats nets de 36 M$.*
3. *Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.*
4. *En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.*



## VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,1 G$, en baisse de 6,9 %, comparativement à 67,8 G$ au 31 mars 2019. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 5,3 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 30,4 %, par rapport à 7,7 G$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 57,8 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 3,9 % par rapport au 31 mars 2019. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 54,3 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 5,9 %, comparativement à 57,7 G$ au 31 mars 2019. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 5,3 G$ au 31 mars 2020, ce qui comprend des investissements de 1,8 G$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 3,3 G$ au 31 mars 2019, ce qui comprenait des investissements de 898 M$ provenant des fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 3,7 G$, ce qui correspond aux ventes brutes les plus élevées de l'histoire de la Société pour un premier trimestre et représente une hausse de 45,9 %, comparativement à 2,5 G$ en 2019. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 3,3 G$, soit une hausse de 40,1 % par rapport à 2,4 G$ pour l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds

communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2020 se sont établies à 355 M$, comparativement à des ventes nettes de 148 M$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,0 G$, comparativement à 228 M$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 378 M$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie en 2020. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 992 M$, comparativement à des ventes nettes de 376 M$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 7,2 G$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 4,2 G$ pour l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 373 M$, des rachats de 192 M$ et des ventes nettes de 181 M$. Compte non tenu de ces transactions en 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 31,1 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 31,9 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 174 M$ en 2020, comparativement à des ventes nettes de fonds communs de placement de 148 M$ pour l'exercice précédent.

Les ventes nettes pour le trimestre clos le 31 mars 2020 ont totalisé 794 M$, comparativement à des ventes nettes de 273 M$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif de 7,9 G$, comparativement à une augmentation de 4,8 G$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du premier trimestre de 2020, le total des ventes nettes s'est établi à 613 M$ au cours du trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 273 M$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 3,2 G$, comparativement à 2,2 G$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 3,0 G$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Pour le premier trimestre de 2020, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 22,0 %, comparativement à 16,4 % pour le premier trimestre de 2019. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 20,6 % pour le premier trimestre de 2020. Au 31 mars 2020, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 17,0 %, inchangé par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 16,3 % au 31 mars 2020, comparativement à 15,6 % au 31 mars 2019. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 16,7 % au 31 mars 2020. Mackenzie et le secteur des fonds communs de placement ont observé une hausse des rachats en mars 2020 dans le contexte de la COVID-19. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

### VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,1 G$, en baisse de 10,1 %, comparativement à 70,2 G$ au 31 décembre 2019. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 5,3 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 14,3 %, par rapport à 6,2 G$ au 31 décembre 2019.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 57,8 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 9,7 %, comparativement à 64,0 G$ au 31 décembre 2019. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 54,3 G$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 10,8 %, comparativement à 60,8 G$ au 31 décembre 2019. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 5,3 G$ au 31 mars 2020, ce qui comprend des investissements de 1,8 G$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 4,7 G$ au 31 décembre 2019, ce qui comprenait des investissements de 1,6 G$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 3,7 G$, soit une hausse de 41,3 % par rapport au quatrième trimestre de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,3 G$ au premier trimestre, ce qui représente une hausse de 28,5 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes nettes de

fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établies à 355 M$, comparativement à des ventes nettes de 18 M$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du premier trimestre de 2020 et du quatrième trimestre de 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 33,6 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 29,3 % au cours du trimestre considéré par rapport au trimestre précédent, et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 174 M$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 54 M$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 3,2 G$, comparativement à 2,5 G$ au quatrième trimestre de 2019. Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, se sont établis à 3,0 G$, comparativement à 2,3 G$ au quatrième trimestre de 2019. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 22,0 % pour le trimestre considéré, comparativement à 16,4 % pour le quatrième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, était de 20,6 % pour le trimestre considéré, comparativement à 15,3 % pour le trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 257 M$, comparativement à des rachats nets de 19 M$ pour le trimestre précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 1,0 G$, comparativement à 646 M$ au quatrième trimestre. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 378 M$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 399 M$ pour le quatrième trimestre.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 992 M$, comparativement à des ventes nettes de 265 M$ au quatrième trimestre. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 811 M$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 301 M$ pour le trimestre précédent.

## GESTION DE PLACEMENTS

Au 31 mars 2020, l'actif géré de Mackenzie s'établissait à 126,2 G$, incluant des mandats de services-conseils exécutés pour la famille de fonds d'IG Gestion de patrimoine d'un montant de 63,1 G$. Notre équipe de placement s'articule autour de 14 équipes spécialisées situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoint les services de sous-conseillers externes pour compléter les capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ces sous-conseillers comprennent Putnam Investments Inc., TOBAM, China AMC, Impax Asset Management LLC, Rockefeller Capital Management et Greenchip Financial.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2020, 77,1 %, 69,3 % et 69,3 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar†. Au 31 mars 2020, 87,8 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar† étaient notés trois étoiles ou plus, et 59,2 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar†, les proportions étaient de 85,0 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 46,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2020. Ces notations ne tiennent pas compte de la Gamme de fonds Quadrus†.

## PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

### FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions

pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 30 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique et 15 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 5,3 G$, ce qui comprend des investissements de 1,8 G$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

### FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Mackenzie présente régulièrement de nouveaux fonds et peut fusionner ou rationaliser sa gamme de fonds pour répondre aux besoins des conseillers financiers et des investisseurs.

Au cours du premier trimestre de 2020, Mackenzie a lancé le Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie afin de donner aux investisseurs la possibilité d'accéder à la croissance solide et au rendement ajusté en fonction du risque qu'offrent les titres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation à l'échelle mondiale. Ce Fonds adopte une approche mondiale unique tirant parti de la combinaison d'équipes de spécialistes régionales qui possèdent une expertise éprouvée en placements dans de petites et moyennes entreprises situées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Le Fonds est géré par l'équipe de croissance de Mackenzie, l'équipe des actions européennes et internationales de Mackenzie et l'équipe des actions asiatiques de Mackenzie.

Le secteur Mackenzie exclut les produits gagnés dans le cadre des mandats de services-conseils exécutés pour les fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Les coûts de l'équipe de gestion des placements ont été répartis entre les secteurs.

Le tableau 13 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

### PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 mars 2020, ces séries représentaient un actif de 10,0 G$, soit une augmentation de 8,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 176,0 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, soit une hausse de 7,7 M$, ou 4,6 %, comparativement à 168,3 M$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation nette des honoraires de gestion découle de la hausse du total de l'actif géré moyen de 5,7 %, contrebalancée par le recul du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 s'est établi à 102,1 points de base, comparativement à 104,0 points de base, pour la période correspondante de 2019.

La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au cours du trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F. Par ailleurs, le premier trimestre de 2020 comptait une journée civile de plus que le premier trimestre de 2019, ce qui a donné lieu à des honoraires de gestion additionnels de 1,9 M$.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,9 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, en hausse de 1,6 M$, ou 6,9 %, par rapport à l'exercice précédent.

TABLEAU 13 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | VARIATION (%) 31 DÉC. 2019 | VARIATION (%) 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Produits** | | | | | |
| Honoraires de gestion | **176,0 $** | 180,4 $ | 168,3 $ | (2,4) % | 4,6 % |
| Honoraires d'administration | **24,9** | 25,5 | 23,3 | (2,4) | 6,9 |
| Honoraires de distribution | **1,5** | 1,4 | 1,4 | 7,1 | 7,1 |
| | **202,4** | 207,3 | 193,0 | (2,4) | 4,9 |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | **(2,8)** | 0,6 | 4,2 | n.s. | n.s. |
| | **199,6** | 207,9 | 197,2 | (4,0) | 1,2 |
| **Charges** | | | | | |
| Commissions | **7,6** | 5,6 | 7,6 | 35,7 | – |
| Commissions de suivi | **67,8** | 68,3 | 64,9 | (0,7) | 4,5 |
| Charges autres que les commissions | **88,5** | 92,6 | 88,8 | (4,4) | (0,3) |
| | **163,9** | 166,5 | 161,3 | (1,6) | 1,6 |
| **Bénéfice avant intérêts et impôt** | **35,7 $** | 41,4 $ | 35,9 $ | (13,8) % | (0,6) % |

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 1,5 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, en hausse de 0,1 M$ comparativement à 1,4 M$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à (2,8) M$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 4,2 M$ pour l'exercice précédent.

### CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 163,9 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, ce qui représente une hausse de 2,6 M$, ou 1,6 %, par rapport à 161,3 M$ en 2019.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 7,6 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, inchangée par rapport à l'exercice précédent.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 67,8 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, soit une hausse de 2,9 M$, ou 4,5 %, par rapport à 64,9 M$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation nette des commissions de suivi découle de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement de 7,1 %, contrebalancée par le recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 45,3 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 46,4 points de base à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 88,5 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, soit une baisse de 0,3 M$, ou 0,3 %, par rapport à 88,8 M$ en 2019.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

### PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 199,6 M$ pour le trimestre considéré, en baisse de 8,3 M$, ou 4,0 %, par rapport à 207,9 M$ au quatrième trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 176,0 M$ pour le trimestre considéré, en baisse de 4,4 M$, ou 2,4 %, par rapport à 180,4 M$ au quatrième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution nette :

- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 102,1 points de base, comparativement à 103,8 points de base au trimestre précédent.
- Le premier trimestre de 2020 comptait une journée civile de moins que le quatrième trimestre de 2019, ce qui a donné lieu à une baisse des honoraires de gestion de 1,9 M$.
- L'actif géré moyen s'est établi à 69,4 G$ pour le trimestre considéré, une hausse de 0,3 % par rapport au trimestre précédent.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,9 M$ pour le trimestre considéré, une baisse de 2,4 % comparativement à 25,5 M$ au quatrième trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de (2,8) M$ pour le trimestre considéré, comparativement à 0,6 M$ au quatrième trimestre.

### CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 163,9 M$ pour le trimestre considéré, en baisse de 2,6 M$, ou 1,6 %, par rapport à 166,5 M$ au quatrième trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 7,6 M$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 5,6 M$ pour le quatrième trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 67,8 M$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une diminution de 0,5 M$, ou 0,7 %, comparativement à 68,3 M$ au quatrième trimestre. La variation des commissions de suivi reflète la diminution de 0,2 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, et une baisse du taux effectif des commissions de suivi. Le taux effectif des commissions de suivi représentait 45,3 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 45,6 points de base au quatrième trimestre.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 88,5 M$, ce qui représente une baisse de 4,1 M$ comparativement à 92,6 M$ au quatrième trimestre.

# ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

## REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

La Société a également investi des montants dans Wealthsimple Financial Corporation et dans Portag3 Ventures LP.

Le tableau 14 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

### RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 12,6 M$ au premier trimestre de 2020, comparativement à 2019. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, de China AMC et de Personal Capital, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. La diminution au cours du premier trimestre découle essentiellement de la baisse du bénéfice de Lifeco de 14,4 M$, contrebalancée en partie par une hausse du bénéfice de China AMC. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 3,5 M$ au premier trimestre de 2020, comparativement à 6,0 M$ en 2019.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,6 M$ au premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre correspondant de 2019.

### RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 20,1 M$ au premier trimestre de 2020, en baisse de 12,5 M$ par rapport au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison d'une diminution de 15,6 M$ du bénéfice de Lifeco, contrebalancée en partie par une augmentation du bénéfice de China AMC. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 3,5 M$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 3,9 M$ au quatrième trimestre.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,5 M$ pour le premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 | VARIATION (%) 31 DÉC. 2019 | VARIATION (%) 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Produits** | | | | | |
| Produits tirés des honoraires | **70,6 $** | 70,5 $ | 70,0 $ | 0,1 % | 0,9 % |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | **3,5** | 3,9 | 6,0 | (10,3) | (41,7) |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | **20,1** | 32,6 | 32,7 | (38,3) | (38,5) |
| | **94,2** | 107,0 | 108,7 | (12,0) | (13,3) |
| **Charges** | | | | | |
| Commissions | **45,1** | 44,8 | 45,2 | 0,7 | (0,2) |
| Charges autres que les commissions | **22,0** | 21,5 | 22,7 | 2,3 | (3,1) |
| | **67,1** | 66,3 | 67,9 | 1,2 | (1,2) |
| **Bénéfice avant intérêts et impôt** | **27,1 $** | 40,7 $ | 40,8 $ | (33,4) % | (33,6) % |

Au 31 mars 2020, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 15,6 G$, comparativement à 15,4 G$ au 31 décembre 2019.

## AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 15.

### JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

*Investissements d'entreprise*

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corporation et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Au 31 mars 2020, la Société avait investi un montant total de 48,9 M$ dans Portag3.

Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 31 mars 2020, la Société avait investi un montant total de 186,9 M$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

### JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

## PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 16.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 44,9 % du total de l'actif au 31 mars 2020, comparativement à 46,8 % au 31 décembre 2019.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2020, un passif correspondant totalisant 6,7 G$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 6,9 G$ au 31 décembre 2019.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 267,0 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 344,5 M$ au 31 décembre 2019.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 31 mars 2020, IG Gestion de patrimoine gérait des prêts

TABLEAU 15 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

| | 31 MARS 2020 | | 31 DÉCEMBRE 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| *(en M$)* | **COÛT** | **JUSTE VALEUR** | COÛT | JUSTE VALEUR |
| **À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** | | | | |
| Investissements d'entreprise | **245,0 $** | **303,6 $** | 245,0 $ | 301,2 $ |
| **À la juste valeur par le biais du résultat net** | | | | |
| Titres de capitaux propres | **1,5** | **1,3** | 1,6 | 1,8 |
| Fonds d'investissement exclusifs | **63,2** | **60,7** | 51,3 | 54,4 |
| | **64,7** | **62,0** | 52,9 | 56,2 |
| | **309,7 $** | **365,6 $** | 297,9 $ | 357,4 $ |

TABLEAU 16 : PRÊTS

| *(en M$)* | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 |
|---|---|---|
| **Coût amorti** | **6 946,5 $** | 7 198,7 $ |
| Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues | **0,8** | 0,7 |
| | **6 945,7** | 7 198,0 |
| **À la juste valeur par le biais du résultat net** | **31,8** | – |
| | **6 977,5 $** | 7 198,0 $ |

hypothécaires résidentiels chiffrés à 11,9 G$, dont une tranche de 2,4 G$ est montée par les filiales de Lifeco.

## ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au premier trimestre de 2020, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 243,0 M$, comparativement à 428,7 M$ en 2019. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 5 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

## PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

### *Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)*

Au 31 mars 2020, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2020, par rapport à 2019, est présentée dans le tableau 17.

En mars 2020, Lifeco a comptabilisé un ajustement relativement aux changements de bases défavorables et aux répercussions des reculs et de la volatilité considérables des marchés causés par la pandémie de COVID-19. La quote-part de cet ajustement après impôt revenant à la Société s'est élevée à environ 8,1 M$ et est incluse dans la quote-part du résultat.

### *China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »)*

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 032,1 milliards de yuans (192,4 G$) au 31 décembre 2019, soit une hausse de 12,4 % (hausse en dollars canadiens de 9,9 %) par rapport à 918,1 milliards de yuans (175,1 G$) au 30 juin 2019.

TABLEAU 17 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

| | 31 MARS 2020 | | | | 31 MARS 2019 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *(en M$)* | LIFECO | CHINA AMC | PERSONAL CAPITAL | TOTAL | LIFECO | CHINA AMC | PERSONAL CAPITAL | TOTAL |
| **Valeur comptable au 1er janvier** | **896,7 $** | **662,7 $** | **194,5 $** | **1 753,9 $** | 967,8 $ | 683,5 $ | – $ | 1 651,3 $ |
| Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) | **–** | **–** | **–** | **–** | – | – | 217,0 | 217,0 |
| Dividendes | **(16,4)** | **(13,7)** | **–** | **(30,1)** | (16,4) | – | – | (16,4) |
| Quote-part des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Bénéfice (pertes)[1] | **14,3** | **8,9** | **(3,1)** | **20,1** | 28,7 | 7,4 | (3,4) | 32,7 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements | **12,4** | **45,6** | **16,5** | **74,5** | 19,4 | 1,9 | 0,1 | 21,4 |
| **Valeur comptable au 31 mars** | **907,0 $** | **703,5 $** | **207,9 $** | **1 818,4 $** | 999,5 $ | 692,8 $ | 213,7 $ | 1 906,0 $ |

1. *La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 et 3).*

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2020 est présentée dans le tableau 17. La variation des autres éléments du résultat global au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 est attribuable à une appréciation de 6,8 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

### *Personal Capital Corporation (« Personal Capital »)*

Fondée en 2009 aux États-Unis, Personal Capital est un gestionnaire de patrimoine en ligne de premier plan qui a connu une forte croissance depuis sa création.

Au 31 mars 2020, Personal Capital comptait 2,52 millions d'utilisateurs inscrits, c'est-à-dire des utilisateurs qui ont la possibilité d'accéder au tableau de bord gratuit de Personal Capital. Ce total représente une hausse de 18,5 %, comparativement à 2,12 millions au 31 mars 2019, et une hausse de 4,3 %, comparativement à 2,41 millions au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré de Personal Capital s'élevait à 10,7 G$ US, soit une augmentation de 15,7 %, par rapport à 9,2 G$ US au 31 mars 2019, et une diminution de 13,1 %, par rapport à 12,3 G$ US au 31 décembre 2019.

La valeur suivie des comptes, qui correspond à la valeur brute des actifs et des passifs regroupés par utilisateur inscrit, s'établissait à 847 G$ US au 31 mars 2020, ce qui représente une hausse de 20,5 %, comparativement à 703 G$ US au 31 mars 2019, et une hausse de 0,8 %, comparativement à 841 G$ US au 31 décembre 2019.

La participation de 24,8 % de la Société dans Personal Capital est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de Personal Capital revenant à la Société financière IGM comprend sa quote-part de la perte nette de Personal Capital ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles de la Société financière IGM, amortissement qui est comptabilisé dans le cadre de son placement dans la société. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2020 est présentée dans le tableau 17. La variation des autres éléments du résultat global au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 est attribuable à une appréciation de 8,6 % du dollar américain par rapport au dollar canadien.

## SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 709,5 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 720,0 M$ au 31 décembre 2019 et à 837,1 M$ au 31 mars 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 1,9 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 2,2 M$ au 31 décembre 2019 et à 3,3 M$ au 31 mars 2019, comme l'illustre le tableau 18.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts. L'augmentation observée au premier trimestre de 2020 est essentiellement attribuable à la volatilité des marchés qui a amené les clients à maintenir des positions de liquidité accrues.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 591,1 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 464,3 M$ au 31 décembre 2019 et à 583,1 M$ au 31 mars 2019 (se reporter au tableau 19).

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 271,7 M$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 295,9 M$ pour le premier trimestre de 2019 et à 336,5 M$ pour le quatrième trimestre de 2019. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 231,0 M$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 252,2 M$ pour le premier trimestre de 2019 et à 291,3 M$ pour le quatrième trimestre de 2019. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

### FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 20, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2020. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 10,5 M$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à une augmentation de 186,9 M$ en 2019.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours du trimestre clos en 2020, comparativement à 2019, comprennent les activités

TABLEAU 18 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

| *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|
| **Actif** | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | **1,9 $** | 2,2 $ | 3,3 $ |
| Fonds de clients déposés | **856,0** | 561,3 | 507,6 |
| Débiteurs et autres montants à recevoir | **11,9** | 12,3 | 9,6 |
| Prêts | **17,2** | 20,4 | 21,9 |
| **Total de l'actif** | **887,0 $** | 596,2 $ | 542,4 $ |
| **Passif et capitaux propres** | | | |
| Passif lié aux dépôts | **876,4 $** | 584,3 $ | 531,6 $ |
| Autres passifs | **0,5** | 0,5 | 0,5 |
| Capitaux propres | **10,1** | 11,4 | 10,3 |
| **Total du passif et des capitaux propres** | **887,0 $** | 596,2 $ | 542,4 $ |

TABLEAU 19 : FONDS DE ROULEMENT

| *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉC. 2019 | 31 MARS 2019 |
|---|---|---|---|
| **Actifs courants** | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | **709,5 $** | 720,0 $ | 837,1 $ |
| Fonds de clients déposés | **856,0** | 561,3 | 507,6 |
| Débiteurs et autres actifs | **375,4** | 345,3 | 301,4 |
| Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts | **1 711,7** | 1 531,7 | 1 326,1 |
| | **3 652,6** | 3 158,3 | 2 972,2 |
| **Passifs courants** | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | **573,3** | 611,9 | 560,0 |
| Dépôts et certificats | **872,1** | 579,0 | 524,5 |
| Tranche courante des passifs à long terme | **1 616,1** | 1 503,1 | 1 304,6 |
| | **3 061,5** | 2 694,0 | 2 389,1 |
| **Fonds de roulement** | **591,1 $** | 464,3 $ | 583,1 $ |

d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs.
- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.
- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours du premier trimestre de 2020 par rapport à 2019 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 240,2 M$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 392,4 M$ en 2020, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 426,3 M$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 321,0 M$ en 2019.

TABLEAU 20 : FLUX DE TRÉSORERIE

| TRIMESTRES CLOS LES *(en M$)* | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 | VARIATION (%) |
|---|---|---|---|
| Activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | **208,9 $** | 214,8 $ | (2,7) % |
| Impôt sur le résultat payé | **(42,1)** | (96,6) | 56,4 |
| Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation | **(76,5)** | (89,3) | 14,3 |
| | **90,3** | 28,9 | 212,5 |
| Activités de financement | **(294,2)** | 207,4 | n.s. |
| Activités d'investissement | **193,4** | (49,4) | n.s. |
| **Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie** | **(10,5)** | 186,9 | n.s. |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | **720,0** | 650,2 | 10,7 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin** | **709,5 $** | 837,1 $ | (15,2) % |

- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 134,0 M$ en 2020, comparativement à 135,5 M$ en 2019.

Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient également les activités de financement suivantes :

- L'émission de débentures d'un montant de 250,0 M$.
- Le rachat de 266 093 actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 9,2 M$.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M$.

Les activités d'investissement au cours du premier trimestre de 2020 par rapport à 2019 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 19,1 M$ et le produit de 0,5 M$ de la vente d'autres titres de placement en 2020, comparativement à 35,4 M$ et à 20,2 M$, respectivement, en 2019.
- Une augmentation des prêts de 321,3 M$ et des remboursements de prêts et autres de 547,1 M$ en 2020, comparativement à 293,3 M$ et à 341,3 M$, respectivement, en 2019, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles s'est établie à 10,9 M$ en 2020, comparativement à 10,2 M$ en 2019.

Un investissement additionnel de 66,8 M$ dans Personal Capital a aussi été comptabilisé au premier trimestre de 2019.

## SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,7 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 6,6 G$ au 31 décembre 2019. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G$ au 31 mars 2020, inchangée par rapport au 31 décembre 2019. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Pour le premier trimestre de 2020, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 134,0 M$ sur actions ordinaires, ou 0,5625 $ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que

l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 21 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

TABLEAU 21 : INSTRUMENTS FINANCIERS

| | 31 MARS 2020 | | 31 DÉCEMBRE 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| *(en M$)* | **VALEUR COMPTABLE** | **JUSTE VALEUR** | VALEUR COMPTABLE | JUSTE VALEUR |
| **Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur** | | | | |
| Autres titres de placement | | | | |
| – À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | **303,6 $** | **303,6 $** | 301,2 $ | 301,2 $ |
| – À la juste valeur par le biais du résultat net | **62,0** | **62,0** | 56,2 | 56,2 |
| Prêts | | | | |
| – À la juste valeur par le biais du résultat net | **31,8** | **31,8** | – | – |
| Instruments financiers dérivés | **32,2** | **32,2** | 15,2 | 15,2 |
| **Actifs financiers comptabilisés au coût amorti** | | | | |
| Prêts | | | | |
| – Coût amorti | **6 945,7** | **7 139,6** | 7 198,0 | 7 273,8 |
| **Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur** | | | | |
| Instruments financiers dérivés | **65,6** | **65,6** | 17,2 | 17,2 |
| **Passifs financiers comptabilisés au coût amorti** | | | | |
| Dépôts et certificats | **876,4** | **876,7** | 584,3 | 584,7 |
| Obligations à l'égard d'entités de titrisation | **6 729,4** | **6 936,0** | 6 913,6 | 6 997,0 |
| Dette à long terme | **2 100,0** | **2 274,4** | 2 100,0 | 2 453,6 |

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 13 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

## CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

### GOUVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. Cette surveillance de la gestion du risque d'entreprise par le conseil d'administration englobe : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation ainsi que du vice-président exécutif, chef de la stratégie et de l'expansion de la Société financière IGM. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19, la Société a demandé à ses équipes de concentrer leurs efforts sur la résolution et la gestion des enjeux liés à la COVID-19, et a formé de nouveaux comités et élaboré de nouveaux processus, au besoin :

- Comité directeur de la COVID-19 – réorienter le travail sur des comités et des forums de direction, ou former de tels comités au besoin, sur les enjeux liés à la COVID-19 en leur confiant les mandats suivants.
- Comité de continuité des affaires et préparation aux situations d'urgence – planification et mesures à prendre en réaction aux événements, y compris les pandémies.
- Comité des ressources humaines – soutien aux employés et aux membres de la direction, planification des effectifs, et soutien aux programmes d'avantages sociaux et d'aide aux employés.
- Comité des communications aux réseaux de distribution et aux clients – communications au réseau de conseillers IG, aux réseaux de distribution de Mackenzie et d'IPC et aux clients en fonction des conditions des marchés.

*Première ligne de défense*

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

*Deuxième ligne de défense*

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

*Troisième ligne de défense*

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

## APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

## PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

### CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

## PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

### *1) RISQUE FINANCIER*

### RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Le gouvernement du Canada a présenté des mesures pour soutenir les Canadiens tout au long de la crise causée par la COVID-19, dans le cadre desquelles les versements hypothécaires peuvent être reportés jusqu'à concurrence de six mois et remboursés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. En ce qui concerne les prêts hypothécaires vendus en vertu des régles régissant les TH LNH, IG Gestion de patrimoine a l'obligation d'effectuer promptement un paiement d'intérêts et des paiements de principal, que le client effectue ou non un versement. Cela créera un écart temporaire entre les montants reçus des clients qui reportent des versements hypothécaires et les montants versés conformément aux règles régissant les TH LNH jusqu'à ce que le prêt hypothécaire soit renouvelé et refinancé. Tous les prêts hypothécaires se conformant aux règles régissant les TH LNH sont assurés en cas de défaut. La direction est d'avis que cela n'aura pas une incidence importante sur la Société et que celle-ci dispose d'une quantité suffisante de liquidités pour répondre aux besoins en matière de flux de trésorerie énoncées dans les règles régissant les TH LNH.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2020 et de 2019, la Société :

- a continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- a émis, en mars 2019, des débentures à 4,206 % d'un principal de 250 M$ arrivant à échéance le 21 mars 2050. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150 M$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019;
- a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M$.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 22.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M$ au 31 mars 2020, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. Les marges de crédit au 31 mars 2020 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M$, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M$, comparativement à 82,7 M$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M$, comparativement à 24,4 M$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a versé des cotisations de 6,5 M$ (2019 – 5,5 M$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 18,6 M$ pour le reste de 2020. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en

TABLEAU 22 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

| AU 31 MARS 2020 *(en M$)* | À VUE | MOINS DE 1 AN | ENTRE 1 AN ET 5 ANS | APRÈS 5 ANS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|
| Instruments financiers dérivés | – $ | 25,9 $ | 39,0 $ | 0,7 $ | 65,6 $ |
| Dépôts et certificats | 867,5 | 4,5 | 3,3 | 1,1 | 876,4 |
| Obligations à l'égard d'entités de titrisation | – | 1 565,3 | 5 153,2 | 10,9 | 6 729,4 |
| Contrats de location[1] | – | 25,6 | 52,7 | 21,1 | 99,4 |
| Dette à long terme | – | – | – | 2 100,0 | 2 100,0 |
| Capitalisation des régimes de retraite[2] | – | 18,6 | – | – | 18,6 |
| **Total des obligations contractuelles** | 867,5 $ | 1 639,9 $ | 5 248,2 $ | 2 133,8 $ | 9 889,4 $ |

1. *Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.*
2. *La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2020 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.*

flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

## RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés*

Au 31 mars 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 709,5 M$ (31 décembre 2019 – 720,0 M$) étaient composés de soldes de trésorerie de 92,7 M$ (31 décembre 2019 – 68,0 M$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 616,8 M$ (31 décembre 2019 – 652,0 M$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 331,0 M$ (31 décembre 2019 – 34,5 M$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 115,4 M$ (31 décembre 2019 – 206,5 M$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 170,4 M$ (31 décembre 2019 – 411,0 M$).

Les fonds de clients déposés de 856,0 M$ (31 décembre 2019 – 561,3 M$) représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes de clients et qui sont déposés dans des institutions financières canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

### *Portefeuilles de prêts hypothécaires*

Au 31 mars 2020, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,0 G$ (31 décembre 2019 – 7,2 G$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,7 G$ (31 décembre 2019 – 6,8 G$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 267,0 M$ (31 décembre 2019 – 344,5 M$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 21,3 M$ (31 décembre 2019 – 24,2 M$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,8 G$ (31 décembre 2019 – 3,9 G$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,9 G$ (31 décembre 2019 – 2,9 G$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 70,0 M$ (31 décembre 2019 – 71,9 M$) et à 39,1 M$ (31 décembre 2019 – 37,9 M$), respectivement, au 31 mars 2020. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 4,5 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 4,6 %).

Au 31 mars 2020, une proportion de 58,2 % (31 décembre 2019 – 59,1 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 mars 2020, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,1 M$, comparativement à 2,4 M$ au 31 décembre 2019. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 2,6 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 1,6 M$ au 31 décembre 2019.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 0,7 M$ au 31 décembre 2019, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada adopté pour soutenir les Canadiens et les entreprises face à la COVID-19; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

### *Instruments dérivés*

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 29,9 M$ (31 décembre 2019 – 15,7 M$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de néant au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 0,7 M$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2020. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

Se référer à la note 5 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 6 et 22 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2019, ce swap avait une juste valeur négative de 21,5 M$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 0,9 M$) et une valeur notionnelle en cours de 0,8 G$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 0,8 G$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de

l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 mars 2020, ces swaps avaient une juste valeur de 17,2 M$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 4,9 M$) sur un montant notionnel en cours de 1,7 G$ (31 décembre 2019 – 1,6 G$). Au 31 mars 2020, la juste valeur négative nette de 4,3 M$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 5,8 M$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,6 G$ (31 décembre 2019 – 2,4 G$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 2,0 M$ (31 décembre 2019 – juste valeur positive de 0,6 M$) sur un montant notionnel en cours de 100,6 M$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 180,4 M$).

Au 31 mars 2020, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,8 M$ (31 décembre 2019 – une diminution de 2,0 M$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

*Risque actions*

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 365,6 M$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 357,4 M$), comme l'illustre le tableau 15.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

*Risque de change*

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 38,2 M$ (47,7 M$).

La quote-part du résultat de China AMC et de Personal Capital revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 0,3 M$ (0,2 M$).

## RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 147,5 G$ au 31 mars 2020, comparativement à 166,8 G$ au 31 décembre 2019.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

Depuis la fin de février 2020, les marchés mondiaux ont connu des reculs considérables et une volatilité importante, ce dont il est question dans la rubrique « Évaluation opérationnelle » du présent rapport de gestion.

À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

La Société a accru le nombre de communications qu'elle envoie à ses clients et à d'autres parties prenantes en ce qui a trait à la conjoncture et aux fluctuations des marchés. IG et ses conseillers communiquent activement avec les clients afin de discuter de leurs besoins et de leurs objectifs en matière de planification financière dans le contexte de la COVID-19, et continueront de déployer des efforts en ce sens. La Société a également accru le nombre de communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et ses clients institutionnels, et s'emploie à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès à la gestion de placements afin de garantir qu'ils disposent des outils et des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients dans le contexte de la COVID-19.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

### *2) RISQUE OPÉRATIONNEL*

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

### RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société dispose d'un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les politiques et les procédures de coordination de l'intervention dans les cas où la crise peut se traduire par des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. La Société se soumet à des exercices de simulation chaque année. La



TABLEAU 23 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

| AU 31 MARS 2020 | FONDS D'INVESTISSEMENT | TOTAL |
|---|---|---|
| Trésorerie | 1,7 % | 1,8 % |
| Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme | 5,4 | 5,3 |
| Autres titres à revenu fixe | 29,8 | 29,4 |
| Actions canadiennes | 20,0 | 20,0 |
| Actions étrangères | 40,2 | 40,6 |
| Biens immeubles | 2,9 | 2,9 |
| | 100,0 % | 100,0 % |
| Dollars canadiens | 56,0 % | 55,8 % |
| Dollars américains | 28,5 | 28,3 |
| Autres | 15,5 | 15,9 |
| | 100,0 % | 100,0 % |

Société compte sur une équipe chargée de l'évaluation des crises composée de membres de la haute direction qui ont la responsabilité d'identifier et de gérer les crises. Il revient à cette équipe d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société s'est aussi dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

Pour assurer la santé et la sécurité des employés et des clients de la Société, et contribuer aux efforts visant à réduire la vitesse et l'étendue de la propagation de la COVID-19, la Société a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers et a fermé temporairement ses bureaux.

Le plan de continuité des affaires de la Société s'est avéré efficace, de sorte que la Société a été en mesure de maintenir ses activités et d'offrir des services aux clients en réduisant au minimum les perturbations.

### CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. Les occurrences de ces incidents dans la société en général ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

### RISQUE LIÉ AUX TIERS FOURNISSEURS DE SERVICES

Pour soutenir ses activités d'exploitation, la Société retient régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et lui permettent de gagner en efficience. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. La Société effectue des contrôles diligents et exerce des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

### RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

### ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans

cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

## ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

### *3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE*

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

## RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

### *4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION*

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications, et participe actuellement à des discussions avec les autorités de réglementation alors que le secteur s'efforce de résoudre les enjeux découlant de la COVID-19.

#### RÉFORMES AXÉES SUR LE CLIENT

Le 3 octobre 2019, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont publié les modifications définitives visant les améliorations à apporter aux obligations des personnes inscrites envers leurs clients (les réformes axées sur le client).

Les réformes axées sur le client comprennent des modifications apportées aux règlements qui, une fois mises en œuvre, exigeront des personnes inscrites qu'elles :

- traitent tous les conflits importants au mieux des intérêts du client;
- donnent préséance aux intérêts du client dans l'évaluation de la convenance des placements;
- déploient des efforts accrus pour clarifier les attentes que les clients devraient avoir envers elles.

Les modifications sont entrées en vigueur le 31 décembre 2019 et une période de transition progressive de deux ans est prévue. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont récemment publié une décision de dispense accordant un délai avant la mise en œuvre de certains aspects des modifications apportées aux règlements en raison de la pandémie de COVID-19.

#### COMMISSIONS INTÉGRÉES PAR LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le 19 décembre 2019, les ACVM ont publié un avis annonçant que l'ensemble des provinces et territoires du Canada élimineront les commissions de suivi versées aux courtiers qui exécutent seulement les ordres, mais ne fournissent pas de conseils, tels que les courtiers exécutants. En outre, l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception de l'Ontario, élimineront l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés.

Les modifications de la réglementation devraient être publiées en 2020 et comporter une période de transition de deux ans. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario examinera les diverses méthodes possibles pour éliminer l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés en Ontario.

La Société est d'avis qu'elle est en bonne position pour réagir à ces propositions, car IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel n'offrent plus l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés.

### *5) RISQUES D'ENTREPRISE*

#### CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris le risque géopolitique et l'instabilité gouvernementale, peuvent influer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attitrés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 24 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

### ÉVÉNEMENTS OU PERTES CATASTROPHIQUES

Des événements ou des pertes catastrophiques font référence au risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le niveau de l'actif géré et de l'actif administré de la Société.

La pandémie mondiale de COVID-19 a causé des perturbations économiques, a eu une incidence défavorable sur la conjoncture, a entraîné une volatilité et des reculs importants des marchés des capitaux, et s'est traduite par une hausse du chômage au Canada et à l'échelle internationale.

En réaction à la pandémie, la Société a mis en œuvre ses plans de continuité des affaires et a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers.

Il est difficile de prédire l'ampleur des effets de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales prises pour la contrer sur les économies mondiales, nos clients et nos activités. Cet événement pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats financiers de la Société, selon sa durée et sa gravité.

### PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attitrés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

### RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.



TABLEAU 24 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

| | **31 MARS 2020** | 31 MARS 2019 |
|---|---|---|
| **Société financière IGM Inc.** | | |
| IG Gestion de patrimoine | **10,7 %** | 9,5 % |
| Mackenzie | **17,0 %** | 17,0 % |
| Counsel | **20,7 %** | 20,1 % |

*Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine* – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

*Mackenzie* – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

### RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et nos clients et qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettant l'accent sur trois pilliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Actuellement, nous orientons nos activités de manière à ce qu'elles favorisent la mobilité ascendante des femmes et des personnes faisant partie d'autres groupes sous-représentés. Notre objectif est d'atteindre une proportion d'au moins 35 % de femmes à des postes de haute direction – vice-président et paliers supérieurs – d'ici la fin de 2020. Au 31 mars 2020, ces postes et ceux de conseillers d'IG Gestion de patrimoine étaient occupés par des femmes dans des proportions de 34 % et de 28 %, respectivement. Nous appuyons les principes d'autonomisation des femmes de l'ONU et nous collaborons aussi avec Catalyst, l'Institute for Gender and the Economy et Women in Capital Markets pour faire la promotion de l'égalité des sexes.

La COVID-19 a perturbé considérablement la vie professionnelle et personnelle des gens. Les mesures prises par la Société comprennent les suivantes :

- Mettre en œuvre une stratégie de télétravail afin de maintenir la distanciation sociale pour nos employés et nos conseillers.
- Founir les outils et les processus nécessaires pour permettre à nos employés et à nos conseillers de travailler efficacement de la maison.
- Offrir des programmes d'aide aux employés et d'autres programmes pour favoriser le bien-être mental et physique de nos employés, de nos conseillers et de leurs familles.

### *6) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX*

Les risques environnementaux et sociaux correspondent au risque éventuel de pertes financières ou de dommages découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux touchant nos activités d'exploitation ou activités d'investissement. Les risques environnementaux et sociaux font partie des six catégories de risques compris dans le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Société.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits humains, les normes

du travail, la diversité et l'inclusion et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance de la gestion des risques. Il s'assure notamment que les risques environnementaux et sociaux importants sont cernés, gérés et surveillés de façon appropriée.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité de responsabilité d'entreprise. Ce comité se compose de dirigeants de la Société qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Les sous-conseillers en valeurs d'IG Gestion de patrimoine ont également été tenus de signer les PIR avant la fin de 2019. Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance sur les plans environnemental et social et en matière de gouvernance. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. La Société a été reconnue pour sa performance solide, comme en attestent son inclusion dans la série d'indices FTSE4Good et dans le Jantzi Social Index, et sa position au palmarès Global 100 de 2020 de Corporate Knights.

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Dans le cadre des sondages de 2018 et de 2019, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP comme un chef de file parmi les entreprises présentant de l'information relative aux changements climatiques et elle figure sur sa liste A des entreprises prenant position contre les changements climatiques.

Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs et les autres parties prenantes.

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 4,4 billions de dollars au 31 décembre 2018. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 65 % (2,9 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,5 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 63 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 40 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,8 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2018, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 143 G$ au 31 mars 2020, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 48 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 mars 2020.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 73 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 mars 2020. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

## L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des

compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

### UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

### UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

### DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

### LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

## SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'incertitude accrue causée par la COVID-19 a caractérisé le trimestre clos le 31 mars 2020, ce qui pourrait avoir une incidence sur les hypothèses importantes relatives aux estimations critiques de la Société, comparativement à celles formulées au 31 décembre 2019.

- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. D'après les données financières au 31 mars 2020, la Société a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur. La durée et la gravité des perturbations économiques liées à la COVID-19 et l'affaiblissement des marchés des capitaux qui en découle pourraient avoir une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Société. Par conséquent, les tests de dépréciation subséquents pourraient être effectués en fonction d'hypothèses différentes, ce qui pourrait donner lieu à une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Toute dépréciation entraînerait un ajustement de la valeur comptable de l'actif et une charge sans effet de trésorerie correspondante imputée au bénéfice de la Société.

  Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

  Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.
- *Avantages du personnel* – La Société offre des régimes d'avantages à son personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

  Pour le premier trimestre de 2020, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations définies a bénéficié d'une hausse des taux d'actualisation. Le rendement des obligations de sociétés a augmenté au premier trimestre de 2020, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées du régime de retraite à prestations définies au 31 mars 2020 était de 4,30 %, comparativement à 3,20 % au 31 décembre 2019. L'actif du régime de retraite a diminué pour atteindre 412,2 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 466,5 M$ au 31 décembre 2019. La baisse des actifs du régime est attribuable au rendement du marché, découlant essentiellement de la COVID-19, qui a donné lieu à des pertes actuarielles de 54,0 M$ qui ont été constatées dans les Autres éléments du résultat global. La hausse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a entraîné des gains actuariels de 118,8 M$ qui ont été constatés dans les Autres éléments du résultat global. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 448,2 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 565,6 M$ au 31 décembre 2019. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 36,0 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 99,1 M$ au 31 décembre 2019. Le total des gains actuariels comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global, y compris au titre du régime de retraite à prestations définies, du RRSD et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, s'est établi à 77,7 M$ (56,7 M$ après impôt) pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

## CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société financière IGM n'a effectué aucun changement de méthodes comptables en 2020.

## MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre de 2020, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles présentées au 31 décembre 2019. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 26 des états financiers annuels de la Société.

### DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2020, il y avait 238 308 284 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2020, il y avait 11 672 984 options sur actions en cours; de ce nombre, 6 390 368 pouvaient être exercées. Au 5 mai 2020, ces nombres demeuraient inchangés.

### SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

| *(non audité)*<br>*(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)* | TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS<br>**2020** | <br>2019 |
|---|---|---|
| **Produits** | | |
| Honoraires de gestion et honoraires de conseil | **562 079 $** | 545 224 $ |
| Honoraires d'administration | **101 883** | 101 699 |
| Honoraires de distribution | **88 570** | 89 274 |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | **9 486** | 20 233 |
| Quote-part du résultat des entreprises associées *(note 6)* | **20 045** | 32 650 |
| | **782 063** | 789 080 |
| **Charges** | | |
| Commissions | **269 984** | 274 666 |
| Charges autres que les commissions | **275 862** | 274 438 |
| Charges d'intérêts | **27 307** | 25 216 |
| | **573 153** | 574 320 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | **208 910** | 214 760 |
| Impôt sur le résultat | **48 034** | 45 044 |
| **Bénéfice net** | **160 876** | 169 716 |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | **–** | 2 213 |
| **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires** | **160 876 $** | 167 503 $ |
| Bénéfice par action *(en $)* *(note 14)* | | |
| – De base | **0,68 $** | 0,70 $ |
| – Dilué | **0,68 $** | 0,70 $ |

*(Se reporter aux notes annexes.)*

# ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

| *(non audité)*<br>*(en milliers de dollars canadiens)* | TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS<br>**2020** | <br>2019 |
|---|---|---|
| **Bénéfice net** | **160 876 $** | 169 716 $ |
| **Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt** | | |
| **Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net** | | |
| Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), *déduction faite de l'impôt de (322) $ et de 1 113 $* | **2 068** | (7 138) |
| Avantages du personnel | | |
| Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, *déduction faite de l'impôt de (20 965) $ et de 7 388 $* | **56 696** | (19 980) |
| Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres | | |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), *déduction faite de l'impôt de néant* | **5 569** | (6 691) |
| **Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net** | | |
| Participation dans des entreprises associées et autres | | |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), *déduction faite de l'impôt de (2 277) $ et de (646) $* | **51 581** | 29 358 |
| | **115 914** | (4 451) |
| **Total du bénéfice global** | **276 790 $** | 165 265 $ |

*(Se reporter aux notes annexes.)*

# BILANS CONSOLIDÉS

| *(non audité)*<br>*(en milliers de dollars canadiens)* | **31 MARS 2020** | 31 DÉCEMBRE 2019 |
|---|---|---|
| **Actif** | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | **709 463 $** | 720 005 $ |
| Autres titres de placement *(note 3)* | **365 590** | 357 362 |
| Fonds de clients déposés | **856 028** | 561 269 |
| Débiteurs et autres montants à recevoir | **399 688** | 394 210 |
| Impôt sur le résultat à recouvrer | **35 010** | 11 925 |
| Prêts *(note 4)* | **6 977 493** | 7 198 043 |
| Instruments financiers dérivés | **32 157** | 15 204 |
| Autres actifs | **42 243** | 45 843 |
| Participation dans des entreprises associées *(note 6)* | **1 818 371** | 1 753 882 |
| Immobilisations | **210 082** | 216 956 |
| Commissions de vente inscrites à l'actif | **175 164** | 149 866 |
| Impôt sur le résultat différé | **37 682** | 76 517 |
| Immobilisations incorporelles *(note 7)* | **1 233 288** | 1 230 127 |
| Goodwill *(note 7)* | **2 660 267** | 2 660 267 |
| | **15 552 526 $** | 15 391 476 $ |
| **Passif** | | |
| Créditeurs et charges à payer | **368 668 $** | 434 957 $ |
| Impôt sur le résultat à payer | **6 608** | 4 867 |
| Instruments financiers dérivés | **65 581** | 17 193 |
| Dépôts et certificats | **876 407** | 584 331 |
| Autres passifs | **365 529** | 441 902 |
| Obligations à l'égard d'entités de titrisation | **6 729 364** | 6 913 636 |
| Obligations locatives | **85 814** | 90 446 |
| Impôt sur le résultat différé | **312 934** | 305 049 |
| Dette à long terme | **2 100 000** | 2 100 000 |
| | **10 910 905** | 10 892 381 |
| **Capitaux propres** | | |
| Capital social | | |
| Actions ordinaires | **1 598 381** | 1 597 860 |
| Surplus d'apport | **49 467** | 48 677 |
| Bénéfices non distribués | **3 005 561** | 2 980 260 |
| Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | **(11 788)** | (127 702) |
| | **4 641 621** | 4 499 095 |
| | **15 552 526 $** | 15 391 476 $ |

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 8 mai 2020.

*(Se reporter aux notes annexes.)*

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

| | TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | CAPITAL SOCIAL | | | | | |
| *(non audité)*<br>*(en milliers de dollars canadiens)* | ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES *(note 8)* | ACTIONS ORDINAIRES *(note 8)* | SURPLUS D'APPORT | BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS | CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) *(note 11)* | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES |
| **2020** | | | | | | |
| **Solde au début** | **– $** | **1 597 860 $** | **48 677 $** | **2 980 260 $** | **(127 702) $** | **4 499 095 $** |
| Bénéfice net | – | – | – | **160 876** | – | **160 876** |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt | – | – | – | – | **115 914** | **115 914** |
| Total du bénéfice global | – | – | – | **160 876** | **115 914** | **276 790** |
| Actions ordinaires | | | | | | |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions | – | **521** | – | – | – | **521** |
| Options sur actions | | | | | | |
| Charge de la période | – | – | **814** | – | – | **814** |
| Exercées | – | – | **(24)** | – | – | **(24)** |
| Dividendes sur actions ordinaires | – | – | – | **(134 048)** | – | **(134 048)** |
| Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres | – | – | – | **(1 527)** | – | **(1 527)** |
| **Solde à la fin** | **– $** | **1 598 381 $** | **49 467 $** | **3 005 561 $** | **(11 788) $** | **4 641 621 $** |
| 2019 | | | | | | |
| Solde au début | 150 000 $ | 1 611 263 $ | 45 536 $ | 2 834 998 $ | (45 798) $ | 4 595 999 $ |
| Bénéfice net | – | – | – | 169 716 | – | 169 716 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt | – | – | – | – | (4 451) | (4 451) |
| Total du bénéfice global | – | – | – | 169 716 | (4 451) | 165 265 |
| Actions ordinaires | | | | | | |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions | – | 3 908 | – | – | – | 3 908 |
| Rachetées aux fins d'annulation | – | (1 783) | – | – | – | (1 783) |
| Options sur actions | | | | | | |
| Charge de la période | – | – | 923 | – | – | 923 |
| Exercées | – | – | (212) | – | – | (212) |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | – | – | – | (2 213) | – | (2 213) |
| Dividendes sur actions ordinaires | – | – | – | (135 498) | – | (135 498) |
| Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | – | – | – | 21 468 | (21 468) | – |
| Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres | – | – | – | (87 812) | – | (87 812) |
| Solde à la fin | 150 000 $ | 1 613 388 $ | 46 247 $ | 2 800 659 $ | (71 717) $ | 4 538 577 $ |

*(Se reporter aux notes annexes.)*

# TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

| *(non audité)*<br>*(en milliers de dollars canadiens)* | TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS<br>**2020** | <br>2019 |
|---|---|---|
| **Activités d'exploitation** | | |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | **208 910 $** | 214 760 $ |
| Impôt sur le résultat payé | **(42 113)** | (96 629) |
| Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation | | |
| Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif | **7 684** | 4 781 |
| Commissions de vente inscrites à l'actif versées | **(32 982)** | (12 550) |
| Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs | **20 124** | 19 968 |
| Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes | **9 995** | (16 239) |
| Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | **1 778** | 799 |
| Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres | **(80 417)** | (66 419) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration | **92 979** | 48 471 |
| Versements en trésorerie liés aux provisions au titre de la restructuration | **(2 661)** | (19 625) |
| | **90 318** | 28 846 |
| **Activités de financement** | | |
| (Diminution) augmentation nette des dépôts et des certificats | **(2 480)** | 870 |
| Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation | **240 213** | 426 284 |
| Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres | **(392 383)** | (320 989) |
| Remboursements d'obligations locatives | **(6 066)** | (5 570) |
| Émission de débentures | **–** | 250 000 |
| Émission d'actions ordinaires | **498** | 3 696 |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation | **–** | (9 152) |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés | **–** | (2 213) |
| Dividendes sur actions ordinaires versés | **(134 040)** | (135 498) |
| | **(294 258)** | 207 428 |
| **Activités d'investissement** | | |
| Achat d'autres placements | **(19 085)** | (35 351) |
| Produit de la vente d'autres placements | **472** | 20 219 |
| Augmentation des prêts | **(321 294)** | (293 324) |
| Remboursement des prêts et autres | **547 121** | 341 255 |
| Entrées d'immobilisations, montant net | **(2 942)** | (5 250) |
| Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles | **(10 874)** | (10 151) |
| Investissement dans Personal Capital Corporation | **–** | (66 811) |
| | **193 398** | (49 413) |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | **(10 542)** | 186 861 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | **720 005** | 650 228 |
| **Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin** | **709 463 $** | 837 089 $ |
| Trésorerie | **92 684 $** | 56 119 $ |
| Équivalents de trésorerie | **616 779** | 780 970 |
| | **709 463 $** | 837 089 $ |
| Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Intérêts et dividendes reçus | **69 444 $** | 72 066 $ |
| Intérêts versés | **65 834 $** | 64 169 $ |

*(Se reporter aux notes annexes.)*

# NOTES ANNEXES

31 mars 2020 *(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)*

## NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

## NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, en vertu des méthodes comptables décrites à la présente note et à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc.

L'incertitude accrue découlant de la COVID-19 a caractérisé le trimestre clos le 31 mars 2020, ce qui pourrait avoir une incidence sur les hypothèses importantes relatives aux estimations critiques de la Société par rapport à celles présentées au 31 décembre 2019.

### MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'IASB et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

## NOTE 3 AUTRES TITRES DE PLACEMENT

| | 31 MARS 2020 | | 31 DÉCEMBRE 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | COÛT | JUSTE VALEUR | COÛT | JUSTE VALEUR |
| À la juste valeur par le biais des autres éléments | | | | |
| Investissements d'entreprise du résultat global | **244 989 $** | **303 586 $** | 244 989 $ | 301 196 $ |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Titres de capitaux propres | **1 559** | **1 323** | 1 575 | 1 759 |
| Fonds d'investissement exclusifs | **63 160** | **60 681** | 51 304 | 54 407 |
| | **64 719** | **62 004** | 52 879 | 56 166 |
| | **309 708 $** | **365 590 $** | 297 868 $ | 357 362 $ |

## NOTE 4 PRÊTS

| | ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 AN OU MOINS | 1 AN À 5 ANS | PLUS DE 5 ANS | 31 MARS 2020 TOTAL | 31 DÉCEMBRE 2019 TOTAL |
| **Coût amorti** | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 1 668 971 $ | 5 273 739 $ | 3 817 $ | 6 946 527 $ | 7 198 718 $ |
| Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues | | | | 796 | 675 |
| | | | | 6 945 731 | 7 198 043 |
| **À la juste valeur par le biais du résultat net** | | | | 31 762 | – |
| | | | | 6 977 493 $ | 7 198 043 $ |

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Solde au début | 675 $ | 801 $ |
| Radiations, déduction faite des recouvrements | (337) | (863) |
| Charge pour pertes de crédit | 458 | 737 |
| Solde à la fin | 796 $ | 675 $ |

Au 31 mars 2020, les prêts douteux totalisaient 3 116 $ (31 décembre 2019 – 2 381 $).

La Société travaille avec les clients qui subissent les répercussions financières de la COVID-19 dans le but de reporter leurs versements hypothécaires pour une durée maximale de six mois.

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a fourni des directives visant à favoriser l'application cohérente des exigences liées aux normes IFRS se rapportant à l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le contexte de l'incertitude actuelle causée par la pandémie de COVID-19. Les recommandations comprennent le fait d'évaluer la variation du risque de défaut sur la durée de vie des prêts hypothécaires, de ne pas tenir compte machinalement des pertes de crédit attendues (par exemple, les prolongations des congés de paiement ne devant pas se traduire automatiquement par une hausse importante du risque de crédit), et d'élaborer des estimations à partir de l'information disponible la plus pertinente sur les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions à l'égard de la conjoncture économique. Elles comprennent aussi le suivi continu de tout changement possible et de nouvelle information. Au 31 mars 2020, après avoir tenu compte de l'incidence du programme de report des versements hypothécaires et des directives de l'IASB, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 796 $ au 31 décembre 2019, comparativement à 675 $ au 31 décembre 2019.

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 50,4 M$ (2019 – 54,5 M$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 39,8 M$ (2019 – 44,1 M$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,8 M$ (2019 – 0,3 M$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 2,7 M$ (2019 – montant négatif de 3,4 M$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

## NOTE 5 TITRISATIONS

La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable, sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur négative s'élevait à 4,3 M$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 5,8 M$).

Le gouvernement du Canada a présenté des mesures pour soutenir les Canadiens tout au long de la crise causée par la COVID-19, dans le cadre desquelles les versements hypothécaires peuvent être reportés jusqu'à concurrence de six mois et remboursés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

| 31 MARS 2020 | PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS | OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION | MONTANT NET |
|---|---|---|---|
| Valeur comptable | | | |
| TH LNH et Programme OHC | **3 770 313 $** | **3 790 156 $** | **(19 843) $** |
| PCAA commandité par des banques | **2 919 513** | **2 939 208** | **(19 695)** |
| Total | **6 689 826 $** | **6 729 364 $** | **(39 538) $** |
| Juste valeur | **6 882 802 $** | **6 935 970 $** | **(53 168) $** |
| 31 DÉCEMBRE 2019 | | | |
| Valeur comptable | | | |
| TH LNH et Programme OHC | 3 890 955 $ | 3 938 732 $ | (47 777) $ |
| PCAA commandité par des banques | 2 938 910 | 2 974 904 | (35 994) |
| Total | 6 829 865 $ | 6 913 636 $ | (83 771) $ |
| Juste valeur | 6 907 742 $ | 6 996 953 $ | (89 211) $ |

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## NOTE 6 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

| | LIFECO | CHINA AMC | PERSONAL CAPITAL | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| **31 MARS 2020** | | | | |
| Solde au début | **896 651 $** | **662 694 $** | **194 537 $** | **1 753 882 $** |
| Dividendes | **(16 354)** | **(13 686)** | **–** | **(30 040)** |
| Quote-part des éléments suivants : | | | | |
| Bénéfice (pertes) | **14 305** | **8 856** | **(3 116)** | **20 045** |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements | **12 415** | **45 566** | **16 503** | **74 484** |
| Solde à la fin | **907 017 $** | **703 430 $** | **207 924 $** | **1 818 371 $** |
| 31 MARS 2019 | | | | |
| Solde au début | 967 830 $ | 683 475 $ | – $ | 1 651 305 $ |
| Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) | – | – | 216 952 | 216 952 |
| Dividendes | (16 411) | – | – | (16 411) |
| Quote-part des éléments suivants : | | | | |
| Bénéfice (pertes) | 28 642 | 7 369 | (3 361) | 32 650 |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements | 19 445 | 1 936 | 143 | 21 524 |
| Solde à la fin | 999 506 $ | 692 780 $ | 213 734 $ | 1 906 020 $ |

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans Great-West Lifeco Inc., dans China Asset Management Co., Ltd. et dans Personal Capital Corporation, puisqu'elle exerce une influence notable.

En mars 2020, Lifeco a comptabilisé un ajustement relativement aux changements de base défavorables et aux répercussions des reculs et de la volatilité considérables des marchés causés par la pandémie de COVID-19. La quote-part de cet ajustement après impôt revenant à la Société s'est élevée à environ 8,1 M$ et est incluse dans la quote-part du résultat.

## NOTE 7 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

## NOTE 7 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *(suite)*

Les valeurs comptables du goodwill, des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constituées de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales, et des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée constituées de logiciels et d'autres contrats de gestion sont attribuées à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

| | | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | |
|---|---|---|---|---|
| **AU 31 MARS 2020** | GOODWILL | DURÉE INDÉTERMINÉE | DURÉE DÉTERMINÉE | TOTAL |
| IG Gestion de placement | **1 347 781 $** | **– $** | **127 003 $** | **127 003 $** |
| Mackenzie | **1 168 580** | **1 002 681** | **21 011** | **1 023 692** |
| Autres | **143 906** | **23 055** | **59 538** | **82 593** |
| Total | **2 660 267 $** | **1 025 736 $** | **207 552 $** | **1 233 288 $** |
| AU 31 DÉCEMBRE 2019 | | | | |
| IG Gestion de placement | 1 347 781 $ | – $ | 125 295 $ | 125 295 $ |
| Mackenzie | 1 168 580 | 1 002 681 | 21 800 | 1 024 481 |
| Autres | 143 906 | 23 055 | 57 296 | 80 351 |
| Total | 2 660 267 $ | 1 025 736 $ | 204 391 $ | 1 230 127 $ |

D'après les données financières au 31 mars 2020, la Société a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur. La durée et la gravité des perturbations économiques liées à la COVID-19 et l'affaiblissement des marchés des capitaux qui en découle pourraient avoir une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Société. Par conséquent, des tests de dépréciation subséquents pourraient être effectués en fonction de diverses hypothèses, ce qui pourrait donner lieu à une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Toute dépréciation entraînerait un ajustement de la valeur comptable de l'actif et une charge sans effet de trésorerie correspondante imputée au bénéfice de la Société.

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable en comparaison avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

## NOTE 8 CAPITAL SOCIAL

### AUTORISÉ

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

### ÉMIS ET EN CIRCULATION

| | 31 MARS 2020 | | 31 MARS 2019 | |
|---|---|---|---|---|
| | ACTIONS | VALEUR ATTRIBUÉE | ACTIONS | VALEUR ATTRIBUÉE |
| Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres | | | | |
| Actions privilégiées de premier rang, série B | – | – $ | 6 000 000 | 150 000 $ |
| Actions ordinaires : | | | | |
| Solde au début | **238 294 090** | **1 597 860 $** | 240 885 317 | 1 611 263 $ |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions | **14 194** | **521** | 138 598 | 3 908 |
| Rachetées aux fins d'annulation | – | – | (266 093) | (1 783) |
| Solde à la fin | **238 308 284** | **1 598 381 $** | 240 757 822 | 1 613 388 $ |

### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 26 mars 2019, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, qui est demeurée en vigueur jusqu'au 25 mars 2020. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 4,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 14 mars 2019, soit 1,7 % de celles-ci.

Au cours du premier trimestre de 2020, aucune action ordinaire n'a été rachetée (2019 – 266 093 actions ont été rachetées pour un coût de 9,2 M$). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

## NOTE 9 GESTION DU CAPITAL

Les politiques, procédures et activités de gestion du capital de la Société sont présentées à la section « Sources de financement » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2020 et à la note 18 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2019, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

## NOTE 10 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

| | 31 MARS 2020 | 31 DÉCEMBRE 2019 |
|---|---|---|
| Options sur actions ordinaires | | |
| – En circulation | **11 672 984** | 10 529 360 |
| – Pouvant être exercées | **6 390 368** | 5 470 178 |

Au premier trimestre de 2020, la Société a attribué 1 537 165 options à des salariés (2019 – 1 485 310). La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 a été estimée à 1,31 $ l'option (2019 – 1,82 $) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. À la date d'attribution, le cours de clôture de l'action était de 36,41 $. Les autres hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

| | TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| Prix d'exercice | **38,65 $** | 34,29 $ |
| Taux d'intérêt sans risque | **1,32 %** | 2,07 % |
| Durée de vie attendue des options | **7 ans** | 7 ans |
| Volatilité attendue | **17,00 %** | 18,00 % |
| Taux de rendement attendu des dividendes | **6,18 %** | 6,56 % |

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution.

## NOTE 11 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

| **31 MARS 2020** | AVANTAGES DU PERSONNEL | AUTRES TITRES DE PLACEMENT | PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Solde au début | **(165 947) $** | **46 363 $** | **(8 118) $** | **(127 702) $** |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | **56 696** | **2 068** | **57 150** | **115 914** |
| Solde à la fin | **(109 251) $** | **48 431 $** | **49 032 $** | **(11 788) $** |
| 31 MARS 2019 | | | | |
| Solde au début | (149 052) $ | 57 234 $ | 46 020 $ | (45 798) $ |
| Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) | (19 980) | (7 138) | 22 667 | (4 451) |
| Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | – | (21 468) | – | (21 468) |
| Solde à la fin | (169 032) $ | 28 628 $ | 68 687 $ | (71 717) $ |

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

Pour le premier trimestre de 2020, les taux d'actualisation ont augmenté de 1,1 %, ce qui est principalement attribuable à la COVID-19. Le profit réalisé sur ces taux d'actualisation à la hausse a été en partie contrebalancé par la diminution des actifs découlant des réductions sur les marchés. Par conséquent, au cours du premier trimestre de 2020, la Société a comptabilisé dans les Autres éléments du résultat global un gain actuariel net de 56,7 M$, déduction faite de l'impôt, au titre de ses régimes d'avantages du personnel.

## NOTE 12 GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société sont présentées à la section intitulée « Instruments financiers » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2020 et à la note 21 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2019, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

### RÉPERCUSSIONS DE LA COVID-19

La Société a déterminé les répercussions de la COVID-19 sur ses risques financiers dans les sphères suivantes :

#### *LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT*

Le gouvernement du Canada a présenté des mesures pour soutenir les Canadiens tout au long de la crise causée par la COVID-19 dans le cadre desquelles les versements hypothécaires peuvent être reportés jusqu'à concurrence de six mois et remboursés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Alors que la Société titrise des prêts hypothécaires conformément aux règles régissant les TH LNH, elle a l'obligation d'effectuer promptement un paiement d'intérêts et des paiements de principal, ce qui créera un écart temporel entre les montants reçus des clients qui reportent des versements hypothécaires et les montants versés conformément aux règles régissant les TH LNH. Tous les prêts hypothécaires se conformant aux règles régissant les TH LNH sont assurés en cas de défaut.

La Société est d'avis que ses flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, ses soldes de trésorerie disponibles et ses sources de financement accessibles au moyen de ses marges de crédit sont suffisants pour répondre aux besoins en matière de liquidités de la Société.

#### *RISQUE DE CRÉDIT*

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M$ au 31 mars 2020, comparativement à 0,7 M$ au 31 décembre 2019, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu de ce qui suit : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 visant à soutenir les Canadiens et les entreprises; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec les clients; v) la simulation de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

## NOTE 13 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

## NOTE 13 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

| | | JUSTE VALEUR | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | VALEUR COMPTABLE | NIVEAU 1 | NIVEAU 2 | NIVEAU 3 | TOTAL |
| **31 MARS 2020** | | | | | |
| **Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur** | | | | | |
| Autres titres de placement | | | | | |
| – Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | **303 586 $** | **– $** | **– $** | **303 586 $** | **303 586 $** |
| – Juste valeur par le biais du résultat net | **62 004** | **61 661** | **–** | **343** | **62 004** |
| Prêts | | | | | |
| – Juste valeur par le biais du résultat net | **31 762** | **–** | **31 762** | **–** | **31 762** |
| Instruments financiers dérivés | **32 157** | **–** | **29 750** | **2 407** | **32 157** |
| **Actifs financiers comptabilisés au coût amorti** | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| – Coût amorti | **6 945 731** | **–** | **256 822** | **6 882 802** | **7 139 624** |
| **Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur** | | | | | |
| Instruments financiers dérivés | **65 581** | **–** | **41 670** | **23 911** | **65 581** |
| **Passifs financiers comptabilisés au coût amorti** | | | | | |
| Dépôts et certificats | **876 407** | **–** | **876 717** | **–** | **876 717** |
| Obligations à l'égard d'entités de titrisation | **6 729 364** | **–** | **–** | **6 935 970** | **6 935 970** |
| Dette à long terme | **2 100 000** | **–** | **2 274 390** | **–** | **2 274 390** |
| 31 DÉCEMBRE 2019 | | | | | |
| **Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur** | | | | | |
| Autres titres de placement | | | | | |
| – Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 301 196 $ | – $ | – $ | 301 196 $ | 301 196 $ |
| – Juste valeur par le biais du résultat net | 56 166 | 55 603 | – | 563 | 56 166 |
| Instruments financiers dérivés | 15 204 | – | 10 762 | 4 442 | 15 204 |
| **Actifs financiers comptabilisés au coût amorti** | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| – Coût amorti | 7 198 043 | – | 366 020 | 6 907 743 | 7 273 763 |
| **Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur** | | | | | |
| Instruments financiers dérivés | 17 193 | – | 11 845 | 5 348 | 17 193 |
| **Passifs financiers comptabilisés au coût amorti** | | | | | |
| Dépôts et certificats | 584 331 | – | 584 662 | – | 584 662 |
| Obligations à l'égard d'entités de titrisation | 6 913 636 | – | – | 6 996 953 | 6 996 953 |
| Dette à long terme | 2 100 000 | – | 2 453 564 | – | 2 453 564 |

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au premier trimestre de 2020 ni en 2019.

## NOTE 13 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

| | SOLDE AU 1ER JANVIER | PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET[1] | PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | ACHATS ET ÉMISSIONS | RÈGLEMENTS | TRANSFERTS (SORTIES) | SOLDE AU 31 MARS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **31 MARS 2020** | | | | | | | |
| Autres titres de placement | | | | | | | |
| – Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | **301 196 $** | **– $** | **2 390 $** | **– $** | **– $** | **– $** | **303 586 $** |
| – Juste valeur par le biais du résultat net | **563** | **(220)** | **–** | **–** | **–** | **–** | **343** |
| Instruments financiers dérivés, montant net | **(906)** | **(21 718)** | **–** | **956** | **(164)** | **–** | **(21 504)** |
| 31 MARS 2019 | | | | | | | |
| Autres titres de placement | | | | | | | |
| – Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 372 396 $ | – $ | (8 251) $ | 17 891 $ | – $ | (150 141) $[2] | 231 895 $ |
| – Juste valeur par le biais du résultat net | 552 | 67 | – | – | – | – | 619 |
| Instruments financiers dérivés, montant net | 4 899 | (9 148) | – | (973) | 304 | – | (5 526) |

1. *Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les états consolidés du résultat net.*
2. *Reclassement de l'investissement dans Personal Capital du poste Autres titres de placement (juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) vers le poste Participations dans des entreprises associées (méthode de la mise en équivalence).*

## NOTE 14 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

| | TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS | |
|---|---|---|
| | **2020** | 2019 |
| **Bénéfice** | | |
| Bénéfice net | **160 876 $** | 169 716 $ |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | **–** | 2 213 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | **160 876 $** | 167 503 $ |
| **Nombre d'actions ordinaires** *(en milliers)* | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | **238 302** | 240 941 |
| Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation[1] | **14** | – |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué | **238 316** | 240 941 |
| **Bénéfice par action ordinaire** *(en dollars)* | | |
| De base | **0,68 $** | 0,70 $ |
| Dilué | **0,68 $** | 0,70 $ |

1. *Exclut 2 025 milliers d'actions pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (2019 – 3 013 milliers d'actions) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.*

## NOTE 15 COVID-19

Les gouvernements à l'échelle planétaire ont mis en place des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus (« COVID-19 »). Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyager, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont provoqué une grande volatilité et un affaiblissement important sur les marchés boursiers mondiaux et des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale, se traduisant par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La Société a mis en œuvre son plan de continuité des affaires en raison de ces événements, lequel comprend le recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers et un soutien accru à l'infrastructure informatique de la Société.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Par conséquent, il est impossible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

## NOTE 16 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine
- Placements Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

IG Gestion de patrimoine tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Ce secteur tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par IG Gestion de patrimoine découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Placements Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco, dans China AMC et dans Personal Capital (se reporter à la note 6), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

## NOTE 16 INFORMATION SECTORIELLE *(suite)*

2020

| TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS | IG GESTION DE PATRIMOINE | PLACEMENTS MACKENZIE | ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Produits | | | | |
| Honoraires de gestion et honoraires de conseil | 368 105 $ | 176 007 $ | 17 967 $ | 562 079 $ |
| Honoraires d'administration | 72 774 | 24 874 | 4 235 | 101 883 |
| Honoraires de distribution | 38 695 | 1 481 | 48 394 | 88 570 |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | 8 713 | (2 756) | 3 529 | 9 486 |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | – | – | 20 045 | 20 045 |
| | 488 287 | 199 606 | 94 170 | 782 063 |
| Charges | | | | |
| Commissions | 149 496 | 75 423 | 45 065 | 269 984 |
| Charges autres que les commissions | 165 364 | 88 474 | 22 024 | 275 862 |
| | 314 860 | 163 897 | 67 089 | 545 846 |
| Bénéfice avant les éléments suivants | 173 427 $ | 35 709 $ | 27 081 $ | 236 217 |
| Charges d'intérêts[1] | | | | 27 307 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | | | | 208 910 |
| Impôt sur le résultat | | | | 48 034 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | 160 876 $ |
| Actifs identifiables | 8 502 927 $ | 1 160 888 $ | 3 228 444 $ | 12 892 259 $ |
| Goodwill | 1 347 781 | 1 168 580 | 143 906 | 2 660 267 |
| Total de l'actif | 9 850 708 $ | 2 329 468 $ | 3 372 350 $ | 15 552 526 $ |

1. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.*

## NOTE 16 INFORMATION SECTORIELLE *(suite)*

2019

| TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS | IG GESTION DE PATRIMOINE | PLACEMENTS MACKENZIE | ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Produits | | | | |
| Honoraires de gestion et honoraires de conseil | 358 153 $ | 168 278 $ | 18 793 $ | 545 224 $ |
| Honoraires d'administration | 73 949 | 23 272 | 4 478 | 101 699 |
| Honoraires de distribution | 41 112 | 1 439 | 46 723 | 89 274 |
| Produits tirés des placements nets et autres produits | 10 038 | 4 179 | 6 016 | 20 233 |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | – | – | 32 650 | 32 650 |
| | 483 252 | 197 168 | 108 660 | 789 080 |
| Charges | | | | |
| Commissions | 156 984 | 72 448 | 45 234 | 274 666 |
| Charges autres que les commissions | 162 926 | 88 790 | 22 722 | 274 438 |
| | 319 910 | 161 238 | 67 956 | 549 104 |
| Bénéfice avant les éléments suivants | 163 342 $ | 35 930 $ | 40 704 $ | 239 976 |
| Charges d'intérêts[1] | | | | 25 216 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | | | | 214 760 |
| Impôt sur le résultat | | | | 45 044 |
| Bénéfice net | | | | 169 716 |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | | | | 2 213 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | | | | 167 503 $ |
| Actifs identifiables | 9 065 689 | 1 183 641 | 3 060 625 | 13 309 955 |
| Goodwill | 1 347 781 | 1 168 580 | 143 906 | 2 660 267 |
| Total de l'actif | 10 413 470 $ | 2 352 221 $ | 3 204 531 $ | 15 970 222 $ |

1. *Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.*

# PARGESA HOLDING SA

PARTIE D

Le document ci-joint donne de l'information concernant les résultats financiers de Pargesa Holding SA, tels qu'ils ont été publiés par Pargesa Holding SA.

# Pargesa Holding SA

La Corporation Financière Power et le groupe Frère, de Charleroi, en Belgique, détiennent chacun une participation de 50,0 % dans Parjointco N.V., une société néerlandaise qui, au 31 mars 2020, détenait quant à elle une participation de 55,5 % dans Pargesa Holding SA (Pargesa), la société mère du groupe Pargesa, représentant 75,4 % des droits de vote dans cette société. Le siège social de Pargesa est situé à Genève, en Suisse, et ses actions sont cotées à la Bourse de la Suisse (SIX : PARG). Le groupe Pargesa détient des participations dans un nombre limité de grandes entreprises européennes.

Au 31 mars 2020, la structure du groupe se présentait de la façon suivante [a] :

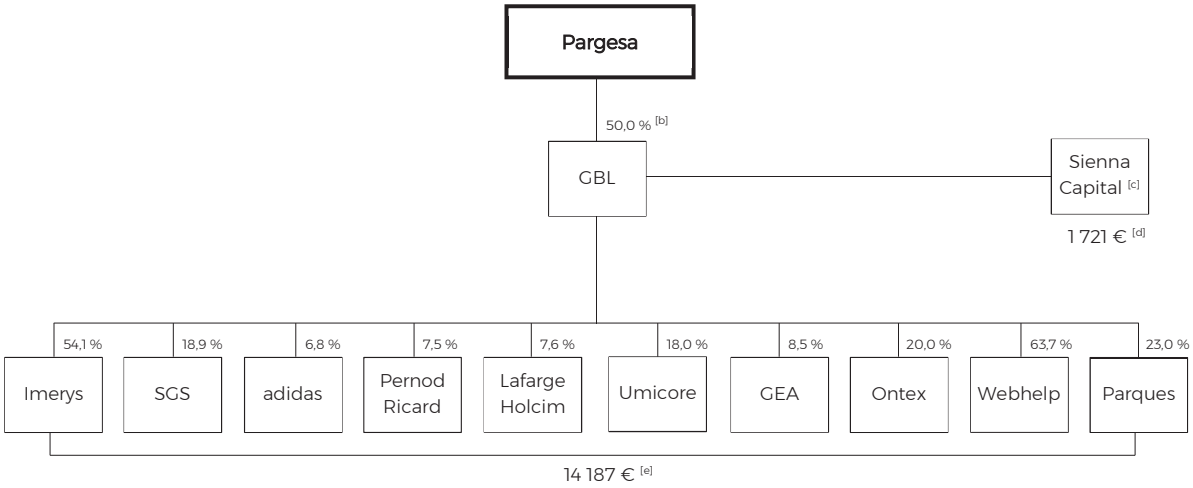


[a] L'organigramme reprend les sociétés opérationnelles du portefeuille et de Sienna Capital. Le % représente le % de détention total selon la définition figurant dans le lexique qui se trouve plus loin dans ce rapport.

[b] 51,9 % en droits de vote (et en intérêts économiques) compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL.

[c] Regroupe des participations dans des fonds d'investissement alternatifs, évaluées à leur juste valeur.

[d] Valeur estimative[1] en millions d'euros au 31 mars 2020.

[e] Les sociétés opérationnelles (Investissements cotés et Actifs privés) au 31 mars 2020 sont valorisées selon les principes retenus pour l'actif net réévalué [1]. La valeur est exprimée en millions d'euros.

Pargesa détient une participation dans Groupe Bruxelles Lambert (GBL), une société de portefeuille dont le siège social est à Bruxelles, en Belgique, et qui est cotée à la bourse Euronext (EBR : GBLB). Au 31 mars 2020, GBL détenait une participation dans les sociétés suivantes :

INVESTISSEMENTS COTÉS

- Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels
- SGS (SIX : SGSN) – contrôle, vérification et certification
- adidas (XETR : ADS) – conception et distribution de vêtements de sport
- Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux
- LafargeHolcim (SIX : HOLN et EPA : LHN) – ciment, granulats et béton
- Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux
- GEA (XETR : G1A) – un fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons
- Ontex (EBR : ONTEX) – produits d'hygiène jetables

ACTIFS PRIVÉS

- Webhelp – expérience client et services d'impartition de processus d'entreprise
- Parques – exploitation de parcs de loisirs régionaux

[1] Selon les principes d'évaluation décrits dans la définition de l'actif net réévalué du lexique qui se trouve plus loin dans ce rapport.

## Principales données financières[2]

| [en millions de francs suisses, sauf indication contraire]<br>[non audité] | 31 mars 2020 | 31 mars 2019 | 31 décembre 2019 | Variation [a] % |
|---|---|---|---|---|
| Résultat net consolidé (quote-part groupe) | 6 | 91 | 391 | -93,3 |
| Actif net réévalué | 8 300 | 10 179 | 10 946 | -24,2 |
| Capitalisation boursière | 5 434 | 6 607 | 6 814 | -20,3 |
| Endettement net [b] | 107 | 178 | 116 | -7,8 |
| Loan to value [c] | 1,3 % | 1,7 % | 1,0 % | |

[a] Variation entre la fin mars 2020 et la fin mars 2019 pour le résultat net consolidé et entre la fin mars 2020 et la fin décembre 2019 pour l'actif net réévalué, la capitalisation boursière et l'endettement net.

[b] En incluant 50 % de l'endettement net de GBL, l'endettement net de Pargesa atteint 344 M FS à la fin mars 2020 contre 532 M FS à la fin décembre 2019 - voir le tableau dans la section « Actif net réévalué ».

[c] Ce ratio se calcule sur base de (i) l'endettement net direct de Pargesa rapporté à (ii) la valeur du portefeuille de Pargesa.

Le résultat net consolidé de Pargesa (part du groupe) du premier trimestre 2020 s'établit à 6 M FS comparativement à 91 M FS au premier trimestre de l'exercice 2019. Le résultat du premier trimestre 2020 est affecté principalement par la contribution négative de 72,9 M FS de l'activité private equity et autres fonds d'investissement, ce pôle d'activités subissant des ajustements négatifs de juste valeur.

# Faits saillants

- Au niveau des investissements cotés:
  - En mars et avril 2019, GBL a procédé à des ventes à terme pour 15,9 millions de titres Total (représentant 0,6 % du capital). Ces ventes à terme, dont l'échéance était le 24 janvier 2020, ont été effectuées à un prix spot moyen de 50,52 € et à un prix à terme moyen de 48,37 € par action pour un montant global de 771 M€. La plus-value générée par ces ventes s'élève à 411 M€, mais n'impacte pas le résultat net consolidé 2020 de GBL, conformément à la norme IFRS 9. Suite au débouclage de cette opération, la détention de GBL dans Total a été réduite à 0,01 %. GBL a continué à percevoir les dividendes sur les titres cédés jusqu'à la date d'échéance.
  - Le 4 février 2020, GBL a participé à hauteur de 374 M€ au placement privé de titres SGS réalisé par la famille Von Finck à un prix de 2 425 FS par action. Consécutivement à cet investissement, la détention par GBL du capital de SGS a augmenté de 16,7 % à la fin 2019 à 18,9 %. La participation était valorisée à 3 033 M€ au 31 mars 2020.
  - Le conseil d'administration de GBL du 19 septembre 2019 a approuvé une seconde enveloppe de 250 M€ allouée à des rachats d'actions propres. Cette autorisation est valable jusqu'en avril 2021. Suite à des acquisitions effectuées par GBL en 2020, le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL s'établit à 51,9 % au 31 mars 2020 contre 51,7 % au 31 décembre 2019.
  - Le 28 avril 2020, les actionnaires de GBL ont approuvé, lors d'une assemblée générale extraordinaire, l'introduction du droit de vote double.
- Au niveau de Sienna Capital :

  À la fin mars 2020, l'actif net réévalué de Sienna Capital s'élevait à 1 721 M€ contre 1 785 M€ au 31 décembre 2019. Durant le premier trimestre 2020, GBL a investi 132 M€ dans les actifs alternatifs de Sienna Capital et à l'issue de ce trimestre ses engagements (montant non appelé) s'élevaient à 508 M€ (466 M€ au 31 décembre 2019).

  L'activité de Sienna Capital au cours de l'exercice s'analyse comme suit:

  - Sagard

    En mars 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de 150 M€ dans le nouveau fonds géré par Sagard SAS, Sagard 4.

    À cette même période, le fonds Sagard 2 a finalisé la cession de Ceva Santé Animale (« Ceva ») dont il était actionnaire depuis 2010. Avec 1,2 G€ de chiffre d'affaires en 2019, Ceva est devenu en quelques années l'un des leaders mondiaux de la santé animale, bénéficiant d'une croissance organique soutenue et d'une stratégie ambitieuse de croissance externe. Sienna Capital a réinvesti dans le groupe au travers des fonds Sagard 3 et Sagard 4 qui conservent une participation minoritaire dans le nouveau tour de table de Ceva.

[2] Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le lexique qui se trouve plus loin dans ce rapport.

# Présentation des résultats selon les normes comptables IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat consolidé selon les normes comptables IFRS est la suivante :

| [en millions de francs suisses, sauf indication contraire]<br>[non audité] | 31 mars 2020 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|
| Produits d'exploitation | 1 654,7 | 1 458,6 |
| Charges d'exploitation | (1 550,9) | (1 383,4) |
| Autres produits et charges | (6,6) | 8,8 |
| **Résultat opérationnel** | 97,2 | 84,0 |
| Dividendes et intérêts sur investissements à long terme | 120,1 | 100,1 |
| Autres résultats financiers | (130,1) | 43,3 |
| Impôts | (25,9) | (37,6) |
| Résultat dans les entreprises associées et coentreprises | (25,8) | 11,2 |
| **Résultat net consolidé** [tiers inclus] | 35,5 | 201,0 |
| Revenant aux intérêts minoritaires | (29,4) | (110,0) |
| **Revenant aux actionnaires de Pargesa** [part du groupe] | 6,1 | 91,0 |
| *Résultat net de base par action, part du groupe [FS]* | *0,07* | *1,07* |
| Nombre moyen d'actions [en milliers] | 84 702 | 84 699 |
| Taux de change moyen €/FS | 1,067 | 1,132 |

Le résultat opérationnel IFRS progresse de 15,7 % et s'établit à 97,2 M FS au premier trimestre 2020, à comparer à 84,0 M FS au 31 mars 2019. Cette évolution résulte notamment de l'intégration du résultat opérationnel du trimestre de Webhelp (26 M FS), suite à l'acquisition de ce groupe par GBL en fin d'année 2019. La progression a cependant été partiellement compensée par la baisse du résultat opérationnel d'Imerys (-13 M FS).

Le poste dividendes et intérêts sur investissements à long terme progresse de 20 % et s'établit à 120,1 M FS au premier trimestre 2020 contre 100,1 M FS en 2019. Il comprend principalement le dividende net relatif à SGS pour 115,0 M FS. L'augmentation observée résulte de l'acquisition d'actions SGS en février 2020, de l'augmentation du dividende unitaire versé par SGS à GBL ainsi que des remboursements par les autorités fiscales françaises de retenues à la source qui avaient été pratiquées sur des dividendes Total et Engie perçus entre 2016 et 2017. Ces différents éléments font plus que compenser les effets de la baisse du taux de change €/FS. La contribution des autres dividendes interviendra à partir du deuxième trimestre.

La diminution des autres résultats financiers, en perte de -130,1 M FS en 2020 contre +43,3 M FS en 2019 résulte principalement, en 2020, de la variation négative de juste valeur des fonds de private equity et autres fonds non consolidés.

La variation négative du poste résultat dans les entreprises associées et coentreprises représente principalement la contribution négative de Piolin II/Parques du 1er janvier au 31 mars 2020 pour 16,4 M FS, ainsi que la baisse de la contribution de l'activité private equity. Au 31 mars 2019, Parques n'ayant pas communiqué ses résultats pour le premier trimestre 2019 avant la date de publication du groupe, aucune quote-part du résultat de cette participation n'avait été comptabilisée.

# Présentation économique des résultats de Pargesa

La présentation du résultat économique ci-après permet d'apprécier différemment la composition des résultats du groupe.

Le résultat économique au 31 mars 2020 s'analyse comme suit :

| [en millions de francs suisses, sauf indication contraire]<br>[non audité] | | 31 mars 2020 | 31 mars 2019 |
|---|---|---|---|
| **Contribution du portefeuille au résultat courant** | | | |
| **Participations consolidées (intégration globale ou mise en équivalence) :** | | | |
| Imerys | quote-part du résultat courant net | 14,8 | 23,6 |
| Piolin II/Parques | quote-part du résultat courant net | (8,1) | – |
| Webhelp | quote-part du résultat courant net | 4,0 | – |
| **Participations non consolidées (dividendes nets) :** | | | |
| SGS | | 59,6 | 50,4 |
| Total | | (5,1) | – |
| Autres dividendes | | 0,6 | 0,6 |
| Autres [a] | | 7,2 | – |
| **Contribution de l'activité private equity et autres fonds d'investissement** | | (72,9) | 11,0 |
| **Contribution du portefeuille au résultat courant** | | 0,1 | 85,6 |
| *soit par action [FS]* | | – | *1,01* |
| **Contributions des holdings au résultat courant** | | | |
| Produits (charges) financiers nets | | 17,2 | 16,6 |
| Frais généraux et impôts | | (6,5) | (8,7) |
| **Résultat courant** | | 10,8 | 93,5 |
| *soit par action [FS]* | | *0,13* | *1,10* |
| Résultat non courant des participations consolidées [b] | | (4,7) | (2,5) |
| **Résultat net (part du groupe)** | | 6,1 | 91,0 |
| *soit par action [FS]* | | *0,07* | *1,07* |
| Nombre moyen d'actions [en milliers] | | 84 702 | 84 699 |
| Taux de change moyen €/FS | | 1,067 | 1,132 |

[a] Voir commentaire à la section « Participations non consolidées (dividendes nets) » plus loin dans ce rapport.

[b] Quote-part de Pargesa du résultat non courant net des participations consolidées.

Les résultats proviennent pour l'essentiel du groupe GBL, dont les résultats sont exprimés en euros. Le taux de change moyen €/FS est de 1,067 pour le premier trimestre 2020, contre 1,132 pour la période équivalente en 2019, soit une variation de -5,8 %. Par ailleurs, à la suite d'acquisitions d'actions propres par GBL intervenues en 2020 et en 2019 (voir la section « Faits saillants » ci-dessus), le taux de consolidation de Pargesa dans GBL (hors intérêts minoritaires) s'établit à 51,9 % au 31 mars 2020, contre 51,0 % au 31 mars 2019.

## Résultat courant

Le résultat courant du premier trimestre s'élève à 10,8 M FS, à comparer à 93,5 M FS pour les trois premiers mois de 2019. La variation de -82,7 M FS comprend principalement la progression des dividendes (+11,3 M FS) réduite par la diminution de la contribution des participations consolidées (-12,9 M FS) ainsi que par la baisse de la contribution de l'activité private equity et autres fonds d'investissement (-83,9 M FS).

## Participations consolidées (intégration globale ou mise en équivalence)

### Imerys

Le résultat courant net (part du groupe) publié par Imerys (participation consolidée par intégration globale) a diminué de 75 M€ au premier trimestre 2019 à 49 M€ au premier trimestre 2020. Compte tenu de la baisse du taux de change moyen €/FS, la quote-part de Pargesa dans le résultat courant net d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève ainsi à 14,8 M FS au 31 mars 2020, contre 23,6 M FS au 31 mars 2019. Cette moindre performance est liée (i) à une demande plus faible dans les secteurs de l'automobile et de la sidérurgie ainsi que sur les marchés asiatique et européen, entraînant une diminution des volumes de ventes du groupe et (ii) à l'impact négatif de la déconsolidation des filiales nord-américaines de talc. L'impact de cette baisse a été partiellement compensé par l'effet positif des prix et des mesures de réduction des coûts et par la bonne tenue des ventes sur les marchés de la consommation, des applications médicales et de l'emballage.

### Piolin II/Parques

Pour la période du 1er janvier au 31 mars 2020, Piolin II/Parques a contribué au résultat courant pour un montant de -8,1 M€ en quote-part Pargesa (aucune quote-part du résultat de cette participation n'avait été comptabilisée pour la période correspondante en 2019).

### Webhelp

Au premier trimestre 2020, Webhelp a contribué au résultat courant pour un montant de 4,0 M FS en quote-part Pargesa (au premier trimestre 2019, Webhelp ne contribuait pas encore au résultat).

## Participations non consolidées (dividendes nets)

Les contributions de SGS, Total, LafargeHolcim, Pernod Ricard, adidas, Umicore, GEA et Ontex représentent les quotes-parts de Pargesa dans les dividendes nets comptabilisés par GBL. Généralement, seul SGS contribue au résultat courant du premier trimestre de l'année, les autres participations ne contribuant au résultat qu'à partir du deuxième trimestre. La contribution des participations non consolidées s'établit à 62,3 M FS au 31 mars 2020, contre 51,0 M FS pour la même période l'année passée.

La contribution de SGS s'est élevée à 59,6 M FS en 2020, contre 50,4 M FS en 2019. La variation de la contribution d'une année sur l'autre résulte de l'impact sur le dividende de l'acquisition d'actions SGS en février 2020 ainsi que de l'augmentation du dividende unitaire versé par SGS à GBL (80 FS, contre 78 FS en 2019, en progression de 2,6 %).

La contribution négative de Total au premier trimestre 2020, soit -5,1 M FS, traduit l'impact des ventes à terme des actions de cette société réalisées par GBL en 2019 et échéant en janvier 2020.

La ligne « Autres » comprend essentiellement des remboursements pour 7,2 M FS (quote-part Pargesa) par les autorités fiscales françaises au titre de retenues à la source qui avaient été pratiquées sur des dividendes Engie et Total perçus entre 2016 et 2017.

## Contribution de l'activité private equity et autres fonds d'investissement

La contribution de l'activité private equity et autres fonds d'investissement regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL par l'intermédiaire de sa filiale Sienna Capital, ainsi que les frais généraux et de gestion correspondants. Pour le premier trimestre 2020, la contribution nette de cette activité s'est élevée à -72,9 M FS, contre +11,0 M FS en 2019, soit une variation négative de 83,9 M FS.

La contribution pour le premier trimestre 2020 inclut notamment la contribution des fonds consolidés, soit -8,8 M FS (-2,9 M FS au premier trimestre 2019) ainsi que la variation de juste valeur au cours de la période des fonds qui ne sont pas consolidés pour -61,6 M FS (+14,2 M FS au premier trimestre 2019). Cette variation doit être mise en perspective avec la détérioration significative, en fin de trimestre, des conditions de marché.

## Produits (charges) financiers nets

Le poste produits (charges) financiers nets, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'est élevé à +17,2 M FS pour le premier trimestre 2020, contre +16,6 M FS au premier trimestre 2019 et inclut notamment :

- Les produits et charges d'intérêts enregistrés au niveau de Pargesa ainsi que la quote-part de ceux enregistrés par GBL ont représenté -2,6 M FS au premier trimestre 2020, contre -1,7 M FS au premier trimestre 2019;
- Les résultats (latents ou réalisés) enregistrés par GBL sur les activités de trading (incluant les dividendes perçus) et sur les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion du portefeuille de +0,1 M FS en 2020 en quote-part Pargesa (+9,1 M FS en 2019);
- L'impact de la mise à la valeur de marché des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables en actions LafargeHolcim émises par GBL en septembre 2019 et qui s'élève à +22,5 M FS en quote-part Pargesa au premier trimestre 2020.

## Frais généraux et impôts

Le poste des frais généraux et impôts représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

## Résultat non courant

### Résultat non courant des participations consolidées

Le résultat non courant des participations dans des société opérationnelles consolidées s'établit à une perte de 4,7 M FS au premier trimestre 2020 (perte de 2,5 M FS en 2019) et comprend la quote-part de Pargesa du résultat non courant d'Imerys, Piolin II/Parques et Webhelp.

## Résultat net

Après prise en compte de ces divers éléments, le résultat net économique (part du groupe) du premier trimestre 2020 s'établit à 6,1 M FS contre 91,0 M FS au 31 mars 2019.

Le résultat net d'Imerys inclus dans le résultat (part du groupe) s'établit à 13,2 M FS (contre 21,1 M FS au premier trimestre 2019).

Le détail des résultats d'Imerys peut être consulté sur son site internet.

Il est précisé qu'en application d'IFRS 9, la plus-value réalisée par GBL en 2020 sur la vente à terme de 0,6 % du capital de Total, qui s'élève à 321 M FS en quote-part Pargesa (incluant un résultat de change sur la cession pour Pargesa), a été inscrite directement dans les fonds propres sans transiter par le compte de résultat.

## Actif net réévalué

Le tableau ci-dessous donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 31 mars 2020. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant d'une part les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL et, d'autre part, la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change de clôture pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change de clôture pour les fonds (private equity et autres fonds d'investissement) de Sienna Capital et les autres participations non cotées (Webhelp et Piolin II/Parques).

Au 31 mars 2020, l'actif net réévalué de Pargesa se chiffrait à 98,0 FS par action (129,2 FS par action à la fin 2019), en baisse de 24,2 %. Il se chiffrait à 104,2 FS par action au 30 avril 2020.

Le cours de bourse de l'action Pargesa s'établissait à 64,2 FS par action au 31 mars 2020, soit une baisse de 20,3 % par rapport à la fin 2019 (80,5 FS par action). En date du 30 avril 2020, le cours de bourse était de 68,7 FS, en baisse de 14,7 % par rapport à la fin 2019, dans un environnement économique et financier marqué par les incertitudes liées aux conséquences de la pandémie du Covid-19.

L'actif net réévalué de Pargesa au 31 mars 2020 s'analyse comme suit :

| Actif net réévalué de Pargesa [a] | | | | | 31 mars 2020 | 31 décembre 2019 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| [en millions de francs suisses, sauf indication contraire] | % de détention total [a] | % d'intérêt transitif [a] | Cours de bourse en devises | Valeur transitive [a] | Poids en % du total | Valeur transitive |
| **Participations cotées :** | | | | | | |
| SGS | 18,9 | 9,5 | 2 242,0 FS | 1 605 | 19 | 1 679 |
| adidas | 6,8 | 3,4 | 205,9 € | 1 494 | 18 | 2 144 |
| Pernod Ricard | 7,5 | 3,8 | 129,5 € | 1 363 | 16 | 1 721 |
| LafargeHolcim | 7,6 | 3,8 | 35,4 FS | 825 | 10 | 1 253 |
| Umicore | 18,0 | 9,0 | 31,9 € | 747 | 9 | 1 043 |
| Imerys | 54,1 | 27,1 | 22,9 € | 521 | 6 | 878 |
| GEA | 8,5 | 4,3 | 18,7 € | 152 | 2 | 246 |
| Ontex | 20,0 | 10,0 | 15,9 € | 139 | 2 | 167 |
| Total | 0,0 | 0,0 | 35,4 € | 5 | – | 433 |
| Autres | | | | 74 | 1 | 63 |
| **Autres investissements :** | | | | | | |
| Sienna Capital | | | | 911 | 11 | 969 |
| Webhelp | 63,7 | 31,9 | | 459 | 6 | 470 |
| Parques | 23,0 | 11,5 | | 124 | 1 | 128 |
| Autres Pargesa | | | | 6 | – | 18 |
| **Total du portefeuille** | | | | 8 425 | 101 | 11 212 |
| Autocontrôle GBL | | | | 219 | 3 | 266 |
| Trésorerie (dette) nette [b] | | | | (344) | (4) | (532) |
| **Actif net réévalué** | | | | 8 300 | 100 | 10 946 |
| *Actif net réévalué par action* | | | | *98,0* | | *129,2* |
| *Cours de bourse Pargesa* | | | | *64,2* | | *80,5* |
| Taux de change €/FS | | | | 1,059 | | 1,085 |

[a] Selon la définition dans le lexique qui se trouve plus loin dans ce rapport.

[b] Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

La valeur d'actif net réévalué est publiée hebdomadairement sur le site Internet de Pargesa.

# Évènement subséquent

## Offre publique d'échange pour les actions au porteur de Pargesa en mains du public

Le conseil d'administration de Pargesa a recommandé à l'unanimité d'accepter l'offre publique d'échange de Parjointco portant sur toutes les actions au porteur de Pargesa en mains du public. Dans le cadre de cette offre publique d'échange, les actionnaires minoritaires de Pargesa recevront 0,93 action de GBL par action au porteur de Pargesa. L'offre, qui est soumise à certaines restrictions, sera ouverte à l'acceptation du 8 mai au 8 juin 2020. Les informations à ce sujet sont consultables sur le site Internet de Pargesa.

# Lexique

Afin de compléter l'information financière obligatoire issue des normes IFRS, Pargesa utilise des donnée financières nommées Indicateurs alternatifs de performance (IAP), qui sont définis dans le lexique ci-dessous. La définition des IAP doit permettre aux lecteurs des états financiers d'en comprendre la composition et de faire le lien avec les états financiers IFRS.

| Indicateur alternatif de performance | Définition |
|---|---|
| Actif net réévalué | L'évolution de l'actif net réévalué de Pargesa constitue, au même titre que l'évolution de son cours de bourse et de son résultat, un critère important d'appréciation de la performance du groupe.<br>L'actif net réévalué est une référence conventionnelle obtenue en ajoutant à la valeur de marché du portefeuille de participations, la trésorerie brute, déduction faite de l'endettement brut.<br>Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant, d'une part, les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et, d'autre part, la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les participations non cotées ainsi que les fonds de private equity et autres fonds d'investissement (Sienna Capital).<br>Les principes de valorisation retenus pour le portefeuille sont les suivants :<br>▪ les participations cotées et les actions détenues en autocontrôle sont évaluées au cours de clôture. Néanmoins, la valeur des actions affectées à la couverture d'engagements éventuels pris par le groupe est plafonnée au prix de conversion/d'exercice;<br>▪ les participations non cotées sont valorisées à leur juste valeur (Webhelp et Piolin II/Parques);<br>▪ en ce qui concerne le portefeuille de Sienna Capital, détenu par GBL, sa valeur correspond à la somme de ses différentes participations, valorisées à leurs valeurs de marché, telles que fournies par les gestionnaires de fonds, à laquelle est ajoutée la trésorerie nette de Sienna Capital ou, le cas échéant, de laquelle est déduit l'endettement net externe de Sienna Capital.<br>D'autre part, l'actif net réévalué vu de façon transitive ou la valeur transitive représente la valeur des participations, des actions propres et la trésorerie/dette nette détenues par Pargesa compte tenu du pourcentage de détention direct de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant la valeur totale de chaque composant de l'actif net réévalué, décrit ci-dessus, par le pourcentage de détention direct de Pargesa dans GBL (50 %).<br>Enfin, l'actif net réévalué par action est rapporté à une action au porteur de 20 FS nominal, les actions nominatives de 2 FS nominal étant retenues pour un dixième de leur nombre. |
| Loan to value | Ce ratio se calcule sur la base de (i) l'endettement net (trésorerie moins dettes brutes) direct de Pargesa rapporté à (ii) la valeur du portefeuille de Pargesa. Les méthodes de valorisation du portefeuille et des actions propres sont identiques à celles utilisées dans l'actif net réévalué. |
| Résultat économique | En complément de ses comptes établis selon les normes IFRS, Pargesa publie une présentation économique afin de fournir une information continue sur le long terme sur la contribution de chacune des participations d'une part, des activités holding d'autre part, aux résultats (part du groupe).<br>La présentation économique a pour objet de montrer de façon analytique l'origine de la formation du résultat consolidé (part du groupe) de Pargesa. Cette présentation fait ressortir d'une part la contribution des différents actifs du portefeuille (en quote-part de Pargesa), et d'autre part les résultats provenant des activités déployées au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part des activités holding de GBL).<br>Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat. La somme du résultat courant économique et du résultat non courant correspond au résultat net, part du groupe, tel qu'il ressort des comptes consolidés. |

| Indicateur alternatif de performance | Définition |
|---|---|
| **Résultat économique** (suite) | ▪ le résultat courant économique fait apparaître :<br>• la contribution des participations du portefeuille, constituée de la quote-part de Pargesa dans le résultat courant (au sens décrit ci-dessus) pour les participations du groupe consolidées (Imerys, Webhelp depuis 2019) ou mises en équivalence (Piolin II/Parques), et dans les dividendes versés pour les participations non consolidées;<br>• la contribution nette du pôle private equity et autres fonds d'investissement (regroupés, chez GBL, au sein de Sienna Capital);<br>• l'impact des produits (ou charges) financiers nets et des frais généraux et impôts des sociétés holding;<br>• les résultats de trading chez GBL, et des résultats de cessions ou dépréciations enregistrés par les fonds de private equity et autres fonds d'investissement, qui sont classés en résultat courant compte tenu de la nature même du modèle d'affaire de cette catégorie d'actifs.<br>▪ le résultat non courant économique met en évidence :<br>• d'une part la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant des sociétés du portefeuille consolidées (Imerys, Webhelp depuis 2019) ou mises en équivalence (Piolin II/Parques);<br>• d'autre part le résultat non courant généré au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part du résultat non courant de GBL). |
| | Dans sa communication financière, Pargesa utilise différents pourcentages qui ont trait à la détention du capital et aux droits de vote y afférents : |
| **Pourcentage de détention direct** | Pourcentage de détention direct représente le pourcentage du capital que Pargesa détient directement dans l'investissement calculé sur la base du nombre d'actions émises à la fin de la période sous revue; |
| **Pourcentage de détention total** | Pourcentage de détention total représente le pourcentage de capital détenu par Pargesa, soit directement, soit à travers sa participation dans GBL, dans les autres participations, consolidées ou non; |
| **Pourcentage d'intérêt économique** | Pourcentage d'intérêt économique représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échant, des boni (mali) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit "financier" ou « pécuniaire » du groupe dans ses filiales et participations; |
| **Pourcentage total en droits de vote** | Pourcentage total en droits de votes représente le pourcentage détenu directement et indirectement à travers les sociétés intermédiaires consolidées, calculé sur la base des droits de vote existants à la fin de la période sous revue; |
| **Pourcentage d'intérêt transitif** | Pourcentage d'intérêt transitif représente le pourcentage de détention des participations compte tenu du pourcentage de détention direct de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant le pourcentage de détention total des participations par le pourcentage de détention direct de Pargesa dans GBL (50 %). |
| **Secteur holdings** | Comprend la maison-mère Pargesa et ses filiales, y compris GBL, dont le but principal est la gestion de participations, ainsi que les sociétés opérationnelles non consolidées ou associées. |
| **Sociétés opérationnelles** | Les sociétés opérationnelles sont les sociétés contrôlées ou mises en équivalence par le groupe et ayant une activité commerciale. Sont exclues les sociétés holding du groupe lui permettant de détenir directement ou indirectement les investissements. |
| **Trésorerie nette ou dette nette / endettement net** | La trésorerie nette ou, le cas échéant, l'endettement net se compose de la trésorerie brute et de l'endettement brut.<br>L'endettement brut comprend l'ensemble des dettes financières du Secteur holdings (emprunts obligataires et dettes bancaires) à leur valeur nominale de remboursement, ainsi que les emprunts convertibles émis par GBL.<br>La trésorerie brute comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie du Secteur holdings. Elle est évaluée à la valeur comptable.<br>Les indicateurs de trésorerie et d'endettement sont présentés au niveau du Secteur holdings pour refléter la structure financière propre du groupe Pargesa et les moyens financiers disponibles pour mettre en œuvre sa stratégie. |

# Renseignements sur la Société


**CORPORATION FINANCIÈRE POWER**

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7430
1-800-890-7440

161, Bay Street, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powerfinancial.com


Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

## Inscriptions en bourse

Les actions privilégiées de premier rang de la Corporation Financière Power sont cotées à la Bourse de Toronto :

| | | | |
|---|---|---|---|
| série A : | PWF.PR.A | série O : | PWF.PR.O |
| série D : | PWF.PR.E | série P : | PWF.PR.P |
| série E : | PWF.PR.F | série Q : | PWF.PR.Q |
| série F : | PWF.PR.G | série R : | PWF.PR.R |
| série H : | PWF.PR.H | série S : | PWF.PR.S |
| série I : | PWF.PR.I | série T : | PWF.PR.T |
| série K : | PWF.PR.K | série V : | PWF.PR.Z |
| série L : | PWF.PR.L | | |

## Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :
Montréal (Québec), Toronto (Ontario)
www.centredesinvestisseurs.com

## Services aux actionnaires

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Services aux actionnaires
100, avenue University, 8e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
www.computershare.com


POSITION
FSC
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C000000

CORPORATION
FINANCIÈRE POWER

IMPRIMÉ AU CANADA